JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 534,6

22ME ANNEE—No 3 MONTREAL, LUNDI 5 NOVEMBRE 1906 14 PAGES—UN CE

Rev Ed Paradis
Seminaire

GRAND PELERINAGE AU CHAMP DES MORTS

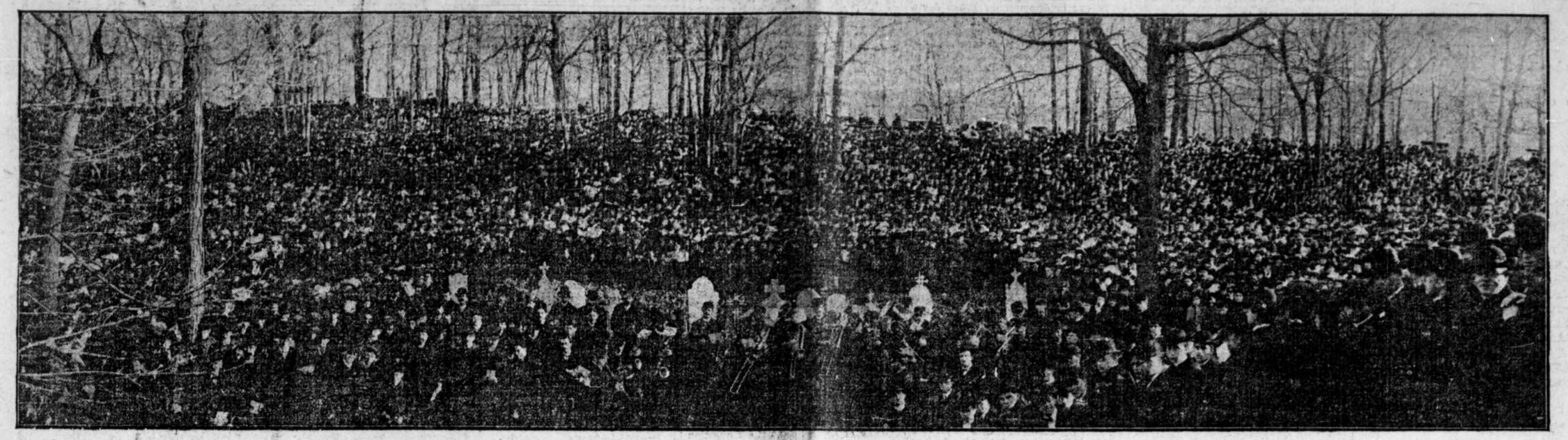

L'ENORME FOULE SUIVANT LES EXERCICES RELIGIEUX DEVANT LE CALVAIRE DU CIMETIERE CATHOLIQUE.

Hier, par une température idéalement belle, les catholiques de Montréal sont allés rendre aux habitants du cimetière de la Côte des Neiges, un devoir de reconnaissance, comme aussi un devoir de pieux souvenir. De 50 à 60,000 personnes entouraient le premier pasteur du diocèse, assisté de Mgr son auxiliaire, d'un grand nombre de prêtres et des élèves des facultés de théologie et de philosophie.

La foi des catholiques de Montréal, en la communion des saints, s'est montrée hier très vive, très spontanée. Et en cela ils ne font que suivre fidèlement la doctrine de l'Eglise. Cette coutume de prier pour les morts existe depuis

Les vivants portent des couronnes aux morts.

M. l'abbé Anatole Martin, vicaire à la cathédrale, qui a donné le sermon en français.

longtemps, en effet, dans l'Eglise catholique qui connait les miséricordes du Seigneur pour les trépassés. C'est saint Odilon, abbé de Cluny, qui, après une révélation, établit le premier cette fête de la commémoration des morts ; et de son monastère, cette coutume s'est introduite dans toute l'Eglise et cette solennité a été fixée au lendemain de la fête de la Toussaint.

Maintenant, cette fête est profondément entrée dans l'esprit des fidèles ; beaucoup d'hommes, tièdes en matière de religion oublieront peut-être d'autres fêtes, celle des morts, jamais. Cette pensée, qu'une prière peut soulager l'âme de nos parents, de nos amis défunts est une consolation que tout le monde veut goûter, elle a souvent été la cause du retour de bien des dissidents dans l'Eglise catholique. On raconte le trait suivant au sujet d'un luthérien que la croyance au purgatoire a rendu catholique. Il avait perdu un frère chéri au milieu d'une fête, et il se souvenait sans cesse de lui. D'après sa religion, il lui fallait croire qu'aussitôt le dernier soupir rendu, le jugement de Dieu était accompli, et ses frayeurs devenaient de déchirantes angoisses. Sa santé devint bientôt en péril, on lui conseilla de voyager.

Le jeune Ecossais partit accompagné de plusieurs amis, et débarqué en France, il fut mis incidemment en communication avec un excellent catholique auquel il parla de sa peine. Celui-ci, en bon chrétien, lui parla des consolations qu'offrait la religion catholique relativement aux défunts. "Mon frère est peut-être au purgatoire, s'écrie-t-il, je me fais catholique pour l'en délivrer, pour me consoler ici-bas, me soulager du poids qui m'oppresse ; ce poids, je ne l'aurai plus quand je pourrai prier."

L'Eglise catholique a toujours eu ef-

A suivre sur la page 12

MGR L'ARCHEVEQUE ET MGR RACICOT, AU PIED DU CALVAIRE.

De profundis clamavi ad te Domine...

Requiem eternam dona eis Domine...

DEUX EXPEDITIONS DANS LES REGIONS ARCTIQUES

Le capitaine Robert Edwin Peary atteint le point le plus rapproché du Pole Nord. Il arrive à une latitude de 87o 6", soit à une distance de 203 milles terrestres du Pôle.

C'est un américain, commandant un navire américain et aidé d'un équipage américain qui s'est le plus rapproché du succès final dans cette course vers le pôle nord.

Peary, à son septième voyage dans les régions arctiques est arrivé à une latitude de 87o 6" du Pôle, soit une distance de 2o 54" ou 203 milles terrestres du pôle. C'est bien près du succès et il semble au profane qu'il eut été aisé pour le voyageur de finir cette course de 203 milles, mais on ne s'imagine pas les difficultés sans nombre qu'il a fallu vaincre pour arriver à une si courte distance du Pôle.

Le "Roosevelt", navire de Peary, quitta Sydney, Nouvelle-Ecosse, le 26 juillet 1905, dans la direction du Pôle. Dirigé d'abord le long de la Côte du Labrador, le vaisseau fut signalé trois jours plus tard, le 29, puis traversa vers le Groenland, arrivant au Cap York, le 7 août. Un autre navire, l'"Eric", était parti quelque temps auparavant et avait accumulé des provisions et des chiens pour l'expédition du "Roosevelt". La rencontre eut lieu le 13 août à Etah, et le navire poursuivit sa route vers le nord avec son équipage de vingt hommes, vingt trois esquimaux et près de deux cents chiens.

Procédant avec une méthode différente de celles de ses prédécesseurs, Peary n'essaya pas d'atteindre le Pôle par eau, mais établit des quartiers généraux

SUR UNE PETITE ILE

située à 300 milles au nord du Cap Cabine et à 500 milles du Pôle. De cet endroit au pôle s'étend un immense désert de neige et de place qu'il fallait traverser au milieu de continuelles tempêtes.

En partant, Peary avait déclaré son intention de procéder dans la direction du Pôle dès le mois de février 1906, et on voit qu'il a dû réussir dans son projet, bien que n'ayant pas pu terminer les 500 milles.

La route est difficile à travers les précipices creusés dans la glace, dans

A suivre sur la page 12

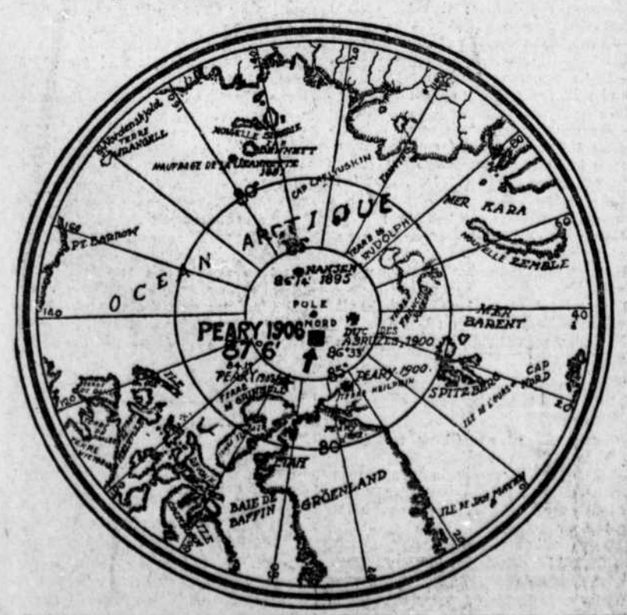

CARTE DE LA REGION ARCTIQUE INDIQUANT L'ENDROIT ATTEINT PAR LE CAPITAINE PEARY, LE CELEBRE EXPLORATEUR AMERICAIN.

L'ECHEVIN GADBOIS REFUSE DE SIGNER LE RAPPORT

Il est opposé à l'attitude prise par ses collègues de la commission spéciale du gaz et présentera un rapport de minorité. --- Nouveau rapport de la majorité.

La clause de la participation aux profits est illusoire, dit le Dr Gadbois.

Il s'est passé depuis samedi des événements qui donnent une tournure tout à fait inattendue à la question du gaz. "La Presse" annonçait samedi matin que trois membres de la commission spéciale de l'éclairage avaient signé le rapport au conseil et que trois autres signeraient dans le cours de la journée. Le septième membre de la commission, son président, l'échevin Gadbois, refuse catégoriquement, car il ne peut approuver la position prise par ses collègues.

A la séance de cet après-midi, il présentera le rapport suivant comme rapport de minorité, après la présentation du rapport de ses collègues.

RAPPORT DE LA MINORITE DU COMITE SPECIAL CHARGE DE NEGOCIER AVEC LA CIE M. L. H. & P.

"Le président de votre comité spécial différant d'opinion avec les autres membres du comité sur le rapport à présenter au sujet des négociations faites jusqu'aujourd'hui, a l'honneur de faire le rapport suivant à son nom personnel.

"Votre comité a été nommé le 5 juillet dernier, pour négocier avec la Cie M. L. H. et P., dans le but d'obtenir une réduction sur les prix d'éclairage pour le gaz et l'électricité. Depuis cette date plusieurs réunions ont eu lieu entre les membres du dit comité et plusieurs réunions avec les directeurs de la Compagnie du "Power" A la première réunion de votre comité, il fut décidé de nommer un président et de rencontrer les directeurs de la Compagnie du Gaz pour faire la première discussion. L'échevin Gadbois fut le président nommé et l'assemblée eut lieu le lendemain. A cette première assemblée, la Compagnie, par la bouche de son président, refusa absolument de considérer aucune offre qui ne comporterait une prolongation de franchise de 20 ans au moins. C'est ensuite qu'il refusa des offres de 10 et 15 ans de franchise, et refusant également toute offre pour ces espaces de temps. La Compagnie refusa successivement de répondre aux questions suivantes :

—Acceptez-vous de vendre du gaz à 86c du mille pieds en retour d'une franchise de 10 ans ?

—Et en retour d'une franchise de 15 ans ?

—Accepteriez-vous de vendre du gaz à 85c en retour d'une franchise de 10 ans ?

—En retour d'une franchise de 15 ans ?

—Accepteriez-vous de vendre du gaz à 90c du mille pieds en retour d'une franchise de 10 ans ?

—En retour d'une franchise de 15 ans ?

"A toutes ces questions la Compagnie a répondu, Non.

"Invité alors à faire une proposition à son tour, le président parla en termes favorables d'un projet de participation aux bénéfices. Il fut alors proposé par l'un des membres de votre comité un projet dans ce sens, comportant les conditions suivantes: La Compagnie se réservait 6 p. c. de dividende, 1 p. c. pour fonds de dépréciations, 20 p. c. pour fonds de réserve, et ensuite elle divisa son surplus de profits en trois parties égales, entre la Compagnie pour servir de surplus de dividende, les consommateurs pour servir en réduction du prix coûtant du gaz et de l'électricité, à la Cité pour bonus. Le point de départ du gaz était fixé à 95c le mille pieds, et le point de départ de l'électricité était fixé à 20 p. c. de réduction sur les prix actuels. Ces prix étaient sujets à descendre si les profits de la Compagnie suffisaient à donner un surplus au-dessus des restrictions détaillées ci-dessus. Le dit contrat était pour la forme de 40 ans d'abord et sur discussion réduit à 30 ans; votre comité se sépara alors vers le milieu du mois de juillet et la discussion fut très longue entre les membres qui le composent. Le mois d'août s'écoula sans aucune entente ; au mois de septembre votre comité s'est rassemblé de nouveau et eut encore diverses entrevues avec la Compagnie M. L. H. and P. Le même plan servit toujours de base à la discussion, mais les conditions ne changèrent pas. Au commencement du mois d'octobre la Compagnie cédait sur un point important, en accordant comme point de départ du prix du gaz, le prix de 90c au lieu de 95c, et en accordant également une légère réduction sur le prix actuel du gaz et de l'électricité, jusqu'à la fin du présent contrat qui expire le 1er mai 1910. La Compagnie dans une de ses entrevues du mois d'octobre a également consenti à accepter le plan de Boston, mais votre comité parlant par sa majorité n'a pas voulu s'occuper de ce plan. Le plan que votre comité a accepté et vous rapporte aujourd'hui est expliqué très au long dans le rapport de la majorité et accepté par la majorité qui vous le recommande aujourd'hui. La minorité représentée par le président trouve au contraire qu'elle ne peut recommander le plan tel qu'il est proposé, pour les diverses raisons suivantes:

L'échevin Gadbois, président de la commission spéciale du gaz, qui refuse de signer le rapport de ses collègues de la commission.
Photo Laprés et Laverane, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

LES RAISONS

"1o. Ce plan comporte des objec-

A suivre sur la page 11

QUATRE POTEAUX QUI S'ECROULENT

Tout le sud et l'ouest de la ville ont été privés de lumière pendant quatre heures, samedi soir, à la suite d'un accident ou par le fait d'un mauvais plaisant.

Par accident ou par mauvais dessein, l'étai d'un poteau de la Montreal Light, Heat and Power s'est brisé vers 4 heures, samedi, à l'angle des rues Ottawa et Prince et le poteau a tombé dans la rue, entraînant avec lui trois autres poteaux. Les câbles de transmission de l'électricité se sont brisés et pendant trois heures les maisons et les magasins du Sud et de l'Ouest de la ville ont été privés de lumière.

Personne n'a heureusement été blessé par la chute des poteaux, malgré qu'il y eut foule sur les deux rues.

A cet endroit, à la porte presque des usines de la compagnie, les poteaux sont tellement chargés qu'il faut les étayer à l'aide de câbles métalliques. La rupture d'un de ces étais priva le poteau de son support principal et le vent qui soufflait fort à cette heure-là finit par faire écrouler la tête du poteau avec ses traverses et ses isolateurs.

La compagnie envoya aussitôt des ouvriers réparer les dégâts, mais le samedi après-midi plusieurs sont en congé et cela retarda la pose de nouveaux poteaux et le rétablissement des circuits. On rétablit d'abord l'éclairage des rues, puis celui des maisons. En beaucoup d'endroits on dut s'éclairer à la bougie, ailleurs on avait du gaz. Quelques magasins avaient des lampes électriques, mais elles recevaient leur courant de Lachine ou de Shawinigan.

M. McLea Walbank dit qu'il croit à un accident, mais que ce pourrait bien être aussi le fait d'un mauvais farceur. Ces étais, en fil d'étain enroulés, ont dû être coupés à l'aide de ciseaux spéciaux.

L'UNION DES COMMIS MARCHANDS

C'est ce soir que commence l'ouverture de la semaine de gala au Théâtre National Français. La pièce à l'affiche est Sherlock Holmes.

UN BEL ARTICLE

Nos félicitations sincères à notre confrère "La Gazette" pour l'excellent article qu'il a publié ce matin, au sujet de la démonstration qui a eu lieu hier au cimetière catholique de Montréal.

"La présence d'une telle foule, dit-il, démontre combien est forte parmi le peuple la croyance à la doctrine de l'Eglise catholique qui enseigne que la mort n'est que la continuation de la vie et combien est puissant chez les catholiques le désir d'aider, de secourir ceux qui sont morts".

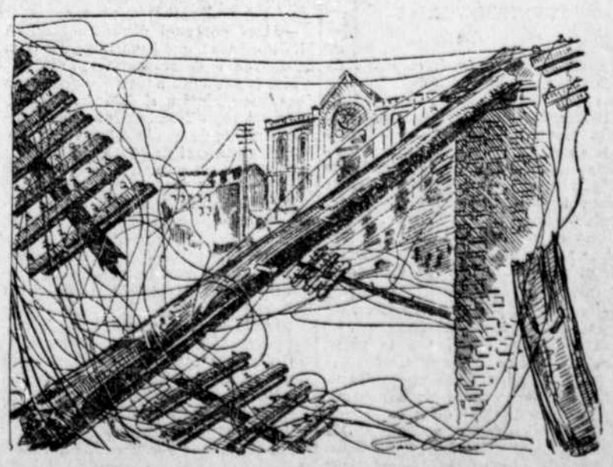

LES POTEAUX ECROULES, A L'ANGLE DES RUES PRINCE ET OTTAWA. — Croquis du dessinateur de "La Presse."

LA PRESSE

No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 1 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
3 NOVEMBE

LUNDI	92,221
MARDI	92,186
MERCREDI	92,168
JEUDI	FETE
VENDREDI	92,265
SAMEDI	115,812
TOTAL	484,652
HEBDOMADAIRE	50,039
	534,691

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,930

UN AUTRE CYCLONE MENACERAIT CUBA

Le R. P. Gangoiti prédit que l'est de l'île sera ravagé, à brève échéance.

Cuba sera tout probablement visité de nouveau par des cyclones dévastateurs et meurtriers. Gangoiti, un savant Jésuite, dont les recherches et la science vigilantes ont sauvé dernièrement un grand nombre de vies par l'annonce qu'il a faite du dernier cyclone. La tempête annoncée ne serait ni moins terrible, ni moins intense que la première ; et le champ qu'elle dévastera sera l'Est de la ville.

L'est des provinces de Matanzas et de Santa Clara, est surtout en danger. D'après le Père Guiterez, vice-directeur du fameux observatoire Belen, le cyclone se formerait à l'ouest de la Jamaïque, près du Grand Caymen ; il prendrait une direction ouest ; et à moins que les vents froids du nord ne viennent chasser ces vents dévastateurs, la tempête sera terrible. Le résultat des observations faites par les savants, a été publié partout ; et chacun met en sûreté ce qu'il a de plus précieux.

EST-CE UN ESPION ?

Manille, 5 — Un capitaine ingénieur Japonais, a été arrêté vendredi, au moment où il prenait un croquis des fortifications dans les Philippines. Le gouvernement japonais a été informé du fait, et on a demandé la déportation de l'accusé. Cet incident a causé tout un émoi dans les cercles militaires.

LE CATARRHE

Est une maladie constitutionnelle causée par le sang impur et requérant un traitement constitutionnel agissant par et purifiant le sang pour obtenir une guérison radicale et permanente. Soyez sûrs de prendre

Hood's Sarsaparilla

Le Catarrhe nasal et d'autres formes locales du Catarrhe sont vite soulagés par Catarrlets, qui soulagent l'inflammation et rendent les décharges inodores.

Hood's Sarsaparilla, tous les droguistes $1.00.

Catarrlets, commandés par la poste seulement, 50c.

Pour témoignages de guérisons remarquables, demandez notre livre sur le Catarrhe, No 4.

C. I. Hood Co., Lowell, Mass.

314 wB

CHRONIQUE

LE PETROLE

C'est très improprement que le peuple donne au pétrole le nom d'"huile de charbon". Ce serait "huile de pierre" qu'il faudrait dire pour se conformer à l'étymologie, et, à l'avenir, si la découverte de M. Engel, un savant allemand est confirmée, il faudra dire "huile de graisse".

Comment et pourquoi ce précieux liquide, le pétrole, se produit-il dans le sein de la terre et y forme-t-il ces nappes immenses dont la découverte assure la fortune des heureux industriels qui ont la chance de faire leurs sondages aux endroits favorables.

Cette question, bien qu'elle ait été étudiée par une foule de savants, n'a pas encore été résolue d'une façon satisfaisante.

On supposait généralement que le pétrole résultait de la décomposition des plantes marines et des animaux vivant sur le rivage des mers primitives. D'autres savants attribuaient au pétrole une origine franchement éruptive.

Voilà deux hypothèses différentes, plausibles toutes deux, mais qui n'ont rien de certain. Or, voici ce que M. Engel prétend avoir trouvé:

Il s'est avisé de reproduire artificiellement les pétroles en distillant sous pression non plus les débris végétaux ou minéraux, mais des débris animaux, réellement de l'huile de poisson.

Il aurait ainsi réussi à produire du pétrole authentique et raffinable, parfaitement identique au pétrole de Pensylvanie, renfermant les mêmes sous-produits et dans les mêmes proportions que celui-ci.

M. Engel conclut de cette expérience que le pétrole provient de la décomposition souterraine de l'énorme masse de graisse que contiennent les cadavres des centaines d'êtres vivants de toute espèce qui succombent à chaque instant.

Il est de fait qu'on ne sait point encore ce que devient toute cette graisse.

M. Engel nous affirme qu'elle se transforme de manière à pouvoir nous éclairer. Rien ne nous autorise à douter de son affirmation, et nous devons le croire, au moins jusqu'à ce qu'un nouveau savant vienne affirmer et prouver le contraire.

Mais si l'hypothèse de M. Engel est conforme à la vérité, c'est-à-dire si le pétrole résulte réellement de la décomposition souterraine des graisses, nous devons nous réjouir de sa découverte, parce que toutes les inquiétudes relatives à l'épuisement probable des sources disparaîtront.

En effet, si ce sont les matières animales qui donnent naissance au pétrole, nous sommes assurés de ne pas avoir de disette de ce produit, au moins jusqu'à la fin du monde. Certitude suffisante pour calmer nos craintes.

Ainsi que pour la houille, les savants ont depuis longtemps prévu le jour où le pétrole serait tari. Les prévisions à ce sujet ne sont pas de nature à nous désoler, nous; mais nos descendants sont menacés de la disparition de la houille et du pétrole. Pour ce dernier produit, des calculs fait en 1874, basés sur le débit croissant des puits, estimaient que la production cesserait dans un siècle. Il convient d'ajouter que ces calculs ne visaient que les puits de l'Amérique du Nord.

N'importe, il serait bon de savoir que le grand réservoir à pétrole, situé au sein de la terre s'alimente constamment, et que les prélèvements journaliers ne sont pas susceptibles de l'assécher.

Ces prélèvements sont considérables. Rien qu'en Pensylvanie, la production moyenne est de 277 millions 500 mille gallons! Et cela n'est qu'une fraction de la production générale, car si les puits de la Pensylvanie sont ceux qui donnent des huiles contenant la plus grande proportion des produits propres à l'éclairage, il s'en faut de beaucoup qu'ils soient les plus riches comme rendement. La péninsule du haut Canada, la Virginie, le Kentucky, le Tennessee et la Californie donnent en abondance des pétroles estimés.

En Europe, l'Alsace, la France, l'Italie, la Galicie, et presque toutes les provinces danubiennes fournissent également des pétroles. Le Caucase en produit beaucoup et de bonne qualité, et l'empire birman fournit à l'Europe des quantités considérables de pétrole brut.

On voit que la consommation de ce précieux produit est des plus actives, et qu'il est important d'être assuré que nous n'en serons jamais privé.

La découverte de M. Engel aurait donc une double portée. D'abord elle établirait la formation continue du pétrole dans le sol, et, ensuite, dans le cas où l'extraction rencontrerait un jour des difficultés imprévues, la possibilité de fabriquer le pétrole. A ce double titre, la communication du savant allemand est fort intéressante, c'est pourquoi je m'empresse d'en faire part à mes lecteurs.

LAURENT BART.

LE PARLEMENT FEDERAL

APERCU DES TRAVAUX QUI SERONT SOUMIS A LA DEPUTATION.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 5 — Tel qu'annoncé vendredi dans ce journal, le Parlement fédéral est convoqué pour le 22 novembre pour l'expédition des affaires.

Dans les cercles politiques, on discute ce que le discours du Trône devra contenir et ce qu'il devra ne pas contenir. On est d'accord sur un point, savoir : que la question du tarif sera une des principales dont le discours du trône fera mention. Tout indique que la révision du tarif se fera d'après le plan exposé dans le discours du budget de 1904. Le tarif serait divisé en trois catégories, savoir : le tarif minimum, le tarif maximum et le tarif préférentiel. Le tarif maximum sera appliqué aux pays dont le tarif est hostile au Canada. Le tarif minimum, qui correspondra, à peu près, au tarif actuel, sera applicable aux pays dont les tarifs sont bas ou modérés. Le tarif préférentiel, inférieur au tarif minimum, sera applicable à l'Angleterre et quelques colonies, à celles qui adopteront un tarif semblable à notre égard. Cette préférence ne sera pas horizontale et uniforme, comme la préférence actuelle de 33⅓ pour cent, mais variera avec les articles de commerce, afin de rencontrer chaque cas en particulier.

Point n'est besoin de consulter nos gouvernants pour définir de cette manière les grandes lignes du projet de révision du tarif ; car, l'hon. M. Fielding, ministre des Finances, a déjà fait connaître son opinion au parlement sur cette importante question.

Il sera aussi question, croit-on, dans le discours du Trône, d'amendements à l'Acte des assurances et à la loi électorale. Cette dernière loi subira des modifications considérables qui la feront meilleure, sinon parfaite. Le rapport du sous-comité formé lors de la dernière session, sera soumis à la députation.

Une clause dont il ne sera pas fait mention dans le discours du trône et qui, pourtant, fera perdre un temps considérable à la Chambre, croit-on, c'est la continuation de la tactique de l'opposition dont le jeu, à défaut de programme, consiste à chercher des scandales-fantômes partout, dans les racontars de leurs amis politiques aveuglés par la fanatisme.

Le ministre des Finances soumettra la question du tarif, de même que le budget, peu de temps après l'ouverture de la session, en effet, aussitôt après la clôture du débat sur le discours du trône. Députés et sénateurs prendront probablement une vacance de Noël de quinze jours, du 21 décembre au 8 janvier. Il est possible que le Parlement puisse disposer de la question du tarif avant cette vacance de Noël.

INCENDIE FATAL A ST JEAN, N.B.

James W. King périt suffoqué par la fumée dans l'établissement de son frère.

Saint-Jean, N.B., 5 — Le feu a détruit, pendant la nuit de samedi à dimanche, la buanderie d'Ungar, rue Waterloo, puis de là s'est communiqué aux établissements de W. F. et J. W. Myers, machinistes: Wm-E. King, manufacturiers de brosses; Sterling B. Lordly, manufacturier de meubles, etc. Ces derniers établissements ont été sérieusement endommagés, et les pertes totales s'élèvent à $25,000.

James-W. King a été trouvé mort, ayant été suffoqué dans la manufacture de brosses de son frère où il était entré afin de sauver certains objets. Il était âgé de 35 ans. Il laisse une femme et une petite fille.

CAMBRA—Spécialement adapté aux four-in-hand étroits ou aux boucles. Presque toutes ces formes épuisent le col, la cravate et l'homme. 20c chacun, 3 pour 50c

Collets en Toile de M.G.R. MARQUE

Viennent en trois hauteurs, 1½, 1¾ et 2 pouces en arrière. Faits de toile d'Irlande—pouvez-vous songer à un tissu dont vous préféreriez que vos cols fussent faits? Double piqûre pour les rendre à l'épreuve de l'éraillure. 20F

Demandez la marque

M.G.R. Fabricants, Berlin

ASSISES DE HULL

NAPOLEON ROY, ACCUSE DE MEURTRE, SUBIRA SON PROCES CETTE SEMAINE — TRAVAUX DES GRANDS JURES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Hull, 5— Le terme des Assises Criminelles du district judiciaire d'Ottawa, ouvert vendredi dernier, a été continué ce matin. Les grands jurés n'ont pas encore terminé leurs travaux, vu l'absence de quelques témoins importants. Toutefois, ils ont préparé pour les petits jurés de la besogne pour plus d'une semaine. Ils ont trouvé matière à procès contre Alphonse Lépine, d'Ottawa, accusé de tentative de meurtre sur la personne de M. D. Dorion, commis préparé aux malles sur les trains; Louis Charette, de la Pointe Gatineau, pour tentative de meurtre; Morris Lonsdale, pour assaut grave ; James Kelly, de Buckingham, pour avoir causé la mort d'un fils adoptif par de mauvais traitements ; Albert Moreau, pour assaut ; Nap. Desjardins, de Hull, pour viol et tentative de fuite de la prison commune ; Eugène Daley, pour avoir obstrué la voie publique, etc. Les grands jurés ont rejeté l'acte d'accusation d'assaut lancé contre A. Primeau, de Mashan ; de vol, contre P. Paradis, et d'obtention d'argent sous de faux prétextes, contre Thos. T. Simpson. Il y a en outre quelques causes du dernier terme des assises, entre autres celle de Hugh McMillan, accusé de meurtre.

Mtre Lorenzo Leduc, défenseur de Napoléon Roy de Hull, accusé du meurtre du jeune Richard, a été prévenu que les grands jurés feront leur rapport dès aujourd'hui, et que le procès de Roy aura lieu incessamment, tous les témoins dans cette cause étant à la disposition immédiate du tribunal.

Kelly et Lépine, dont il est question plus haut, devront attendre leur procès en prison, le juge Saint-Pierre ayant refusé de laisser renouveler leurs cautionnements; vu la gravité des accusations qui pèsent sur eux. Il en est ainsi de McMillan. Roy et Desjardins.

ASSAUT GRAVE

(Spécial à LA PRESSE)

Buffalo, 5 — Dominique Laporte, et son fils Angelo, ont été arrêtés, hier, sur l'accusation de voies de fait, sur la plainte de Louis Demarceau, marchand de bycicelettes, rue "Canal". La victime de l'assaut, est dans un état qui fait craindre pour sa vie.

Les Reins d'une Femme

Ce que les Médecins remarquent et ne remarquent pas.

La maladie des reins est un des derniers maux auxquels le médecin songe quand il traite les femmes. C'est une grave erreur.

Les femmes sont très enclines à la maladie des reins et, de fait, beaucoup de médecins attribuent la langueur et le mauvais état de santé d'une femme à un dérangement des organes reproducteurs, lorsqu'il ne s'agit que d'une simple maladie du reins, et rien de plus.

Plusieurs soi-disant maladies des femmes sont soit des maux de reins ou de vessie.

Les reins malades rendent, naturellement les organes qui en dépendent, malades aussi.

Il en résulte des douleurs dorsales, des sensations d'abattement, de l'épuisement et des maux de tête.

Mais les Pilules du Dr Hamilton vont droit au mal.

Elles mettent, dans les reins, une vie qui fait les femmes se sentir tout autres.

Indirectement, le sang et les centres nerveux sont fortifiés par les Pilules du Dr Hamilton, et comme résultat, les reins fonctionnent régulièrement et sans douleur.

Ainsi, une femme peut être très heureuse et jouir d'une bonne santé, en faisant régulièrement usage des Pilules du Dr Hamilton.

De chez elle, près Portland, Ont., Mme A. B. Coburn écrit ce qui suit :

"J'étais malade et faible depuis deux ans. J'avais le teint pâle et jaunâtre, je me sentais épuisé et fatigué, comme si toutes mes forces eussent été paralysées par une maladie cachée. J'entendis parler des Pilules du Dr Hamilton, que je résolus d'essayer. Le changement, en peu de jours, fut surprenant. Elles réglèrent mes reins et mes intestins et me débarrassèrent de toutes mes souffrances : aujourd'hui, je suis parfaitement bien."

Vous pouvez avoir une confiance sans bornes aux Pilules du Dr Hamilton ; leur effet est merveilleux. Vendues chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cents la boîte, cinq boîtes pour $1.00, ou par la poste, de N. C. Polson and Co., Kingston, Ont., et Hartford, Conn., E. U. A. 16 w

RHUMATISME

Prix: 25c

Le remède de Munyon contre Le Rhumatisme manque rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'enflure des articulations en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme.—MUNYON (2) y

CIMENT de PORTLAND BRIQUES PRESSEES ET COMMUNES CHAUX

Le meilleur endroit en ville

STINSON - REEB BUILDER'S SUPPLY CO., LIMITED

188 William, Montréal.

Phones—Main 1185—3874.

300—1.f.s.n

Fourneau "PILOT" de Walker en acier. Venez le voir et vous serez convaincu que c'est le meilleur sur le marché. Demandez Catalogue.

Ludger Gravel, Seul Agent.

22 à 29 Place Jac-Cartier, Montréal

Phones: Main 312 et 641, après 6 p.m. Est 2314 Marchand 964. (2)

A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

L'Assistance Publique, accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants pour le mois d'octobre :

MM. Ludger Gravel, James Ross, Charruau et Daoust, A. P. L'Espérance, l'hon. juge Papineau, Laporte, Martin et Cie, $10.00 chacun ; M. J. A. E. Gauvin, $6.00 ; MM. J. O'Flaherty, National Drug and Chemical Co. of Canada, Ltd., L. Chaput, Fils et Cie, Carter White Lead Co., of Canada, Ltd., H. R. Gutheil, O. Dubrule, United Shoe Machinery Co., of Canada, J. M. Wilson, James M. Aird, W. D. McLaren, Cercle Jacques-Cartier, Cour de Lachine, Dame Vogel, Mme J. Pelletier, D. W. Ross, Hon. juge Tellier, Hon. Shérif Thibodeau, Dominion Oil Cloak Ltd., The Shedden Forwarding, J. G. W. Stephens, $5.00 chacun ; MM. Gravel et Duhamel, Emile Théberge, J. R. Walker et Cie, Union Commerciale, W. R. Wonham and Son., The Canadian Bronze Co., Ltd., Alex. McKay, The Garth Co., Standard Construction Co., Chaleyer and Orkin, The Standard Photo Engraving Co., Brophy, Cains, Ltd., J. Arthur Paquet, P. Pagé, McKenzie et Cie, McColl Bros and Co., Geoffrion, Geoffrion et Cusson, The H. R. Ives and Co., Meldrum Bros Ltd., Montreal Sponging Co., John J. Weinfeld, T. Dubreuil, C. Martin, The Grinn Mfg. Co., Forbes Bros., Perrin, Frère and Co., W. B. Evans, F. H. White, The Jones Underfeed Stoker Co. Ltd., T. Pringle, L. D. Lettering, Will René Co. Ltd., Beaubien et Lamarche, Hon. J. A. Ouimet, W. L. Miller and Co., Starke Hardware Co. Ltd., Hon. juge Tait, Hon. juge Charbonneau, Blacklock, J. B. A. Corbeil, Mlle P. B. Mignault, Murphy et Roy, J. H. Loranger, H. R. Drummond, A. A. C. Larivière, Rod. Tourville, Art. Tourville, Thomas Gauthier, Coverhill, Learmont and Co., $3 chacun ; MM. Chs Desjardins, Letendre et Fils, Archambault et Oakes, M. Rousseau, M. C. Galarneau, J. W. Kilcourt and Co., E. Galibert, A. et E. Loignon, J. C. Beauchamp, C. J. Dresser, John Turmbull, Ontario Accident Ins. Co., Mme Lussier, P. McKenzie, Darling Bros Ltd., M. Dumont-Laviolette, M. Rousseau, The Crown Imperial Co., E. Gauthier, Hon. juge Archibald, "Le Canada", Dr G. Aubry, J. Watterson and Co., $2 chacun ; M. J. U. Thibodeau, $5 ; MM. J. Turcotte, Filiatrault et Lesage, O. Normandin, Rodrigue et Allain, A. Panneton, Arcand et Frère, A. L. Lavallée, F. Pagé, T. Burdett, R. Charlebois, John Millen & Son, Lamontagne Limitée, P. Lamy & Frère, D. Chevalier, Forest Frère, J. G. Yon, La Banque d'Hochelaga, J. Lamoureux, Dupuis Frère, A. Leclair, J. H. Lefebvre, O. Bélanger E. A. Ste-Marie, P. Giguère, E. Lord, J. L. Turgeon, J. G. Gratton, L. O. d'Argencourt, U. Granger, D. C. Brosseau, H. Poirier, M. Dagenais, M. Michon, M. Guilbault, S. A. DeLorimier, H. Cloutier, John Barrett, G. Labelle, Patterson & Bros., R. Turmbull, Scott & Sous, A. Vineberg, John D. Evey & Co., J. Perrault, J. E. Parent, Académie Marie-Rose, F. X. Lacroix, Mme Valiquette, Mme Leclair, Mme Aumont, H. Glenny, A. Dussault & Cie, Arbour & Dupont, Rêvdes Srs de la Congrégation Notre-Dame, J. B. Towne, Le Mont St-Louis, J. L. Godette, Matthews Tower & Co., Dr J. H. Chalifoux, E. P. Paradis, J. P. Lebel, Mme Nolin, E. Bradley, Constantin & O'Brien, O. E. Hurd, Coke Bros. Lumber Co. Ltd, A. Duverger, S. C. Johns, R. Leclerc, A. Lemieux, M. Matheys, Mme Décarie, Ls Germain, W. Brown, A. Le Marquand, J. Townsley, T. Dufresne, P. A. Beaudoin, L. B. Little & Co., S. J. Carter & Co., Blumenthal & Son, B. A. Haas, $1.00 chacun et plusieurs autres montants divers. Dons en nature: Herron, Leblanc, Ltd, M. Langlois, A. Richard, A. Bélanger, H. Simard, Ed. Trudeau.

A LA MAISON BLANCHE

Washington, D.C., 5 — Le programme des fêtes de la saison à la Maison Blanche vient d'être livré à la publicité. Vu la fermeture du Congrès le 4 mars, la saison mondaine sera relativement courte, et il a été décidé de la commencer plus tôt que de coutume. Le banquet des ministres commencera la série le 13 décembre prochain; il y aura ensuite diverses réceptions, entre autres celles de l'Armée et de la Marine, et la saison se terminera le 7 février 1907. Ces réceptions seront dans l'ordre suivant: 1er janvier réception du nouvel an; 3 janvier, réception du corps diplomatique; 17 janvier, réception de la Magistrature; 24 janvier, dîner de la Cour Suprême; 31 janvier, réception du Congrès; 7 février, réception de l'Armée et de la Marine.

PORTNEUF

Le jeune Robert, fils de M. Samuel Germain, s'est cassé une jambe en tombant d'un escalier pendant qu'il jouait. Le Dr Esdras Poliquin, mandé en toute hâte, a réduit la fracture. L'enfant est assez bien.

—Mme Edmond Paquin est de retour d'une promenade d'un mois à Saint-Tite de Champlain.

Guérit

Dyspepsie

Faiblesse

Débilité

Anémie

Indigestion

Insomnie

Etc., Etc.

Donne

La Santé

La Force

La Vigueur.

Reconstruit

le Système

en entier.

COMPTEZ SUR LE

VIN ST-MICHEL

MINE GRASSE SULTANA

Chez tous les Epiciers et Quincailliers

(5) B

DANDERINE

Opère des merveilles. Elle fait croître les cheveux tout comme la pluie et le soleil font croître les récoltes. Elle fait pousser une chevelure épaisse et luxuriante quand tout a échoué. Nous garantissons Danderine. Tous les pharmaciens la vendent; 25c, 50c et $1 la bouteille. Pour vous rendre compte de sa valeur, envoyez cette annonce avec 10c en timbres ou en argent, et nous vous expédierons gratis un gros échantillon. Knowlton Danderine Co., Chicago, Ill. A vendre et garantie par The Lyman Bros. & Co., Toronto, distributeurs en gros

Composé à la racine de cotonnier de Cook

Le grand tonique utérin et le seul remède inoffensif et efficace pour régulariser les périodes, sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu dans trois degrés de force— No 1 $1.00; No 2, 10 degrés plus forte $3.00; No 3, pour cas spéciaux $5.00 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens ou envoyé franco sur réception du prix. Livre gratuit Adresse:

The Cook Medicine Co. - Toronto, Ont

ASSISES CRIMINELLES

LES "SLOT MACHINES" DANS LES BARS — DEUX ACQUITTEMENTS.

La première cause soumise aux jurés samedi a été celle d'un débitant de liqueurs, M. Joseph Coderre, qui était accusé d'avoir eu dans son établissement une "slot machine". Le prévenu a plaidé coupable et a été condamné à $20 d'amende par le tribunal.

John Crowe et Alexandre Daoust, accusés de vol d'une pièce en cuivre d'un "hydrant", ont été acquittés.

BANQUE D'ONTARIO

Toronto, 5. — Selon M. McGillis, exgérant de la Banque d'Ontario, de gros courtiers de New-York devraient à cette banque environ $2,000,000. Il est probable qu'un commission soit envoyée à New-York pour s'enquérir des faits.

Votre Foie

Il est impossible de jouir d'une bonne santé si le foie est inactif et si les intestins ne fonctionnent pas régulièrement. Vous devriez tenir votre foie actif. Vous devriez avoir une selle par jour. Demandez à votre médecin si ce n'est pas exact. Demandez-lui en même temps s'il connaît un meilleur laxatif que les Pilules d'Ayer. Elles sont végétales et recouvertes de sucre. Dose: une pilule avant de vous mettre au lit. **Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes !** J. C. AYER CO., Lowell, Mass. yw

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME
ou L'ENFANT VOLÉ

PREMIERE PARTIE

24 Suite

Et ce baiser paternel, empreint de vraie tendresse, lui causa deux impressions très distinctes: secrètement, il était fier de sa fille, il était heureux de la trouver si loyale, si honnête. Mais en même temps, il venait de ressentir auprès d'elle, comme une honte de la tromper avec tant d'ignoble cynisme; il éprouvait une sorte de remords à salir son front si pur, par le contact de ses lèvres infâmes.

Il se recula un peu, sans oser, la regarder, puis conclut, d'une voix sourde:

—Ne parlons plus de ces choses, occupe-toi du dîner, ma chérie.

—Plus qu'une question à te poser, cher père, insista la jeune fille.

Si elle est indiscrète, tu me pardonneras, mais elle me tient au coeur, elle se rattache à tant de doux espoirs.

—Que veux-tu savoir? questionna Dalbret, surpris.

—Eh bien, tu parais désespéré, tu parles constamment de notre gêne, comme si nous étions absolument dénués de toutes ressources.

—C'est malheureusement exact.

—Alors pourquoi disais-tu, hier, à M. Jean Leval, que j'avais une dot d'un dizaine de mille francs?

Si cela est vrai, nous ne sommes pas dans une situation si difficile.

Prends ces dix mille francs, emploie-les au mieux de nos intérêts.

Je me passerai de dot, voilà tout.

D'ailleurs, je ne suis pas encore sur le point de me marier.

Et, le serais-je, que je suis bien certaine d'être épousée par l'homme que j'aime, même sans argent.

Ce flux de paroles ingénues, la question précise dont elles étaient les contingences embarrassèrent terriblement Dalbret.

Pour le coup, c'en était trop; la naïveté généreuse de sa fille l'écrasait.

Il demeura interdit un instant, sans pouvoir lui répondre, véritablement humilié.

Cependant, il se ressaisit d'un violent effort de volonté.

Et, décidé à brusquer la fin de cet entretien pénible pour son affection paternelle, en lutte avec son ignominie, il continua de jouer son rôle.

—Ma pauvre enfant, j'ai menti sans profit, en affirmant à Jean Leval que tu possédait une dot.

J'obéissais à un sentiment de vanité, à un orgueil imbécile d'homme qui ne veut pas avoir l'air pauvre.

J'escomptais, trop vite, hélas! l'heureuse conclusion de mon affaire.

En réalité, nous ne possédons rien, rien du tout que notre maison.

Or, j'ai bien peur que celui que tu estimes ne se contente pas d'une si maigre situation.

A notre époque, les hommes les meilleurs calculent, ils cherchent à assurer leur avenir au moyen d'un mariage avantageux.

Une jeune fille sans dot n'est pas mariable !

—Ainsi, tu crois que M. Jean ne me prendrait pas me sachant aussi pauvre ?

—J'en ai la conviction absolue.

Il me l'a fait comprendre très clairement d'ailleurs.

A cet assurance, Mathilde Dalbret ne répondit rien.

Seulement elle pâlit un peu.

Et, toute la soirée, elle demeura pensive, attristée, presque silencieuse.

Lorsque, l'heure du repos arrivée, elle se retrouva seule dans sa chambre de jeune fille, elle était à bout de contrainte morale.

Son chagrin se fit jour, s'exhala en larmes amères et silencieuses.

La découverte de sa situation véritable, les réponses catégoriques de son père avaient brisé ses espoirs les plus doux, les plus chers.

Elle pleurait déjà sur son amour si tôt perdu, sur ses rêves de bonheur si vite envolés, comme impitoyablement chassés par le vent terrible de la misère prochaine.

. . . . . .

Tandis que l'exquise jeune fille se désolait ainsi, Jean Leval revenait d'Epernay à Paris, effrayé, presque désespéré par ce qu'il avait appris dans la journée.

Comme il l'avait résolu, la veille au soir, d'accord avec sa mère, il s'était embarqué dès le matin à la gare de l'Est, à destination d'Epernay.

En débouchant sur la place de la Gare, il longea le square qui y fait face, tourna sur sa droite, au long d'une église en construction, et s'engagea dans l'intérieur de la ville.

Il arriva bientôt sur une petite place où se tient habituellement le marché, et là, se renseigna sur l'emplacement des principaux hôtels de voyageurs.

Il pénétra successivement, dans chacun d'eux, s'informant dans les bureaux du séjour possible d'un certain M. Laval.

Nulle part, on avait logé de voyageur portant ce nom.

Jean Leval parcourut ainsi la plus grande partie de la ville, sans se décourager, mais en proie à une perplexité grandissante et inquiète.

Enfin, arrivé à l'extrémité de la rue des Archers, il aperçut encore un petit hôtel, d'aspect très ancien, presque pauvre.

Il y entra, plutôt par acquit de conscience, car il doutait que son père, malgré ses habitudes parcimonieuses fût descendu dans un établissement d'aussi modeste apparence.

—Oui, Monsieur, lui dit une brave femme âgée déjà, nous avons de en effet, loger un certain M. Leval... d'Essômes.

—C'est bien la personne que je cherche.

—C'était vendredi dernier, si je me souviens bien.

—Oui, oui, c'est parfaitement exact, reprit Jean Leval, qui commençait à se rassurer un peu .

Et ce Monsieur était-il seul?

N'avait-il pas un petit garçon avec lui?

—Non, Monsieur.

D'ailleurs, ce voyageur n'a pas couché chez nous.

—Ah! je croyais que vous veniez de me dire que vous l'aviez logé?

—Non; nous devions le loger; ce n'est pas tout à fait la même chose.

M. Leval nous avait en effet retenu une chambre, et donné son nom avant l'heure du dîner, à la suite d'une visite qu'il avait reçue.

Mais, pendant le repas, il changea sans doute d'avis, car il nous informa ensuite qu'il allait repartir, le soir même, pour Château-Thierry.

Il paraît qu'il était un peu inquiet d'avoir laissé son jeune fils tout seul chez lui.

—C'est étrange, murmura l'électricien, ressaisi par de nouvelles angoisses, ceci concorderait avec les affirmations de Catherine.

.. reprit:

—Dites-moi, madame, pourriez-vous me dépeindre la personne qui était venue voir M. Leval ?

A peu près, oui, monsieur.

C'était un homme de trente-cinq ans environ, vêtu proprement, comme un ouvrier aisé; il portait un capuchon par-dessus ses habits; il était coiffé d'une casquette plate.

—Alors, ce n'était pas un campagnard?

—Oh! non; bien plutôt un ouvrier de grandev ille, et même un Parisien peut-être.

—Pourquoi croyez vous cela?

—C'est à cause de la façon de parler un peu traînante de ce monsieur.

Et puis, son langage même, certains mots risqués.

—Avez-vous revu cet homme ?

—Oui, le lendemain samedi, vers neuf heures du matin.

Il est venu demander à nouveau M. Leval.

Il parut très étonné que celui-ci soit parti, sans l'avoir prévenu la veille.

Je l'ai même entendu murmurer, d'un air mécontent:

"En v'là une idée, puisqu'il devait m'attendre ce matin pour conclure; quel farceur!"

"Vous êtes sûre qu'il ne revi ndra pas?" m'a-t il demandé.

J'ai dû lui dire que je n'en savais rien.

Là-dessus, il est parti comme un homme très en colère.

Et je ne l'ai plus revu.

—C'est bien, madame, je vous remercie beaucoup de m'avoir donné ces renseignements.

Ils me seront utiles, je l'espère.

Et Jean Leval quitta le bureau de l'hôtel l'esprit troublé par ce qu'il venait d'apprendre.

Ainsi son père était bien venu à Epernay. Il avait eu d'abord l'intention d'y rester, au moins jusqu'au lendemain matin, puisqu'il devait avoir un

Ceci expliquait, de façon plausible, l'envoi de sa lettre.

Cependant, après réflexions, il était reparti pour Château-Thierry; et, malgré cela, il ne paraissait pas qu'il fut rentré chez lui.

D'autre part, il était arrivé seul à l'hôtel.

Donc, Maxime était resté à Essômes, ainsi que l'affirmait Catherine.

Et pourtant tous deux, le père et le fils, demeuraient introuvables.

—Comment éclaircir ce mystère angoissant? murmura Jean Leval.

Qui était l'homme reçu par mon père? Où le retrouver ?

Deux hypothèses seules semblaient admissibles:

Ou bien Leval était revenu dans la nuit à Essômes, pour y prendre secrètement Maxime; puis il était aussitôt reparti, emmenant l'enfant avec lui, dans quelque pays éloigné; à l'étranger peut-être.

A suivre.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

LE PIANO CHICKERING

Le piano Chickering est l'instrument le plus parfait pour exprimer les pensées musicales les plus sublimes. Il est depuis 83 ans reconnu comme supérieur à tous autres. Seuls agents C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste Catherine Ouest. 2-2

PATERSON

Tablettes pour la Toux

Soulagement instantané et guérison certaine pour les rhumes, la toux, mal de gorge et toutes irritations de la membrane muqueuse. Saveur délicieuse. Les médecins les recommandent. Demandez l'espèce à trois coins dans la boîte rouge et jaune. 1F

ELLES GUERISSENT

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LE NATIONAL ET LES ROUGH RIDERS FONT PARTIE NULLE

Le Montréal, les Rough Riders, McGill, le Collège d'Ottawa, le Victoria et les Tigers victorieux.

Wagner est le premier frapper de la la Ligue Nationale.

FOOTBALL

SOMMAIRE DES JOUTES DE FOOTBALL DE SAMEDI

Union de Québec, senior.

Montréal . . . .72 Saint-Patrice . . . 3
Rough Riders. . .69 Westmount. . . . 6

Ligue intermédiaire.

National. . . . .16 Rough Riders II. .16

Union interuniversitaire.

Col. d'Ottawa. . . 5 Toronto. 4
McGill . . . . . .21 Queen's. 12

Union d'Ontario, senior.

Hamilton. . . . . 9 Argonauts. 8
Victoria. . . . . .23 Peterboro. 14

Ligue intermédiaire

Hamilton II . . . . 6 Dundas. 5
Argonauts II. . . . 8 Victoria II. . . . 5

LE NATIONAL ET LES ROUGH RIDERS II FONT PARTIE NULLE

LE SCORE OFFICIEL EST DE 16 A 16

LES ARBITRES FONT PREUVE D'UNE REVOLTANTE INJUSTICE A L'EGARD DU NATIONAL

Quelques centaines de spectateurs ont vu samedi le National faire partie nulle avec les Rough Riders II, à Maisonneuve. Le score officiel est de 16 à 16, mais en réalité il est de 21 à 16 en faveur du National. L'équipe canadienne-française fit en effet au début de la joute un essai que le referee refusa ensuite d'accorder, parce que, dit-il, les spectateurs étaient sur les côtés de la ligne. Or sur tous les terrains de football, il y a toujours un groupe de 50 à 100 spectateurs, suivant la joute sur le terrain, en dehors de la ligne.

Le prétexte invoqué par l'arbitre pour priver le National des 5 points qu'il avait bel et bien comptés était donc aussi ridicule que les décisions qu'il continua de rendre par la suite.

Les deux arbitres Patterson et Simon firent le voyage au terrain en compagnie des Rough Riders II et pendant toute la joute, ils ne cessèrent de s'entendre comme larrons en foire pour voler le National. Nous avons souvent vu des arbitres incompétents et partiaux, mais nous n'en avons jamais vu aussi ouvertement injustes que ne le furent Patterson et son compère Simon. Les procédés de Patterson étaient si outrageusement contraires à la justice et au bon sens qu'à la fin du premier mi-temps, Gonthier, irrité prit l'arbitre au collet et le secoua comme le vent fait d'une feuille.

Des joueurs du National intervinrent et rudoyèrent Gonthier. Ce traitement était immérité. Nous sommes pour le bon ordre, mais nous sommes aussi pour que l'on ne se moque pas de nous et nous sommes d'opinion qu'une petite correction n'eut pas été hors de mise. Le défaut du National a toujours été de vouloir être trop "gentlemen." Aussi ont-ils été volés et assommés. Les Shamrocks ont toujours su se défendre et même attaquer au besoin, et ils n'en sont pas moins respectés. Au contraire.

D'autres décisions indignèrent tellement le public qu'à la fin de la joute, la foule entoura l'arbitre et prit une attitude menaçante. Les officiers du National le protégèrent cependant, et le dérobèrent à la fureur des spectateurs.

Le National était privé samedi des services de trois de ses bons joueurs, Hébert et Toupin, de la division d'arrière, et Bernard Brault, de la ligne d'avant. Ils furent remplacés par Gamache, Cousineau et Dechêne, qui firent bonne figure.

Langevin fut l'étoile du National, et fit un travail énorme. Hector Bisaillon et Thaddée Michaud ont aussi accompli de très effective besogne et ont joué d'une façon très brillante. Ils ont fait l'un et l'autre de très belles courses. Duckett, Barré et Carle se sont aussi mis en évidence.

Masson a frappé le ballon avec adresse et a fait de jolies courses. Joron a aussi été un auxiliaire précieux pour le National.

Ceux des Rough Riders qui se distinguèrent le plus, furent Rankin et Pope, de la ligne des demis.

Les Rough Riders prirent un avantage considérable dans le premier mi-temps, mais au deuxième, le National se lança à l'attaque avec ardeur et Langevin, Michaud et Bisaillon franchirent tour à tour la ligne pour des essais dont un fut converti. Les points des Rough Riders furent faits par Rankin, Allan et Connolly. Aucun de leurs essais ne fut converti. Le seizième point des Rough Riders fut un rouge.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

National.		Rough Riders II.
Gamache.	Arrière.	Pope
Joron.	Demis.	Allan
Masson.	Demis.	Boyce
Dr J. Cousineau.	Demis.	Rankin
Saint-Onge.	Scrimmage.	Harris
Langevin.	Scrimmage.	Bruce
Ménard.	Scrimmage.	Merrifield
H. Bisaillon.	Quart.	Hobart
Brault.	Ailes.	Grainsford
Deschênes.	Ailes.	Ahern
Carle.	Ailes.	Desney
Duckett.	Ailes.	McLennan
P. Bisaillon.	Ailes.	Oswald
Barré.	Ailes.	Connolly

Arbitre, J. Patterson ; umpire, J. Simon. Juges des lignes de touche, F. Chittick, Ottawa ; P. Leduc, National ; chronométeurs, E. C. Saint-Père et J. Brown. Juges des buts, J. Bronson, Ottawa, et J. O'Meara, National.

SOMMAIRE

Rough Riders.		National.
	Premier mi-temps.	
15		0
	Deuxième mi-temps.	
1		16
16		16

Samedi prochain, le National ira rencontrer ses adversaires à Ottawa. Ce sera là la partie finale.

Hercule Barré est certainement une bonne acquisition. Il excelle à saisir un adversaire, est très rapide et connait, bien la partie.

Langevin est sans contredit le meilleur "center scrimmage" jouant cette année, même parmi les seniors. Il n'y en a pas de meilleur.

Masson a prouvé une fois de plus qu'il est un des plus forts "center half back". jouant la partie aujourd'hui. Les clubs seniors n'en ont pas de meilleur.

Hector Bisaillon joue comme dans ses plus belles années. Il est doué d'un excellent jugement, très vigoureux ; il excelle à briser la ligne, et à gagner du terrain. C'est un quart idéal.

Sergius et Delorme assistèrent à la joute en spectateurs. Ce sont deux bons joueurs.

Le jeu d'ensemble manquait absolument, et sur les ailes et dans la division d'arrière.

Gamache a certainement été le point faible de la division d'arrière.

Le Dr Cousineau, bien que n'ayant jamais pratiqué comme "back", joua bien sa position. Mais sa place aurait dû être sur les ailes.

Joron a la mauvaise habitude de se faire mettre à la clôture trop souvent. Qu'il se corrige, c'est un point faible.

Il faut beaucoup de pratique pour aller vaincre les Rough Riders chez eux samedi prochain.

L'absence de Raymond Hébert et de Toupin a été vivement ressentie parmi les "backs".

Saint-Onge a bien joué sa position dans le scrimmage.

Le grand point faible est que les ailes ne suivent pas assez le ballon.

LE COLLEGE D'OTTAWA BAT LE VARSITY PAR 5 A 4 DANS UNE JOUTE EXCITANTE

Ottawa, 5 — Le Collège d'Ottawa a battu samedi l'équipe de l'Université de Toronto par un score de 5 à 4, dans la plus brillante partie de football vue cette saison dans la capitale. La joute fut très contestée du commencement à la fin et fort excitante. Une foule nombreuse vit les deux clubs aux prises.

Les visiteurs furent les premiers à compter. Southam faisant une gaule après que le referee lui eut accordé un coup franc à la fin du premier mi-temps, le score se trouvait donc de 4 à 0.

A la reprise, les deux clubs luttèrent pendant 15 minutes sans pouvoir compter, puis Durocher fit un "touch in goal." Score 4 à 1.

Deux fois ensuite les visiteurs furent forcés de faire rouge. Score, 4 à 3.

Quatre minutes avant l'expiration du temps, le Collège d'Ottawa fit un "touch in goal" et le score se trouva 4 à 4. Juste au moment où le sifflet allait se faire entendre, les joueurs locaux réussirent un dernier "touch in goal," ce qui leur donna la victoire par un point.

Noms des joueurs :

Collège d'Ottawa, 5 — Durocher, O'Neil, J. Marshall, P. Marshall, McDonald, Harrington, Whibbs, Costello, Gorman, Smith, T. Costello, Lajoie, Filiatreault, Jordan.

Varsity, 4 — Southam, Parks, Mike Kennedy, M. Kennedy, Montague, Johnson, Nalsmith, Pearson, Bickford, Toms, Powers, Shaw, Hall, Munroe.

Referee — M. Edwards, Westmount. Umpire, M. C. Ross, McGill.

McGILL TRIOMPHE DE QUEEN'S PAR 21 A 11

Le club McGill a fait samedi un nouveau pas en avant dans la voie qui conduit au championnat de la Ligue Intermédiaire. Il a défait l'équipe de football de Queen's par un score de 21 à 11. Le club local eut l'avantage du commencement à la fin, mais un peu de négligence dans les dernières minutes de la joute permit aux visiteurs de compter quelques points.

A la fin du premier mi-temps le score était de 15 à 0. A la reprise, McGill compta six autres points. Une erreur permit alors à Queen's de faire un essai qui fut converti. Williams fit ensuite une gaule, puis à deux reprises, Queen's força ses adversaires à faire rouge.

L'assistance était de 1500 personnes.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

McGill, 21		Queen's, 12
Reid	Arrière	MacDonald
McLachlan	Demis	Cook
Harrington	Demis	Williams
Raphaël	Demis	Campbell
Cox	Quart	Brewster
Steedman	Scrimmage	Hale
Quinn	Scrimmage	Donovan
Stitt	Scrimmage	Gibson
Benedict	Ailes	Irwin
Kennedy	Ailes	Beggs
Ross	Ailes	Baker
Stephens	Ailes	Fraser
Paro	Ailes	Arthur
Winslow	Ailes	Crawford

Referee, Dr McKenzie, Toronto.
Umpire, M. Henderson, Toronto.

UNION INTERUNIVERSITAIRE

	Gag.	Perd.	A jouer
McGill	3	0	3
Toronto	2	1	3
Collège d'Ottawa	2	2	2
Queen's	0	4	2

Les Cadets du Collège Royal Militaire ont défait samedi les McGill II par 11 à 9.

LE FOOTBALL AUX ETATS-UNIS

A West Point, — Yale, 10 ; West Point, 6.
A Cambridge, Mass — Harvard, 9; Brown University, 5.
A Amherst, Mass — Amherst, 12 ; Mass. Agric. College, 8.
A Princeton — Princeton, 42 ; Dartmouth, 6.
A Pittsburg — Washington et Jefferson, 6 ; Lafayette, 14.
A Middleton, Conn. — Wesleyan, 5 ; Springfield Training-School, 0.
A Worcester — Holy Cross, 6 ; Fordham, 5.
A Ann Arbor, Mich. — Michigan, 10 ; Vanderbilt, 4.
A Hartford, Conn. — Trinity, 6 ; Hamilton, 2.
A Williamstoyn, Mass. — Williams, 23 ; Colgate, 9.
A Washington — George Washington, 22; Randolph-Macon, 0.
A Medford, Mass. — Tufts, 12 ; Bowdoin, 5.
A Chicago — Cornell, 13 ; Western University of Pennsylvania, 0.
A Buffalo — Carlisle Indians, 9 ; Syracuse, 4.
A Richmond — Bucknell, 12 ; Uvy of V., 5.
A Burlington Vt. — Université du Vermont, 5 ; Worcester, R. I., 0.
A Bethleham, Pa. — Lehigh, 6 ; Atkinson, 0.
A Lancaster, Pa. — Haverford, 4 ; Franklin et Marshall, 0.
A Geneva, N. Y. — Hobart College, 11 ; Rochester, 0.
A Philadelphie — University of Pennsylvania Freshmen, 12 ; Cornell Freshmen, 0.

DES COUREURS FAMEUX AU FOOTBALL

Tous les joueurs d'arrière division du club de football Carlisle Indians sont des sprinters fameux qui courent leur cent verges en dix secondes plat. Les Indiens n'ont pas été battus cette année, et sont considérés comme les champions des collégiens américains. On assure qu'ils battront Yale et Harvard.

Harvard compte aussi un sprinter : Lockwood, le demi de droite qui court le cent verges en dix secondes.

MONTREAL, 72 : SAINT-PATRICE, 3.

LES VISITEURS DE LA CAPITALE SONT ECRASES SOUS UNE AVALANCHE DE POINTS

"Vous pouvez parler de désastres, de simouns, de moussons, de cyclones, d'avalanches ou de perturbations sismiques, mais vous ne trouverez jamais de phénomènes comme celui qui nous a si rudement balayés aujourd'hui."

C'est ce que Harvey Pulfrod disait samedi, par le tuyau de la télépathie, au rédacteur du sport de "La Presse", après que les gens de la M. A. A. A. eussent accumulé soixante-douze points — 72 — contre les faibles 3 des Saint-Patrice, partis exprès de la capitale avec les étoiles invulnérables Pulford, Gleason et les deux Smiths, pour réduire nos modestes métropolitains en chair à chop suey.

De l'avis du même Pulford, il n'y a jamais eu de club comme celui de Montréal 1906.

Après avoir vaincu Westmount par 40 à 0, les Rough Riders par 18 à 4, voilà qu'ils infligent aux Saint-Patrice une dégelée mirifiquement conditionnée de 72 à 3, ou par soustraction, 69 à 0. C'est assez joli, n'est-ce pas ? On serait satisfait à moins.

Cela donne le championnat à Montréal et console un peu le port national du Canada d'avoir par sa faute perdu le championnat de la ligue de crosse.

La partie de samedi ne se raconte pas à moins de quatre ou cinq volumes. Le siège de Troie n'était qu'une mièvrerie, comparé à cet assaut de Montréal contre les Sénateurs.

Il fallait voir, aussi, avec quel enthousiasme la foule des spectateurs, délirante, effervescente, folle de joie, s'empara du tableau des pointeurs et la promena par le champ, dès que l'arbitre eut annoncé la fin de la joute.

On aurait fait moins d'ovations au candidat vainqueur d'une élection d'importance vitale pour le pays.

A Madrid, on se pâme, on jette sa bourse au matador artiste : à Longchamps, à Buffalo on brise les tribunes ; à Cambridge, on se cogne. Ici, on se donne des extinctions de voix, des fluxions. Chacun a sa manière de manifester son "afficionada" sportive.

Mais revenons à nos... ballons.

LA PARTIE

Montréal était décidé de jouer. L'équipe se lâcha corps et âme contre ces adversaires qui malgré leurs vigoureux et valeureux efforts ne purent arrêter ce flot dévastateur.

Les athlètes de la M. A. A. A. ne jouèrent pas pour l'amphithéâtre, mais pour arriver à une fin : battre les visiteurs. Le jeu, si inégal qu'il puisse paraître, était des plus intéressants. Personne ne fut sérieusement blessé et les courtes querelles n'eurent pas de résultats fâcheux. Les mêlées, rudement poussées, étaient ouvertes, ce qui permit au spectateurs de suivre le ballon pendant la partie entière.

Pulford ne fit rien de merveilleux, ni Jos. Gleason ; mais les spectateurs se demandèrent à maintes reprises pourquoi Westwick et Boucher décorèrent la ligne de repos au lieu d'être à l'engagement. Les deux Smith n'eurent aucun bon point à réclamer. Seul Gleason fit une belle course, vers la fin de la joute, mais il était trop tard, Montréal avait déjà quarante points.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

Montréal, 72		Saint-Patrice, 3.
Stinson.	Arrière.	O'Brien
Allison.	Demi, droite.	Jos. Gleason
Jimmie Craig.	Demi, centre.	Burns
Ernie Russel.	Demi gauche.	Freeland
Gordon.	Quart.	Alf. Smith
Davidson.	Mêlée.	Masson
Lessor.	Mêlée.	Burke
Percy Roberts.	Mêlée.	H. Smith
Noseworthy.	Ailes.	Johnstone
Kelly	Ailes.	Seed
Murphy.	Ailes.	H. Pulford
W. Molson.	Ailes.	James
Savage.	Ailes.	Vaughan
Kingstone.	Ailes.	Flannery

Arbitre, Dr Woodsworth.
Juge, M. Wright.

LES HOSTILITES

Les visiteurs manquèrent le ballon dès l'ouverture du jeu, bien qu'ils eussent euxmêmes obtenu le lancement du ballon. Après avoir fait dix verges, ils en gagnèrent vingt autres sur un hors jeu des Montréalais, mais le ballon revint au centre, le jeu demeurant également balancé. Alf. Smith lança d'un travers à l'autre bout du champ à Freeland, qui frappa vers les buts adversaires, mais l'arrière division renvoya le ballon qui revint peu à peu sur des hors jeu. Gleason manqua le coup de Craig, ce qui porta Montréal à la ligne de dix verges. Russell roula le ballon sur la ligne et Kelly, tombé dessus, fut poussé au delà pour les premiers cinq points. Le vent était impraticable et le coup ne fut pas converti. Molson devait manquer plusieurs conversions à cause du vent, mais trois fois, ce fut par un cheveu, seulement car le ballon frappa le poteau.

Au deuxième quart, Alf. Smith ayant eu le ballon à la suite d'une mise en jeu, près des buts d'Ottawa, commit une impardonnable bévue. Au lieu de passer à Gleason, qui se trouvait tout près, il crut envoyer à Seed et lança droit sur l'arbitre. Le ballon roula et Kingstone fit un essai. Jimmy Craig eut l'honneur du premier coup merveilleux.

Le ballon était au centre, Craig l'attrapa, courut seul en biais, sur le champ, évitant toute l'arrière garde ennemie. Vers les buts, il fut protégé par l'énorme Savage et compta tout droit au milieu des buts. Molson frappa très bien et convertit l'essai.

Allison, à la reprise du jeu, éclipsa le beau coup de Craig, par une combinaison magnifique. Il attrapa le ballon, courut, pirouetta en se voyant serré de trop près, passa à Craig qui courut de biais, et le donna à Russell. Ce dernier, protégé d'interventions inapportunes par Allison, contourna la ligne de Saint-Patrice, et plaqua droit entre les gaules. Molson convertit.

Les combinaisons, les interventions des visiteurs, étaient inutiles devant la parfaite organisation de Montréal.

Le reste de la partie fut monotone, à cause de la trop grande facilité avec laquelle Montréal comptait quand bon lui semblait.

RAPPORT TECHNIQUE

Montréal.		Saint-Patrice.
	Premier quart	
5	Essai, Kelly.	
5		0
	Montréal, 5 ; Ottawa, 0.	
	Deuxième quart	
5	Essai, Kingstone.	
5	Essai, Savage.	
5	Essai, Craig.	
1	Converti, Molson.	
2	Rouge.	
2	Rouge.	
20		0
	Montréal, 25 ; Ottawa, 0.	
	Troisième quart	
	Touché en buts, Gleason.	1
5	Essai, Russell.	
1	Converti, Molson.	
	Touché en buts, Smith.	1
5	Essai, Russell.	
1	Converti, Molson.	
1	Touché en buts, Allison.	
	En terrain neutre, Gleason.	1
13		3
	Montréal, 38 ; Ottawa, 3.	
	Quatrième quart	
1	Touché en buts, Russell.	
5	Essai, Roberts.	
1	Touché en buts, Craig.	
1	Touché en buts, Craig.	
1	Touché en buts, Craig.	
1	Rouge.	
1	Touché en buts, Craig.	
5	Essai, Murphy.	
5	Essai, Gordon.	
5	Essai, Molson.	
1	Converti, Molson.	
1	Essai, Allison.	
5	Essai, Gordon.	
1	Converti, Molson.	
34		0

Montréal, 12 ; Ottawa, 3.

BLESSES

Montréal.	Ottawa.
Russell.	Freeland, 2.
	Pulford

PUNITIONS

Montréal.	Ottawa.
Allison, 2.	Flannery
Lessor.	Seed
Roberts.	O'Brien
Gordon.	A. Smith

LES ROUGH RIDERS BATTENT WESTMOUNT PAR 69 A 7

LAFLEUR FAIT DEUX COURSES SENSATIONNELLES

Ottawa, 5 — Deux courses de 70 verges par Lafleur et deux gaules faites du champ, ont été les points saillants de la joute de samedi, entre Westmount et les Rough Riders. Ces derniers ont remporté une victoire facile, le score étant de 69 à 7. Les visiteurs étaient privés de plusieurs de leurs bons hommes.

Le jeu ne fut aucunement brutal.

Les arbitres étaient : Lash, referee, et McArthur, umpire.

Le Jeune Westmount a battu avant-hier le Montréal III par 13 à 0.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	A j'r.
Montréal.	4	1	1
Ottawa.	3	2	1
xSaint-Patrice.	2	2	1
xWestmount.	0	4	1

x Partie nulle.

LISTE DES CHAMPIONS DE QUEBEC

Nous publions ci-dessous la liste des champions de l'Union de Québec, depuis 1886 :

Années.	Clubs.
1886.	Montréal.
1887.	Montréal.
1889.	Montréal.
1890.	McGill.
1891.	Montréal.
1892.	Montréal.
1893.	Montréal.
1894.	Collège d'Ottawa.
1895.	Montréal.
1896.	Collège d'Ottawa.
1897.	Collège d'Ottawa.
1898.	Collège d'Ottawa.
1899.	Collège d'Ottawa.
1900.	Brockville.
1901.	Collège d'Ottawa.
1902.	Collège d'Ottawa.
1903.	Rough Riders.
1904.	Collège d'Ottawa.
1905.	Rough Riders.
1906.	Montréal.

LES TIGERS GAGNENT PAR UN POINT

Toronto, 5 — Les Tigers, de Hamilton, ont triomphé samedi des Argonauts, par la faible majorité d'un point. Le score a été de 9 à 8. A la fin du premier mi-temps, le score était de 5 à 2 en faveur des Argonauts.

Le club local eut l'avantage du commencement à la fin et les Tigers furent très chanceux de gagner. Les Tigers avaient une foule de ruses dans leur sac, mais les Argonauts démontrèrent qu'ils avaient eux aussi le génie inventif.

Les Tigers avaient organisé deux excursions. Elles amenèrent 1,400 de leurs partisans à Toronto.

Le jeu fut brutal, et Tommy Hay, l'un des demis des Argonauts, eut une jambe cassée. Crooks, du même club, fut forcé de se retirer, après avoir reçu un coup de pied sur l'oeil.

Noms des joueurs :

Tigers, de Hamilton, 9 — Arrière, Tope ; demis, Moore, Dumoulin, Simpson ; quart, Ballard ; scrimmage, Barron ; ailes, McKeard Isbester, Mallett, Murray, Burkholder, Lyon.

Argonauts, 8 — Arrière, Clarke ; demis, Salt, Flett, Hay ; quart, Heuwill ; scrimmage, Russell ; ailes, Crooks, Mara, G. Clarkson, Grant, Burns, A. Clarkson.

Referee, Rév. M. Barr, Umpire, Dr W. B. Hendry.

LE VICTORIA L'EMPORTE SUR PETERBORO

Peterboro, 5. — Le Victoria, de Toronto a défait avant-hier Peterboro, par un score de 23 à 14. A la fin du premier mi-temps, le score était de 4 à 1.

LE RUGBY A QUEBEC

Du correspondant régulier de "La Presse"

Québec, 5 — Le club de rugby du Bishop's College, de Lennoxville, est venu rencontrer samedi le club de rugby du High School de Québec.

Les Québecquois ont vaincu les étudiants de Lennoxville par 11 à 7.

CHEVAUX COUREURS

HORGAN ENTRAINEUR

Dennis Horgan, l'ex-champion du lancement du boulet de 16 livres, a signé un engagement avec l'Université de Pennsylvanie pour entraîner les athlètes qui veulent faire des poids.

EQUITATION

Québec, 5 — Le Club de Chasse à Courre de Québec inaugurera mercredi, le 7 du courant, sa première chasse au papier qui sera ouverte à tous les cavaliers de Québec et Lévis, excepté les jockeys.

Entrée gratuite pour tous et rendez-vous à la maison du club, chemin Sainte-Foye.

La course commencera à l'est du chemin de la Suède pour se continuer vers l'ouest à travers champs, avec obstacles de toutes sortes.

Cette course étant ouverte au public, tous les cavaliers et spécialement les dames sont invités à y prendre part. Plusieurs prix seront donnés aux gagnants.

LUTTE

LA RENCONTRE BEEL-PIETRO

Le parc Sohmer sera vendredi soir le théâtre d'une lutte sensationnelle. Les deux adversaires ne seront autres en effet que Fred. Beel, considéré comme le futur champion d'Amérique, et Piétro, le lutteur de Bayonne. C'est là une puissante attraction, que pas un seul amateur d'athlétisme ne voudra manquer. Le lutteur du Wisconsin a un très beau record. L'un de ses plus brillants exploits, a été de tomber Yankee Rogers deux fois en 9 minutes, à Buffalo, et deux fois en 7 minutes à Kansas City.

C'est un rude adversaire et Piétro aura de la besogne sur les bras.

LA LUTTE A LA SALLE ROYALE

Nous rappelons aux amateurs de luttes de la partie Est, que c'est ce soir qu'aura lieu la deuxième séance de luttes donnée par le club Royal, dans sa salle, No 1407 Notre-Dame Est.

Les lutteurs seront : R. Colpron et Ernest Dupras, 2 dans 3.

Fred. Lapointe vs. Dame, 2 dans 3.

Lafleur vs. Armand St Louis.

Les luttes commenceront à 8 heures.

Résultat des joutes de quilles de la Ligue Canadienne. --- Brillantes courses au trot hier au Parc Delorimier.

Courses sur patins à roulettes au patinoir Duluth.

LES QUILLES

LIGUE CANADIENNE DE QUILLES

Nous publions aujourd'hui le résultat détaillé des parties de quilles jouées la semaine dernière par les clubs seniors et juniors de la Ligue Canadienne. Ces joutes ont été fort intéressantes.

Le Royal Canadien s'est distingué en faisant le joli total de 3,139 sur des allées étrangères.

Le club Maisonneuve a de son côté fait 3,135, également à l'étranger. Le Manhattan a fait 3,309 sur ses allées. M. Brunet a obtenu un total de 590 à l'étranger, et M. Bouliane, 596, également sur ces allées étrangères.

A l'avenir, nous publierons le vendredi le rapport des joutes des clubs seniors. Les clubs de la partie ouest devront envoyer leurs scores plus tôt qu'ils ne l'ont fait cette semaine. C'est là un avis du secrétaire M. Martin.

Voici maintenant les résultats :

JOUTES SENIOR

PARTIES DU 29 OCTOBRE

GRAND TRONC

				Total
J. Séguin	143	168	170	481
J. Lapointe	152	183	141	476
W. Roy	148	195	190	533
F. Parent	182	198	177	557
P. Grisée	133	197	154	484
Total				2984

ROYAL CANADIEN

				Total
Langevin	134	216	177	527
Brunet	167	169	254	590
Brisebois	178	236	170	584
Bougie	159	171	198	528
Thibodeau	146	152	176	474
Saint-Jacques	156	134	146	436
Total				3139

Majorité pour le Royal Canadien . . 155

Partie jouée chez le Grand Tronc.
Arbitre, W. Bean.

BELLERIVE

				Total.
Chartrand.	141	128	125	394
Gaudet.	142	162	143	447
Dansereau.	125	146	129	400
Morin.	138	146	170	454
Crompton.	133	153	167	453
Désautels.	147	122	160	429
Total.				2577

ST HENRI

				Total.
Deschamps.	143	178	157	478
Dagenais.	163	151	169	483
O. Lalonde.	141	174	182	497
Maise.	147	122	127	396
R. Lalonde.	146	141	127	414
W. Lalonde.	128	147	176	451
Total.				2719

Majorité pour le St Henri. 142

Partie jouée chez le Bellerive.
Arbitre, J. U. Masse.

MAISONNEUVE

				Total.
Blake.	178	181	144	503
Bouliane.	213	179	204	596
Bessner.	160	192	150	502
Thomas.	182	178	181	541
Leprohon.	149	192	183	524
Tremblay.	167	171	131	469
Total.				3135

MANHATTAN

				Total.
Dumont.	127	233	184	544
St Martin.	214	212	177	603
Descarries.	166	179	170	515
Legault.	215	165	167	547
E. Gagnon.	152	195	181	528
St Germain.	182	202	188	572
Total.				3309

Majorité pour le Manhattan. . . . 174

Partie jouée chez le Manhattan.
Arbitre, H. A. Foucher.

POSITION DES CLUBS

	Perd.	Gag.	A jouer
Manhattan.	0	2	18
Royal Canadien.	1	1	18
Maisonneuve.	1	1	18
St Henri.	1	1	18
Bellerive.	1	1	18
Grand Tronc.	2	0	18

JOUTES JUNIORS. — PARTIES DU 31 OCTOBRE

BELLERIVE

				Total.
Couture.	143	136	163	442
Lambton.	164	129	127	420
Geoffroy.	144	153	144	441
Ménard.	164	151	156	471
Mérineau.	96	141	125	362
Touchette.	148	137	168	453
Total.				2589

ST HENRI

				Total.
Parent.	128	159	156	443
Martin.	152	171	138	461
Mireault.	165	138	119	422
Gareau	161	162	129	452
Rhody	141	143	146	430
Masse.	158	136	142	436
Total.				2644

Partie jouée chez le St Henri.
Arbitre, A. Deschamps.

GRAND-TRONC

				Total.
Coutlée.	158	79	127	364
P McIntyre.	155	129	181	465
H. Desrochers.	147	160	158	465
J. Bannon.	166	108	144	418
R. Mercier.	188	130	148	466
E. Beaudoin.	149	163	136	448
Total.				2626

ROYAL CANADIEN

				Total.
Poirier.	124	129	179	432
E. Gauthier.	157	179	134	470
J. Auger.	170	155	128	453
W. Bean.	165	151	204	520
J. Dumas.	171	183	199	553
A. DeceIles.	148	183	149	480
Total.				2908

Majorité pour le Royal Canadien. . . 282

Arbitre — W. S. Bean.
Partie jouée chez le Royal Canadien.

MANHATTAN

				Total.
Ouimet.	106	121	92	319
Charpentier.	134	170	129	433
Boudrias.	136	136	213	485
Lapointe.	136	158	127	421
Lassonde.	139	146	200	485
Egan.	157	154	163	474
Total.				2617

MAISONNEUVE

				Total.
Bayley.	143	163	116	422
Dompierre.	136	131	153	420
Bernier.	163	209	166	538
Champagne.	122	166	143	431
Labonté.	175	166	177	518
Lachance.	175	173	174	522
Total.				2851

Majorité pour le Maisonneuve. . . 234

Arbitre — J. S. Bourgeois.
Partie jouée chez le Maisonneuve.

POSITION DES CLUBS

	Perd.	Gag.	A j'r.
Royal Canadien.	0	2	18
Maisonneuve.	0	2	18
Manhattan.	1	1	18
Saint-Henri.	1	1	18
Bellerive.	2	0	18
Grand-Tronc.	2	0	18

Parties qui devront être jouées mercredi, le 7 novembre :
Saint-Henri vs Manhattan.
Maisonneuve vs Bellerive.
Royal Canadien vs Grand-Tronc.

Clubs seniors, lundi, le 5 novembre :
Manhattan vs Saint-Henri.
Bellerive vs Maisonneuve.
Grand-Tronc vs Royal Canadien.

T. SAINT-MARTIN, Secrétaire.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES D'HIER AU PARC DELORIMIER

Les courses au trot d'hier après-midi au parc Delorimier, ont obtenu un brillant succès. La température agréable avait attiré là une foule de 1,200 à 1,500 personnes. Elles ont été témoins de douze bonnes épreuves.

Les courses se continueront aujourd'hui.

Voici le résultat des trois classes d'hier :

Classe nommée, bourse $150.00 :

Honesty, C. Deslauriers.	1	1	1
Captain Redford, J. Brossard.	3	2	2
Chester, T. Beauvais.	2	3	3
General Bank Jr., N. Emond.	4	4	4
Jack Madden, J. Price.	5	5	5
Bolton Boy, Desnoyers et Cie.	7	6	6
Jeffa, H. A. Létourneaux.	6	7	d

Temps — 2.25, 2.24¼, 2.24¼.

Free for all, bourse $200.00 :

Jude, Morin et Lefebvre.	1	1	1
Miss Casey, Wm Hudson, jr.	3	2	2
Little Tim, Wm Hudson, sr.	2	3	4
R. et R., H. Lagacé.	4	4	3

Temps — 2.19¾, 2.19½, 2.22¾.

Match ½ mille, "dash" :

F. R., A. Richard.	1	2	1
Claire B., T. Brisson.	2	1	2

Temps — 1.16½, 1.16¼, 1.15¾.

BILLARD.

LIGUE CANADIENNE DE POOL

Le club Saint-Jean-Baptiste a remporté une belle victoire sur le club Caron, vendredi dernier, dans une partie de ligue jouée à la salle Caron, Boulevard Saint-Paul, gagnant par la majorité de 86 billes.

SOMMAIRE

Saint-Jean-Baptiste.		Caron.	
Carbray	127	Dubois.	100
Bourgouin	117	Rose.	100
Girard	100	Ducharme.	129
Courteau	171	Rolland.	100
	515		429

Plus fortes séries : Bourgouin, 17 billes ; Carbray, 17 ; Ducharme, 14 ; Courteau, 13 ; Dubois, 13 ; Girard, 12 ; Rose, 11 ; Rolland, 9.

Partie de ligue ce soir, entre les clubs Maisonneuve et Saint-Jean-Baptiste, à la salle Girard, No 1262 Boulevard Saint-Laurent.

LE PATIN

COURSES EN PATINS A ROULETTES AU PATINOIR DULUTH

D'intéressantes courses en patins à roulette ont eu lieu samedi soir au patinoir Duluth. L'assistance était de 2,000 personnes environ, et s'est montrée très enthousiaste.

Le programme comprenait deux courses, pour des médailles, en or et en argent, emblèmes du championnat amateurs de Montréal. Ces médailles, au nombre de quatre, ont une réelle valeur artistique.

La course d'un mille réunit six concurrents, et fut courue en deux épreuves. Les vainqueurs se rencontrèrent ensuite dans une épreuve finale.

La première épreuve mit aux prises Pennington, Piltreth et Foley. Le premier gagna en 3.33.

La seconde épreuve qui réunit Lapierre, Charpentier et Gregor, donna la victoire au premier, en 3.29. Dans l'épreuve finale, Lapierre battit Pennington par 10 pieds, en 3.09.

La course de 3 milles réunit huit concurrents : E. McCoy, Cherrier, Bérubé Cunningham, Jenkins, Rameau, Ramsparger et McGoogan. Cunningham arriva premier en 11.16.

Sommaire :

Un mille, amateur :

Première épreuve — Premier, Pennington ; second, Pichette.

Deuxième épreuve — Premier, Lapierre ; second, Charpentier.

Epreuve finale — Premier, Papierre ; second, Pennington.

Trois milles, amateur :

Premier, Cunningham ; second, Chevrette; troisième, McGoogan.

Officiers — Referee et starter, M. Jos. Page. Juges, MM. J. Reid, Joe. Gauthier. Chronométeurs, MM. Geo. Gulle et E. J. McCafferty.

WAGNER EST LE PREMIER FRAPPEUR DE LA LIGUE NATIONALE

New-York, 5 — Voici le pourcentage officiel des frappeurs de la Ligue Nationale qui ont pris part à quinze parties ou plus pendant la saison 1906, et qui ont conservé 280 ou plus :

	Parties	Pourcentage
Wagner, Pittsburg	140	339
Ferguson, New-York	22	333
Steinfeldt, Chicago	151	327
Lumley, Brooklyn	131	324
Mowrey, Cincinati	17	321
Chance, Chicago	136	319
Strang, New-York	104	319
Donlin, New-York	30	314
Kling, Chicago	99	312
Lobert, Cincinnati	76	310
Clarke, Pittsburg	110	309
McCarthy, Brooklyn	86	304
Devlin, New-York	148	299
Ward, Philadelphie	30	295
Huggins, Cincinnati	146	292
Seymour, Cincinnati et New-York	151	286
Leach, Pittsburg	126	286
Tenney, Boston	143	283
Magee, Philadelphie	154	282
Raub, Saint-Louis	22	282
Schulte, Chicago	146	281
Bresnahan, New-York	124	281
Delehanty, Cincinnati	112	280

NOTES

Une dépêche de Juneau, Alaska, au "Post Intelligencer", dit que Norman B. Smith, autrefois un fameux cycliste, a été tué par Robert Reid, à Tenakee Hot Springs.

UN RIVAL DE CYR ET BARRE

Péricles Kakonsis, d'Athènes, le géant des hommes forts qui ont participé aux concours de poids lourds, lors des jeux olympiques, annonce à son ami, Metrakospoulos, de New-York, 42ième rue, qu'il viendra aux Etats-Unis bientôt.

On se rappelle que le Grec fut l'un des concurrents aux jeux olympiques de Saint-Louis, Mo., en 1904. Kakonsis viendra probablement à Montréal, car lors du passage de Sherring à Athènes, il s'informa de Cyr, de Barré, universellement connus.

Kakonsis serait parti avant aujourd'hui pour venir en Amérique, mais il se trouva mêlé à une bagarre de rue à Athènes et passa quelques semaines à l'hôpital avec une balle dans la peau. Kakonsis fera le commerce de fruits à New-York, avec un de ses oncles en attendant qu'il puisse arranger des tournois avec les champions du Canada et des Etats-Unis.

UN CHAMPION ANGLAIS

Le lieutenant Halswell, au championnat d'Ecosse, a gagné les finales des cent et deux cent-vingt verges, du quart et du demi mille. Son temps pour le quart a été de 48 secondes. C'est l'heureux rival de Morton.

IL S'ETABLIT EN FRANCE

O'Connor, le fameux jockey américain a décidé de s'établir en France en permanence. Il vient d'accepter des arrhes de la part des grands propriétaires d'écuries de course.

COURSE A PIED

Du correspondant régulier de "La Presse"

Québec, 5 — Geo. Edward Poston, du Y. M. C. A. Harriers, est arrivé bon premier, samedi après-midi, dans la course à pied pour la coupe du "Daily Telegraph." Cette course s'est faite dans les rues de Québec.

Trente-neuf concurrents sont partis de la salle d'exercices militaires, Grande Allée, et passant par les rues Saint-Louis, du Fort, de la Fabrique, et Saint-Jean, ont fait le tour du Belvédère et sont revenus au point de départ par la Grande Allée.

Tous les concurrents, à deux ou trois exceptions près, se sont rendus au but.

Cette course a excité beaucoup d'intérêt dans le public.

LA FORTUNA

Le Roi des Cigares à 10c

Renvoyez les bandes pour prime de valeur.

N. B.—Chaque cigare est estampé.

GOULET FRERES, Montréal.

5,12,19,26 C

AVIS

Soyez Bien Habillé

En allant commander vos Habillements ou Pardessus chez le Tailleur Fashionable : : :

A. DESROCHES,

992 Rue St Laurent, près Roy

3,5,10,12 C

LA BOXE

JEFFRIES ET O'BRIEN

James J. Jeffries, le champion pugiliste du monde, doit se rencontrer avec Jack O'Brien. Les deux adversaires se rencontreront dans un assaut de trois reprises à Los Angeles, au profit du fonds de secours de l'Association de Bienfaisance de Police de la ville californienne.

ABOLITION DES COMBATS DE BOXE

Il appert que la ville de Milwaukee dira adieu aux assauts de boxe. Le conseil de ville a décidé de sévir rigoureusement contre ce sport, à l'avenir. On sait que Milwaukee a été le centre de la boxe, depuis un an, aux Etats-Unis. Le maire Becker avait d'abord autorisé dix reprises, mais le chef de police Jannsen refusa d'accorder plus de huit reprises. Le conseil entend défendre les assauts payants à l'avenir dans les clubs de la ville. On ne veut plus de prize fights déguisés.

COMBAT ENTRE GANS ET HERMAN

Cincinnati, 5 — Joe Gans et Kid Herman, de Chicago, ont convenu de se rencontrer le jour de l'an, dans un combat de 20 assauts, ou dans un "finish fight", au Tonopah Athletic Club, du Nevada. La bourse sera de $20,000. Le vainqueur recevra 60 pour cent du montant, et le perdant, 40 pour cent.

CARDINAL REMPORTE LE CHAMPIONNAT DU COMTE DE JACQUES-CARTIER

Le tournoi de pool pour le comté de Jacques-Cartier s'est terminé par la victoire de Georges Cardinal, garçon de 17 ans. Le vainqueur a battu tous ses adversaires deux fois, moins un, gagnant 11 parties. Jimmy Dorais s'est classé deuxième avec 10 victoires. Cardinal a reçu un prix de $4, plus une queue de billard. Dorais a reçu un prix de $3.

Cardinal lance un défi à tous les joueurs

G. Cardinal, champion des joueurs de pool de Saint-Laurent.

de sa classe pour un enjeu, ou le championnat du comté. S'adresser à M. Eustache, salle Florence, Saint-Laurent, P. Q.

Deux cent cinquante personnes environ ont vu le club du Sacré-Coeur de Boucherville faire partie nulle avec le Saint-Georges, composé de joueurs du Canada, du Sainte-Marie et du Chénier. Le score fut de 4 à 4. Les umpires étaient P. Beauchamp et G. Robidoux.

LE MATCH DE POOL MENARD-BEAUCHAMP.

M. Johnny Ménard nous parlant du match de pool annoncé entre son fils, Raoul Ménard, et Siméon Beauchamp, dit que tout n'est pas terminé. M. Ménard insiste pour que le match soit pour un enjeu, et que l'argent soit déposé quelque part. Il n'exige pas que l'enjeu soit très considérable, mais il insiste pour qu'il y en ait un.

Le jeune Raoul Ménard.

Il déclare que son fils a défait l'an dernier le jeune Siméon Beauchamp de 4 ans plus âgé que lui, et il dit qu'il devrait bien avoir le droit de poser par suite quelques conditions. Il demande en outre qu'au cas, ou les deux parties devant être décidées au club Lafayette, ne pourraient pour une raison ou pour une autre avoir lieu à cet endroit, qu'elles soient jouées ailleurs.

M. Ménard invite M. Beauchamp à déposer l'enjeu à "La Presse."

CHEMISES DE R. J. TOOKE

LA PRESSE

MONTREAL, 5 NOVEMBRE 1906

DANS LE ROYAUME DES IMPOLIS LES MANANTS SONT LES ROIS

Un vieux proverbe français nous apprend que les chiens hargneux ont toujours l'oreille déchirée. Par une singulière coincidence, la même expression s'applique aux déclassés humains qui méritent l'humiliation de l'oreille fendue. Or, il y a quelques oreilles à fendre.

Dans ces dernières années, on a vu surigr une espèce de journalisme indécrottable, étranger à tout instinct de savoir-vivre et d'honneur,

" La Presse " n'avait pas encore changé de mains, qu'une classe inconnue de gazettiers fin de siècle entassait, déjà, du galimatias sur de la malhonnêteté, pour dénaturer une transaction tout à fait dans l'ordinaire des choses. L'esprit de destruction sur place est la seule ressource des estropiés affligés d'une ambition sans étais.

Mais, au moins, à ce jeu de rustauds, devrait-il exister le frein d'une décence vulgaire. On peut s'attaquer à des hommes, même injustement, en prétendant que ceux-ci ont mille moyens de se défendre. Mais, mettre d'innocentes jeunes filles en cause dans le but d'atteindre des pères, des frères, de jeunes citoyens au coeur viril et généreux qui veulent fournir leur part de travail à la société, voilà une dégradation de tempérament qui donne le beau rôle aux fauves.

Il y a deux ans, monsieur Thomas Côté, si favorablement apprécié dans le monde politique, était le gérant de la rédaction de " La Presse " lorsque l'hon. M. Berthiaume céda son journal. Quoi de surprenant qu'en revenant à l'ancien poste, l'ancien propriétaire ait voulu reconstituer l'ancien état-major? Ce fut même la première stipulation de la récente transaction. Monsieur Thomas Côté a presque toujours eu un pied dans le journalisme ; son activité, ses aptitudes pour le travail rapide et pour l'organisation sont connues. L'hon. M. Berthiaume voulait, dans une entreprise aussi importante, gigantesque même, s'appuyer sur des éléments plus jeunes ; et, voilà que tout à coup des journaux dénués de sens moral comme "L'Evénement," de Québec, et quelques compères complaisants font intervenir une histoire de mariage qui doit blesser dans ses sentiments les plus intimes une jeune fille à bon droit respectée, populaire et surtout populaire parce qu'ell a des manières modeste et retirées qu'une grande fortune n'a jamais affectées.

Rien de semblable encore ne s'est manifesté dans les annales du journalisme canadien. Au temps des DeCelles, des Oscar Dunn, des David, des Beausoleil, des Gélinas, des Bellemare, des Marchand, des Cauchon, des Provencher, des Etienne Parent, des Gérin, des Desaulniers, des Royal, des Taché, des Dessaulles, des Bienvenu, des Lusignan, il y avait des luttes bien vives, bien acrimonieuses, mais, tous savaient rester gentilshommes. Dans quels précipices descendons-nous donc que la puissante personalité de femme ne soit plus une protection ? Comment des gens qui n'ont pas même le respect de la famille peuvent-ils faire croire à leurs vertus sociales ?

Et, qu'il est triste de voir en ces réservoirs encrassés, que brasse toujours le même bâton, surgir constamment et sans arrêts d'inépuisables scories de haines élégantes, de venins bien portés sur le Champ de Mars ou ailleurs, d'une malice patiemment macérée. Que voulez-vous ? Le métier du méchant est, peut-être, malpropre, les extrémistes disent immonde, mais il a ses lois et sa chimie. Les ingrédients qui rentrent dans la formule prennent du temps à se reconnaître, car, les passions se contredisent. Ils ne sont bons qu'au point de purulence correspondant directement à l'un des plus mauvais penchants de l'humanité.

Avec l'école moderne, le journalisme nouveau jeu n'est plus que le professorat du mensonge ou de la malpropreté. C'est à qui sera le pouacre par excellence pour mettre à son crédit des rinçures distinguées et des mouchures prêtes à se faire passer pour la lampe incandescente.

De tout temps, l'amour du potin a fait partie du bagage populaire. Le public croit s'amuser sans se rendre compte qu'il devient l'inconscient complice de coupables farceurs, qui vendent de l'ironie à la pacotille comme n'importe quel mauvais élève de Belles-Lettres. Mais, bon public de Montréal, après avoir lu tout cela, avez-vous jamais appris une ligne de plus sur les progrès du pays ? Vous a-t-on ouvert des horisons nouveaux sur la politique et les améliorations publiques ? Tout ce qu'on veut, c'est de détruire dans votre estime les travailleurs de la plume et de la pensée. Concevoir des oeuvres, ce n'est rien. L'essentiel, c'est de se moquer des hommes et des choses.

Qu'y a-t-il à gagner à ce plaisir illicite d'un instant ?

On vous trompe, sûrement, même dans ces petits plaisirs, censés innocents, que l'on bâtit sur la calomnie.

Si, parfois, un bon sentiment venait tempérer ces sècheresses de coeur ! Mais, non ; c'est simplement le coup de couteau, ce couteau qui serait implacable s'il n'était pas en papier.

Que ces gens-là sont à plaindre !

" La Presse " le déclare une fois pour toutes. L'hon. M. Berthiaume revient à sa propriété aussi libre qu'il l'était dans son travail de création et dans sa propagande d'agrandissement. Ni associés secrets, ni influences occultes ne troublent sa sécurité de plein propriétaire indépendant ; car, nul n'est avec lui.

Nous pourrions, peut-être, ajouter comme indiscrétion, que Sir Wilfrid Laurier fut, dès les commencements, la plus forte partie à cette reconquête sans conditions de " La Presse." " Car, après tout, disait-il, à qui voulait l'entendre, les gouvernants consciencieux aiment que la vérité leur arrive. Pourquoi " La Presse," qui est une puissance honnête, ne me dirait-elle pas mon fait comme aux autres ? "

Tout cela pour détruire dans sa racine la légende que Sir Wilfrid Laurier a conservé un pied dans " La Presse." Il a manifesté sa haute intelligence en prouvant, après tout, qu'il n'a pas peur d'être jugé.

UNE TERRIBLE LEÇON

" Le Canada " de ce matin publie la dépêche suivante :

ULTIMATUMS DES ASSURANCES

(Par dépêche spéciale)

" Buckinghan, 4 — Les compagnies d'assurances ont donné avis à la Cie McLaren qu'à moins qu'elle ne fasse immédiatement protéger ses propriétés par trente-cinq gardiens spéciaux, elles dénonceront leurs polices d'assurances."

Ce matin également "La Gazette," dans un long article de fond, défend énergiquement l'emploi des gardiens spéciaux et leur droit de blesser et de tuer dans ce qu'il est convenu d'appeler l'exercice de leur devoir.

Notre confrère dit, nous traduisons :

" Le droit de l'homme est ce qui justifie son acte, le sien ou celui de ses serviteurs. Ces serviteurs peuvent être n'importe qui il désire employer. Ce peut être des ouvriers, des veilleurs de nuit ou des gardiens; il peut les louer un par un ou par douzaine ; leurs actes peuvent être aussi extrêmes que le danger qu'ils rencontrent. S'ils vont aussi loin que d'estropier, de blesser ou de tuer, ils en doivent compte à la loi."

Cette théorie est celle des temps barbares ; si elle devait prévaloir nos fabriques seraient des forteresses prêtes à répondre par des balles à toute demande ouvrière présentée avec quelque vivacité.

La si pénible et douloureuse affaire de Buckingham étant devant la justice, " La Presse" avait cru devoir s'abstenir de tout commentaire. Mais le silence ne saurait être gardé plus longtemps en présence de l'apologie d'un acte même regretté par ceux qui l'excusent.

La protection des citoyens et de la propriété, la répression des troubles et des émeutes appartiennent à l'Etat, à la société et non aux particuliers.

La force publique doit maintenir la paix publique et le maintien de l'ordre confié à des gens venus on ne sait d'où, valant on ne sait quoi, choisis de préférence parmi des étrangers, ne saurait être admis en aucun pays.

L'homme de police ou le volontaire chargé de tenir tête à des grévistes, sait qu'il a devant lui des compatriotes, des hommes de sa classe ; s'il est prêt à se servir de son bâton ou de la crosse de son fusil pour se défendre, ou défendre ce qu'il doit protéger, ce n'est qu'à la dernière extrémité et ayant conscience que sa vie est en danger qu'il se servira d'une arme pouvant estropier, blesser ou tuer, comme le dit la "Gazette."

Nous parlons là de l'homme isolé ; quand aux groupes d'hommes de police ou de volontaires ils sont sous l'autorité de chefs connaissant toute la responsabilité qui leur incombe et prêts à tous les sacrifices pour éviter une effusion de sang.

Qu'a-t-on vu à Buckingham ?

La suppression des avertissements permis par le " Riot Act," une fusillade sans commandement pour, soi-disant, empêcher des hommes de pénétrer dans une propriété non-close et dont les limites n'étaient pas indiquées.

Croit-on que ce terrible drame serait arrivé si le maintien de l'ordre public avait été confié à des hommes ayant l'autorité nécessaire pour le faire respecter et possédant le courage et le sang-froid voulus pour en imposer à la foule ?

La leçon a été terrible ; elle sera fructueuse si elle doit à tout jamais nous débarrasser des gardiens privés, des constables spéciaux et même des détectives privés, dont le public en général et les ouvriers en particulier se plaignent avec raison, mais en vain, depuis trop longtemps.

LE "SELF-GOVERNMENT" AU TRANSVAAL

Il y a quatre ans, quand la paix fut conclue, l'Angleterre avait pris l'engagement d'accorder au Transvaal le "self governmen", dès que les conditions de la colonie l'auraient permis ; en conséquence, la Chambre des Communes a, dernièrement, été saisie d'un projet de constitution qui lui sera appliqué à bref délai.

Les bases de cette nouvelle constitution sont les suivantes : Il y aura une assemblée législative composée de trente-trois députés du Rand, six élus par la ville de Prétoria et un par le district de Krugersdorp, vingt-neuf pour le restant, en tout donc 69 députés. Outre cette Chambre élective, il y aura une seconde Chambre de vingt membres élus par la Couronne ; cette seconde Chambre n'existera qu'à titre temporaire et disparaîtra après la première législature ; chaque législature aura une durée de cinq ans.

L'usage, à la Chambre, de l'anglais et du hollandais est facultatif. Pour être électeur, il n'est pas nécessaire d'être propriétaire ; les indigènes n'auront pas droit de vote, pas plus que les femmes.

Les conservateurs ont vivement attaqué cette constitution. D'après M. Lyttelton, il y aurait au Rand quinze mille soldats prêts à faire cause commune avec les Boers et à se révolter. M. Balfour, voulant faire ressortir le danger d'un "self-government" a déclaré que : "Rien n'empêchera désormais la nouvelle assemblée de décréter constitutionnellement et tranquillement des préparatifs en vue d'une nouvelle guerre..." Paroles qui ont attiré une virulente riposte de la part de sir Campbell-Bannerman.

Bref, la Constitution, à la Chambre anglaise, n'a pas passé toute seule. C'était, il faut le dire, une question épineuse ; car l'opinion en Angleterre n'est pas entièrement fixée sur l'opportunité de mesures de détente au Transvaal : "Les cadavres de milliers d'Anglais morts pour la conquête du Transvaal, a écrit Rudyard Kipling, ne sont pas encore réduits en poussière, que déjà vous songez à détruire l'oeuvre pour laquelle ils ont versé leur sang et que vous allez en perdre les fruits !"

Cette apostrophe du poète populaire aux législateurs qui ont rédigé la constitution donne la mesure du sentiment public à cet égard, et il a fallu aux libéraux un réel courage, en présence d'une pareille incertitude, pour acquitter la dette d'honneur qu'avait contractée l'Angleterre envers les deux républiques. Il est certain que le correctif temporaire de la seconde Chambre n'empêchera pas les Boers d'avoir la majorité dans la première, et que, dès lors, les Anglais résidant au Transvaal leur seront soumis. C'est cette perspective, surtout, qui soulève les appréhensions d'une partie du public anglais.

Nous ne pouvons qu'applaudir à l'acte de justice que vient d'accomplir le gouvernement britannique. On ne pouvait exiger de sir Campbell-Bannermann qu'il poussât la magnanimité, suivant en cela l'exemple de Gladstone, après la défaite de Majuba Hill, jusqu'à retirer les troupes anglaises du Transvaal et à rendre aux Boers leur indépendance ; mais, il faut reconnaître qu'il a fait pour ceux-ci tout ce que réclamait, la loyauté, tout ce qu'il fallait pour qu'ils pussent concilier leurs aspirations nationales avec leur nouvelle condition de citoyens anglais, la plus libre de la terre.

Il y a beau temps que l'excitation violente à laquelle avait donné lieu le conflit anglo-boer, s'est calmée. Les mauvais souvenirs sont effacés, le rapprochement est complet. Si quelques traces des rancunes du passé devaient subsister dans les esprits et dans les âmes, rien sans contredit, ne serait plus apte à les dissiper que le vote du Parlement anglais, qui n'ayant cure ni des craintes des uns, ni des réclamations intéressées des autres—il s'en produit toujours et partout—laisse les Boers libres de se gouverner comme ils l'entendent, c'est-à-dire suivant leurs idées, leurs besoins et dans leur langue.

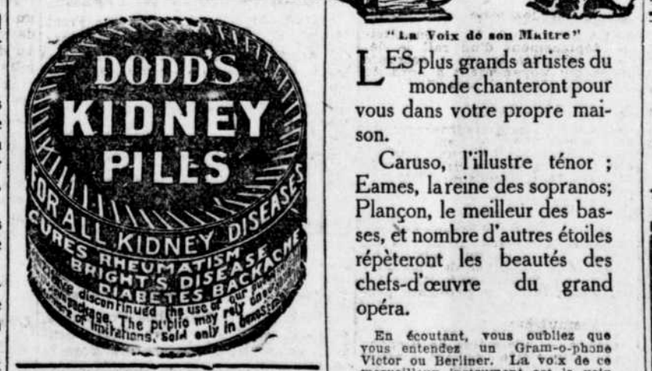

Pourquoi Pas?

Il y a un moyen bien facile, Messieurs, d'avoir toujours de bons habits. Quand vous allez chez votre tailleur exigez que les étoffes de vos vêtements soient des

Serges Blenheim — ou — Yotsman

Cela ne vous coûtera pas plus cher ni à votre tailleur, et vous serez certains de la qualité de vos complets. Ce sont les meilleures serges sur le marché.

A. McDougall & Cie,
Seuls Propriétaires.
293—1,M Y-

FRASER, VIGER AND CO;
ITALIAN WAREHOUSE,
ESTABLISHED 1856.

☛ Nous venons de recevoir 30,000 autres Cigares de Havane de Choix.

☛ Voici une liste complète de nos stocks actuels :

Excellents Cigares de Havane

			Prix le 100
HENRY CLAY	"Secretary of the Navy"	En boîtes de 25	$40.50
	"Admirals"	En boîtes de 25	30.50
	"Commodores"	En boîtes de 25	23.50
	"Perfectos"	En boîtes de 25	21.50
	"Sensitivas"	En boîtes de 25	15.50
	"Ensigns"	En boîtes de 50	13.50
	"Panetelas"	En boîtes de 50	13.50
	"Conchas Especiales"	En boîtes de 50	13.00
	"Cadets"	En boîtes de 50	12.50
LA ARISTOCRATIA	"Perfectos Finos"	En boîtes de 25	23.50
	"Petit Bouquet"	En boîtes de 25	21.00
	"Alfredos"	En boîtes de 25	18.50
	"Puritanos Finos"	En boîtes de 50	13.00
ROMEO Y JULIETA	"Perfectos"	En boîtes de 25	21.50
	"Petit Bouquet"	En boîtes de 25	17.50
	"Puritanos Finos"	En boîtes de 50	12.00
MANUEL GARCIA (Alonso)	"Invincibles"	En boîtes de 25	24.50
	"Invincibles"	En boîtes de 50	24.00
	"Bouquets"	En boîtes de 50	16.00
	"Petit Ducs"	En boîtes de 50	15.00
	"Petit Bouquet"	En boîtes de 50	12.50
LA FLOR DE MURIAS	"Reina Victoria"	En boîtes de 50	21.00
	"Reina Victoria"	En boîtes de 100	20.50
	"Margaritas"	En boîtes de 50	11.50
LA CAROLINA	"Perfectos"	En boîtes de 25	21.00
	"Puritanos Finos"	En boîtes de 25	14.00
	"Puritanos Finos"	En boîtes de 50	13.50
VILLAR Y VILLAR	"Colonels"	En boîtes de 25	28.50
	"Perfectos"	En boîtes de 25	24.50
	"Majors"	En boîtes de 25	22.50
	"Bouquets"	En boîtes de 25	22.00
	"Favoritos"	En boîtes de 50	18.50
	"Adjutants"	En boîtes de 25	16.50
	"Captains"	En boîtes de 50	13.50
	"Regalia Excellente"	En boîtes de 50	13.50
	"Lieutenants"	En boîtes de 50	12.50
	"Espirituales"	En boîtes de 50	12.50
EDEN	"Perfectos"	En boîtes de 25	21.50
	"Deliciosos"	En boîtes de 25	15.50
LA CORONA	"Especiales de F. V. and Co"	En boîtes de 25	16.50
	"Especiales de F. V. and Co"	En boîtes de 50	16.00
LA VENCEDORA	"Reina Victoria Extra"	En boîtes de 50	18.50
	"Regalia Especiales Extra"	En boîtes de 50	14.00
	"Regalia de Paris"	En boîtes de 50	13.00
	"Conchas Especiales"	En boîtes de 25	12.00
	"Conchas Especiales"	En boîtes de 50	11.50
H. UPMANN	"Regalia Elegante"	En boîtes de 25	18.50
	"Perlas"	En boîtes de 50	17.50
	"Puritanos Finos"	En boîtes de 50	13.50
	"Curiosidados"	En boîtes de 50	12.50
	"Conchas Especiales"	En boîtes de 50	11.50
LA INTIMIDAD	"Reina Victoria Elegante"	En boîtes de 50	13.50
	"Conchas Especiales"	En boîtes de 50	12.50
	"Favoritos"	En boîtes de 50	11.00
CABANAS	"Eminentes No. 3"	En boîtes de 25	22.00
	"Rothschilds"	En boîtes de 25	21.50
	"Petit Bouquets"	En boîtes de 25	20.50
	"Reina Victoria"	En boîtes de 50	19.70
	"Regalia Deliciosa"	En boîtes de 50	18.50
	"Deliciosos"	En boîtes de 25	18.50
	"Regalia de la Emperatriz"	En boîtes de 50	17.50
	"Dandies"	En boîtes de 50	14.00
	"Conchas Especiales"	En boîtes de 50	11.50
FLOR DE YNCLAN	"Invincibles"	En boîtes de 25	28.50
	"Perfectos Superfinos"	En boîtes de 25	21.50
	"Bouquets"	En boîtes de 25	19.50
	"Exquisitos"	En boîtes de 50	17.00
	"Perlas"	En boîtes de 25	16.50
	"Petit Bouquets"	En boîtes de 25	14.50
	"Conchas Especiales"	En boîtes de 50	12.50
BOCK Y CA (Golden Eagle)	"Panetelas"	En boîtes de 50	12.50
	"Puritanos Finos"	En boîtes de 50	12.50
J. S. MURIAS	"Presidentes"	En boîtes de 50	27.50
DIAZ Y GARCIA	"Reina Victoria Extra Fina"	En boîtes de 50	14.00
	"Reina Victoria Extra Fina"	En boîtes de 100	14.00
	"Puritanos Finos"	En boîtes de 50	12.00
	"Londres Chicos"	En boîtes de 100	9.50
	"Londres Chicos"	En boîtes de 50	9.50
	"Panetelas Especiales"	En boîtes de 50	9.00
POR LARRANAGA	"Deliciosos"	En boîtes de 50	18.50
	"Conchas Especiales"	En boîtes de 50	11.50
LA SIRENA	"Conchas Especiales"	En boîtes de 25	9.50
	"Conchas Especiales"	En boîtes de 50	9.00
FIGARO	"Esplendidos"	En boîtes de 25	15.50
	"Regalia Especiales"	En boîtes de 50	13.00
LORD BECONSFIELD	"Puritanos Finos"	En boîtes de 50	12.00
	"Puritanos Finos"	En boîtes de 25	12.00
PARTAGAS	"Galanes"	En boîtes de 50	9.00

Tous nos Cigares, Cigarettes et Tabacs sont livrés gratuitement à n'importe quel bureau de poste ou bureau d'express du Canada. :

FRASER, VIGER & CO.,
ITALIAN WAREHOUSE.
Etablie en 1856.

EDIFICE NORDHEIMER,
207, 209 et 211 Rue St Jacques,
MONTREAL.

"La Voix de son Maitre"

LES plus grands artistes du monde chanteront pour vous dans votre propre maison.

Caruso, l'illustre ténor ; Eames, la reine des sopranos; Plançon, le meilleur des basses, et nombre d'autres étoiles répèteront les beautés des chefs-d'oeuvre du grand opéra.

En écoutant, vous oubliez que vous entendez un Gram-o-phone Victor ou Berliner. La voix de ce merveilleux instrument est la voix humaine, et tout registre "Red Seal" est un chef-d'oeuvre en musique.

$12.50 à $110 achètent un Gram-o-phone Victor ou Berliner. A conditions faciles si désiré.

Demandez le catalogue gratuit du "Red Seal" et 3,000 autres registres.

The BERLIN R GRAM-O-PHONE CO. OF CANADA, LIMITED.
417 rue Sainte-Catherine Ouest,
Aussi en vente à 340 rue Sainte-Catherine Est.

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto Canada. 143-n

DONAT GAREAU- DENTISTE
998 St Denis, Montréal. Tél. E. 3431.
155—ned

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Violons, Violoncelles, Flutes, Clarinettes, Cornets, Trombones, Basses, etc., *aux prix du gros.*
EDMOND HARDY, 38 rue Notre-Dame Ouest.
803-1,J n

Pabst Blue Ribbon
La Bière de Qualité. 291-n

NOTRE ASSORTIMENT DE
VETEMENTS D'HIVER
Pour Garçonnets

Vous pouvez venir maintenant examiner tous nos habillements, reefers et pardessus de garçonnets.

Nous ne négligeons pas les Garçonnets

Les garçonnets bien mis sont généralement plus gais, plus crânes, et cela en grande partie parce qu'ils se sentent les égaux de leurs compagnons, parce qu'ils ont une plus grande confiance en eux-mêmes, chose si nécessaire au bien-être de notre grand pays. Les mots "Allan, mon chapelier et confectionneur," sur chaque habillement, sur chaque pardessus ou reefer, sont une sauvegarde pour le public, et une protection contre la mauvaise confection, le drap commun ou le style imparfait.

VENEZ LES EXAMINER

PARDESSUS

Pardessus courts, en drap couverte et en whipcord, tous les plus nouveaux styles, pour garçonnets, à $4.50, $5, $5.50 et $6.

Pardessus en frise gris foncé, et en cheviote, pour garçonnets, à $4, $4.50 et $5.

Un assortiment complet de pardessus couverte, à nervures rouges, pour garçonnets, depuis $4.00.

Pardessus d'hiver, en une grande variété de styles, tels que ulsters russes de touriste, et les pardessus ordinaires à parements simples ou doubles, pour garçonnets, de $4.00 à $10.50.

GILETS REEFER

Reefers en serge et en cheviote, avec boutons de cuivre, pour garçonnets, à $2.25, $2.75 et $3.00.

Reefers d'hiver en drap poilu en drap castor, en frise, etc., doublés de laine, avec collet tempête, pour garçonnets, à $3.50, $4.00, $4.50 et $5.25.

HABILLEMENTS

Habillements Norfolk en tweed brun et gris, pure laine, aussi en mélanges de serge et cheviote bleu marine, pour garçonnets de 4 à 6 ans. Prix, de $2.50 à $6.00

Habillements Norfolk de matelot, en tweed uni et à carreaux de fantaisie, pour garçonnets, de $3.50 à $5.

Habillements Buster Brown, en jolis mélanges de gris Oxford et brun, aussi en serge bleu marine, pour garçonnets, à $4.50, $5.00, $5.50 et $6.00.

Habillements à blouse russe, en serge et en tweed rayé de fantaisie, tout à faire modernes, pour garçonnets, à $3.50, $4.50, $5.00 et $5.50.

Habillements à trois articles, en belles serges, worsteds, tweeds à raies et à carreaux, en mélanges de tweed, à parements simples ou doubles, pour garçonnets, à $4.50, $5.00, $5.50, $6.00, $6.50 et $7.00.

PARDESSUS IMPERMEABLES

Pardessus en caoutchouc fini mat, pour garçonnets ; exactement ce qu'il faut pour l'école ; toutes les grandeurs, $2.25.

Pardessus imperméables en drap à double texture, gris et fauve, pour garçonnets, de $3.00 à $5.00.

Pardessus imperméables en drap couverte fauve, olive et gris Oxford. Aussi en drap Herringbone gris foncé, doublés partout ou épaules doublées, avec coutures très bien bordées, pour garçonnets, à $4.50, $5.50, $6.50 et $7.50.

Magasins ouverts jusqu'a 9 p.m.

allan

Angle des rues Craig et Bleury
— ET —
401 rue Ste Catherine Ouest.

A CEUX QUI SONT AFFLIGES

Demandez nos Prospectus au Dépôt Général 55 Saint-François-Xavier, Montréal, P. Q.

Siméon Mondou
Gérant.
Boite Postale 756

"Le Masseur Santé Snyder" guérit le rhumatisme, la surdité, l'indigestion, les névralgies, les congestions et inflammations, le lumbago, les maux de reins, l'insomnie (manque de sommeil), etc. Pas d'électricité. Un traitement d'une minute chez soi enlève la source de toute maladie. Ce précieux instrument qui est répandu dans plus de 300,000 familles aux Etats-Unis est en même temps recommandé par 5000 médecins ! ! ! On demande des Agents.

Il est de la plus haute importance, pour ceux qui désirent jouir d'une bonne santé, de ne faire usage que d'aliments et de breuvages purs. Le

CACAO
PERFECTION DE
COWAN
(Etiquette Feuille d'Erable)

Est un des aliments et breuvages combinés les plus nutritifs et les plus faciles à digérer. Bon pour tout le monde, jeunes comme vieux.

THE COWAN CO., LTD. TORONTO. 3—ln
(1)

Conservez vos Yeux

Les Abat-jour et Cheminées à Gaz

"JENA"

SEULS LES VERITABLES PORTENT

Cette SCHOTT & GEN.o JENA Marque

Dureront plus longtemps et donneront une lumière plus douce et meilleure que tout autre.

En Vente chez tous les Marchands de la Ville.

Demandez les becs Munder et les Manchons Triple Triplex.

Commerce approvisionné par Munderloh & Co., 61 rue Saint-Sulpice.
ed

AMUSEMENTS

STADIUM

DERNIER MOIS DU PATINAGE A ROULETTES Profitez-en

Séances avec musique; Matins, Après-midi et Soirs.
SPECIAL—Toute cette semaine, chaque soir après le patinage.
GRANDES COURSES EN PATINS A ROULETTES
Ouvertes aux amateurs qui devront s'adresser au surintendant pour tous détails, d'entrée, conditions, etc.
Patineurs et Spectateurs {Adm. 10c. Patins 15 et 25c.} Le Montagnard A. A. A.

Théâtre des Nouveautés Comédie-Française Tél. Bell Est 1385.
Semaine du 5 Novembre Début de Mlle Marguerite Ninove dans
"LA DAME AUX CAMELIAS"
par A. Dumas fils. Matinée samedi. Semaine prochaine: "L'ETRANGERE." 2-6

Théâtre National Français—Coin Ste Catherine et Beaudry. Tél. Bell Est 1735. Tél. Marchands 520.
Matinée tous les jours. Semaine du 5 novembre: **"Sherlock Holmes"**
Semaine théâtrale au bénéfice de l'Union des Commis-Marchands. Prix: Matinées, 10c, 15c, 25c, 30c. Soirées, 10c, 25c, 35c, 40c, 50c. Semaine prochaine: "GISMONDA" de Victorien Sardou. 3-6

Ouimetoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du **5 Nov. Réouverture.** Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2¼ hrs; soir à 8¼ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 3-6

DANSE
Academie de Danses Modernes.
197 Notre-Dame Est. Tél. Bell Main 1354.
Toutes les danses enseignées avec les méthodes les plus parfaites.
Ouvert le jour et le soir. 266—1,s,n,E

FRANCHERE DENTISTE
144 SAINT-DENIS - Tél. Est 1591
157-1Mj-nE

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S PAULA EDWARDES
dans l'Opéra Comique à grand succès
PRINCESS BEGGAR. 3-6

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinées Mercredi et Samedi
"Painting the Town." 3-6

FRANCAIS — Tous les après-midi et soirs cette semaine. **The 4 Corners of the Earth**
Semaine prochaine — "CHINATOWN CHARLIE." 3-6

ROYAL Toute cette semaine. Matinée tous les jours.
THE STAR SHOW GIRLS. Semaine prochaine: Champagne Girls. 3-6

PATINOIR A ROULETTES DULUTH
Le seul patinoir chauffé de Montréal
Courses Samedi, 10 Novembre
PATINAGE TOUS LES JOURS
Admission 10 cts. 3-5

PROFESSIONNEL

Dr P. E. BOUSQUET
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge,
ASSISTANT-MEDECIN à l'HOTEL-DIEU
28 rue St Denis, Montréal.
5,8 Tél. Bell Est 779.

LE "QUEBEC ET LAC ST JEAN"

VISITE OFFICIELLE DES TRAVAUX DE CE CHEMIN DE FER PAR L'HON. M. WEIR.

Québec, 5. — Samedi, l'honorable M. Weir, ministre des Travaux Publics dans le cabinet Gouin, est allé faire une visite d'inspection officielle aux travaux de construction de l'embranchement du "Québec et Lac Saint-Jean" entre la Tuque et Jonction-la-Tuque.

La compagnie avait gracieusement offert un train spécial aux visiteurs qui, dès 8 heures du matin, étaient à l'endroit des travaux. Jonction-la-Tuque est à 78 milles de Québec et à 112 milles de Roberval.

A Jonction-la-Tuque, la voie principale va droit au nord; la voie que l'on construit se détache de la ligne principale vers le Nord-Ouest pour atteindre à une distance de 40 milles la Tuque et ses cataractes domptées en pouvoirs hydrauliques.

Il y a 34 milles de construits et on compte que l'été prochain tout sera terminé et que des trains pourront donner un service régulier entre Québec et LaTuque, soit une distance de 118 milles.

Ce pays est ravagé comme un sol volcanique, les perturbations sismiques bien lointaines ont fait des lacs se creuser et surgir des montagnes. La pose du fer y est pénible et les détours sont nombreux. Cet embranchement ne coûtera pas moins de $1,200,000.

La Tuque est à "la tête" de la navigation cabotière du Saint-Maurice. Sous plusieurs rapports elle ressemble à Grand'Mère et Shawinigan qui comptent maintenant plus de 1000 âmes.

Que l'on conçoive bien l'utilité des pouvoirs d'eau quand on saura que plus de 7,000 hommes sont à demeure les forêts du haut St Maurice. Des pulperies vont s'élever et le produit sera expédié par le nouvel embranchement.

L'honorable ministre M. Weir, a manifesté beaucoup d'intérêt aux rudes travaux des employés.

Vers deux heures les visiteurs sautaient dans le train où un lunch fut servi. Le président de la Compagnie, M. LeMoine porta un toast au distingué visiteur qui répondit brièvement. L'hon. M. Kaine parle aussi quelques instants, puis le voyage se termina gracieusement dans une intéressante causerie.

L'hon. M. Weir était accompagné, dans son voyage, de l'hon. M. Kaine, ministre sans portefeuille, de M. L.-A. Vallée, inspecteur en chef du gouvernement provincial, de MM. Gaspard Lemoine et J. Ross, président et vice-président de la compagnie respectivement; de M. J. A. Piddington et F. W. Ross, directeurs; de MM. J. G. Scott, gérant-général, J. Bain, surintendant; A. Doucet, ingénieur en chef; S. Bartlett, ingénieur de la construction; A. E. Jacquemart, ingénieur des travaux; Joseph Paquet, entrepreneur des travaux; Thomas McDougall, gérant général de la banque de Québec; G. Grant, assistant ingénieur en chef du Grand-Tronc-Pacifique; W. J. Wright, secrétaire du ministre des travaux publics; Jules Fournier, J. Raymond et J. Stanley, C.R., Québec.

INCENDIE DANS UNE CUISINE

Vers 7.30 hier soir, un incendie s'est déclaré dans la cuisine de Mme A. Mann, 131 rue Sainte-Elisabeth. Les pompiers de la caserne No 6 purent s'en rendre maîtres et une demi-heure, mais les flammes avaient déjà causé pour environ $500 de dommages. Les cuisines de M. Edouard Daoust, 129 rue Sainte-Elisabeth, et de M. J. G. Tessier 131a rue Sainte-Elisabeth, ont aussi été endommagées par la fumée et l'eau. L'incendie a été causé par un poêle surchauffé.

COMME UN VOLEUR LA NUIT

Voilà comment vient la douleur.

On s'asseoit près d'une fenêtre, le cou devient raide ou on ressent une douleur au dos. On se rafraîchit peut-être trop tôt après un exercice quelconque, survient le rhumatisme.

Il importe ce que vous pouvez dépenser, vous ne pourrez jamais rien acheter de mieux que la Nerviline de Polson. Ses qualités pénétrantes lui permettent de pénétrer dans les tissus les plus cachés; voilà pourquoi elle guérit les maladies que toute autre chose ne peut atteindre. Pour application externe, nous garantissons qu'elle a cinq fois plus de force que tout autre liniment. Prise à l'intérieur elle est inoffensive et aussi efficace pour soulager sur le champ. N'acceptez pas de substitution à la Nerviline de Polson, qui est l'unique grande panacée des familles du jour

NOCES D'OR A OKA

M. et Mme Sévère Joannette sont les héros d'une belle fête de famille

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Oka, 5 — Mardi soir, une foule d'amis se réunissaient au "Chalet de la Commune", pour célébrer une fête comme il ne s'en voit guère dans notre petite localité. C'étaient les Noces d'Or de un des plus vénérables couples de notre paroisse: M. Sévère Joannette, qui fut pendant de longues années maire de la municipalité, et son épouse, Mme S. Joannette, née (Léocadie) Bély.

M. et Mme Sévère Joannette, dont on vient de fêter les noces d'or à Oka.

Les deux jubilaires sont âgés de 69 ans chacun. Né à Saint-Joseph du Lac, le 15 janvier 1837, M. Joannette s'est marié le 18 octobre 1856. De cette union naquirent six enfants, dont cinq moururent en bas âge. Une seule, fille, Mélanie, resta à ses parents, pour les consoler. Elle se maria à M. Athanase Faubert, et mourut il y a neuf ans, laissant dix enfants, dont quelques-uns sont déjà mariés et ont eux-mêmes des descendants, en sorte que M. et Mme Joannette ont vu naître la quatrième génération.

Bien que pris à l'improviste, les heureux vieillards ont reçu leurs amis avec la plus grande sympathie et le meilleur entrain. C'était une surprise qu'avaient voulu leur causer les organisateurs de ce banquet; mais la réception n'en fut que plus cordiale.

A 5½ heures, le groupe des invités se réunissait chez M. Narcisse Desrosiers, et de là on se dirigeait vers la demeure des jubilaires. Avant le souper, M. J. Bte Delay, président de la fête, lut une adresse aux jubilaires, et leur offrit une bourse, cadeau des invités. La réponse de M. Joannette, remplie d'une éloquente émotion, fut vivement applaudie.

Après le souper, les santés, M. Delay, président, proposa la santé des jubilaires; à son tour, M. S. Joannette proposa la santé du président. M. le Dr Ouimet fit ensuite un joli petit discours ainsi que M. N. Desrosiers, qui excita par sa verve l'hilarité générale. D'autres santés furent proposées par M. R. Charest et F. Desrosiers. Puis il y eut chant, déclamation et danse. Ce furent les héros de la fête qui ouvrirent la première sauterie.

Représentaient la famille: M. Athanase Faubert, gendre des jubilaires; ses deux filles, Mlle Laure Faubert et Mme Jos. Lauzon, née (Annie) Faubert; M. Jos. Lauzon, M. Arthur St Louis, neveu des jubilaires.

Ont aussi offert leurs félicitations et des cadeaux aux heureux vieillards, M. le curé D. J. Lefebvre, M. U. Lafontaine, vicaire; les RR. PP. Trappistes; M. et Mme Eusèbe Trépanier, etc., etc.

LE "SEMEUR."

Bulletin mensuel de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. Edition du mois de novembre.

SOMMAIRE:

Aux amis des jeunes. . . Le Directeur
Notre action présente. . Henri Perdriau
A l'oeuvre. . . . . . . La Rédaction
Notes et commentaires. . . . .
Renseignements bibliographiques,
L'abbé J. A. D'Amours.

Cette intéressante petite revue est publiée à Montréal. Son oeuvre, c'est de montrer au public, le travail que font, dans le recueillement et l'étude, les jeunes membres de l'Association. Elle est en vente à la librairie Cadieux et Dérôme.

FACHEUX EMPRUNTEUR

Ernest Murphy a été arrêté, samedi, sur la plainte de M. Tessier, boucher, qui accuse le prévenu d'emprunter trop souvent son cheval. Murphy aurait la détestable habitude de prendre le cheval du plaignant quand cela lui plaît. Il ramène toujours la bête, mais c'est tout de même ennuyeux pour le propriétaire de ne pas savoir où est son cheval. Murphy se dit innocent et l'instruction de cette affaire est fixée à jeudi.

LES FOURNEAUX SONT FERMES

LA "DOMINION COAL" ET LA "DOMINION IRON & STEEL COY" NE S'ENTENDENT PAS CONCERNANT LA QUALITE DU CHARBON — LES HAUTS FOURNEAUX DE SYDNEY SONT FERMES.

Sydney, N. E., 5. — Une circulaire officielle de la "Dominion Iron & Steel Coy" dit que les hauts fourneaux de cette compagnie seront fermés d'ici à nouvel ordre.

Les officiers de la compagnie donnent pour raison de cette décision la rareté du charbon de la qualité requise pour leur établissement.

Ils prétendent que le charbon qui a été fourni à la compagnie depuis la fin d'octobre n'était pas du genre requis pour les haut-fourneaux. Probablement que les travaux seront repris d'ici à quelques jours.

Cette décision de la compagnie a causé tout un émoi ici, surtout après le rapport mensuel des opérations qui démontrait une grande prospérité, et laissait espérer un développement inespéré des aciéries. On croit que la production des usines sera beaucoup plus considérable que celle des mois de novembre et décembre, de l'an dernier.

Des rumeurs plus ou moins vraisemblables ont été répandues ici concernant la "Dominion Iron and Steel Coy".

On prétend qu'il y a friction entre les directeurs de la "Dominion Steel" et ceux de la "Dominion Coal". Les premiers prétendent que la "Dominion" fournit un charbon de qualité inférieure. Depuis quelques mois la "Dominion Steel" aurait, paraît-il, importé au delà de 30,000 tonnes de charbon de la "Nova Scotia Stel and Coal Coy", contrairement à son engagement. Ce charbon coûte plus cher que celui de la "Dominion Coal".

Si la difficulté n'est pas résolue d'ici à quelques jours, il faudra absolument fermer les acieries, et, de ce fait, 1,700 ouvriers seront jetés sur le pavé.

M. James Ross, président de la "Dominion Coal" a eu une entrevue très longue avec M. J. R. Wilson, samedi dernier. On ne connaît pas encore le résultat de cette entrevue, mais il faut absolument que les fourneaux soient mis en activité d'ici à deux ou trois jours.

Il est à espérer que les difficultés pourront être réglées de façon à satisfaire tous les actionnaires des deux compagnies. Plusieurs capitalistes possèdent des actions dans les deux compagnies, entre autres: Sir Wm Van Horne, l'hon. George A. Cox, l'hon. David McKeen, M. R. B. Angus et M. W. B. Ross.

Le gérant de la "Dominion Steel" dit que les difficultés seront réglées d'ici à quelques jours.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES PAR S. G. Mgr GAUTHIER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Kingston, Ont., 5 — Au prône, jeudi matin, Monseigneur Gauthier a annoncé différents changements ecclésiastiques dans le diocèse de Kingston.

Le R. P. Cheo laisse la charge de recteur de l'archevêché pour aller prendre la cure de Gananoque, laissée vacante par la mort du R. P. Gorman.

Le P. P. Hanley remplira la charge de recteur et le R. P. Mee, celle de trésorier.

Le R. P. Kingsley, D.D.C., a été nommé vice-chancelier du diocèse et secrétaire de Monseigneur.

SUSPENDU DANS LE VIDE

Un accident est arrivé mercredi dernier au nouveau couvent des SS. de Jésus-Marie, rue Rachel. Deux peintres, MM. Léveillé et Lemonde, travaillaient sur le même échafaudage.

M. Léveillé s'approcha, à un moment donné, trop vivement de son compagnon, M. Lemonde, ce qui détruisit l'équilibre de l'échafaudage. Léveillé allait tomber dans la rue quand, saisissant rapidement la dalle d'une main, de l'autre, M. Lemonde enlaça son ami sous le bras gauche et attendit, dans cette position, jusqu'à ce que quelqu'un vienne lui aider.

M. Lemonde fut vivement félicité.

L'ECZEMA DEMANGEAIT ET PIQUAIT

Après trois ans de Souffrances la Guérison fut opérée par

L'ONGUENT DU Dr CHASE

Elle est vive, en vérité la douleur qui accompagne la démangeaison de l'eczéma, mais le soulagement est prompt et la guérison sûre quand on emploie l'Onguent du Dr Chase.

Dans cette lettre les symptômes de l'eczéma sont bien décrits, de même que la guérison remarquable de ce cas chronique et douloureux, par l'usage de l'Onguent du Dr Chase.

M. Louis Paquet, sr., Rivière au Renard, comté de Gaspé, Qué., écrit:

"Pendant trois ans, je souffris de l'eczéma. La peau enflait, rougissait, démangeait et piquait d'une façon terrible. Une substance aqueuse et brûlante suppurait des plaies; après cela la peau se desséchait et se levait en une sorte de pellicule blanche comme la neige. Les souffrances provenant de la démangeaison étaient presqu'intolérables.

"Aussitôt que j'eus commencé à me servir de l'Onguent du Dr Chase, j'obtins du soulagement et commençai à travailler. Trois boîtes de ce merveilleux onguent m'ont complètement guéri de cette terrible maladie. C'est le meilleur remède que j'aie jamais vu."

Toute forme de maladie virulente de la peau disparaît rapidement sous les effets extraordinairement adoucissants et curatifs de l'Onguent du Dr Chase.

L'eczéma, l'herpès, le mal de barbe, la calvitie, l'empoisonnement de la peau et toutes sortes d'éruptions ou d'irritations de la peau sont promptement soulagés et guéris parfaitement, 60 cts la boîte chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates and Co., Toronto. 6

Le Spécifique du Dr Mackay

Le seul remède contre l'alcoolisme et l'habitude des drogues

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement et n'a aucun mauvais effets rétroactifs. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m. à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature, gratuite etc. Adressez: Dr John Mackay Treatement Co., Ltd. Le jour, 893 Sainte-Catherine ouest, angle St Marc. Phone Up 2111. Le soir, au No 500 rue Saint-Urbain, Montréal. Phone Est 3768. 280—n yw

TELEGRAPHIE

Deux enfants tués.

Philadelphie, 5. — Giovanna Donato, une fillette de 13 ans, a été frappée aujourd'hui par un tramway, alors qu'elle portait son jeune frère dans ses bras. Les deux enfants furent traînés sur une longueur de soixante pieds et étaient morts quand le tramway fut arrêté. Leur père est un des principaux citoyens italiens de la ville.

La tuberculose.

Washington, D. C., 5. — Malgré les mesures prises par les médecins pour l'enrayer, la tuberculose a fait des progrès alarmants dans l'armée et la marine des Etats-Unis. Le rapport annuel du chirurgien général de la marine, l'amiral Rixey, indique qu'en 1905 le nombre de cas de tuberculose a été de 243, soit 6.1 par 1,000 hommes. En 1895, la proportion était de 3.2 seulement. Presque tous les cas rapportés sont des cas de tuberculose pulmonaire.

Vive la liberté!

Seattle, (Washington), 5. — Pour avoir fait des discours dans la rue malgré la défense de la police, quinze socialistes ont été arrêtés samedi soir et logés en prison sans qu'on leur permette de fournir de cautionnement. Parmi eux sont des candidats au congrès, à l'élection de mardi prochain.

Autriche-Italie.

Vienne, (Autriche), 5. — Une note officielle indique que le nouveau ministre des affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie, le baron Von Aehrenthal entend dissiper les méfiances de l'Italie relativement aux intentions de l'Autriche dans les Balkans.

L'Institut Carnegie.

Pittsburg (Pennsylvanie), 5. — Le feu a failli détruire hier, l'Institut Carnegie évalué à $6,000,000 et considéré le plus bel édifice du genre en Amérique. Il y avait dans le moment un concert d'orgue dans la salle des concerts, mais tous les auditeurs ont pu se sauver sans accident.

Pianos incendiés.

New-York, 5. — Un incendie a détruit la fabrique de pianos de Jacob Brothers, 39e rue ouest hier. Plusieurs centaines d'employés vont en conséquence se trouver sans ouvrages et les pertes sont estimées à plus d'un quart de million de dollars.

Accusé de meurtre.

New-York, 5. — Des voisins ont trouvé le cadavre de Madame Maggie Gordon, âgée de 22 ans hier soir. Le coroner a tenu une enquête et il a été démontré que la mort de la jeune femme est due à la strangulation. Son mari, Alex. Gordon, a été arrêté.

La baleine chausse.

Londres, 5. — Une manufacture de chaussures de Londres vient de mettre sur le marché des chaussures en cuir de baleine à $10 la paire.

Ces chaussures destinées surtout aux sportsmen se recommandent par leur imperméabilité et leur extrême solidité. Elles sont garanties pour cinq ans, sur facture.

Mort d'un congressman.

New-York, 5. — Le congressman John Henry Ketcham, de Dover Plains, est mort d'apoplexie à l'hôpital Bellevue. Il était âgé de 74 ans. Il fut membre de la Législature en 1865-73, 1877-93, 1897-1903. Il était colonel du 150ème de ligne pendant la guerre de Sécession et fut promu au grade de major général.

Dessins obscènes.

New-York, 5. — Mlle Anna Robinson a été arrêtée dans les salons de la "Art Students' League," sous prévention d'avoir vendu des dessins obscènes.

A maman au ciel.

Atlantic City, 5. — On a reçu une lettre à l'Hôtel des Postes, adressée à "Maman, au Ciel," venant de Philadelphie. Cette lettre disait: "Chère maman. Viens donc voir tes enfants, emmène Papa aussi, nous prions pour vous. "Josie, Georgie." La lettre a été envoyée à Washington.

Explosion.

Buffalo, (New-York), 5. — Deux hommes ont été tués et deux autres grièvement blessés, hier après-midi, par une explosion des bouilloires de l'American Palace Steam Laundry, avenue Fargo, et une vingtaine de jeunes filles qui travaillaient dans une pièce située à vingt pieds de la chambre des machines, ont été à deux doigts de la mort.

Rails d'acier.

Chicago, 5. — Le "Record-Herald," annonce que 1,500,000 tonnes de rails d'acier ont été commandés par les chemins de fer pour livraison durant l'année 1907, et on assure que d'ici quelque temps des commandes pour une quantité égale seront données aux différentes usines. Le rendement totale des aciéries d'acier du pays est de 3,000,000 tonnes par années, de sorte qu'elles auront du travail pour toute l'année prochaine.

Déficit de $50,000.

Chicago, 5. — J. Christian Eskilsor trésorier suprême de la Fraternité Danoise d'Amérique est disparu. Ses livres accusent un déficit de $50,000.

Les causes du désastre.

Atlantic City, N. J., 5. — On attribue au déplacement d'un rail le désastre qui a coûté la vie à soixante personnes qui voyageaient à bord du train 1056 du Pennsylvania R. R.

Un monstre de guerre.

Londres, 5. — Le gouvernement japonais annonce que l'on vient de commencer la construction d'un vaisseau de guerre qui dépassera, de trois mille tonnes, le déplacement du "Ddreadnaught."

Téléphone sans fil.

Londres, 5. — Un lieutenant de l'armée suédoise a inventé un service de téléphone sans fils qui fonctionne très bien. Les dépêches de Copenhague assurent que des expériences publiques seront faites en décembre prochain.

Elections emutières

Londres, 5. — L'élection de Stephen Gwynn, nationaliste, qui se portait candidat en remplacement de M. Devlin, un Canadien, qui démissionna récemment, a été marquée par de graves émeutes. Quarante personnes ont été arrêtées.

La Marque Qui Dit Tout

La Marque de Fabrique Pen-Angle (en rouge) sur chaque vêtement Pen-Angle vous assure qu'il vous ira bien et ne rétrécira pas,—votre propre marchand vous le garantit ainsi. Les sous-vêtements portant cette marque de fabrique sont plus doux, plus chauds, plus flexibles, durent mieux. 206F

Portent cette Marque de Fabrique, dans une variété de styles, tissus et prix. Pour hommes, femmes et enfants. Forme ajustée. Les marchands qui vendent les Sous-Vêtements Pen-Angle sont autorisés à remplacer instantanément, et à nos frais, tout vêtement qui est défectueux en matériel ou confection.

MEILLEURS SOUS-VÊTEMENTS

La Valeur Véritable

d'une farine est dans la quantité de nourriture que le corps peut en retirer. Deux farines peuvent paraître semblables et, cependant, être bien différentes comme valeur réelle. La farine "Five Roses" est faite du meilleur et du plus fort blé dur du Manitoba, par des procédés destinés tout spécialement à éliminer tout élément sans valeur et retenir tout le gluten et les phosphates. Il n'y a pas au monde de farine plus pure et plus nutritive. Demandez-la à votre épicier dès aujourd'hui.

Lake of the Woods Milling Co. LIMITED. 5,7,9

LES CANADIENS DE PITTSBURG

Invitent le président et le vice-président de la Chambre des Communes à leur banquet.

Pittsburg, Penn., 5—L'honorable M. Sutherland, président, et M. Charles Marcil, vice-président de la Chambre des Communes au Canada, assistaient vendredi au premier banquet annuel du Club Canadien de Pittsburg. Cet événement social a été l'un des plus remarquables que l'on ait eus depuis le commencement de la saison. La salle de banquet était joliment décorée de drapeaux américains et anglais.

James I. Buchanan, l'un des capitalistes les plus marquants de Pittsburg, annonça les santés. Les membres du Congrès Birchfield, English, président de la Chambre de Commerce de Pittsburg, et le juge Bufington furent les orateurs de l'endroit.

M. Sutherland répondit à la santé "Canada," par un discours remarquable et rappela les relations cordiales qui existent entre la république américaine et le Canada.

M. Marcil s'étendit sur le même sujet en réponse à la santé: "Les relations amicales entre les Etats-Unis et le Canada."

Le juge Bufington parla dans le même sens.

TELEPHONE SANS FIL

Marshfield, Mass., 5 — Les pêcheurs de haute mer, qui couraient des bordées à douze milles du rocher Brant, ont communiqué facilement avec le poste téléphonique sans fil établi au phare. On croit que cette expérience assure une plus grande sécurité aux pêcheurs.

LES RECETTES DU G. T. R.

Recettes du trafic du 22 octobre au 31.

1906	$1,310,432
1905	1,183,222
Augmentation	$127,210

LA FIN TRAGIQUE D'EDOUARD MAGNIE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 5 — Ainsi que nous le rapportions la semaine dernière, Edouard Magnie est bien le nom du malheureux qui, il y a une dizaine de jours, a trouvé une mort si tragique à Danville, Vt, au cours d'une bagarre sanglante.

Pierre Magnie, le frère de la victime, qui nous avait fait part de ses appréhensions, est revenu de Danville où il est allé identifier les restes de son infortuné parent qui, à Danville, était connu sous le nom d'emprunt d'Edouard Manning. Le défunt a été inhumé à Danville.

FAUVES DEVASTATEURS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 5 — On mande de Frost Village et des cantons environnants que des fauves, que l'on croit être des loups, font des dégâts considérables depuis quelques temps, dans les bergeries et parmi les troupeaux. Un seul cultivateur, M. W.-H. Roberts, de Frost Village, aurait eu pour sa part une quarantaine de moutons d'égorgés durant une nuit de la semaine dernière.

CURE DANGEREUSEMENT MALADE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 5—M. l'abbé Deschamps, curé à N.-D. de Bonsecours, North Stukely, est alité par une maladie dont la gravité fait craindre vivement un dénouement funeste.

FEU M. JAMES R. WATSON

M. James R. Watson, ancien banquier de Montréal, est décédé hier à Buffalo. Le défunt a été successivement attaché à l'administration des compagnies de chemin de fer: Central Vermont, Atchison, Topeka et Santa Fe. Il a été durant plusieurs années agent des voyageurs de la "Canada Southern", dans la Nouvelle-Angleterre.

NOYE INCONNU

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Charles de Bellechasse, 5—Un nommé Alfred Frederick, de Lévis, qui est venu faire la chasse dans les environs, a téléphoné au coroner Perron qu'il avait trouvé le cadavre d'un homme gisant à une vingtaine de pieds du rivage du lac De l'Eglise. Le coroner s'est transporté sur les lieux pour tenir une enquête sur ce noyé inconnu.

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

*LA LORRAINE	novembre 8
*LA TOURAINE	novembre 15
*LA SAVOIE	novembre 22
*LA PROVENCE	novembre 29
*LA LORRAINE	décembre 6
LA BRETAGNE	décembre 13

*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

Excursions d'Hiver
PAR LA
Ligne de Transatlantiques "DOMINION"
Voyage en Angleterre, en France et en Italie.

Départ de Portland (Maine), le 12 janvier 1907, par le "SS. Canada", visite de Liverpool, Londres, (8 jours), Paris, Paray-le-Monial, Lyon, Milan, Venise, Rome, (10 jours, audience du St Père), Naples, Pompéi, etc., retour par la corniche, Londres, etc. Durée approximative du voyage, 68 jours.

Prix net, $490.

Même voyage plus l'Orient. Départ de Marseille pour l'Egypte, La Palestine, la Grèce, Constantinople. Durée approximative du voyage, 98 jours.

Prix net $815.

Ces prix de **$815.00** et **$490.00** comprennent la 1ère classe, sur tout le parcours, frais d'hôtels, voiture et pourboires payés. Des circulaires détaillées seront envoyées sur demandes faites à l'abbé O. Martin, curé, Lennoxville, P. Q., Canada, ou aux bureaux de la ligne Dominion, 17 rue St Sacrement, Montréal. Tél Main 4097. 305—1Msn

WHITE STAR LINE
SERVICE DE LA MEDITERRANEE
De New-York et Boston, pour (l'Egypte et la Palestine), Les Açores, Gibraltar, Alger, Naples, Gênes, Palerme, etc.
"Celtic", 20,904 ton., "Republic", 15,378 ton.; "Canopic", 12,096 ton.; "Cretic", 15,507 ton.; "Romanic", 11,394 ton.

RED STAR LINE
New-York, Douvres, Anvers, un départ par semaine.
"Finland", 12,760 ton.; "Vaderland", 12,018 ton.; "Kroonland", 12,760 ton.; "Zeeland", 11,905 ton.
Prix de passage de Montréal à Anvers: 1ère cabine, $75.65; 2ème cabine, $54.00.

Pour plus de renseignements, s'adresser à L. J. RIVET, No 5, Blvd St Laurent, Montréal, ou 17 St Sacrement. Tél. M., 4097. 2—1sn

TROP DE LOUPS

LA CHASSE EST MAUVAISE, CETTE ANNEE, A CAUSE DU GRAND NOMBRE DE CES CARNASSIERS.

"La chasse serait magnifique si nous n'avions pas autant de loups et il serait à désirer que les chasseurs et les trappeurs fassent leur possible pour gagner la prime du gouvernement en tuant le plus grand nombre possible de ces animaux".

C'est ainsi que s'exprimait hier M. Roch Vallières, de retour d'une tournée de trois semaines dans le canton du Grand Nominingue. Parti le 15 octobre en compagnie de MM. C. de Lorimier, Alphonse Lalonde, Z. Larocque, E. N. Cusson, Emery Cadieux, Arthur Dudemaine, Octave Chapleau et Ulric Gauthier, M. Vallières se dirigea vers le Lac Pimodan, où le club de chasse du Grand Nominingue possède une maison. Le "maître coq", Peter Rey, complétait l'expédition, et, pendant les trois semaines, on traqua le chevreuil avec une assiduité digne d'un plus grand succès.

En effet, le carnet des chasseurs, durant les trois semaines de chasse, ne montre que six chevreuils, un ours et un loup.

Le premier chevreuil tomba sous le fusil de M. A. Lalonde. C'était un mâle pesant plus de 300 livres et il fut tué du premier coup de fusil. Le lendemain, M. Cusson abattait, en plein jour, un énorme loup gris. Ce loup fut suivi de trois chevreuils assez beaux, et M. Cusson passa le tour à M. Ulric Gauthier qui abattit son chevreuil, et enfin à M. Vallières à qui revient l'honneur d'avoir tué le dernier, un énorme "buck" de 225 livres.

Pendant ce temps, le cuisinier tuait un ours qui avait commis l'imprudence de venir explorer le camp. Une balle au défaut de l'épaule l'abattit sur les billots où il se promenait.

Bref, le résultat de la chasse n'a pas été magnifique, la rareté du gibier étant attribuée par tous les chasseurs au nombre énorme des loups. Il faudrait que des battues soient organisées par les trappeurs de façon à nous débarrasser de ce nuisible animal. Le gouvernement paye une prime de $15 par tête de loup tué. Avis aux amateurs.

LE NOUVEAU COMPLET SAC

L'habit est fait sans ouverture dans les côtés, au milieu ou dans le dos.

Le président de la Compagnie Semi-ready, qui passe pour une autorité en matière de modes pour hommes, vient de mettre en circulation sa brochurette annuelle, décrivant et illustrant les nouvelles modes d'automne pour hommes.

On trouvera dans le nouveau livre une très bonne illustration du nouveau complet sac avec pan gracieusement évasé et son ajustement serré à la taille.

L'habit est sans ouvertures dans les côtés ou au milieu. C'est la grande mode cette saison, et dans les villes de l'Est il ne s'en vend pas d'autre.

Trois garde-robes Semi-ready à Montréal. McLean et Campbell ont les agences, 237 rue Saint-Jacques et 505-507 rue Sainte-Catherine Ouest, tandis que F. X. Borduas, à Saint-Henri, a sa garde-robe au No 3521 rue Notre-Dame. (12)

LA VEUVE DE "BILL NYE"

Nouvelle-Orléans, Le., 5 — Madame Edgar W. Nye, veuve de l'humoriste fameux "Bill Nye", est morte ici, hier, chez sa fille, Madame W. Pharr, à l'âge de 56 ans.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
"INTERNATIONAL LIMITED"
Le meilleur et le plus rapide train du Canada
Tous les jours à 9 a.m., Arr., Toronto à 4.20 p.m., Hamilton, 5.20 p.m., Niagara Falls, Ont., à 6.55 p.m. Buffalo 8.25 p.m. London, 7.47 p.m., Détroit 9.50 p.m., Chicago, 7.42 a.m. Café élégant sur ce train

SERVICE RAPIDE D'OTTAWA

Part de Montréal.	Part d'Ottawa
*8.30 a.m.	*8.30 a.m.
†3.40 p.m.	†3.30 p.m.
*7.30 p.m.	*5.00 p.m.

3 HEURES DANS LES DEUX DIRECTIONS
Wagons palais sur tous les trains.
*Tous les jours. †Jours de semaine.

MONTREAL ET NEW-YORK
La ligne la plus courte. Service le plus rapide.
2 trains de jour chaque jour—le dimanche excepté, aller et retour.
1 Train de nuit tous les jours, aller et retour.

Part de Montréal	†8.45 a.m. *7.40 p.m.	†11.10 a.m.
Arr. à New-York	†8.00 p.m. *7.17 a.m.	†10.00 p.m.

*Tous les jours. †Dimanches exceptés

BUREAUX DES BILLETS
137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN

LES CONVOIS DE QUEBEC
DEPART DE LA GARE VIGER
†8.55 a.m. *2.00 p.m. *11.30 p.m.
Chars palais et dortoirs sur tous ces trains.

LES CONVOIS D'OTTAWA
DEPART DE LA GARE WINDSOR
†8.45 a.m., *9.40 a.m., §10.00 a.m.
†4.00 p.m., *9.40 p.m. *10.15 p.m.
DEPART DE LA GARE VIGER
†8.20 am.. †5.45 p.m.
Chars palais ou dortoirs sur tous les trains qui partent de la gare Windsor.

LES CONVOIS DU NOMININGUE
DEPART DE LA GARE VIGER
‡8.45 a.m. §9.15 a.m. †4.45 p.m.
*Tous les jours. ‡ Mardis, jeudis et samedis. § Dimanches seulement. †Tous les jours le dimanche excepté.

Bureau des billets de la ville: 129 rue St Jacques, près du bureau de poste.

INTERCOLONIAL RAILWAY
VOYAGEZ PAR LE FAMEUX TRAIN DU CANADA
L'EXPRESS MARITIME
qui va tous les jours à QUEBEC, à HALIFAX, à SAINT-JEAN et aux SYDNEYS.
J. J. McCONNIFF, Agent des passagers de la ville Tél. Main 615. 285-n

Chemin de Fer Intercolonial

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant à l'endos "Soumission pour aqueduc, Sackville", seront reçues jusqu'au vendredi, 9 novembre 1906, inclusivement, pour la construction d'un réservoir à eau d'une capacité de 50,000 gallons, excavation de tranchées et posage de tuyaux à l'eau et accessoires, à Sackville, N. B.

Des plans et devis se trouvent au bureau du chef de gare, à Sackville, et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., où on pourra obtenir des blancs de soumission.

Il faudra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau des chemins de fer,
Moncton, N. B.
27 octobre 1906. 1.5

SOUMISSIONS

Demandées pour la construction d'une aile au couvent de Coaticook.

On peut voir les plans et devis au bureau de G. M. Moulton & Son, du 15 au 20 novembre. 2, 5

WALKER PLAIDE COUPABLE

L'ACCUSE RECONNAIT AVOIR COMMIS UN VOL AVEC EFFRACTION ET UNE TENTATIVE DE MEURTRE.

Walker, arrêté dans de sensationnelles circonstances par les détectives Le Huquet et O'Keefe, s'est avoué coupable de tentative de meurtre, samedi, devant la Cour d'Assises. L'accusé a été renvoyé en prison en attendant sa sentence qui sera prononcée à la fin du terme actuel.

Le public se souvient des détails de cette arrestation. Walker, accompagné d'un autre voleur, avait pénétré dans l'entrepot de la "Starke Hardware Co." rue Saint-Pierre. Le Huquet et O'Keefe, prévenus par téléphone, allèrent arrêter les voleurs; mais Walker tira trois coups de revolver sur Le Huquet, le blessant au cou et au bras. O'Keefe ne perdit pas la tête, et, frappant d'un manche de hache qu'il avait près de lui, il coucha le brigand. Le compagnon de Walker profita de cette diversion pour prendre la fuite et n'a pas été revu.

Le détective LeHuquet n'est pas encore complètement remis des coups de feu qu'il a essuyés, mais ce n'est maintenant qu'une question de temps. Il a été promu au grade de détective de première classe, et la Commission de Police discute une récompense pour O'Keefe, qui a sauvé la vie de son camarade par son opportune intervention.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Sainte-Scholastique, 5. — Une agréable surprise fut causée, jeudi dernier, à M. Petrus Fortier, fils, de cette paroisse, à l'occasion du 40e anniversaire de sa naissance. Plusieurs parents étaient venus de Montréal, pour lui présenter leurs souhaits avec plusieurs beaux cadeaux.

On passa une joyeuse journée chez M. et Mme Petrus Fortier, qui, avec Mlle Onésime Fortier, firent les honneurs de la maison, avec tout le bon coeur qu'on leur connaît.

Remarqués à cette fête familiale: M. et Mme J. A. Fortier, Mlle Lucile Fortier, M. et Mme Adélard Fortier, MM. J. A. et Hormisdas Fortier, M. et Mme J. T. Lafond, Mlle Bella Lafond, M. Roger Fortier, M. et Mme Petrus Fortier, sr., M. J. A. C. Ethier, M. P., et Mme Ethier, M. et Mme Héliodore Fortier, Mlle Elizabeth Lacombe, M. et Mme Jos. Dumoulin, M. et Mme Emery Cyr, M. et Mme Aldéric Fortier, Mlle Hedwidge Fortier, Mlle Domitilde Lafond, Mlle M. Lecompte, etc.

CASTORIA.
Porte la signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

TARIF

(Invariablement payable d'avance)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

COUPLE sans enfants, muni de bonnes références, désire place dans maison privée, ou autre. Ecrire à Boîte 13 "La Presse." 1—3

COMPTABLE de grande expérience, muni des meilleures références locales, sollicite audition de comptes. Installation de système, préparation de bilan, tenue de livres, travaux de clavigraphie, correspondance et factures. S'adresser chez M. Gouillard, chambre H., rue Saint-François-Xavier, 84. 1—18

COCHER tempérant, 27 ans, demande emploi dans bonne famille, connaissant soins pour chevaux, voitures, harnais, garçon doux, sachant monter. Certificats première classe. S'adresser 353 Prince Arthur. 3—2

CHEF cuisinier demande emploi, pouvant fournir les meilleures références. S'adresser 153 Sainte-Elisabeth, Montréal. Z. L. 3—3

COUTURIERE — Vous trouverez une bonne couturière à domicile, avec références. 719 DeMontigny Est. 3—1

DAME demande place comme cuisinière et fille de salle, dans restaurant ou hôtel. S'adresser 93 Cadieux, Marie-Louise G. 3—3

DEMOISELLE âgée, diplôme modèle, enseigne français, anglais, sténographie, clavigraphie, demande école publique ou privée, travail de bureau ou magasin. Ecrire à Boîte 11 "La Presse." 1—3

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez bonne femme de journée, 613 Craig Est, coin rue Montcalm, après six heures. 3—1

HOMME d'expérience dans les affaires commerciales, connaissant les deux langues, bonnes références sollicite, emploi comme comptable ou voyageur. A. L., 1056 rue Saint-André. 3—3

HOMME marié, sobre, expérience, sachant anglais et français demande position, commis de bar ou d'hôtel, références. S'adresser ou écrire à J. A. Théroux, 515 Beaudry, chambre G. 3—3

JEUNE HOMME demande emploi comme teneur de livres, bien instruit, anglais et français, fournissant certificats et références. J. C. R., boîte 5 Napierville. 1—6

JEUNE HOMME sobre demande emploi, pouvant fournir meilleurs références, pour ouvrage général dans maison privée, sachant chauffer les fournaises. Ecrire à Boîte 66 "La Presse." 3—2

MODISTE demande emploi pour coudre dans famille privée. S'adresser 1116 Saint-Laurent. Tél. Est 2534. 3—1

PLOMBIER (steam fitter) demande emploi permanent. S'adresser le soir de 6 à 8. 172 avenue Hôtel de Ville. 3—1

PEINTRE voiturier connaissant très bien le bois et la peinture demande emploi dans une boutique à la campagne. Ecrire boîte 507 "La Presse." 303—6

PERSONNE — Vingt années d'expérience, dans commerce général, désire communiquer avec maison de gros. Références. S'adresser Rosaire Bourbeau, Boîte 167, Victoriaville, P. Q. 3—3

SERVANTE bien recommandée demande situation. S'adresser 98 Panet, entrée dans la cour. On y trouvera aussi femme de journée. 3—1

SERVANTE demande emploi, famille privée, sans enfants, meilleures références. S'adresser 504½ Sanguinet. 3—1

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 835 rue Saint-Denis, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du Conservatoire Royal de Liège, Belgique. 291—24

ELEVES DEMANDES — Anglais, mathématiques, tenue des livres et sténographie, enseignés privément. Conditions raisonnables. S'adresser au Prof. Brennan, 137a rue Montcalm. 2—7

ELEVES DEMANDES — On recevra des leçons de français, d'anglais, de piano et de chant, en s'adressant à Mlle LaRue, 358 Mont-Royal. 303—6

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous savoir l'anglais ? Voulez-vous apprendre la sténographie anglaise ? Nous garantissons de 100 à 150 mots à la minute, dans 90 jours, ou bien votre argent vous sera remboursé. Voulez-vous être un teneur de livres de première classe ? Nous pouvons vous garantir une position dans trois mois. Désirez-vous une haute position dans la télégraphie ? Nous enseignons tous les systèmes modernes. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest. Prof. W. T. Moon, princ. 1—6

MME J. Lévesque, 239 rue Dufresne. Leçons de piano, solfège et chant. Ouvrira ses classes le 15 de novembre. A le concours des meilleurs lauréats. Cours le jour et le soir. Prix modérés. 303—6

MADAME A. THERRIEN, 152 rue Saint-Denis. Leçons de grammaire, sténographie française et anglaise, clavigraphie, arithmétique. Cours le jour et le soir. 2—3

T. A. SIMPSON, 351 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 286—24

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTI boucher demandé, pour la livraison. S'adresser à Ed. Dufort, 56 Fullum. Téléphone Est 4840. 3—1

APPRENTI PLOMBIER — On demande un apprenti plombier. S'adresser au No 98 rue Mance. 3—4

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTI tailleur demandé pour conduire le couteau électrique. Une couple d'années d'expérience requises. Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 305—6

AJUSTEUR de locomotives compétent demandé. Position stable à l'homme voulu. S'adresser par lettre, spécifiant expérience, gages, etc., à The Central Ontario Railway, Trenton, Ont. 1—6

APPRENTI pharmacien avec ou sans expérience demandé immédiatement. Pharmacie McNichols, coin Sainte-Catherine et Amherst. 3—1

APPRENTI pressier de deux ou trois ans d'expérience demandé. Paradis, Vincent et Cie, 141 rue Visitation. 3—1

APPRENTI poseur d'appareils de chauffage demandé. S'adresser 172 rue Saint Dominique. 3—2

BARBIER — On demande un bon barbier, position permanente. S'adresser 366 Duluth. 3—1

BISEAUTEUR de premier ordre demandé, de préférence un jeune homme. Se présenter au No 748 rue Saint-Paul. 304—6

BRIQUETEURS

demandés à l'angle de la rue Peel et l'Av. des Pins. S'adresser à M. Lynch, surint. Dominion Engeneering & Construction Co. 2-3 F

BRIQUETIERS - JOURNALIERS — On demande des briquetiers et journaliers. S'adresser ce soir, chez Wm. Laverdure, 399 Amherst. Tel. Est, 4544. 3—1

BOUCHER — On demande un jeune homme de 3 ou 4 ans d'expérience dans le métier. No 503 Sainte-Catherine, Maisonneuve. 3—2

CHARRETIER — On demande un bon charretier pour clos de bois et charbon. S'adresser 30 Dorchester ouest. 2—2

COUPEUR de fourrures demandé, aussi finisseur de manteaux, pour d'ici à quelques mois. S'adresser, spécifiant expérience, âge, salaire et références. Devront parler l'anglais et être bons travailleurs. S'adresser à F. J. Griffin, Brockville, Ont. 1—3

COUPEUR de fourrures — jobs — demandé, prêt à bloquer et garnir. Ouvert le soir. Aussi un finisseur et un garçon messager. Chas. Nebelung, 562 Sainte-Catherine Ouest. 3—2

COUPEUR de chemises, salopettes — overalls, — demandé. S'adresser par lettre, donnant l'expérience, gages, références, etc., à boîte 68 "La Presse". 3—1

COUPEURS — Jeunes gens ayant un peu d'expérience comme coupeurs de chemises et de salopettes, (overalls) demandés. S'adresser Robert C. Wilkins, rue Dowd, près Bleury. 3—2

COUTURIER — On demande immédiatement un couturier pour réparations. Salaire $10 par semaine, et aussi un apprenti tailleur. S'adresser 4226 Sainte-Catherine Ouest. 3—1

COUTURIER, PRESSEUR — On demande un bon compagnon couturier et un bon presseur sur presse, pour ouvrage de pratique de première classe, bons gages. S'adresser J. Hudon, 59 Saint-Charles-Borromée. 3—1

CUISINIER demandé, bon second, strictement sobre, capable de remplir les commandes, pour commencer jeudi de cette semaine. Maison Parisienne, 81 avenue Union. 3—2

COUTURIER — On demande un couturier de première classe chez A. E. Bastien, 563 Mont-Royal, près de la rue Saint-Denis, Est 3302. 3—2

COUTURIER — On demande un bon couturier. S'adresser immédiatement à N. E. Roy, 998 Sainte-Catherine Est. 3—1

COCHER — On demande un cocher ayant de bonnes références, et connaissant bien le soin des chevaux. Bons gages. S'adresser Joseph Paquette, 59 Lacroix. 3—2

COMMIS d'épicerie demandé, avec expérience, parlant les deux langues, qui fera la livraison préféré. S'adresser immédiatement à A. Fournier, 612 Mont-Royal. 3—1

COMMIS voyageur demandé, ayant connection avec marchands épiciers de campagne références exigées. Labrecque et Pellerin, 415 Ontario Est. 3—1

CULTIVATEUR — On demande un bon cultivateur avec famille, avec de bons certificats, pour prendre charge d'une ferme sur l'île de Montréal, avec toutes les améliorations modernes. Références de première classe exigées. S'adresser : Bureau de poste, boîte 517, Montréal. 5,10

CHARPENTIERS et menuisiers demandés tout de suite. 53 Christophe Colomb. 3—1

COUPLE — On demande sans enfants, un couple, l'homme pour chauffer les fournaises, et la femme pour prendre soin des bureaux. S'adresser à 162 Saint-Denis. 3—n

DEUX PALEFRENIERS demandés. Ecrire à Boîte 57 "La Presse." 3—1

FOURNISSEUR de lait demandé immédiatement, pouvant fournir 30 à 40 gallons par jour. S'adresser 724 Mullins, Pointe Saint-Charles. 3—6

FORGERON général demandé pour chevaux et voitures. S'adresser coin Sainte-Catherine et Saint-George, à George Pichette. 3—2

GARCON DE BUREAU — On demande un jeune garçon alerte, parlant les deux langues et connaissant la ville. S'adresser à chambre 58, 59, bâtisse Alliance, No 107 rue Saint-Jacques. 2—2

GARCON — On demande un jeune garçon âgé de 16 à 18 ans, pour travailler dans un magasin de bonbons. S'adresser à 807 Sainte-Catherine Est. 3—1

GARCON — On demande un garçon pour se rendre utile dans un magasin de tailleur. Jos. St Georges, 533 Notre-Dame Ouest. 3—1

GARCON demandé pour assortir les sacs vides de ciment. S'adresser à 50 rue McGill. 3—1

GARCONS messagers actifs, sachant l'anglais demandés, $3.00 par semaine. S'adresser succursale du "Star", angle rues Peel et Sainte-Catherine. 3—1

GARCON demandé pouvant se rendre utile dans un magasin de ferronneries. S'adresser à 316 Boulevard Saint-Laurent. 3—1

GARCON — On demande un jeune garçon fort et travaillant, avec références. Labrecque et Pellerin, 415 Ontario Est. 3—1

GARCONS énergiques demandés pour apprendre le métier, bon salaire. S'adresser à Eclipse Umbrella Fac., 454 rue Saint-Jacques. 3—2

GARCONS — On demande 2 garçons pour se rendre généralement utile dans un magasin de marchandises sèches. S'adresser à M. Marchand, 305 Notre-Dame Ouest. 3—1

GARCON — On demande un garçon fort et actif pour apprendre le commerce de gros. S'adresser 580 Saint-Paul. 3—1

GARCON de bureau, parlant anglais, demandé, pour une maison de gros. Se présenter au No 14 rue de Bresoles. 3-1

GARCON demandé de 16 à 18 ans, comme assistant teneur de livres, et garçon de bureau. Devra savoir la sténographie anglaise et française et la clavigraphie. S'adresser par lettre à 266 Saint-Paul. 3—1

HOMMES demandés, qui veulent être bien habillés. Venez voir les valeurs que nous vendons à $10, $12 et $15, pour pardessus ou habillements faits sur mesure. Pantalons, $3, $4, $5. 3 magasins, 564 Saint-Paul, 61 et 602 Sainte-Catherine Est. Montreal Custom Tailoring Co. 303—12

HOMMES pour chantiers demandés. Hâtez-vous les derniers engagements se font; hommes pour chemins de fer. S'adresser A. Labelle, ou N. Mathieu, 22 rue Bonsecours. 303—6

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $83.00 par mois, et dépenses $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaires. Pour détails écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 303—6

HOMME demandé pour faire la livraison, en voiture. S'adresser à J. Rochon, 568 rue Craig Est, coin Amherst. 3—1

HOMMES, GARCONS DEMANDES

HOMME marié, sobre, stable et fiable, parlant les deux langues et connaissant le soin à donner aux chevaux, demandé comme commis distributeur. Salaire. $8.00 par semaine et commission. Emploi régulier. Ecrire à Boîte 70 "La Presse." 1—3

HOMME — On demande un homme pour faire la livraison, aussi des apprentis et commis d'expérience. S'adresser Alfred Lagarde, épicier, 549 Notre-Dame Ouest. 3—1

HOMME — On demande un homme compétent pour embalage et tenir un stock de vaisselle, et aussi aider au magasin. Ecrire boîte 61 "La Presse". 3—1

HOMMES — On demande 6 hommes à $1.75 et $2.00 par jour. S'adresser J. C. Prince, contremaître, Terra Cotta Work, avenue Lasalle, Maisonneuve. 3—1

JEUNES GARCONS — On demande des garçons à la Canadian Glass Co. coin des rues Wellington et Charlevoix, Pointe Saint-Charles. Bons gages et heures de travail courtes. 305—6

JOURNALIERS généraux, 25, demandés. Emploi permanent. On emploie aussi des ouvriers habiles. S'adresser The Montreal Rolling Mills Co. 3106 Notre-Dame. 290—1Ms—n

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour distribuer le pain, ayant de bonnes références. Ecrire à boîte 29 "La Presse". 2—2

JEUNE homme actif demandé pour voiture de distribution. Doit connaître la ville et parler les deux langues. S'adresser à 341 rue Saint-Jacques. 3—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme fort et actif pour aider à la préparation et la livraison de meubles. $7.00 par semaine. La cie Prince, 85 Saint-Laurent. 3—1

JEUNE garçon demandé, de 15 à 16 ans, pour le commerce d'épicerie. S'adresser I. G. Côté, 887 Sainte-Catherine ouest. 3—2

JEUNE HOMME-On demande un jeune homme pour le soin des chevaux et aider à la livraison. S'adresser J. P. Lacroix, 86 Marie-Anne. 3—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour épicerie, avec de bonnes références. S'adresser à 435 avenue Hôtel de Ville. 3—1

JOURNALIERS et constructeurs de caissons demandés. Quinlan Robertson, pont Black, Montréal. 303—6

JOURNALIERS demandés immédiatement. S'adresser usines Angus C. P. R., D. G. Loomis and Sons. 2—2

JOURNALIERS demandés pour ouvrage au parc Dominion. S'adresser The W. J. Poupore Co., Ltd., coin Notre-Dame et Nicolet, ou 157 rue Saint-Jacques. Tél. Est 31 et Main 5470. 1—6

JOURNALIERS — On demande 25 journaliers et des charretiers de tombereaux. S'adresser 667 Ontario, Maisonneuve. 1—6

JOURNALIERS demandés à la Canada Car Company, emploi permanent, bons gages. S'adresser au bureau de placement, avant 7 a. m. 3—1

MEUNIER — On demande immédiatement un meunier, pour prendre soin d'un moulin à rouleau. S'adresser à Louis Boileau, Papineauville, Qué. 3—1

MECANICIEN

On demande dans une grande fabrique, un mécanicien compétent. Doit être habile au tour. S'adresser à "Machinist," B. P., boîte 295, ville. 3—1 F

MECANICIENS et modeleurs en métal demandés. Emploi constant pour des hommes compétents. S'adresser à Boîte 60 "La Presse." 5,7,9,10

MACONS en pierre, 25, demandés. S'adresser à John Quinlan and Co., orphelinat Saint-Patrice, Outremont. 3—3

MENUISIER — On demande cinq menuisiers charpentiers, immédiatement. S'adresser à J. V. Lafrance et Cie, 634 Lasalle, quartier Duvernay. Le soir, de 6 à 9 heures. 3—1

MENUISIERS — On demande immédiatement des charpentiers-menuisiers, S'adresser chez M. F. Sauvageau, 106 rue Saint-Antoine. 3—1

MENUISIERS, APPRENTIS— On demande de des menuisiers et un apprenti. S'adresser au No 108 avenue Delorimier. 3—1

MARGEURS pour presses à cylindre demandés. S'adresser à la National Printing Co, 182 rue Shearer. 3—1

OPERATEURS

demandés pour travailler sur machines "Merrick Puritan." Bons gages. Emploi permanent. The Jas. McCready Co., Ltd., avenue Mont-Royal. 1—3 F

PLOMBIERS — Poseurs d'appareils de sauvetage et plombiers demandés. De bons ouvriers seulement devront se présenter. W. J. Graham, 85 rue St Cathcart. 3—1

PEINTRES — On demande des peintres compétents, ouvrage pour l'hiver. Inutile de se présenter sans références. S'adresser Jos. Guy, 259 Richelieu. 3—1

PEINTRES — On demande trois bons peintres, au No 861 Saint-Denis. V. M. Bouthillier. 3—1

POLISSEUR de bague demandé. Emploi constant. S'adresser à la fabrique I. L. Michalson and Sons, Ltd., 112 rue Saint-Pierre, Montréal. 3—2

PATISSIER demandé, aussi un garçon. S'adresser W. J. Scott, 248 Saint-Denis. 3—1

REGLEUR — On demande un régleur de quelques années d'expérience, S'adresser à l'imprimerie Beauchemin, 26 rue Saint-Gabriel. 3—1

SOLLICITEURS expérimentés demandés pour portraits en relief. Bons gages ou commission payés à des hommes compétents. 915 Saint-Laurent. 303—6

TAILLEURS — On demande des tailleurs et un bon scorer. S'adresser à la Cie F. X. Charbonneau, Drummondville, Qué. 3—n

VENDEURS d'expérience demandés immédiatement pour magasin de chaussures. Se présenter au Boston Shoe Store, angle Sainte-Catherine et Mansfield. 291—n

VENDEURS — Nous offrons à des hommes actifs, un contrat avantageux pour six mois ou plus. Proposition spéciale. Prêts à commencer immédiatement. Boîte 296, Ottawa. 270—1j—n

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BLANCHISSEUSE pour prendre le lavage chez elle demandée, No 405 Saint-Hubert. Références exigées. S'adresser l'avant-midi ou le soir. 2—2

BOUCLEUSES — On demande des boucleuses de robes et d'enveloppes de tabac. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 304—6

BLOUSES

Bons gages à la semaine garantis à toutes opératrices expérimentées, dans toutes parties de blouses, et nous formerons quelques apprentis. S'adresser à Salem Co. Ltd, 323 rue Saint-Jacques. 3—3 F

COUTURIERES demandées dans les pantalons de pratiques. Bons gages payés pour de bonnes mains compétentes. Aussi apprentie. Place permanente. S'adresser D. Trottier, 61 Saint-Jacques, 4e étage. 304—6

COUTURIERES — On demande des filles pour faire des vestes au moulin électrique. Aussi des finisseuses. On ferme à midi le samedi. S'adresser 1194 avenue Mont-Royal Est. 3—1

COUTURIERE demandée pour famille privée. S'adresser immédiatement, 34 Craig Est. 3—1

COUTURIERES

pour jupes et blouses. Les meilleurs gages. S'adresser tout de suite. The American Silk Waist Co, 30 rue Saint-Georges. 3-1 F

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 20

PHARMACIE BARIDON,

COIN ST DENIS ET DULUTH.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES demandées pour travailler dans une boutique de tailleur. S'adresser 204 rue Bleury. 3—1

COUTURIERE — On demande une personne assez âgée, comme couturière dans une petite famille. S'adresser 55 rue Saint-Timothée. 3—1

CUISINIERE — On demande une cuisinière ayant des références. Bons gages. S'adresser à 358 Lagauchetière Est. 303—6

CUISINIERE — On demande immédiatement une bonne cuisinière. S'adresser 492 Saint-Denis. 304—6

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, ayant de bonnes références. S'adresser au No 326 Saint-Denis. 304—6

CUISINIERE demandée dans une famille de cinq personnes, et où l'on garde une servante. S'adresser 269 rue Bishop. 1—6

CUISINIERE DEMANDEE — Une bonne cuisinière ayant de bonnes références. S'adresser à 357 Lagauchetière Est, coin de la rue Saint-Hubert. 3—1

DEMOISELLES — On demande deux demoiselles pour servir dans un magasin de marchandise sèche. Références exigées, au No 778 Ontario Est. 3—1

FAISEUSES DE BOITES EN CARTON, aussi des filles pour tous les départements, des expérimentées et des commençantes. Emploi permanent, $6.00 à $8.00 par semaine garantis à des ouvrières expérimentées. The Canada Paper Box Co, Ltd., 12, 14 rue Saint-Eloi, Montréal, vis-à-vis 445 Saint-Paul. 2—6

FEMME demandée pour prendre des lavages chez elle. S'adresser 34 Craig Est. 3—1

FEMMES de journée demandées, deux jours d'ouvrage par semaine, à l'année. S'adresser 311 Saint-Paul, Acme Glove Works. 3—1

FEMME — On demande une femme pour la buanderie privée, à l'hôtel Saint-James. 3—3

FEMME — On demande une femme pour laver les planchers, au No 49 Craig Est. 3—1

FEMME — On demande des opératrices pour pantalons, salopettes, chemises, habits blancs etc., aussi des filles au-dessus de 14 ans pour apprendre. S'adresser à Mlle Raymond, Robert C. Wilkins, rue Dowd, près Bleury. 3—6

FILLES de 18 à 25 ans demandées pour ouvrage léger, dans une manufacture, ouvrage permanent. S'adresser Northern Electric Mfg., Co, Ltd., coin des rues Guy et Notre-Dame. 2—6

FILLE DE CHAMBRE demandée, avec référence, au No 180 Saint-Denis. 286-n

FILLE de chambre demandée au No 405 Saint-Hubert. Références exigées. S'adresser l'avant-midi ou le soir. 2—2

FILLES

On demande des filles, emploi permanent, bons gages, chez The Thos. Davidson Mfg. Co., Ltd, 187 rue Delisle. 2—2 F

FAISEUSES DE CHEMISES demandées dans toutes les branches. Plus hauts prix payés. Ouvrage à l'année. S'adresser Mme Boismenu, 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 2—6

FILLES — Dix jeunes filles demandées immédiatement, pour ouvrage très léger et permanent. American Button Co. 15 ruelle Busby, près du commencement de la rue Saint-Antoine. 304—5

FILLES — On demande des filles pour écôter le tabac. Ouvrage très facile. Bons gages. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 304—6

FILLES demandées pour presser et mettre en boîtes le linge blanc de dames. Position stable. John P. Black and Co, Ltd., 123 Vitré Ouest. 305—7

FILLES — On demande des filles pour laver les bouteilles. S'adresser à J. Christin Cie, 149 Sanguinet. 305—n

FILLE — On demande une personne, fille ou veuve, 40 ans environ, pour soin d'une famille de 5 personnes. Ecrire J. O. C., 399 Est Ontario. 1—2

FILLES — On demande des filles pour tapisser les valises chez Lamontagne Limitée, Bloc Balmoral, Notre-Dame Ouest. 3—1

FILLE — On demande une fille pour ouvrage général. S'adresser au Café Dupéré, 17 Côte Saint-Lambert. 3—1

FILLES demandées pour boutons barils au crochet. Ecrire à Boîte 59 "La Presse." 3—1

FILLES — On demande des filles pour plier les chemises. Gages de $6.00 à $7.00 par semaine. S'adresser à M. William, The Standard Shirt Mgr. Co., Ltd., 213 avenue Delorimier. 3—2

FILLE de table demandée, S'adresser tout de suite à 201 rue McGill. 3—1

FILLE demandée habituée à étiqueter les bouteilles. Se présenter au No 14 rue De Bresoles. 3—1

FILLES — Deux filles de cuisine demandées, une pour le jour et une pour la nuit. American Quick Lunch, 11 Sainte-Catherine Ouest. 3—1

FILLES — Opératrices demandées dans une fabrique de couvertures à chevaux. S'adresser à E. N. Heney Co, 333 rue Saint-Paul. 3—1

FILLES — On demande, tout de suite, deux filles de table d'expérience. S'adresser 532 Saint-Jacques, Hôtel Russell. 3—1

FILLES — On demande une fille pour la crème à la glace et service général, et une pour préparer le chocolat. S'adresser 539 Est Sainte-Catherine, coin Amherst. 3—1

FILLE DE CHAMBRE demandée, parlant les deux langues, pour répondre à la porte, au téléphone et le soin d'un étage, références exigées. S'adresser 227 Sherbrooke Ouest. 3—1

FINISSEUSES — On demande des finisseuses de pantalons. On paie jusqu'à $8.00 par semaine à des filles habiles et stables. S'adresser immédiatement à H. Kellert and Sons, drapiers en gros, 351 rue St Jacques. 1—3

FINISSEUSES — On demande de bonnes finisseuses d'habits; ouvrage permanent, congé le samedi après-midi, 928 Saint-Laurent. 3—1

JEUNE FILLE demandée pour aider dans un magasin et se rendre généralement utile. Recommandations, 538 rue Saint-Denis. 2—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille sérieuse connaissant les deux langues et la clavigraphie pour un bureau d'agents d'immeubles. Très bonne position pour une fille travaillante. S'adresser à Johnson et Grace, 62 Saint-Jacques. 3—3

JEUNES filles demandées pour coudre. S'adresser au Fashion-Craft, 335A Craig Ouest. 3—1

JEUNES FILLES — On demande deux bonnes jeunes filles, pour ouvrage facile, chez L. N. Hadd, 115 Saint-François-Xavier. 2—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE FILLE — On demande pour le soin d'un enfant anglais, pendant deux heures l'après-midi, une jeune fille parlant un bon français. S'adresser 114 rue McKay, 1 heures et 3 heures, et pendant la soirée. 3—2

LAVEUSE — On demande une laveuse pour prendre du lavage chez elle. S'adresser au No 386 rue Saint-Hubert. 3—1

MENAGERE — On demande une ménagère générale, au No 11 Bonsecours. Pas d'enfants ni lavage. Mme Payette. 3—1

MODISTES — On demande des modistes de robes et des apprenties, Mlle Marchand 107 rue Shuter, à la tête de l'avenue Union. 3—1

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience pour faire des bretelles à la maison. Inutile de se présenter si on n'a pas d'expérience. 10 rue Saint-Pierre. 302—7

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES DEMANDEES, 25, expérimentées et apprenties, pour lingerie blanche et chemises, sur machines à coudre à moteur. Les meilleurs gages de la ville. Nous avons fait subir à nos prix des changements avec les meilleurs résultats. 10 rue Saint-Pierre. 300—12

OPERATRICES — On demande des opératrices de blouses, Les meilleurs gages payés. Emploi constant. Machines très rapides. Fil fourni. Demi-congé le samedi. Standard Shirt Mfg. Co. 1—6

OPERATRICES expérimentées demandées pour blouses de soie, aussi des examinatrices. S'adresser J. Kussner, 255 Notre-Dame Ouest. 2—6

OPERATRICES demandées pour chemises molles et habits (coats) d'hommes. Meilleurs gages payés. Fermé samedi à midi. S'adresser Hudson Bay Knitting Co, 40 rue Saint-Antoine, dernier étage. 1—6

OPERATRICES demandées à l'instant. S'adresser à The American Silk Waist Co, 30 rue Saint-Georges. 1—6

OPERATRICES demandées pour faire robes d'enfants et habillements de garçonnets, Ouvrage à l'année. Jno. P. Black and Co., Ltd., avenue Mont-Royal et rue Clark. 3—20

OPERATRICES de jupes demandées immédiatment. Emploi constant et bons gages. The American Silk Waist Co, 30 rue Saint-Georges. 3—2

OUVRIERES expérimentées demandées dans les départements de pantalons, chemises et salopettes. Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 305—6

REPASSEUSE — On demande une bonne repasseuse. Aussi des jeunes filles de 15 à 18 ans. S'adresser Montreal Embroidery Co, 255 Notre-Dame Ouest. 1—3

REPASSEUSES — On demande de bonnes repasseuses à la Parisian Laundry, 969 avenue de l'Hôtel de Ville. 3—1

SERVANTES DEMANDEES

JEUNE servante générale demandée immédiatement, 240 rue Sherbrooke Est, près angle rue Saint-Denis. 2—2

SERVANTE générale demandée au No 276 Saint-Denis. On garde une autre servante. 303—6

SERVANTE générale demandée, pour famille de trois personnes. 59 avenue Duluth. 303—6

SERVANTE — On demande une bonne servante avec références. Lavage en dehors. Bons gages pour servante compétente. S'adresser No 820 Saint-Denis, après 11 heures du matin. 304—6

SERVANTE générale demandée pour famille privée, avec bonnes références. S'adresser 157 Désery, Hochelaga. 304—6

SERVANTE générale demandée au No 116a rue du Champ de Mars. Gages $10 par mois. 304—6

SERVANTE — On demande une servante sachant un peu la cuisine, au No 119 rue Crescent, Bons gages. 305—6

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. Bons gages, références exigées. S'adresser No 217 Saint-Hubert. 2—3

SERVANTE — On demande une jeune fille pour ouvrage léger dans une maison privée. S'adresser 23 Christophe-Colomb. 2—2

SERVANTE — On demande immédiatement, au No 424 avenue Mont-Royal, une excellente servante générale, devra fournir de bonnes références. Bon salaire à personne compétente. 1—5

SERVANTE demandée pour une famille de trois. S'adresser immédiatement avec référence, 707 Berri. 3—2

SERVANTE — On demande une personne bien recommandée, sachant faire la cuisine, S'adresser au No 32 ouest Sherbrooke. 1—6

SERVANTE — Personne de confiance demandée, comme servante, ménagère, petite famille, pas d'enfants, 698 Boulevard Saint-Joseph, le soir, ou de 1 heure à 2½ heures. 1—6

SERVANTE — On demande pour une petite famille, une servante sachant parler anglais, références exigées. S'adresser No 4831 avenue Western, près avenue Victoria. 1—6

SERVANTE — On demande une servante générale, soirées libres. S'adresser 172 Mance. 2—2

SERVANTE — On demande une servante générale au No 752 Saint-Denis. 3—2

SERVANTE demandée. S'adresser à 221 Saint-André. 3—1

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille, pas de cuisine, pas de lavage, ni repassage, ni fournaise. 265 Saint-Hubert. 3—1

SERVANTE — On demande une servante pour aider au ménage, dans une petite famille, pas de lavage et bon chez-soi. 209 Saint-Charles-Borromée. 3—1

SERVANTE — On demande une personne recommandée pour faire l'ouvrage général, de 9 heures à 5 heures — pas le dimanche. — 622 Sainte-Catherine Ouest. 3—1

SERVANTE demandée au No 58 rue Coursol, pas de lavages ni repassage, bons gages. 3—1

SERVANTE — On demande une bonne servante pour famille de deux personnes, pas de lavages, pas d'enfants, bons gages, 752 Saint-Denis. 3—1

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, au No 935 rue Saint-Denis. Références exigées. 3—2

SERVANTE — On demande servante générale pour famille de deux, dans un logement. Devra coucher chez elle. Devra être bonne cuisinière et avoir références. S'adresser de 5 à 7 heures p.m., 36D rue Drummond. 3—2

SERVANTE demandée, logement plain-pied, pas de lavages ni repassage. Bons gages. S'adresser 455 Saint-Hubert. 3—1

SERVANTE — Bonne servante demandée, bons gages, 542 Saint-Denis. 3—1

SERVANTE — On demande une jeune fille pour ouvrage générale dans une famille de deux personnes, petit logement. S'adresser 588 avenue Laval. 3—1

SERVANTE — On demande une servante, petite famille, plain-pied, références exigées, pas de lavage. 178 Saint-André. 3—1

SERVANTES — On demande des servantes à l'hôtel Jacques-Cartier, 25 Place Jacques-Cartier. 3—1

SERVANTE — On demande une bonne servante pas de lavage ni repassage, pas de cuisine, pas d'enfants, Bons gages à une personne compétente. 142 Saint-Denis. 3—1

SERVANTE générale demandée, pour famille de trois personnes. Pas de lavages. 137 avenue Esplanade. 3—2

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, références exigées, pour un petit plain-pied occupé par jeune ménage sans enfant. 664 avenue Hôtel de Ville. 3—1

SERVANTE demandée, 17 avenue du Parc, Saint-Henri. 3—1

SERVANTE demandée pour famille privée, S'adresser 909 rue Saint-Denis.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée pour une petite famille, pas de lavage, S'adresser immédiatement 132 Fullum, coin Sainte-Catherine. 3—1

SERVANTE — On demande une servante générale. 217 Berri. 2—2

SERVANTE demandée pour une petite famille. S'adresser au No 478 rue Dorchester Est. 3—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés dans toutes les parties du Canada, pour vendre un choix de stocks payant dividende et de débentures rapportant de larges intérêts, $50.00 et plus par semaine à des hommes énergiques. Références exigées. S'adresser O. B. d'Aoust, édifice Liverpool and London and Globe, Montréal. 303—6

AGENTS — On demande des agents ou solliciteurs pour corsets. S'adresser en anglais pour détails, à Madam Waitee Mfg. Co, Dundee, Qué. 305—6

AGENTS à salaire ou à commission. L'article qui se vend le mieux par agents. Tous ceux qui se servent de plumes et d'encre l'achètent à vue 200 à 500 pour cent de profit. Les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours ; un autre a fait $32 en deux heures. Monroe Mfg Co. X, 230 La Crosse, Wis. 305—6

AGENTS recommandables demandés à l'instant, pour vendre arbres fruitiers et arbrisseaux qui fleurissent. Arbres garantis formellement à l'épreuve du froid. Salaire hebdomadaire, accessoires de vente gratuits, territoire exclusif, correspondance en français. Pour conditions, écrire à Pelham Nursery Company, Toronto. 175—1Ms—n

AGENTS demandés. La meilleure caisse d'échantillons, le meilleur thé, les meilleures conditions. Alfred Tyler, London, Ontario. 3—1

AGENT — On demande un agent pour vendre un article utile à domicile, forte commission. S'adresser 1288 Saint-Denis, références exigées, entre 7 et 8 p. m. 3—1

AGENT — On demande un homme d'expérience dans les affaires en général, pour sollicitation et collection, assurance vie. Bon salaire. S'adresser par téléphone Est 4405. P. Payette. 3—1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — Associé ou compagnie manufacturière demandés pour s'intéresser à la fabrication et à la vente en Canada d'un article spécial breveté en métal. On en emploie des douzaines dans chaque maison. Le brevet canadien vient d'être obtenu. Excellent article de vente à grands bénéfices. Standard Manufacturing Co, 104 rue Main, Lewiston, Me. 30—6

ASSOCIE demandé avec un capital de deux à trois cent piastres, pour ouvrir une salle de vue animée, avec une machine tout-à-fait nouvelle, pas de vibration ni de fatigue sur la vue, cette machine est fait par un particulier et c'est la seul de son genre. Ecrire à Boîte 536 "La Presse" 304—6

ASSOCIE demandé, pouvant disposer d'un capital de $5,000, pour partir une manufacture rapportant de gros bénéfices. Affaire sûre. Ecrire immédiatement boîte 538 "La Presse". 304—6

ON DEMANDE

CHEVAUX et voitures, 50, demandés. S'adresser édifice Birks, square Philippe. Higgie et Stewart. 3—1

LECONS DEMANDEES—Jeune homme instruit désire échanger avec jeune fille des leçons d'allemand et d'hollandais contre des leçons de français. Ecrire à Boîte 62 "La Presse." 3—1

ON DEMANDE des carrières où extraire de la pierre pour construction de ponts. Communiquer avec D. G. Loomis and Sons, immédiatement, 232 rue McGill. 3—2

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, chambre meublée, devant, aussi usage de cuisine, famille privée sans enfants, améliorations modernes, bon chez-soi, Tél. E. 3221. 402 Saint-Denis. 303—6

A LOUER, chambre-salon, grandes chambres, en avant, pour couples mariés, chambres simples, toutes chauffées à l'eau chaude, bain, gaz, 161 Saint-Laurent. 2—6

A LOUER, chambre meublée, améliorations modernes, bon chez soi, belle localité. S'adresser 180 Berri. 2—3

A LOUER, chambres meublées à neuf, garde-robe, lumière Auer, bain neuf, chauffées à l'eau chaude, famille privée, possession immédiate. 62 Saint-Denis. 1—3

CHAMBRES A LOUER — Deux, meublées ou non meublées, ensemble ou séparées, rez-de-chaussée, bain, privilèges pour petite famille. 1869 Ontario Est. 2—3

CHAMBRE-SALON avec "bay window," ainsi qu'une coquette petite chambre. Jolie localité, pas d'enfants, 366 Saint-Hubert. Phone Est 4249. 2—3

CHAMBRES meublées à louer. 109A Ste Elisabeth, près Ste Catherine. Magnifique salon double, ameublement neuf, améliorations modernes. Aussi chambre simple. Famille privée. 2—3

CHAMBRES à louer, deux belles chambres non meublées, chauffées à l'eau chaude, belle localité famille privée. 444 rue Sherbrooke, près rue Saint-André. Loyer raisonnable. 2—6

CHAMBRE meublée à louer, famille privée, sans enfants, étage du bain, améliorations modernes, bon chez soi. S'adresser 1416, The Alaska Furs Manufacturing, ou 1435 Boulevard Saint-Laurent. 2—8

CHAMBRE meublée à louer, jolie boudoir, pour un ou deux messieurs, très confortable, bien chaud, eau chaude et eau froide dans la chambre. Possession immédiate. Prix modéré. 358 Saint-Denis. Téléphone Est 2991. 2—3

CHAMBRES meublées à louer, double et simple, famille privée, pas d'enfants, avec déjeuner si désiré. Prix modéré. S'adresser 35 Saint-Hubert. 2—3

CHAMBRES meublées à louer, dans famille privée, pas d'enfants, beau local. S'adresser 148 avenue Laval. 3—3

DEUX grandes chambres à louer, meublées de première classe, rue Mance, donnant sur la montagne ; bain, lumière électrique, usage du téléphone. S'adresser 509B rue Mance. 304—6

GRANDE chambre carrée, meublée, pour un ou deux messieurs, étage du bain, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique, prix modéré, famille privée. S'adresser 531 Saint-Denis, en face carré Saint-Louis. 2—6

GRANDE chambre meublée à louer, sur le devant, poêle à gaz, pour couple marié. Aussi une petite, 113 Dorchester Est. 1-3

GRAND salon double, magnifiquement meublé, pour un couple ou deux messieurs, aussi grande chambre sur étage du bain, amélioration moderne. 29 Dubord. 1—3

JOLIE CHAMBRE devant, bain, garçon de la maison demande un compagnon chambre, avec lui, près rue Sainte-Catherine. 175 Sainte-Elisabeth. 3—1

MAGNIFIQUES chambres, salon meublé, aussi chambre simple avec toutes les améliorations modernes. 5 Montée du Zouave. 305—6

SALON double, donnant sur le carré Viger, nouvellement meublé, améliorations modernes eau chaude, famille privée, prix modéré. 29 Dubord. 3—1

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, deux magnifiques chambres avec lavabo et grande garde-robe, électricité et usage du téléphone, possession immédiate. S'adresser No 200 Saint-Hubert, Est 3457. 1—3

A LOUER, grandes et petites chambres, étage du bain, famille pas d'enfants, très bon marché. 568 Saint-André. 3—1

A LOUER, belle chambre double, bien meublée, en avant, étage du bain, maison privée, pas d'affiches. 417 Saint-Denis. 3—3

CHAMBRE double, étage du bain, garde-robe, améliorations modernes. Prix modéré pour l'hiver. Déjeuner si désiré. 309B Saint-Denis. 1—3

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer sur le devant, meublée, pour couple marié, messieurs ou dames, avec usage de la cuisine si désiré. S'adresser 237 Visitation. 1—3

CHAMBRES très propres, pour couples ou deux messieurs, à louer, immédiatement, prix modéré, famille respectable. S'adresser 36A rue Sanguinet, Montréal. 2—3

CHAMBRES à louer, au No 109 Sainte-Elisabeth, deux magnifiques chambres meublées à neuf, avec tout le confort du chez-soi, dans une bonne famille. 2—3

CHAMBRE à louer, beau grand salon double pour hommes de profession ou couple marié, famille privée, pas d'enfants, gaz, électricité, bain. 355 Mont-Royal. 3—1

CHAMBRE à louer, dans famille privée, pas d'enfant, avec pension si désirée. 581 Sanguinet, près Roy. 3—1

DEUX chambres à louer, une simple, une double, au premier, pour couple marié ou deux messieurs, améliorations modernes, 26 Sainte-Elisabeth. 3—3

GRANDE chambre à louer, sur le devant, poêle à gaz, pour couple marié. Aussi une petite. 113 Dorchester Est. 1—3

GRANDE CHAMBRE à louer, sur le devant, garde-robe, gaz. S'adresser 191 Sainte-Catherine Est. 3—3

GRANDE chambre à louer, sur la rue Champlain, 211 avec garde-robe, pension si désirée. 3—1

JOLIE petite chambre sur l'étage du bain, éclairée au gaz, famille tranquille, $1 par semaine, 89 Hôtel de Ville. 3—3

MAGNIFIQUES chambres doubles et simples, chauffées à l'eau chaude, bain, téléphone, lumière Auer. 70 Saint-Denis, près carré Viger. 304—6

954 SAINT-DENIS — Superbe chambre double à louer, maison privée, améliorations modernes, convenable pour couple ou messieurs. Prix modéré. 301—6

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER, belle grande chambre, grand garde-robe, lumière Auer, bonne pension, prix moéré, convenable pour un couple de messieurs. S'adresser 781 Saint-Denis. 3—1

A LOUER, chambre avec pension si désiré. S'adresser à 574 Amherst, en haut. 3—1

BELLE grande chambre, lumière Auer, avec bonne pension, pour deux messieurs. $3.50 par semaine chacun. 307 rue Saint-Denis. 303—6

BELLE grande chambre, lumière Auer, avec bonne pension, pour deux messieurs, $3.50 par semaine chacun. 307 rue Saint-Denis. 3—6

CHAMBRES et pension pour messieurs seulement, au centre de la ville, près des bureaux et des magasins de gros. S'adresser à 75 Saint-Urbain, pour renseignements. 299—12

CHAMBRE à louer, avec pension de première classe et pensionnaires de table. S'adresser 187 Berri. 1—3

CHAMBRE ET PENSION — Belle chambre double avec pension, pour un couple ou deux messieurs, famille privée, sans enfant, sans autre pensionnaire, 64 Saint-Hubert. 2—3

CHAMBRES et pension dans famille française. 14 Notre-Dame de Lourdes. 2—3

CHAMBRES ET PENSION — Chambres simple et double, confortablement meublées, pensionnaires de table. Cuisine soignée, 994 Saint-Denis, Tél. Est 3414. 1—6

CHAMBRE — Vous vous procurerez chambre et pension de table, de première classe, au No 186 Berri. 2—3

CHAMBRES ET PENSION — 2 chambres simples et une double, bien chauffées, bain, garde-robe, pension de table, famille sans enfants. 93 Hôtel de Ville. 2—3

CHAMBRE et pension. Magnifique grande chambre double, très bien meublée, améliorations modernes, très bonne pension, lumière Auer. Possession immédiate, 3 Berri. 2—3

CHAMBRES ET PENSION — Deux chambres meublées à louer, avec pension. S'adresser au No 442 Saint-Timothée. 2—4

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique grande chambre double très bien meublée, améliorations modernes, bonne pension de table lumière électrique, téléphone. Possession immédiate. 215 Berri, près Sainte-Catherine. 3—3

CHAMBRE avec ou sans pension. S'adresser 94 Saint-Hubert. 3—3

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez chambre et pension de première classe à $3.50 par semaine, 61 Cadieux. 3—3

CHAMBRE ET PENSION — Jolie grande chambre sur le devant, bien meublée, avec pension de première classe. Phone Est 2931. 69 rue Sherbrooke. 3—1

MAGNIFIQUES chambres, salon propre, pension si désirée, maison privée respectable, sans enfant, 550 Saint-André. 2—3

ON TROUVERA bonne chambre et pension, au No ... Saint-Laurent. 2—3

PENSION SAINTE-CECILE — 46 Saint-Hubert — Magnifiques chambres de salon, devant, et simple, premier étage et deuxième étage, pension première classe, pension de table pour $3.00 par semaine. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. 2—6

PENSION MADAME LUCAS

SITUEE au No 492 St-Denis, entre la rue Sherbrooke et carré Saint-Louis. Une des plus belles localités de Montréal. A 15 minutes des gares Windsor et Bonaventure et 10 minutes de gare Viger, par le tramway Saint-Denis, passant à la porte. Les étrangers désirant une maison tranquille, table de première classe, chambres avec tout le confort désirable, feraient bien de descendre à cette pension à leur prochain voyage dans la métropole. 294—24

PENSION DE TABLE

PENSION — Vous trouverez une pension de table de première classe, dans une maison privée, de trois grandes personnes, à 117A Sanguinet, près de la rue Sainte-Catherine. 2—2

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Un couple marié demande une grande chambre meublée, usage de la cuisine, lumière Auer. S'adresser par lettre à M. O. C., 188 rue Sainte-Elisabeth. 3—1

MAISONS A LOUER

A LOUER, rue Saint-Denis, maison de 8 chambres, fournaise à eau chaude, loyer $12.00 par mois, possession immédiate. S'adresser notaire Meunier, 74 St-Jacques. 3—6

A LOUER, deux magnifiques logements de sept pièces, fournaise à eau chaude, Nos 107 et 109 avenue du Parc, Saint-Henri, en face du Parc. S'adresser D. Marcotte, hôtelier, 2217 rue Saint-Jacques, Saint-Henri. —3

A LOUER — Deux plain-pied un haut, 888 Saint-Hubert, loyer $22; et 1211B Saint-Denis, un haut, $40. John James Browne and Son, 07 rue Saint-Jacques. 13

A LOUER, un logement de 5 pièces, loyer $9.00 par mois, situé coin des rues Bienville et Pontiac. S'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 305—

A LOUER — Rue Saint-Denis, près Mont-Royal, joli plain-pied moderne, de 7 pièces, bien éclairée, en parfait ordre. S'adresser 1212 rue Saint-Denis. 305—

A LOUER, logement de cinq pièces, pour $8.50, sur la rue Delisle, près l'avenue Atwater. S'adresser 352 Dorchester ouest. 3—

COTTAGE A LOUER, Nos 1256, 12.., 1262 et 1264, rue Berri. Nouvellement réparés à neuf. Six chambres, eau chaude, bain et w.c. Seulement $17 à de bons locataires. On vendra moyennant $.. par mois, l'intérêt compris. Geo. Marcil & Cie, 180 rue Saint-Jacques. 264—n

MAISON à louer, rue Saint-Hubert, No 1207-1195, 6 logements, 5 et 6 pièces, gaz, bain, améliorations modernes. S'adresser 866 Saint-Hubert. 1—4

MAISONS A LOUER

MAISON à louer, No 5099 avenue Western, 11 pièces, ménage fait à neuf et améliorations modernes. S'adresser No 2144 rue Saint-Jacques. Tél. Westmount 892. 305—6

MAISON à louer, logement du haut, 1833 rue Saint-Jacques, 7 pièces, bain, w.c., possession vers le 15 du courant. Loyer ...0. S'adresser sur les lieux. 2—6

PLAIN-PIED à louer, neuf, 548-550A Clarke, Annexe, 7 chambres, bain, gaz, électricité, belle localité. $15.00, près des chars. S'adresser M. Plante, 2294 Saint-Laurent. 303—6

PLAIN-PIEDS neufs et magnifiques à louer, rue Beaubien; maintenant prêts à être occupés, chacun contenant six pièces, commodités modernes, loyer modique. S'adresser W. C. Maxwell, 491F rue Saint-Urbain. Tél. Bell Est, 969. 303—6

MAISONS DEMANDEES

PLAIN-PIED de 4 à 6 chambres demandé ou maison dans localité centrale. Loyer raisonnable. Ecrire à Boite 464 "La Presse." 3—1

MAGASINS A LOUER

A LOUER, 55 rue Saint-Sulpice, magnifique magasin, 3 étages, loyer modéré. S'adresser Benning, Barsalou Co., Ltée., rue Nôtre-Dame ouest. 2—6

A LOUER, magasin et logement, No 147, 149 Amherst, près Dorchester. S'adresser 418 Dorchester Est. Tél. Bell Est 2458. 2—6

MAGASIN à louer, pouvant servir pour barbier, restaurant, etc., bonne place d'affaires. S'adresser 2300 Saint-Laurent. J. O. Cuillerier, prop. 3—6

A LOUER

A LOUER, magnifique ferme de 200 acres, située à la Pointe aux Trembles, avec bâtisse construite d'après les dernières améliorations modernes. Chance exceptionnelle pour un laitier. S'adresser : Bureau de poste, boite 517, Montréal. 5,10

ECURIE à louer, 2 places, et remise à voitures. No 1051 rue Saint-Hubert, près de l'avenue Mont-Royal. 305—6

TERRE A LOUER, située dans Saint-Laurent, 55 arpents, pour culture, 28 boisés, à bonnes conditions. S'adresser A. Leduc, 1046 Saint-Laurent, ou à Loduc et Frère, 30 Villeneuve. 303—6

FABRIQUE A LOUER

FABRIQUE à louer, fabrique à dix minutes du bureau de poste, environ 34,000 pieds de superficie, quatre étages et sous-sol, à l'épreuve du feu, très bien bâtie, ventilation spéciale, éclairée de trois côtés. On pourra s'entendre pour garder le moteur et la chaudière qui autrement seront vendus. Pour détails complets, écrire à boite 539 "La Presse". 304—6

AUTOMOBILES A LOUER

$25 par jour, grosse automobile. Bicycles à louer, 25c, pour une demi-journée; samedi après-midi, 50c. James M Smyth, marchand de bicycles, 370 rue Dorchester Ouest, près de la rue Université, en face du club St James. Up 1249. Ouvert le soir. 294—26

ON DEMANDE A ACHETER

BOULANGERIE DEMANDEE — On demande à louer, près du centre de la ville, le local pour une boulangerie. S'adresser 107 Sainte-Elisabeth, en ville. 1—2

CHEVAL — On demande à acheter un cheval de 5 à 7 ans, sain, environ 1200 livres, bon pour la selle et l'express léger. Ecrire en mentionnant l'âge, la pesanteur, la couleur et le prix, à boite 72 "La Presse." 3—1

ON DEMANDE A ACHETER toutes sortes de marchandises de seconde main : poêles, tapis et prélarts. Plus hauts prix payés. M. Yapha, 1072 Saint-Laurent. 1—6

REGISTRE — On demande à acheter un régistre. S'adresser J. O., maître de poste, Longue-Pointe, Montréal. 2—2

ON DEMANDE A LOUER

GLACIERES DEMANDEES — On demande à louer, pour l'hiver, 1 glacière d'épicerie ou une ou deux de maison privée. Plourde et Sirois, 110 Saint-Laurent, coin Vitré. 3—1

A VENDRE OU A LOUER

MAISON à un seul logement à louer ou à vendre, rue Beaubien, près avenue DeGaspé, (pas loin de l'église), salon, salle à manger, cuisine, garde-manger, quatre chambres à coucher et chambre de bain, avec toutes les commodités modernes, loyer modique, possession immédiate. S'adresser W. C. Maxwell 491F rue Saint-Urbain. Tél. Bell Est 969. 303—6

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00; érable scié, $3.00; blocs d'épinette, $2.00; blocs de moulin, $1.75 le voyage; charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE, des parts dans la Oxford Mining Company, capital $300,000, à $1.00 la part, se vendant 50 cents. Mine d'or, richesse incalculable. Pour rapport de l'ingénieur et analyses des calmistes, écrivez aujourd'hui, Adélard Lessard, Box 90, Lewiston, Me. 284—n

A VENDRE, chance exceptionnelle, une bonne clientèle payante de tabac, cigares, et sucreries, aussi, une bonne clientèle d'eau de javelle, avec tout le matériel compris, avec usage de la boutique, chevaux et voitures d'été et d'hiver. Conditions très faciles. Ecrire à Boite 543 "La Presse." 304—6

A VENDRE, une maison de pension, comprenant 14 chambres à coucher, et bain à chaque étage, grande cuisine et salle à manger, toutes les chambres sont prises, bon revenu. S'adresser à 29 Côte du Beaver Hall. 2—6

A VENDRE, meubles, couchettes de fer et de cuivre, etc., comptant ou conditions faciles, chez F. Guibord et Cie, 924 Sainte-Catherine, près Papineau. 3—6

ARTICLES DIVERS A VENDRE — Bicycle avec frein, neuf, $.5 comptant, vendra $15.00. Piano carré, comme neuf, a coûté $500, vendra $60. Table de pool, en bon ordre, $60. S'adresser 99 Saint-Hubert. 3—1

AMEUBLEMENT complet à vendre, comprenant mobilier de chambre, sofa, buffet—sideboard—carrosse de bébé, ameublement de salon, tapis, quelques cadres et peintures. S'adresser le soir, 461 Mentana. 3—6

AVIS AUX ENTREPRENEURS — Briques à vendre, par chars, livrées à la gare du Mile-End. S'adresser 959 Comte. 3—1

BOIS de sciage de toutes qualités et dimensions. Prix modéré. S'adresser ou écrire au moulin Corbeil, Cartierville. 2—6

BOUTIQUE de barbier à vendre et "shine" de 1ère classe, bonne clientèle. Vendra à bonnes conditions. 490 Rachel. 303—6

BOUTIQUE — A vendre, bonne boutique pour faire les chaussures d'enfants, établie depuis plusieurs années, avec bonne clientèle payante, machines comprises. Conditions faciles. S'adresser 80 Marie-Anne. 304—6

BRIQUE — A vendre plusieurs milliers de briques de bonne qualité. S'adresser 51 rue Sherbrooke Est. 3—1

CORBILLARDS à vendre, en bon état, aussi voiture double, landau ; bon marché. Ce sont de bonnes voitures pour petite ville ou campagne. 161½ Saint-Urbain, Montréal. 303—6

COMMERCE de bois et charbon à vendre. S'adresser à H. Corbeil, 108 Garnier. 2—6

CHEVRES — A vendre, pour cause de départ, belles chèvres à lait et bouc importés d'Europe l'année dernière. Visibles 34 rue Saint-Charles, Longueuil. 3—1

ETAL de boucher à vendre, chance exceptionnelle, à bon marché, établi depuis huit ans. Vend pour cause d'un nouvel achat. F. Charland, 1456 Ontario. 304-6

A VENDRE

ETAL de boucher à vendre, dans la partie ouest de Montréal, établi depuis 10 ans. Ecrire boite 569 "La Presse". 305—6

MOULIN — Magnifique moulin à vendre, à bonne condition, à Saint-Bruno de Guigues, comprenant un moulin à scie, moulin à farine, moulin à carder, à planer, à bardeaux, etc., avec un pouvoir d'eau de 400 forces de chevaux. Aussi 125 acres de terrain et les bâtisses qui en dépendent. Le tout est éclairé à l'électricité. C'est le seul pouvoir d'eau pour 15 milles à la ronde et ces moulins marchent à l'année, car ils sont bâtis dans le centre des quatre cantons les plus prospères du Témiscamingue. S. V. P. vouloir bien s'adresser à Cyr. Morin et Lemay, Saint-Bruno de Guigues, comté de Pontiac, Qué. 3—1

MEUBLES — Toutes sortes de meubles, poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts vendus à conditions faciles. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 305—6

MEUBLES A VENDRE, toutes sortes d'articles de ménage, tapis, prélart et poêles, au comptant ou par versements. The Royal Furniture House, 508 rue Saint-Laurent. 302—12

MEUBLES — A vendre, un magnifique sofa en cuir de Russie, ainsi qu'un tapis d'escalier, 10 verges de longueur, 1212 avenue des Erables. 3—1

MEUBLES — A vendre meubles, mobilier de chambre, buffet et mobilier de salon tout neuf, prix modéré. S'adresser A. B., 1153 avenue Hôtel de Ville. 3—1

MEUBLES — A vendre, beau salon, trois morceaux, acajou, et jolie salle à manger en chêne. 445 rue De-Montigny Est. 3—6

POMMES FAMEUSES — Environ 100 barils de ces pommes de choix, provenant de notre propre verger. Empaquetage garanti. Livraison gratuite à la ville. P. McKenna and Son, angle Sainte-Catherine et Guy. 2—2

TAUREAUX à vendre, 4 jeunes taureaux enregistrés, race hollandaise — Holstein. — vendra à bonnes conditions. S'adresser Paul-Aimé Lussier, Varennes, Qué. 304—6

VITRINES D'ETALAGE — A vendre, deux vitrines — show-cases — et comptoir à prescription pour pharmacie. S'adresser Henri Lanctôt, pharmacien 447 Saint-Laurent. 3—1

"PIASTRES", $ MEUBLES — Vous économiserez des piastres en achetant vos meubles, poêles prélarts couchettes en fer, à paiements faciles, chez M. Spires, 803 Saint-Laurent, coin Prince-Arthur. 2—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE, magnifique cheval de selle du Kentucky, un des chevaux de selle les mieux domptés du Canada, il a toutes les allures distinctives, le trot, un seul pied, sauts de côté, le pas ; peut sauter 5 pieds ; c'est un joli cheval hongre bai de race, avec points noirs, longue crinière et longue queue, huit ans, garanti sain, doux et parfaitement dompté pour la ville. Aussi une voiture américaine à bandages en caoutchouc dur et harnais américain. A vendre à l'encan, mardi, 6 novembre, à 2.30 p.m. Visibles à nos écuries, 605 rue Saint-Paul lundi matin. T. W. Foster and Co., encanteurs. 305—4

A VENDRE, deux beaux chevaux — Jument grise et cheval rouge — occasion exceptionnelle pour un prompt acheteur. S'adresser à 21 Laval, Tél. Est 2236. 2—2

A VENDRE à l'encan, mardi, 6 novembre, à 10.30 a. m., 40 à 50 chevaux de travail de choix, dont la plupart sont de gros chevaux de trait qui ont été vus à l'ouvrage dans la ville, et vu la clôture de la navigation, on nous a consigné un lot de ces chevaux que nous vendrons tous sans faute. La plupart sont de bons jeunes chevaux de 5 à 7 ans, convenables pour chantiers, ferme et charroyages de toutes sortes. Il y aura aussi plusieurs bons chevaux légers, convenables pour promenade, express et ouvrage facile. Ils seront visibles mardi matin à nos écuries et vendus sans faute. Essai de 24 heures accordé et tous les chevaux sont garantis. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 305—4

A VENDRE, un harnais double, n'a presque pas servi, vendra bon marché. S'adresser à 21 avenue Laval. Tél. Est 2236. 2—2

A VENDRE, chevaux, quinze chevaux pesants et légers que nous vendrons bon marché, demain et les jours suivants. P. Vandelac et Cie, 33 Place Jacques-Cartier. 3—6

A VENDRE — Cheval, scotch cart, harnais et sleigh. A bon marché à prompt acquéreur. S'adresser à R. D. Clark and Sons, 26 avenue Lincoln. 3—1

CHEVAUX — A vendre, jolie jument blonde, douce, forte, active et parfaitement saine, 5 ans, 900 livres. S'adresser à 8 rue Craig Est. 305—6

CHEVAUX A VENDRE — Plusieurs bons chevaux de trait, sains pour express ou fins générales. Prix raisonnables. Ecurie de vente, Place Viger, 5 avenue Viger. 1—6

CHEVAUX — A vendre un char de chevaux pesants et chevaux pour carrosse, ligne spéciale dans les chevaux trotteurs. 323 rue Richmond, près Notre-Dame. 2—6

CHEVAL à vendre, bon cheval noir, avec boghei et un sleigh, le tout pour $85.00. S'adresser 905 Berri. 3—1

CHEVAL — A vendre, beau grand cheval, garanti sous tous rapports. Un bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 1313 Saint-Denis. 3—1

EXPRESS, sleighs à vendre, neufs et de seconde main. Aussi berlot et crachoir, bon marché. S'adresser 140¼ Saint-Urbain, ville. 305—6

SLEIGHS à vendre, dix sleighs doubles, ainsi que 4 simples — bob sleighs, — 2 voitures basses — flood. — S'adresser F. X. Durand, 364 Cadieux, près Ontario. 2—6

FOURRURES A VENDRE

FOURRURES — Les lecteurs de "La Presse" sont invités d'aller au No 39 Saint-Hubert, pour visiter nos magnifiques fourrures, nouveau style, des mieux confectionnées, consistant en manteaux en mouton de Perse, étoles, manchons, capots doublés en fourrure et en chat. Venez les voir. Aucune offre raisonnable refusée. 305—5

FOURRURES — Vous trouverez les plus beaux modèles de fourrures au No 1857A Saint-Jacques. Mme H. Germain s'occupe aussi spécialement de la confection des manteaux d'opéras, des manteaux doublés en fourrure pour dames, ouvrage garanti, réparations faites avec soin. 291—24

FOURRURES — Nous désirons vendre le reste de manteaux en fourrure et autres fourrures à très bon marché pour cause de décès. Aucune offre raisonnable refusée. 95 Hutchison, près Bleury. 303—6

FOURRURES exceptionnellement belles, en boas et manchons en martre, ainsi qu'en casques en vison et en phoque chez O. A. Wille, fourreur expérimenté, 34 square Chaboillez. Réparations promptement exécutées. 304—6

HUIT MANTEAUX en fourrure de belle qualité, grandeurs assorties, style le plus nouveau, à $25. Faut vendre cette semaine. Venez voir, 39 Saint-Hubert. 305—5

MANTEAU en mouton Perse, à vendre, ayant coûté $145, pour dame, ou demoiselle de corporence d'une centaine de livres. S'adresser 366 Saint-Hubert, près Sherbrooke. 2—2

MANTEAU à vendre, long jusqu'en bas, en tweed brun, doublée, pour dame ou demoiselle de corporence de cent livres. Différents, 5 autres articles de sous-vêtements. 366 Saint-Hubert, près Sherbrooke. 2—2

MANTEAU en mouton gris à vendre, pour demoiselle d'une corporence de cent livres, manteau long, jusqu'en bas, doublé en tweed brun. S'adresser 366 Saint-Hubert, près Sherbrooke. 2—2

MANTEAU — A vendre, un manteau en mouton de Perse, "style Russe," un vrai "bargain" pour un prompt acheteur. Grandeur moyenne. S'adresser 70 Saint-Denis, le soir seulement. 3—2

MANTEAU en mouton de Perse à vendre, mode blouse Russe, en bon ordre, 30 piastres. S'adresser 1046 Berri. 3—1

MANTEAU — A vendre, magnifique manteau en mouton de Russie blanc, pour enfant de 3 à 8 ans. On peut le voir au No 476 Berri. 3—1

FOURRURES A VENDRE

$50 pour un magnifique manteau mouton de Perse, nouveau style, qui, par son apparence, vaut $125. Hâtez-vous pour faire votre choix, car ils se vendent très rapidement. Adressez-vous, 39 Saint-Hubert. 305—5

SPECIAL

Nous offrons en vente à des prix absolument spéciaux un manteau en seal véritable, buste 36; un manteau en loutre piquée, buste 38, et une demi-douzaine de doublures en vison. Tous ces articles sont de première qualité. Aussi quelques manteaux en mouton de Perse, garantis en pleine peau, pour $65. Les mêmes garnis en vison, $85. McComber et Cummings, 516 rue Saint-Paul. 299—1Mv—n F

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — $160 achètent un beau piano droit Heintzman, pris pour dette. Pour autres renseignements, écrire à boîte 506 "La Presse." 303—6

A VENDRE — Achetez votre piano de The Leach Piano Co, Ltd, 560 rue Sainte-Catherine Ouest. W. H. Leach, président ; E. A. Gervais, vice-président ; A. L. Dupont, sec.-trés. 305—6

A VENDRE — $100 achètent un piano droit, caisse en chêne, grandeur moyenne, belle tonalité et fini. Occasion exceptionnelle pour un prompt acheteur. C. A. McNee, 550 Sainte-Catherine ouest, angle Stanley. 3—6

ORGUE A VENDRE — Un orgue fait par Dickson et Co, caisse en noyer, 5 octaves, 4 séries d'anches, soufflet au genoux, tonalité puissante. Une occasion. Prix $35, payables $3 comptant et $2 par mois. Layton Bros. 144 rue Peel. 2,5

PIANO — A vendre, un piano Heintzman, avant servi seulement quelques fois, a coûté $200, vendra pour $150. Visible au No 48 Napoléon, Sainte-Cunégonde. 2—2

PIANO carré à vendre, avec coins ronds, — Hood — en bonne condition, $100, avec paiements faciles. S'adresser L. G. Saint-Jean, 37 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1756. 3—6

PIANO à vendre, $174 comptant, achètent un magnifique piano droit ayant coûté $350. Un an d'usage. Pris pour dette. Magasin de meubles Fernet, 392 Mont-Royal, près Saint-André. 303—6

PIANOS neufs Mason et Risch, Morris et Leach à vendre, au comptant ou à conditions faciles. The Leach Piano Co. Ltd, 560 rue Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 305—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS de toutes qualités. Charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., Saint-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—n

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Grain, foin. Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Marchands, 131, Bell Est, 4251. 279—58

SLABS sciées, $1.00 le voyage ; bois franc, $1.00 demi-corde ; blocs, $1.50 le voyage. P. Payette Fils, 1338 Demontigny Est. Tél. Est 1286. 282—72

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, prix $12,500, loyers $1,338. Hypothèque $6,800 à 5½ pour cent. Belle propriété de 9 logements, située rue Bordeaux, près Mont-Royal. Cette propriété sera vendue d'ici à 8 jours. Faites une offre. Dubreuil et Duchesneau, 8 Craig Est. 303—6

A VENDRE — Une très jolie maison, 3 logements, gaz, électricité, fournaises à eau chaude, bain, etc., située rue ...ance, No 674, ville Saint-Louis. Chance pour un prompt acheteur. S'adresser au troisième étage. Chs Saint-Pierre, prop. 303—6

A VENDRE, maison pierre et brique solide, quatre étages, contenant deux logements de 8 et 9 pièces, fournaise à eau chaude, hangar en brique, deux étages, accepterait en accompte, une petite propriété de campagne, la balance remboursable $400 par année à 5½ pour cent. E. R. Gareau, chambre 68, Bâtisse Alliance, 107 rue Saint-Jacques. S'adresser de 9 heures à midi. 1—6

AUX MEDECINS — A vendre, chance exceptionnelle, propriétée 3 arpents de terrain, situé sur 4 rue, cottage de 10 pièces, clientèle établie, $2,800 par année. Vendra bon marché, demandez immédiatement détails à E. Sasseville, Roxton Falls, Qué.

ETAL DE BOUCHER à vendre, chance rare, bon centre pour faire des bonnes affaires, construit pour une grocerie, logement privé, dans le haut, la seul place pouvant conserver la viande tous les jours à demande, écrivez immédiatement pour détails à E. Sasseville, Roxton Falls, Qué. 3—6

A VENDRE—94 à 102 avenue du Parc, — Bleury — 5 magnifiques cottages des plus modernes, de 11 chambres, $7,000 en montant, loyer $600 en montant par maison.

58 A 64 AVENUE DUMONT — première rue Ouest de l'avenue Delorimier,— entre Ontario et Sherbrooke, loyer $840 par année. Prix $7,500. Hypothèque $2,300 à 5 pour cent.

67 A 73 SHERBROOKE EST — Superbe placement, 4 logements, très modernes, pierre et brique solide, construits il y à environ 5 ans. Revenus environ $2,200, prix $24,000, hypothèque $13,000 à 5 pour cent. Lots vacants situés avenue du Parc, Annexe. Aussi rue Saint-Hubert, coin de rue, quartier Saint-Denis, à $400 par lot. Grand choix de lots situés avenue Pagnuelo, à Outremont. S'adresser Mastaï Pagnuelo, 97 Saint-Jacques, Main 279 ou Est 3630. 3—1

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 264—n

PROPRIETE A VENDRE — Un particulier vendra propriété, comprenant magasin et trois logements, au centre, de première classe, rapportant 12 pour cent. Ecrire à boite 579 "La Presse." 305—6

LOTS A VENDRE, municipalité de Saint-Louis, rue Boulevard, Nos 210, 211, 213; rue Villeneuve, 198, 199, ville d'Outremont ; Chemin Sainte-Catherine, No 9. S'adresser à Bruno Beaulieu, Saint-Jérôme. 2—6

PROPRIETES A VENDRE — Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. Les propriétés suivantes peuvent être achetées $1,000 comptant en montant : Rue Saint-Hubert, pierre et brique, 2 logements, améliorations modernes, revenus $300, prix $2,850. Avenue Forgues, bois et brique, 2 logements, revenus $824, prix $4,750. A Sainte-Cunégonde, rue Delisle, 5 logements, donnant un revenu de 10 pour cent, prix $6,700. Avenue Laval, près de l'église Saint-Louis de France, bois et brique, 4 logements, revenus $702, prix $6,700. Avenue Mont-Royal, bois et brique, 2 logements, 2 magasins, centre commercial, revenus $825. Prix $8,500. 303—6

MAISON — A vendre, $3,200 rue Prince Arthur, un cottage en brique solide de 10 pièces. Fournaise à eau chaude, loyer $300, conditions faciles. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 1—6

PROPRIETE A VENDRE, pour clore une succession, cette magnifique propriété, située à l'encoignure des rues Mont-Royal et Chambord, pierre et brique pressée, 2 magasins, 4 logements, cave en ciment, chauffage à l'eau chaude, et toutes les améliorations modernes, récemment construite, prix $15,500.00. S'adresser à Alexandre Desmarteau, No 60 rue Notre-Dame Est, Montréal. 302—7

MAISON à vendre, dans une belle localité, No 375 rue Dorchester Est, près rue Saint-Hubert. Jolie résidence en très bon état, 10 pièces, $4,800. S'adresser sur les lieux, entre 1 et 2 heures p.m. 2-2

UN COIN D'AVENIR, coin rues Saint-Hubert et Marie-Anne, Nos 977 et 979 Saint-Hubert, pierre et brique solide, magasin et logements. Prix $5,300. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 1—6

PROPRIETE A VENDRE — Une propriété de première classe, Nos 341 et 343 Saint-Hubert, entre Ontario et Sherbrooke. Pour détails et permis de visiter, s'adresser à W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 32. 304—6

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN à vendre, coin Saint-Urbain et Fairmount, 51 x 100. S'adresser à J. A. Clermont, chef de police, ville Saint-Louis. 303—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de papeterie à vendre, établi depuis dix ans, encadrage, objets de piété, cartes postales, etc., 1364 Sainte-Catherine Est, coin Poupart. 304—6

MAGASIN A VENDRE — C'est par erreur que nous avons annoncé samedi un magasin de mode à vendre, à 127 Saint-Denis. C'est le magasin de modes portant le No 124 rue Saint-Denis, que l'on devait annoncer. 3—1

MAGNIFIQUE magasin de tabac à vendre, avec boutique de barbier en connection ; les fixtures sont des plus modernes et la clientèle très bonne, S'adresser 13 carré Chaboillez. 304—6

MAGNIFIQUE magasin de tabac à vendre, avec boutique de barbier en connection ; les fixtures sont des plus modernes et la clientèle très bonne. S'adresser 13 carré Chaboillez. 3—6

RESTAURANT à vendre, "snap", bonne localité, rue Craig, stock, fixtures, glacières, etc., valant $500, pour $175 comptant. Z. Fineberg and Son, 14 Craig Ouest. 3—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

AVIS AUX ENTREPRENEURS désirant bâtir quelques logements privés pour la valeur de $12,000, en échange contre un restaurant licencié, rue Sainte-Catherine, faisant des affaires d'or, pas de dépenses. Ecrire à Boite 423 "La Presse." 301—8

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

THE GROCERS' EXCHANGE

Massicotte et Brunet, agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314.

AMEUBLEMENTS à vendre, à grand sacrifice, aussi clos de bois, étaux de boucher, magasins de toutes sortes, épiceries, ferronneries, chaussures ; petits et grands restaurants ; maisons de pension, magasins de modes, boulangeries, clientèles de laitier et toutes sortes de commerces à la ville et à la campagne, à vendre ou à échanger.

A VENDRE, toutes les fixtures d'une épicerie, comprenant comptoir, dix balances assorties, grosse balance plateforme, magnifique glacière, seulement trois mois d'usage, 5 vitrines d'étalage, 12 bidons à thé en parfait état, ainsi que tous les ustensiles nécessaires dans une épicerie de première classe. Nous vendrons le tout ou en partie, à sacrifice, pour règlement d'une affaire de faillite. Aussi deux chevaux, deux voitures et licences.

MAISON A VENDRE — Bois et brique, 25 x 30 pieds, terrain 70 x 25. Prix $900, comptant $300, balance à termes faciles. Massicotte et Brunet, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques.

MASSICOTTE et BRUNET, agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314. Correspondance sollicitée. 304—6

HOTELS A VENDRE

HOTELS à vendre, restaurant licencié, recettes de la semaine dernière $275. Bail de 7 ans. Loyer $35 par mois. $4,000 comptant. S'adresser à 2341 rue Saint-Jacques. 303—6

HOTELS A VENDRE — Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. Quelques bons marchés dans les restaurants licenciés, rue Sainte-Catherine, recettes $400 par semaine. Prix $13,000. Rue Ontario, recettes $400 par semaine, prix $12,000. Rue Saint-Laurent, recettes $400 par semaine, prix $16,000. Rue Notre-Dame, recettes $300 par semaine, prix $12,000. Mile-End, près de l'hôtel de ville, recettes $250 par semaine, prix $8,500. Conditions faciles. Rue Mont-Royal, coin de rue, recettes $200 par semaine, prix $8,000, $3,000 comptant. 303—6

HOTEL à vendre, rue Sainte-Catherine Est faisant des affaires pour $300 par semaine, presque pas de dépenses, vendra pour $12,000 ou échangera contre bonne propriété de la ville ; le vendeur se retire d'affaires. Ecrire à boite 31 "La Presse". 2—6

MAGNIFIQUE hôtel à vendre, Queen's, à Cornwall. Avec licence et ameublement. Beau centre d'affaires. Pour conditions, s'adresser à Mme O. D. Prieur, Cornwall, Ont. 304—6

EPICERIES A VENDRE

CHANCE exceptionnelle, épicerie licenciée, coin de rues, petit loyer, bail pour deux ans, recettes $300 à $400 par semaine, stock frais, $800.00. Conditions faciles, bonne raison de vendre. S'adresser immédiatement P. Thomas, 263 Amherst. 3—6

EPICERIE à vendre, non licenciée, coin rues, bonne place d'affaires, logement, écurie, cheval, voiture, bonnes raisons de vendre. S'adresser entre 7 et 8 heures du soir, 493 Wolfe. 304—6

EPICERIE — A vendre, très bonne épicerie, pour bonnes raisons, stock neuf, chance rare, près manufacture, petit loyer. S'adresser 281 Poupart, coin Ontario Hochelaga. 1—5

FERMES A VENDRE

FERMES à vendre, dans le voisinage de Sherbrooke et de Louiseville. Pour détails complets s'adresser à R. C. McFadden, Louiseville. 291—18

TERRE A VENDRE à la Saskatchewan, contenant 800 acres, à 1 mille de la mission catholique de Saint-Hubert et à dix milles de White Wood, ligne principale du C. P. R. Il y a 150 acres en culture, 300 acres convenables pour la culture. Bois et pâturage, eau, bonne maison, écuries, le tout clôturé. Prix $15 de l'acre, ¼ comptant, le reste à 6 pour cent. S'adresser à François Dunnand, Whitewood, Assa. 209—18

PRELARTS PRELARTS

1,500 coupons prélarts de 2 verges à 16 cents ; 50 pièces de prélarts linoléum, valeur 50, 60 cents, à 29 cents. Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine Est, 629 Mont-Royal. 281—n

PEAUX DE VISON

2,000 peaux de vison à 39 cents, 75 cents, $1.25, $1.50. Maison Viau, nouveautés 1327 Sainte-Catherine Est : 629 Mont-Royal. 281—n

MODES

MISS NELLIS — Le salon de modes, 558 rue Sainte-Catherine Ouest, de Miss Nellis, qui est de retour de New-York, est maintenant prêt à exposer un assortiment de chapeaux de ville et de soirée. Une visite est sollicitée. 297—26

PECHE ET CHASSE

PECHE, CHASSE — A vendre, minnows, articles divers pour pêche et chasse. S'adresser R. N. Sévigny, plombier, 514 Saint-Jacques, près gare Bonaventure. Tél. Bell Main 1624. 303—3

POELE EN ACIER HOOLOHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieure à tout autre en fini et qualité, 689 rue Notre-Dame Ouest. 291—26

TEINTURE ET NETTOYAGE

AVEZ-VOUS quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? adressez-vous à The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 rue Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti de première classe. 299—26

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Lumina Sirois, fille de Germain Sirois de Nicolet est priée de faire connaître sa présente adresse à son frère Philippe, demeurant 18 Sainte-Elisabeth, Montréal. 3—3

REPARATION DE MEUBLES

REPARATIONS de canapés, fauteuils, chaises, matelas, etc. Spécialité d'ameublement de salon et draperies. F. Dufour, 395 Ontario, coin Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures. Bell Est 3389. 304—6

RHUMATISME, NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 305—6

PERSONNEL

PERSONNEL — The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 163—n

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés, $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 3688. 303—6

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale." Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français, habits de messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 303—6

POELES REPARES

POELES d'acier et en fonte, fournaises de tous genres, réparés avec soin, ouvrage garanti, à bon marché. S'adresser en toute confiance, H. Levert, 302 Cadieux. 304—6

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissé soleil, dernière nouveauté de Paris. Ouvrage garanti par des Parisiens compétents. Aussi plissage accordéon. Toilettes faites dans les derniers goûts. 382 Craig Est, gare Viger. 304—6

ONGUENT FIDELI

POUR guérison d'hémorroïdes, frondes, clous, mal de barbe et toutes maladies de la peau. Satisfaction garantie. Demandez-le à votre pharmacien. Arthur Dépatie, agent général, 103 Coursol, Montréal. 288—26

LA MAISON PAULETTE

MADAME PAULETTE, modiste parisienne, 80 rue Drummond, près Sainte-Catherine, expose toutes les semaines des modèles nouveaux et les toutes dernières créations de Paris. 1—26

M. LINA DE PAUL

MADAME LINA DE PAUL, de Paris, importatrice de modes artistiques parisiennes. Spécialité : chapeaux en fourrure, 394 rue Sainte-Catherine Ouest. 1—6

DANSE

DANSE — Cours complet en français où en anglais par le professeur Frank Norman, le professeur de danse le plus en vue du Canada. Stanley Hall, 96 rue Stanley. Circulaires: Assemblée tous les samedi soir. 258—l.j.s.n

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER sur propriétés, par montants de $2,000 à $15,000 ; on paiera 5, 5¼ et 6 pour cent d'intérêt. Ecrire Boite 538 "La Presse." 304—26

MANTEAUX MOUTONS DE PERSE

A VENDRE, des manteaux de moutons de Perse et capots chat ; toutes sortes d'étoles et manchons, aucuns prix raisonnables refusés. Venez examiner nos fourrures avant d'acheter ailleurs. R. Marks, 137 Craig Est. 305—24

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Nouveau choix. Venez ou envoyez immédiatement votre commande par malle. 10 cents la douzaine, etc. J. E. P. Lacombe, 802 rue Sainte-Catherine Est, Montréal. Gros et détail. 2—6

HUILES DE CHARBON

LIVREES — Canadienne, 0.14, 5 gallons, 0.65; américaine, 0.16, 5 gallons, 0.75; astrale, 0.20, 5 gallons, 0.95; gazoline, 0.25, 5 gallons, $1.15; ferronneries, tuyaux, poêle, fournaises Tortues, job d'ustensiles de cuisine émaillés. P. Morency, 204 Sainte-Catherine Est. Téléphone Est 2690. 1—6

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 206 Saint-Laurent. 291—26

TROIS tables de pool à vendre, Brunswick, deux ans de service, trois allées de quilles, tous les accessoires compris, à bon marché. G. Thouin, 198 avenue Duluth. 1—6

POELES EN ACIER DAVIGNON

POELES — A vendre. Il nous arrive un char de poêles, qu'il faut vendre à tout prix. Voyez les prix ailleurs et venez avant d'acheter comparer les nôtres : vous serez émerveillés. J. et P. Davignon, 826 Ontario Est et 1124 Saint-Laurent. Tél. Bell Est 2021. Marchands 1537, 2040. 298—24

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD, électricien, 880 Sainte-Catherine Est. Installation électrique et réparations de tous genres, tout ouvrage en conformité avec les nouveaux règlements. Tél. Bell Est 4846. 2—6

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

PERDU

BOURSE — Perdu, mardi le 30, au marché, une bourse contenant de l'argent, une clef, etc. Récompense en rapportant à 270C Saint-Dominique. 3—1

BRACELET — Perdu un bracelet en or, avec initiale V. C., à partir de la rue Saint-Denis, Sainte-Catherine, jusqu'au No 197B Montcalm. Récompense généreuse. 3—1

COLLET — Perdu dimanche, 4 novembre, au dépot du cimetière de la montagne, un collet en mouton Perse gris. Récompense 88A rue Quesnel, Montréal. 3—1

CHIEN — Perdu, samedi, un petit chien fox blanc, avec taches noire et jaune, répondant au nom de Bijou. Prière de la ramener à 131 Berri. Récompense promise. 3—1

ETOLE — Perdue, samedi après-midi, entre 5.30 et 6 heures, sur un tramway de la rue Saint-Denis, depuis la rue Lagauchetière à la rue Sherbrooke, une étole en hermine. Récompense au No 361 rue Sherbrooke Est. 3—1

PERDU, un porte-carte noir, contenant $3 en papier, sur les rues Duluth, Saint-Urbain, Rachel ou Saint-Laurent. Veuillez remettre 158 Sainte-Catherine ouest. 3—1

PERDU — Un chien fox terrier, taches jaunes sur le dos, vendredi matin, au marché Bonsecours. Prière de ramener à 201 rue McGill. Récompense. 3—1

PERDU — Du No 21 avenue Oxenden, un jeune chien noir épagneul de six mois. Récompense. 3—1

PORTE-MONNAIE — Perdu dans les chars Beaver Hall, dimanche après-midi, un porte-monnaie avec de l'argent et billet de chars. Récompense 27 Sainte-Geneviève. 3—1

SACOCHE — Perdu hier soir, une sacoche noire, portant les initiales M. H. W. Bonne recompense en la rapportant au No 295 rue Peel.

TROUVE

TROUVEE il y a 8 jours, une génisse noire et blanche. Pourra être réclamée en payant les frais, chez M. Adélard Legault, Boulevard Saint-Paul. Si non réclamée d'ici à 3 jours, elle sera vendue. 3—1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande à emprunter une somme de deux mille piastres et une autre de quinze cents piastres. Ecrire à Boîte 74, "La Presse." 3—1

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 121—n

A PRETER — 5% en ville, ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction, si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance, écrivez Osw. Chaput Cie, Edifice "La Presse." 288—22

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4¼ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 293—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, débentures, fabriques, corporations municipales et scolaires, aux taux ordinaires du marché. S'adresser Oscar Hébert, notaire, 806 bâtisse New-York Life, Montréal. 303—26

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêts 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence, 135 Drolet. Tél. Main 424. 2—24

PRETS sur hypothèques à 5 pour cent, 5½ pour cent et 6 pour cent. Morin et Mackay, notaires, No 97 rue Saint-Jacques. 3,5,8,10,17,24

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêts 5, 5¼ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel, Résidence, 135 Drolet. Main 424. 2—24

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER — E. Rivet se charge de négocier toutes espèces d'emprunt, sur billet promissoire, salaires, meubles, stock ou toutes autres garanties, taux 12 pour cent par année. Aussi sur première hypothèque, ou deuxième hypothèque, 4½ à 6 pour cent. E. Rivet, évaluateur, 11 Saint-Jacques. Soir, 169A Visitation. 304—6

ARGENT A PRETER par gros et petits montants, à 5 et 6 pour cent d'intérêt. S'adresser J. A. Théoret, 74 Saint-Gabriel, Montréal. Tél. Bell Main 424. 305—26

COhS ENLEVES SANS DOULEUR — 25 cents chacun, oignons ongles incarnés protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864, 75 Boulevard Saint-Laurent, Tél. Bell Main 2118. On va voir les dames et messieurs à leur résidence 241—n

Etablis en 1896. Tel. Bell Main 4147

BEAUDOIN & FRERE

Comptables

Collections, Assurances, Administration de Successions, Prêts d'Argent sur Hypothèques.

61, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL.

Bureau du soir: De 6 à 8 heures, 545, Aevenue Mont-Royal. 99-1jan FF

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François - Xavier. (Etabli en 1878).

ARGENT A PRETER

par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés.

P. S.—Toujours en mains pour vendre, diamants, montres et autres bijouteries non réclamées, à bas prix, pour couvrir les avances. Ouvert de 8 a.m. à 8 p.m. 256—1mMjsn

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2140. — J. O. Boulet, demandeur, vs. D. Goldberg, défendeur. Le 14ième jour de novembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au No 141B rue Bleury, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en étoffes, doublures, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Bernard, H. C. S. Montréal, 5 novembre 1906. 3—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3039. — Caetano Colo, demandeur, vs Santo Piccerillo, défendeur. — Le 14e jour de novembre, 1906, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires dudit défendeur, au No 61 rue Chaboillez, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en épiceries, meubles de ménage, chevaux, etc., etc. Conditions : Argent comptant. Pierre Bienjonetti, H. C. S. Montréal, 5 novembre, 1906. 3—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 165 — Julien Thérien et al., demandeurs, vs Ludger Naud, défendeur, et J. W. A. Demers, avocat, distrayant. Le quatorzième jour de novembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dits demandeurs, au No 951 rue Sainte-Catherine Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits demandeurs, saisis en cette cause, consistant en coffre-fort, bureaux d'office, bois de sciage, etc. Conditions : argent comptant, H. A. Cinq-Mars, H. C. S. Montréal, 5 novembre 1906. 3—1

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Ecolier disparu — Blessé — Le théâtre à Hull — La mortalité — Un bureau de contrôle civique — Chez les sportsmen — Pour l'Intercolonial — A Calgary — A la poursuite de Henshaw — Mauvaise farce — Protection des enfants — Pour les morts — La police d'Ottawa — Une lettre qui a fait du chemin — L'hôtel de ville d'Ottawa — L'enseignement par les religieux et religieuses, etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 5 — Thomas H. Shannon, âgé de 18 ans, est disparu du collège d'Ottawa depuis quelques jours. La famille du fugitif habite Halston, Ont.

—Alfred Gervais, domicilié rue Florent, à Hull, a été grièvement blessé en travaillant aux usines de ciment, à Ironsides.

—Hier, a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Cercle Dramatique de Hull. La plupart des officiers ont été réélus. Le cercle se prépare à inaugurer la saison théâtrale vers la mi-décembre.

—Pendant le mois d'octobre, il y a eu 98 décès à Ottawa, dont 5 causés par la consomption ; 4 par les fièvres typhoïdes ; 4 par la diphtérie. Les autres sont dus à des maladies non catagieuses.

—M. l'échevin Hastey a donné avis au greffier de la ville qu'il proposera, ce soir, à l'assemblée du Conseil de ville, une résolution autorisant la création d'un bureau de contrôle à Ottawa. La même résolution demandera aussi une diminution du nombre des échevins.

—La sensation du jour, dans les cercles sportifs, est l'accusation portée par M. Grierson, de l'Association athlétique du service civil, contre vingt-neuf joueurs de Québec, Montréal et Ottawa, à l'effet qu'ils devraient être classés parmi les professionnels.

—M. S. Leonard Shannon, comptable du département des chemins de fer et canaux, a été nommé censeur et trésorier de l'Intercolonial, avec ses bureaux à Moncton, N. B. M. W. C. Little remplace M. Shannon dans le département et M. G. Bell remplace M. Little.

—Le bureau du rencensement déclare qu'il est faux que la population de Calgary soit de 14,500 âmes. La population de Calgary n'est que de 11,967, à l'exclusion des villages environnants, savoir : Bankview, 126 ; Breweryville, 351 ; Hillhurst, 166 ; Riverside, 826, et Rouleauville, 780.

—Un mandat a été lancé pour l'arrestation de G. H. P. Henshaw, courtier, qui est parti, laissant ici un grand nombre de créanciers. Les plaignants sont Bryson, Graham and Co., marchands de la rue Spark.

—Elzéar Robert, âgé de 14 ans, domicilié chez ses parents, dans le canton de Gloucester, a été arrêté pour avoir brisé le trottoir, sur le chemin de Montréal, de façon à faire tomber les piétons. Les farces macabres du jeune Robert ont failli coûter la vie à une femme de la localité.

—Le revenu du département des postes se traduira par des chiffres étonnants, cette année. Les recettes pour le mois d'octobre ont été de $660,796, soit une augmentation de $165,441 sur le même mois de l'an dernier.

Pour les quatre mois de la présente année fiscale, les recettes ont été de $2,450,065. L'an dernier, pour la même période, les recettes étaient de $2,136,066.

—A la prochaine réunion du parlement une requête sera présentée pour l'incorporation de l'"Eastern Townships Railway Company".

Cette compagnie se propose de construire une ligne de tramway électrique partant de Saint-Léonard, comté de Nicolet, pour se rendre à la Jonction du Québec Central, comté de Wolfe, en passant par Sainte-Clotilde de Horton, Saint-Albert de Warwick, Sainte-Victoire d'Arthabaska, Saint-Christophe, Chesterville, Notre-Dame de Lourdes, Watton, Sainte-Camille, Ham Sud, Dudswell.

—Les compagnies suivantes sollicitent des chartes : "Central Canada Manufacturers", "Mutual Fire Insurance Co.", "Eastern Canada Manufacturers", "Mutual Fire Insurance Co.", "Residential Fire Insurance Co."

La "Quebec Bridge and Railway Co." demandera au parlement le pouvoir d'augmenter le nombre de ses directeurs à douze.

L'"Annuity Company of Canada" a obtenu une licence pour accorder, vendre ou acheter des annuités et pensions viagères.

La compagnie du "Canadian Northern" demande au parlement une augmentation de son pouvoir d'émettre des actions ou autres titres.

—La Cie E. C. Jugal, Ltée., de Montréal, vient d'être incorporée au capital de $20,000. Elle fabriquera et vendra remèdes et produits chimiques.

—La Société de protection des enfants doit prendre des mesures énergiques pour mettre fin à l'emploi d'enfants âgés de moins de 14 ans, dans les manufactures de Hull et d'Ottawa.

—Hier après-midi, des centaines de personnes de Hull ont fait leur pèlerinage annuel au cimetière de Hull. Des prières publiques ont été récitées pour les défunts. Plusieurs tombes étaient richement décorées de fleurs pour la circonstance.

—Les membres de la force municipale d'Ottawa, c'est-à-dire les simples constables, sont mécontents de ce que leurs gages n'ont pas été augmentés, alors que ceux des officiers supérieurs de la police l'ont été d'environ 10 pour cent.

—Une lettre écrite et jetée à la mer dans une bouteille, par Mlle Eveline Holland, d'Ottawa, élève de l'université de Kingston, vient d'être recueillie par le capitaine R. M. Irwin, sur les côtes d'Afrique. Mlle Holland avait écrit sa missive le 18 septembre 1903, et elle l'avait confiée aux flots du Pacifique, à Vancouver.

—Le comité de la propriété a tenu une autre assemblée pour discuter les plans de l'agrandissement de l'hôtel de ville. L'échevin Davis croit qu'une aile devrait être ajoutée à l'édifice afin de ne pas en changer l'apparence. La façade de l'hôtel de ville est très jolie. La majorité croit qu'un architecte compétent peut facilement ajouter deux étages à l'édifice tout en lui conservant son cachet artistique. Une résolution à cet effet a été adoptée sur demande de l'échevin Gauthier.

—Le jugement du Conseil Privé condamnant les religieux et les religieuses à subir les examens de rigueur imposés aux laïques avant de se livrer à l'enseignement, n'aura pas d'effet immédiat, et il n'affectera nullement l'engagement passé entre la commission et les frères. Il y a actuellement quarante-trois frères qui enseignent dans les écoles d'Ottawa et leur départ immédiat amènerait une désorganisation générale. Il serait impossible de les remplacer avant un an. La plupart sont prêts à se soumettre à la loi, si on leur en fournit les moyens. En Angleterre, il y a une école Normale entière mise par le gouvernement à la disposition des frères. Pour le présent, il faut garder les frères, n'étant pas certain de trouver un assez grand nombre des instituteurs possédant les qualifications voulues pour les remplacer. Les instituteurs religieux ne peuvent suivre les cours aux écoles Normales de la province, leurs règlements s'y opposent et à cause de l'importance du sujet, il serait désirable que le gouvernement accorde un bureau spécial d'examinateurs, ce qui permettra aux frères de se conformer à la loi.

M. McNicoll, secrétaire de la commission scolaire, dit que la commission devra dépenser $15,000 de plus en salaires par année, pour remplacer les frères par des instituteurs laïques.

—Sa Grandeur Mgr. Duhamel et le supérieur des Ecoles Chrétiennes à Ottawa, refusent de discuter le jugement qui vient d'être rendu en Angleterre.

DIVERS

AVIS AUX FABRICANTS DE BEURRE ET FROMAGE — Plusieurs manufacturiers de boîtes à beurre et à fromage ont décidé de hausser les prix des boîtes à beurre et de bois pour boîtes à fromage de 10 pour cent de plus que les prix actuels. Cette hausse commencera le 1er janvier 1907. Toute expédition d'ici au 1er janvier 1906 sera au prix actuel. La raison de cette hausse est due à l'augmentation des salaires et au prix du bois, qui est très élevé. Louis Gilbert, manufacturier, D'Israëli, Qué. 303—8

AUX FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE — Je vous informe qu'un hôtel est établi près de l'école de l'industrie laitière de Saint-Hyacinthe. Hôtel de l'école de l'industrie laitière. 304—4

AVIS — A partir de cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit signé de ma main. Edouard Bénard, 131 Champ de Mars. Montréal, 5 novembre 1906. 3—1

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que Eudore Bouchard ayant failli pendant trois mois de payer au soussigné Joseph-Cléophas Gaudry, maître de pension et de logement, la somme de $10.55, qu'il lui doit pour pension et logement à lui auparavant fournis, ses bagages et sa propriété consistant en hardes, linges de corps et outils divers, seront vendus par encan public, le mercredi 14ème jour de novembre par Marcotte Frère encanteur, au No 37 de la rue Notre-Dame Ouest, en la Cité de Montréal, à 10 heures a.m., en satisfaction de la dite créance et des frais de vente. Montréal, 3 novembre 1906. 3—1

DECOUVERTE EXTRAORDINAIRE — Un monsieur de haute expérience vient de faire une nouvelle découverte extraordinaire au sujet de la destruction de tous les insectes les plus nuisibles. Vous tous, peuples civilisés, qui depuis des siècles souffraient, mais d'une manière inendurable tous ces insectes, dans vos maisons tels que mouches, cousins, puces, punaises et bien d'autres, vous avez, à partir d'aujourd'hui, grâce à mon travail, la facilité de vous en débarrasser, vous n'avez qu'à m'écrire et envoyez un mandat ou bon de poste de 25 centins et je vous enverrai immédiatement la réponse de ce qu'il vous faut faire, succès assuré à tous ceux qui m'écriront. Je compte sur un grand nombre de lettres chaque jour et me ferais un plaisir de répondre vivement à toutes vos demandes. Adressez toutes vos lettres à E. Benoit, 75A Sainte-Elisabeth, Montréal. 303—6

DIVERS — Plissage accordéon, plissage soleil, plis plats pour costumes, robes de toilette, 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 305—

LA COQUELUCHE toujours invariablement guérie en quelques jours, par le Spécifique Infaillible, en vente dans toutes les pharmacies. Dépôt central, 998 Saint-Hubert, Montréal. 290—25

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 163-1M-v-n

HOTEL RIENDEAU
J.A. TANGUAY, Propriétaire
58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.
196—1Mvn.

BELLE FETE DE PAROISSE

Une impressionnante cérémonie religieuse a eu lieu, hier soir, à

ST JEAN-BAPTISTE

Bénédiction d'un chemin de croix—Magnifique sermon par le R. P. Ignace, Franciscain

UNE OEUVRE D'ART.

La catholique population de la paroisse Saint-Jean-Baptiste a été, hier soir, témoin d'une fort belle cérémonie, à l'occasion de la bénédiction d'un chemin de croix.

La cérémonie avait été annoncée pour sept heures, mais bien avant le temps fixé, le vaste temple sacré était complètement rempli par une foule compacte et recueillie.

Les citoyens de Saint-Jean-Baptiste étaient déjà très fiers de leur belle église, mais leur dévoué pasteur, M. l'abbé Auclair, leur réservait une surprise, en les invitant à venir admirer le chemin de croix nouvellement installé dans le temple paroissial, au pied duquel tant de personnes viendront s'agenouiller pour prier. Car, qui n'a pas quelques grâces à demander à l'Homme-Dieu, mort en croix pour nous. Et c'est en suivant notre Seigneur sur son

CALVAIRE DOULOUREUX,

pendant sa passion, que nous aimons à le prier pour nos chers disparus qui attendent leur délivrance de nos prières.

C'est le révérend Père Ignace, franciscain, qui a présidé à la bénédiction et qui a fait les allocutions de circonstance, à chaque station.

Le savant religieux n'est arrivé au Canada que depuis une couple d'années. C'est un Français qui est venu porter la parole de Dieu sur nos bords. Il possède la véritable éloquence de la

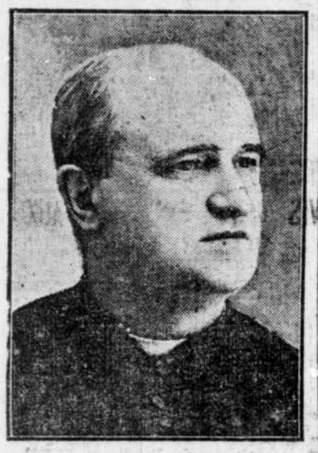

M. l'abbé Magloire Auclair, curé de Saint-Jean-Baptiste.

chaire, aussi ses allocutions ont-elles eu le don de plaire infiniment aux nombreuses personnes présentes à l'office d'hier soir.

Avant la bénédiction, il y eut chant du "Magnificat" et à la fin de cette cérémonie, le révérend Père entonna le chant du "Veni Creator", au pied de l'autel.

C'est le disciple de saint François qui a présidé à la bénédiction des croix destinées à surmonter chacune des stations du chemin de croix. Ces croix étaient portées par 14 acolytes, qui avaient pris place, en rang, depuis la balustrade jusqu'au maître autel. Le révérend Père était accompagné de M. le curé Auclair et des vicaires, MM. les abbés Euclide Chagnon, Clovis Laporte, Eustache Paré, Armand Paiement et M. de Lamirande. M. l'abbé J. G. D. Côté, en l'absence de M. Contant, présidait à l'orgue.

Le choeur de Saint-Jean-Baptiste, au grand complet, a fait du chant magnifique sous la direction de M. A. Boucher, maître de chapelle.

Tous les paroissiens qu'une récente maladie de leur pasteur inquiétaient et affligeaient, ont été heureux de le voir, hier soir, paraissant en aussi bonne santé. En effet, nous sommes heureux de dire que depuis quelque temps, M. l'abbé Auclair prend un mieux sensible, il est en pleine convalescence. Nous tenions à donner ce détail, sachant que nous ferons plaisir à tous ceux qui connaissent le sympathique curé de Saint-Jean-Baptiste.

Après le chant des deux cantiques dont nous parlons plus haut, le Révérend Père franciscain, prédicateur de la circonstance, monta en chaire. Le savant religieux a fait voir que la vie chrétienne doit être la reproduction intégrale des vertus dont Notre-Seigneur Jésus-Christ nous offre le modèle durant la voie douloureuse.

Dans la Sainte-Vierge, il a montré la co-rédemptrice du genre humain, la vierge-prêtre, la médiatrice universelle et le canal de toutes les grâces.

Le Révérend Père a mis également en lumière, à différentes reprises, la force apologétique que présente la Calvaire. Il nous a montré dans les triomphes passés de Jésus et de l'Eglise, le gage et l'assurance de notre foi pour l'avenir.

Il était près de neuf heures lorsque

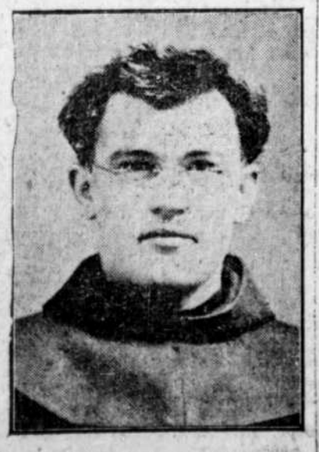

Le Révérend père Ignace, Franciscain, qui a prêché, hier soir, à la bénédiction du chemin de croix, à Saint-Jean-Baptiste. — Photo. Lapres et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

se termina la cérémonie commencée à 7 heures.

C'est M. l'abbé Paiement qui a fait les prières à chacune des stations.

La collecte faite pour les âmes du purgatoire, a été très abondante.

Chaque station du chemin de croix bénit, hier soir, est un véritable objet d'art. C'est l'oeuvre du célèbre sculpteur Buésine, de Lille, France. C'est M. Emile Vanier, architecte, qui, au nom du curé Auclair, en fit l'acquisition, lors d'un récent voyage qu'il fit en France.

Les bas-reliefs sont en carton-pierre, magnifiquement décorés, pendant que les cadres sont en chêne sculpté et ciré.

Ce chemin de croix a coûté près de deux mille dollars.

ILS SONT TOUS HEUREUX

Une lettre reçue des Saint-Pierrais, employés à Victoria Harbor, donne de bonnes nouvelles.—Ils sont bien traités et ne désirent que du tabac canadien.

GROUPE DE QUELQUES SAINT-PIERRAIS EN VISITE AU BUREAU DE COLONISATION, RUE NOTRE-DAME. — Photo. J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

Le Dr Brisson a reçu, hier, une lettre consolante de quelques-uns de nos nouveaux immigrés français. Comme on le verra, nos insulaires sont heureux de leur sort et semblent fort encouragés. Des lettres comme celle qu'on va lire sont de nature à engager fortement ceux qui hésiteraient encore à quitter leurs îles à venir rejoindre leurs compatriotes. Nous en serions heureux. Voici cette lettre :

Victoria-Harbor, 1 nov. 1906.

Monsieur le Docteur,

Je vous prie au nom de tous mes camarades d'avoir bien la bonté de nous excuser si nous avons tant tardé à vous donner de nos nouvelles, qui sont très bonnes, pour le moment, Dieu merci. Nous désirons ardemment que vous soyez de même.

Je vous dirai que nous sommes arrivés le 19 sur les chantiers, et le 20 nous avons commencé à travailler.

L'on n'est pas trop mal pour le moment ; il faut espérer que cela continuera comme à présent.

Monsieur le Docteur, en nous quittant, vous nous disiez : Ecrivez-moi et dites-moi si vous êtes malheureux et si l'on vous fait de la misère ; mais je vous dirai que l'on n'a pas à se plaindre, car l'on est bien traité par tout le monde.

Donc, monsieur le docteur, il ne nous reste plus qu'à vous remercier de tous vos bienfaits en attendant de vous revoir.

Recevez, monsieur, l'assurance de notre profond respect (pour les camarades),

LEMONNIER LOUIS.

Monsieur le Docteur, pour mettre le comble à vos bienfaits, nous aurions un petit service à solliciter de votre bonté ; ce serait de nous dire si vous pourriez nous faire parvenir une caisse de tabac de 10 kg, et de nous dire le prix tout compris, tabac et transport, pour que l'on puisse vous envoyer l'argent par notre prochaine lettre que nous aurons l'honneur de vous adresser.

Encore une fois merci de tout ce que vous faites pour nous.

Les Français de Victoria-Harbor réunis : Fleury, Kervarec, Péphelocks, Colin, Caudal, Le Goff, Le Goff, Gayomarck, Lemonnier.

M. le Dr Brisson et M. L. E. Carufel feront, dans quelques semaines, le tour des campements ou villages où leurs protégés travaillent. Ils leur porteront l'encouragement nécessaire ; puis, ils s'occuperont de leur trouver des terres sur lesquelles ils s'établiront au printemps, sur la Baie des Chaleurs, au lac Saint-Jean, au Nord de Montréal ou au Témiscamingue.

A la lettre que nous publions plus haut nous devons résumer les déclarations faites par les chefs de chantiers ou de moulins où les Saint-Pierrais sont employés. Tous déclarent être entièrement satisfaits de leurs hommes ; ce sont, disent-ils, de solides gaillards, résistant merveilleusement à l'ouvrage et toujours de bonne humeur.

C'est par oubli que nous avons omis de mentionner l'arrivée du premier contingent de Saint-Pierrais. Il se composait de cent hommes. Tous ont des situations avantageuses et se font des économies. Le deuxième contingent est fort de 240 personnes ; le troisième, attendu vers le 15 ou le 16 du courant, en comptera peut-être autant. Comme leurs prédécesseurs, ils n'auront que l'embarras des positions, puisque des agents de plusieurs compagnies pouvant employer de 50 à deux cents hommes font déjà leur malle pour aller au-devant d'eux jusqu'à Sydney.

SOCIETE MEDICALE

Conférence du Dr A. Loir sur l'aliénation mentale au Canada.

Le Dr A. Loir qui fut dernièrement envoyé par le gouvernement fédéral faire des recherches bactériologiques sur les maladies des bestiaux, au Nord-Ouest, donnera demain soir à l'université Laval, sous les auspices de la Société Médicale de Montréal, une conférence sur l'Aliénation Mentale au Canada. Les médecins de langue anglaise sont cordialement invités.

CONCERT DE L'UNION STE CECILE

Le premier concert de l'Union Sainte-Cécile cette saison a eu lieu hier soir aux salons artistiques, 88 rue Saint-Denis. Un public nombreux et connaisseur est accouru pour entendre le joli programme préparé pour la circonstance. Cette audition musicale a été un succès sur toute la ligne et l'assistance a chaleureusement applaudi tour à tour, M. A. Laurendeau, baryton, Mlle Blanche Hardy, pianiste; M. Gustave Labelle, violoncelliste ; M. Albert Chamberland, violoniste et Mlle Adrienne Labelle, la charmante chanteuse que nous entendons toujours avec plaisir.

Le duo de "Thais" par Mlle Labelle et M. Laurendeau a particulièrement plu.

Le prochain concert aura lieu dimanche.

LES FEUX DU MOIS

Le rapport des incendies du mois d'octobre, préparé par M. J. Ferns, surintendant du service des alarmes, indique un mois très calme. Le seul incendie un peu considérable s'est déclaré dans une pile de 20,000 tonnes de charbon. Il a fallu l'arroser pendant 108 heures.

	1906	1905
Incendies	67	62
Alarmes, sans feu	23	31
Fausses alarmes	15	21
Fausses alarmes automatiques	2	0
Total pour le mois	108	114

Fausses alarmes automatiques sonnées, 2; courants d'air, 5; imprudences avec allumettes, 4 ; imprudences avec allumettes, (par enfants), 5 ; cheminées, 13 ; explosions de poêles à pétrole, 1 ; maisons en désinfection, 1 ; électricité, 4 ; fausses alarmes, 11 ; fausses alarmes par téléphone, 4; métal surchauffé par frottement, 1 ; explosion de gaz, 1 ; explosions de gazoline, 3 ; cendres chaudes, 4 ; explosion de lampe, 1 ; bouilloire surchauffée, 1; fournaise surchauffées, 2 ; poêles surchauffés, 2 ; graisse sur le feu, 2 ; cire sur le feu, 5 ; vernis sur le feu, 1 ; tuyaux de poêles, 1 ; combustion spontanée, 13 ; causes inconnues, 20.

"SWISS FOOD" à tous les jours. On ne saurait se rassasier de cette nourriture excellente. Les dyspeptiques devraient toujours faire usage de "SWISS FOOD" au déjeuner et au souper. 15 cents le paquet de 3 livres. (5)

FEU M. ARTHUR LAMARCHE

Le regretté défunt a eu d'imposantes funérailles, ce matin, en l'église Saint-Louis de France — Condoléances et sympathies.

M. Arthur Lamarche, avocat, ex-président du Club National, a eu d'imposantes funérailles, ce matin.

Le convoi funèbre est parti de la demeure du défunt, No 631 rue Saint-André, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France.

Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé R. A. Lamarche, curé à Laprairie, frère du défunt. Il était assisté de M. l'abbé Charles A. Lamarche, diacre, chapelain au couvent Villa Maria, aussi frère du défunt, et de M. l'abbé Cadot sous-diacre, vicaire à Saint-Henri, son confrère de collège.

On remarquait dans le sanctuaire, M. le chanoine Roy, de la cathédrale, M. l'abbé P. Perrier, visiteur des écoles catholiques, M. l'abbé Anthime Corbeil, curé, à Saint-Joseph, MM. les abbés F. Cavanagh, Deschamps, Dupuis, Foucher, J. M. Brosseau, Beaudoin, Gauthier, Dufort, Larose, Daignault, les Révds Pères Dion et Iamarre, dominicains.

Le choeur de chant de Saint-Louis de France, sous la direction de M. Alex. Clerk, a rendu la messe funèbre de Pérosi. Les solistes étaient: MM. Dr Raoul Masson, E. Dufresne, et G. Bertrand, M. Richard Beaudry présidait à l'orgue.

Le cortège funèbre était des plus imposants. Conduisaient le deuil, les frères du défunt: M. Valmont Lamarche, MM. les abbés A. R. Lamarche, C. A. Lamarche ; son oncle, M. J. O. Lamarche ; ses beaux-frères, Dr C. M. Poitras, Dr Ludger Montpetit, Dr Elzéar Montpetit, Ed. Montpetit, Rod. Montpetit, T. Caldwell ; ses cousins, Arthur Archambault, Robert Rocher, Evariste Brassard, Rod. Courteau, C. Archambault, Eugène Archambault, Ed. Courteau, J. B. Lamarche, J. S. Lamarche.

Remarqués dans le cortège : l'hon. L. Gouin, premier ministre de la province ; l'hon. sénateur Cloran, M. Honoré Gervais, M. P., l'hon. J. Israël Tarte, M. Gaston Maillet, président du Club National, MM. J. E. Clément, Rodolphe Latulippe, F. X. Saint-Charles, Isaïe Préfontaine, C. Archambault, Philippe Geoffrion, J. L. Archambault, l'échevin Honoré Mercier, L. C. de Tonnancour, Octave Laurence, le grand connétable A. Cinq-Mars, J. Z. Resther, F. R. Deschamps, J. O. Pelland, F. A. Grothé, Dr J. A. Rouleau, R. L. de Martigny, J. Pelletier, J. F. Gagarneau, Edouard Cormier, J. A. Labelle, C. A. Guertin, Vital Larose, J. A. Julien, David Ouimet, Dr Leclair, Wilfrid Bessette, Godfroi Langlois, Conrad Pelletier, C. R., Oscar Coutlée, Georges Dubreuil, F. A. Craig, Pierre Voyer, Art. Pelletier, Alex. Bailey, S. Deschatelets, Alfred Larocque, A. Huotte, A. Beauvais, L. Lasalle, M. J. Champoux, J. E. Deslauriers, R. Mailliet, A. Vallée, Z. E. Beauchamp, Emile Beauchamp, Art. Beauchamp, Z. Filios, Dr Mirault, A. A. Brodeur, Drolet Massue, C. Charbonneau, Alb. Chevalier, C. H. Parent, Louis Riverin, L. E. Beauregard, C. A. Lavigne, le sous-chef MacMahon, J. Gauthier, Victor Christin, J. Hotte, R. Bourassa, F. J. Pelletier, C. Perrault, R. Guilbault, G. C. Morin, L. P. Loiselle, John Barry, Chs Dorion, H. Courjeaud, F. Paquet, N. Léveillée, Art. Laramé, J. B. Archambault, J. G. Ouimet, J. R. Beaudry, J. B. Pauzé, T. A. Grothé, Denis Poitras, Dr F. X. Renaud, R. A. Brault, M. Benoit, A. Normandin, Eugène Gouin, Ernest Paquet, P. Picotte, J. L. Perron, Arthur Beauchesne, H. Roussin, A. Baillargeon, F. Larivée, B. Bélanger, P. Fournier, W. Gaboury, G. Bourgouin, T. C. Lemerre, J. O. Labrecque, P. A. Séguin, B. Laurier, H. Julien, N. U. Lacasse, Dr C. Maillet, A. Théroux, Dr A. Lasalle, Léo. Globensky, O. Brault, O. Drouin, L. J. Robin, A. Gervais, Ernest Paquet, L. J. S. Racette, L. P. Normandin, exéchevin J. T. Marchand, Camille Paquet, C. Forest, C. Saint-Jean, L. Raymond, J. Bérard, C. Dorion, R. Faribault, L. Julien et autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Des messes ont été offertes par: MM. les abbés R. A. Lamarche, C. Lamarche, Mme E. Joseph, M. David Ouimet, M. l'abbé M. Beaudoin, M. et Mme E. Brosseau, J. S. Lamarche, J. B. A. Tison, M. et Mme Albert Hudon, J. Z. Resther, J. L. Granger, M. E. Varin, Mme E. Montpetit, Mme R. Paquet, M. E. Paquet, M. et Mme J. A. Archambault, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, villa-Maria, M. T. A. Cyr, Dr L. Montpetit, les religieuses de la Providence, la famille Jodoin.

Tributs floraux, par: Club Canadien, J. T. Marchand, président, une couronne; Dr A. Lasalle, Ernest Paquet, J. E. Deslauriers, A. E. Bauvais, un croissant; Club National, G. Maillet, président, une croix; M. et Mme Jos. Gauthier, une étoile; T. D. Calwell, une ancre; Dr et Mme Elzéar Montpetit, une étoile; M. et Mme E. R. Faribeault, une croix; M. et Mme Arthur Archambault, une croix; L. P. Geoffrion, une croix; Honoré Gervais, J. T. Marchand, Godfroy Langlois, Gaston Maillet, Paul L. Turgeon, une croix; Club libéral de la partie est, Honoré Gervais, président, une ancre; Jérémie Décarie, une couronne; Robert Rocher, une couronne; Cour Morin, I.O.F., un coussin.

Samedi soir, sous la présidence de M. Gaston Maillet, les membres du club National ont adopter des résolutions de condoléances au sujet de la mort de Mtre Arthur Lamarche.

Proposé par l'hon. J. B. B. Casgrain, sénateur; G. H. Lacombe, Achille Bergevin, députés, et Rodolphe Latulippe, secondés par l'hon. sénateur Cloran, J. L. Décarie et Oléas Lacroix, que Le Club National a appris avec un profond chagrin la mort de M. Arthur Lamarche, avocat, un de ses anciens présidents.

2. Proposé par Honoré Gervais, Geo. W. Stephens, députés; J. H. Raiville et Wilfrid Lebel, secondé par M. J. T. Marchand, Arthur Geoffrion, J. G. Deslauriers, Ernest Paquet, Alcide Beauvais, et Geo. Bourgouin, que le Club National perd en la personnes de M. Arthur Lamarche, un de ses membres les plus actifs et des plus dévoués, un fervent de la cause libérale dans le district de Montréal.

3. Proposé par J. L. Perron, Honoré Mercier, Gonzalve Desaulniers, Jos. Archambault, M. G. Larochelle, Dr A. Lasalle, Gilbert Marsolais et Arthur Cherrier secondé par H. Cinq-Mars, Oscar Normandin, Alphonse Valiquette, Adolphe Christin, etc., que le Club National assiste en corps aux funérailles, et que copies des présentes résolutions soient envoyées à la famille et aux journaux.

× × ×

Les officiers et plusieurs membres du Club Letellier, se sont réunis, le 3 courant, au bureau de M. Rodolphe Latulippe, Temple Building et ont adopté les résolutions suivantes:

Que le Club Letellier a appris avec une vive douleur, la mort prématurée de M. Arthur Lamarche, un des membres les plus distingués de la jeunesse libérale.

Que le Club Letellier perd en lui, un de ses amis les plus dévoués.

Que copie de la présente, soit transmise à son honorable famille et aux journaux.

PELERINAGE AU CHAMP DES MORTS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 5. — Selon une pieuse coutume suivie depuis quelques années, les fidèles de la paroisse St Michel, auxquels s'associèrent une nombreuses représentation des paroisses St Jean-Baptiste et St Patrice, ont fait, jeudi, le pèlerinage annuel au cimetière St Michel, où eurent lieu les exercices du chemin de la Croix. L'imposante cérémonie fût dirigée par MM. les abbés W. Larue et Z. Letendre, vicaire, à la Cathédrale.

A la suite de cette cérémonie, un grand nombre firent la visite du champ des morts pour y prier sur la tombe de chers disparus.

REPUBLICAINS ET DEMOCRATES

Les deux partis réclament la victoire à l'élection de demain.

SITUATION EMBROUILLEE

Le "Journal", l'organe de Hearst, estime que celui-ci sera élu par une pluralité de 200,000 voix.

GOMPERS INTERVIENT

New-York, 5. — La fin de la campagne fait naître une situation sans précédent dans cet Etat, et les politiciens disent qu'il est impossible de faire des pronostics sûrs. Les rangs des partis sont rompus comme ils ne l'ont jamais été. M. Hughes a fait un appel spécial aux démocrates, déclarant qu'il est libre de toute obligation politique et que son programme est assez libéral pour convenir à tous les citoyens qui désirent une administration honnête à Albany.

M. Winston Randolph Hearst, candidat démocrate au poste de Gouverneur de l'Etat de New-York qui réclame 200,000 de majorité.

Le comité républicain assure qu'il aura une majorité républicaine de 58 à la prochaine chambre des représentants.

Le comité démocratique, de son côté, comptant sur des gains importants dans les Etats de New-York, Massachusetts, Caroline du Nord, Montana, Kentucky, Delaware, Rhode Island, Idaho, etc., estime que le parti aura 22 voix de majorité.

M. Woodruff, président du comité républicain d'Etat fait savoir que le comité avait reçu, depuis le commencement de la campagne, des chèques de plusieurs corporations; ces chèques ont été immédiatement renvoyés avec les remerciements du comité et une note rappelant que la loi défend de recevoir de semblables contributions.

"William R. Heurst n'a pas fourni un sou au fonds de campagne de Tammany Hall, a déclaré hier Charles F. Murphy, le chef de Tammany. Nous ne lui avons pas demandé d'argent et n'en aurions pas accepté s'il nous en avait offert." M. Murphy a ajouté que ce n'est pas la coutume, pour les candidats aux fonctions publiques de l'Etat, de contribuer au fonds de Tammany.

Le "Journal", l'organe de M. Hearst, estime que celui-ci sera élu par 200,000 voix de pluralité. Cet estimé, dit le journal, est basé sur une enquête sérieuse faite dans tous les comtés. Il réclame 150,000 voix de pluralité pour M. Hearst dans le "Greater New-York".

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette campagne est peut-être la présèance donnée partout à la personne du président Roosevelt.

"Appuyez le président", tel a été le cri de guerre des républicains dans tous les districts congressionnels.

"Nous pouvons l'appuyer mieux que vous", ont répondu quelques-uns des chefs de la démocratie.

GOMPERS S'AGITE

Washington, D. C., 5. — Les districts où Samuel Gompers, président de l'American Federation of Labor, a pris part à la campagne ne manquent pas d'intéresser les politiciens de tous les partis. Il est allé dans le Maryland combattre la candidature du congressman Mudd, et on dit que celui-ci va être battu.

Dans l'Ohio, le congressman James Kennedy qui représente l'ancien district de McKinley, a aussi été attaqué par M. Gompers, et les démocrates espèrent non seulement élire son adversaire, M. John C. Welty, mais aussi plusieurs autres de leurs partisans. Il en est de même de l'Illinois. Chicago est actuellement représenté au congrès par dix républicains, mais l'aide que M. Gompers a apportée aux démocrates permet à ceux-ci de croire que la Ville des Conserves leur sera plus favorable.

Roosevelt a déclaré qu'il voulait avoir une chambre républicaine.

LA VEILLE DE LA LUTTE

Boston, 5 — Il y a un demi-million de voteurs dans l'Etat. On croit que la majorité sera républicaine. Les deux candidats au poste de gouverneur vont continuer la campagne jusqu'à minuit en prévision de la lutte de demain. Le gouverneur Guild et son adversaire Moran font actuellement le tour des districts électoraux de Boston. Il est probable que le sénateur Crane sera maintenu.

RHODE-ISLAND

Providence, 5 — Le maire James H. Higgins, de Pawtucket, candidat démocrate, fait une lutte acharnée au gouverneur actuel, George H. Utter, républicain. On croit que le fonctionnaire du gouvernement sera réélu.

ILLINOIS

Chicago, 5 — Les deux partis réclament la victoire. Les républicains prédisent une majorité de 35,000 voix, et les démocrates prétendent conquérir une majorité de 68 congressmen. On est d'avis, toutefois, que le sénateur Collum sera maintenu.

CONNECTICUT

New-Haven, Conn., 5 — La campagne est fort tranquille, car la majorité est républicaine. Le prochain gouverneur sera le colonel Rollin S. Woodruff, de New-Haven, qui remportera une forte majorité sur le candidat démocrate Thayer.

PENNSYLVANIE

Philadelphie, Penn., 5—La campagne s'est terminée samedi soir, ici. Tout est tranquille. Edward S. Stuart, candidat républicain fait la lutte à Louis Emery, Jr, candidat du parti de Lincoln et des démocrates.

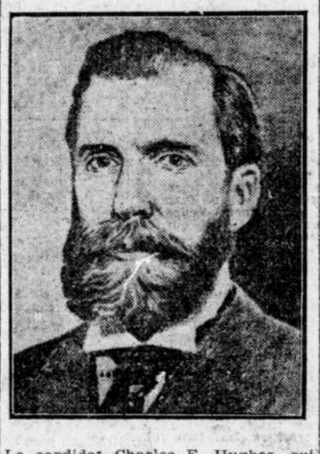

Le candidat Charles E. Hughes, qui prétend se faire élire gouverneur de l'Etat de New-York par 100,000 de majorité.

RECLAMATIONS DES TELEGRAPHISTES

Cette classe s'organise pour faire améliorer sa situation.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Charles de Bellechasse, 5. — Le salaire minimum, payé aux opérateurs et aux télégraphistes du chemin de fer Intercolonial, est de $45 par mois; les premiers ont le logement en plus. Ceux du Pacifique Canadien reçoivent le même salaire, tandis que le Grand-Tronc n'accorde que $42.50 à cette classe d'employés. Un mouvement se fait, parmi les membres de l'"Order of Railroad Telegraphers", pour que le comité central de l'ordre fasse valoir, auprès du gouvernement, les réclamations pendantes. Ce bureau se compose de M. P. D. Campbell, St Jean, N. B., président; MM. J. A. Théberge, Rodgers, N. B.; J. Jean, Ste Luce; A Fraser, U. Montgomerry.

Les télégraphistes prétendent qu'ils ne devraient pas être obligés de travailler plus de 10 heures par jour ; actuellement, leur journée est de 12 heures, ce qui fait que leurs gages ne sont que de 12½c de l'heure ou $45 par mois. Les cantonniers, eux, gagnent $1.40 par jour et ne travaillent que 10 heures; soit 14c de l'heure. Les salaires des conducteurs sont de $3.25 en moyenne par jour; ceux des serrefreins de $2.25; des ingénieurs mécaniciens, $3.80; les chauffeurs se font de $90 à $100 par mois de salaire, et tous font plus ou moins du temps supplémentaire.

Les agents ont perdu, eux aussi, une bonne partie de leurs revenus; d'abord il ne leur est plus permis de percevoir de commission sur les billets des autres compagnies de chemin de fer. Il existe ici une curieuse anomalie, car tandis que les agents des stations, entre St Jean, N. B., et Halifax, continuent à vendre les billets des autres compagnies de chemin de fer, les autorités défendent à ceux des stations entre Montréal et St Jean de faire la même chose. La "Canadian Express Coy", ayant refusé de se rendre aux demandes des agents, ceux-ci ont dis continué de transiger les affaires de la compagnie et se trouvent à perdre une autre source de revenus. La compagnie aurait récemment offert de payer 15 p. c. sur les montants perçus "expéditions directes", et 7½ p. c. sur les "expéditions en transit" en se réservant toutefois le droit de faire un choix parmi les agents, cette condition n'a pas été acceptée par ces derniers, et les choses sont dans le statu quo.

Si le chemin de fer du Pacifique paie le même salaire que l'Intercolonial, sur sa division de l'Est, les gages, sur celle de l'Ouest, sont beaucoup plus élevés; ils varient de $55 à $75, suivant l'importance des stations.

Lorsque l'hon. M. Emmerson prit la direction du ministère des chemins de fer et canaux, il prit en considération que le coût de la vie était beaucoup plus élevé qu'autrefois ainsi que la grande responsabilité qui incombait aux télégraphistes, et ordonna que tous ces employés fussent augmentés de trois piastres cinquante centins par mois.

Les agents des provinces maritimes continuent, eux, à percevoir leurs commissions d'express car c'est la compagnie d'express "Dominion", du Pacifique Canadien, qui fait le service par voie de Saint-Jean, N. B., et de plus ils ont la faculté de vendre les billets des autres compagnies de chemin de fer, ce qui leur donne une commission d'environ 50 centins par billet vendu.

COLONIAL HOUSE, Square Phillips

RAYON DE LA PORCELAINE

Nous exposons maintenant en vente une grande collection d'articles Royal Doulton, Cauldon Coalport, Wedgwood and Sons, Royal Copenhagen, Royal Bonn, comprenant : vases, ornements, assiettes, tasses et soucoupes, productions les plus nouvelles et les plus artistiques. Aussi en stock, un beau choix de Royal Vienna et véritable porcelaine de Dresde tels que vases, assiettes, tasses et soucoupes.

SOIE NOIRE

Nous avons un assortiment complet et inépuisable de nouvelles soies, toutes de fabricants bien connus.

A DES PRIX SPECIAUX

Taffetas noir, de 50c à $1.25, fini chiffon mou et froufroutant.
Peau de soie noire, $1.00 à $2.00.
Faille française noire, $1.50 et $2.00.
Bengaline noire, $1.25, $1.50 et $1.75.
Paillette noire, 65c, 85c, $1.00 et $1.25.
Duchesse broché noir, $1.00 et $1.10.
Taffetas brodé noir, $1.50.
Moiré antique noir, $1.50 et $2.00.
Moiré français noir, $1.75.
Un très bel assortiment des nouveaux tissus Natte, à $1.10, $1.25, $1.50 et $1.75.

LECONS DE TRAVAUX ARTISTIQUES A L'AIGUILLE

Semaine Commençant le 5 Novembre.

Lundi et Jeudi matin à 10.30 et Mercredi et Vendredi après-midi à 2.30.

5 p. c. d'Escompte au Comptant et Attention Spéciale Apportée aux Commandes données par la Poste.

HENRY MORGAN & CO. Ltd, - - MONTREAL

By Appointment to H.M. King Edward VII.

EAU DE TABLE FRANCAISE NATURELLE MOUSSEUSE

Perrier

L'EAU POTABLE IDEALE
POUR ETRE EMPLOYEE DANS
Les FAMILLES CANADIENNES

CHAQUE BOUTEILLE EST REMPLIE A LA SOURCE DANS LE SUD DE LA FRANCE ET N'EN CONTIENT QUE LE PUR GAZ NATUREL.

Un breuvage délicieusement rafraichissant, pure ou avec une tranche de citron.
Essayez la "Perrier" avec votre Whisky, Cognac ou Vin.
La "Perrier" n'est pas une eau saline ; sa faible minéralisation est grandement appréciée par les dames.

THE LEEMING MILES CO., Montréal, livrera gratuitement à Montréal ou Toronto, une boite échantillon de 3 grandes et 3 demi-bouteilles sur réception de 85 cents, ainsi qu'une brochurette descriptive contenant Analyse, etc. Adresser Dépt. P. R. (2)

ETES-VOUS EXPOSE AU MAL DE TETE

Si oui, et que vous n'ayez jamais essayé les Burdock Blood Bitters il vous sera avantageux de profiter de l'expérience des autres et de les essayer.

Un estomac sain, un foie fonctionnant bien et des intestins qui remplissent bien leur tâche importante exempteront qui que ce soit du mal de tête. Si ces organes ne sont pas en parfaite condition, le mal de tête s'en suivra. Le traitement évidemment est de restaurer l'estomac, le foie et les intestins à la santé et alors le mal de tête ne peut exister. Pour cette fin aucun remède n'égale les

BURDOCK BLOOD BITTERS

Ils enlèvent la cause du mal de tête par leurs magnifiques propriétés tonifiantes, purgatives et fortifiantes par lesquelles l'organisme est remis en bon état. Mlle Célina Dubal, Letellier, Man., écrit: "Je souffrais depuis quinze ans de maux de tête. Au conseil de l'une de mes amis je dois ma complète guérison, et c'est avec grand plaisir que je vous certifie que je n'ai pas souffert depuis que je fais usage de votre merveilleux remède les Burdock Blood Bitters. Je puis les recommander comme remède efficace pour ceux qui souffrent du mal de tête qui m'a causé tant d'épreuves."

Prix $1.00 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.00 chez tous les marchands. (6)

COMMERCE ET FINANCE

COMMERCE

GRAINS ET FARINES — Il n'y a pas de changement sur le marché au blé, à Montréal ; les affaires sont relativement tranquilles. La demande de source européenne est toujours bonne, mais comme les prix offerts sont inférieurs à ceux de Winnipeg, il se fait peu de transactions.

AVOINE — Demande tranquille, mais prix maintenus ; blanche, No 2, 41c ; No 3, 40c ; No 4, 39c le minot. Le stock s'est accru de 16,000 minots, la semaine dernière, mais il reste encore de 29,000 minots inférieur à ce qu'il était à pareille époque en 1905. Le prix était alors de 1½c plus bas.

MAIS — Le maïs américain reste ferme et la demande bonne ; vente du jaune, No 2 à 56¼c à 57c ; No 3, mélangé à 55½c à 56c le minot.

SARRASIN — Tranquille, à 56½c le minot.

FARINE — Plus ferme, mais sans changement dans les prix. La demande pour lots de chars par les acheteurs de la campagne est toujours bonne.

Nous cotons : Farine de blé du printemps, de Manitoba, $4.60 ; forte à boulanger, $4.10 ; patente d'hiver, $4.10 à $4.25 ; straight rollers, $3.75 à $3.80 ; do, en sacs, $1.65 à $1.75.

SON ET GRU — Sans changement ; le ton du marché reste le même.

Son du Manitoba, en sacs, $20 ; d'Ontario, en sacs, $20 à $20.50 ; moulée, $21 à $25 la tonne ; straight rollers, $28 à $29.

AVOINE ROULEE — Marché tranquille et sans changement, à $2.12¼ le sac.

FOIN PRESSE — Demande bonne et comme les arrivages sont meilleurs, le ton du marché reste très ferme. Nous cotons : No 1, $13.00 ; No 2, $11.50 à $12 ; trèfle mélangé, $10.50 à $11.

Grains et farines reçus à Montréal samedi : 38,572 minots de blé ; 50,552 minots de maïs ; 1,779 de pois ; 7,249 d'avoine ; 1,300 de sarrasin ; 4,600 barils de farine. Il y a 416,386 minots de blé en entrepôts à Montréal ; 283,208 de maïs ; 107,497 d'avoine ; 40,754 barils de farine.

Le marché, à Chicago et à Winnipeg a subi une hausse, par suite du peu d'arrivages de blé et autres grains.

L'exportation du blé et de la farine, des Etats-Unis et du Canada, a été, la semaine dernière, de 695,843 minots inférieure à celle de la semaine dernière, et de 1,790,425 moindre que durant la semaine correspondance de l'an passé.

VIANDES ET SALAISONS — Reçu, samedi, 42 barils de boeuf, 950 colis de saindoux, 501 colis de viandes en conserves, 1,042 boîtes de jambons et bacons. Le marché reste le même, assez actif dans certaines lignes, mais tranquille dans son ensemble.

Demande tranquille. Porcs frais abattus, vendus aux abattoirs à $8.75 à $9.00 ; de la campagne, $8.25 à $8.50 le 100 livres.

Nous cotons : Gros lard canadien, $33 à $34 ; en barils, $23.50 à $24 ; dégossé, qualité spéciale, $23.50 à $24.

SAINDOUX — Composé, par 375 livres, 8 à 8¾ cents; en canistres de 50 livres, 8½ à 8 7-8 cents; en seaux de 20 livres, 8¼ à 9 cents; en canistres de 3 à 10 livres, 8½ à 9 cents.

Saindoux pur, par 375 livres, 11½ à 12 cents.

VIANDES FUMEES — Jambon de 25 livres et plus, 14¼ à 14¾ cents ; de 18 à 25 livres, 15 à 15¼ cents; 12 à 13 livres, 15½ à 16 cents ; 8 à 12 livres, 16 cents. Bacon anglais désossé, 16¼ à 17 cents.

PRODUITS DE LA FERME — Reçu, 1098 boîtes d'oeufs, dont une grande partie destinées à l'exportation. On a reçu, pendant la semaine écoulée, 6,646 boîtes.

Pas de changement dans la condition du marché; le ton reste très ferme aux prix récemment haussés. Ventes par lots de choix à 24 cents ; No 1, mirés, à 20¼ à 21 cents; chaumés, à 20 à 21 cents la douzaine.

PATATES — Demande bonne, les arrivages se font plus nombreux et le commerce est plus actif ; vente par lots de chars à 60 et 70 cents le sac.

FEVES — Tranquille, à $1.32½ le minot, par lots de char.

Les arrivages se font plus régulièrement et plus en abondance.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE — Pas de changement ; les prix se maintiennent fermes. Sirop, 55 à 65 cents le gallon, mesure à vin, et 75 à 85 cents le gallon impérial ; sucre, 8¼ à 9½ cents la livre.

MIEL — Tranquille et prix sans changement.

BEURRE ET FROMAGE — Reçu, 11,841 boîtes de fromage. Marché tranquille mais un peu plus ferme.

BEURRE ET FROMAGE — Les prix du fromage, à la campagne, sont meilleurs. A Cornwall, on a payé jusqu'à 12, 13 et 16 cents ; à Vankleek Hill, il était vendu à 12¾ cents ; à Belleville, 12 5-8 cents.

Le prix du beurre, à la campagne, est aussi plus fort. A Saint-Hyacinthe, il a été de 23¾ cents.

Marché au fromage, ici, tranquille, mais ferme, à 12 5-8 à 12¾ cents pour l'Ontario, et 12 3-8 à 12¼ cents pour les Cantons de l'Est. On a reçu, la semaine dernière, 69,249 boîtes de fromage.

Le marché local au beurre est ferme ; demande bonne pour la consommation locale ; le choix de crémerie est coté à 23¼ à 24 cents.

On a reçu, la semaine dernière, 8,040 colis de beurre.

LA BOURSE

New-York, 5 novembre — Comme on s'y attendait, le marché a pris un élan à la hausse. Les baissiers furent serrés de près et durent couvrir à la hâte. Les spéculateurs du dehors ne prirent pas une part considérable aux affaires de la matinée.

A MONTREAL

Le Steel et le Power ont descendu ce matin.

Le Steel a descendu de 28½ à 27¼. Le Power a tombé comme une pierre à la nouvelle que le rapport ne ferait aucune recommandation au conseil cet après-midi. Il est probable qu'il sera soutenu autour de 98.

Les négociations vont changer de base, et il est possible encore que les deux parties contractantes puissent en venir à un arrangement équitable. L'avenir dira si la chose est possible.

Le Détroit est hésitant à 90. On espère qu'il gagnera sa franchise.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent les rapport suivant à 3.00 heures p.m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
Aut.R.S.Co.		...	BANQUES		
Bel Tél ...	146	...	B.B.N. Am.	...	
B.C Pck A..	80	76	B. Com....	...	150
" B..	80	76	B. Dom....	...	...
Can. Con...		...	East Town.	...	...
Can-Pacific.	177	176½	Hamilton ..	...	...
New Pacific	..	...	B. Hoche...	...	160
Int. E. R.	92¾	92¼	B. Imperial.	..	...
D. Coal Com	65	63½	B. Merc....	171½	170
" Pfd..	118	114	B. Molson.	220	...
D.I.&S.Com	26	25¾	B. Mont....	259	257
" Pfd.	78	76	B. Nationale		
Duluth Com	...		B. N. Scot..	...	...
" Pfd..	...	...	N. S. new...	...	...
Hal E. R.	106	101	B. Ontario..	...	...
Hav. E. R..	...	...	B. Ottawa..		...
" Pfd..	90	...	B. Québec..	..	141
Illinois Tr P	93	91½	B. Royal..	236	—
Int. C. Com.	...	...	Royal New.	...	...
" Pfd.	...	...	B. Sovereing	137½	...
L. Wds Pfd.	...	—	B. Standard	...	...
" Com.	...	...	B. Toronto.	231½	...
L. Paps .	...		B. Union ...	148	—
Pfd..	112½	106	COTTONS		
Mack. Co C.	75	71	Can. C.C.Co.	...	58½
" Pfd..	69½	69	Mont. Cot..	13.	130
Mex. L.&P.	51	49	Textile Com	102	99½
MinnStPaul	...	146½	BONDS		
M.L.H.&P	97½	97½	Bell Tel....	107	105
M.S.R ...	259	257½	Can.Col. Cot	99½	97
Loan & M.	...	...	D. Coal ...	...	...
Mont. S. W.	106	100	Dom. Cot...	97	96½
" Pfd..	...	...	Dom.I.Steel	83½	82
M. Tél. Co..	167	...	Halifax T..	...	...
N.O.T.&L.	31	30½	Hav. E. Ry	95	...
N.S.S.&Co	69	66½	Lake W ...	.	...
" Pfd..	..	.	L. Paper....	...	...
N.W. Land..	...	...	Mex. E.L.Co	...	...
North Star.	...	...	Mex.L.H.P.	...	76
Ogil. Mil.Co.	...	...	M.L.H. & P.	..	...
Ogil. Pfd....	...	...	M. St Ry ...	...	102½
R.&O. N.C.	84	81	N.S.S. ...	..	...
Rio Jan L. P	46	44	N. S. Con...		...
Sao Paulo..	..		Ogil. Mil. Co.	118	116
St John E.R			Price Bros .	—	..
Toledo E.R	32	30	R. & O.N.C.	...	...
Tor. S.R ...	116	115	Rio de Jan	...	74½
Trinidad El	...	...	Sao Paulo ..	...	...
Tri City Pfd		...	Textile S, A	95	91
T.C.E.R....	117	109½	" " B.	95	91
Win. E. R...	...	...	" " C.	95	91
West India	...		" " D.	100	91
W. Hotel.	...	...	Winnipeg ..	...	...

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mont. St. Ry. — 75 à 258¾.
Power. — 50 à 98¾, 250 à 98½, 150 à 98.
Mackay Pfd. — 90 à 70.
Détroit. — 75 à 90½, 75 à 90¼, 150 à 90, 20 à 90¾.
North Star. — 500 à 20.
Rio. — 50 à 43, 200 à 44.
Iron. — 25 à 28½, 100 à 27½, 25 à 27¼, 50 à 27 1-8, 100 à 27, 5 à 26½, 25 à 27, 25 à 27¼.
Iron Pfd. — 10 à 78¾, 100 à 77¼.
Scotia. — 25 à 67¼.
Iron Bds. — $6000 à 82¾.
Molsons Bk. — 1 à 219.
Bk. Com. — 25 à 181, 20 à 181½.
Hoch. Bk. — 1 à 161¾.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Toronto Ry — 8 à 115½.
Power — 400 à 97¾, 25 à 97 7-8, 60 à 97¾.
Détroit — 50 à 91¼, 50 à 91½, 100 à 92, 25 à 92¼, 50 à 92¼.
Coal — 25 à 63.
Scotia — 35 à 67¼.
Switch — 6 à 106.
Iron — 25 à 27, 100 à 26¾, 150 à 26¼, 100 à 26 3-8, 50 à 26¼, 5 à 26½, 50 à 26, 260 à 26¼, 100 à 26.
Iron Pfd — 90 à 76.
Bk Mont. — 5 à 258.
Rio Bds — $3,000 à 75.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
Am. Car F.	41½	41½	Kan.& Tex.	34¾	35
" prf.	...	...	" prf.	69¾	69
Am. C. Oil.	36	36	Lo.& Nash.	144¾	143¾
Am.Loc.Co.	74¾	74½	Mann.Elev.	...	...
A.L.Copper	111½	111¾	Miss. Pac....	94¾	94¾
Am.Smel.C	156	156½	Metrop. Tr.	...	...
" prf.	...	118½	Norf. & W.	94½	94½
A.Sug.R.Co	138¾	134½	MStP&StM	147	...
A. T. & S.F.	102	101½	" prf.	165	...
" prf.	101	101	N.Y.C.& H.	130	129¾
Balt.& Ohio	119¾	119¾	N.Y.O.&W.	45	46¾
" prf.	...	...	Nat.LeadC.	76¾	78¾
B. R. T.	80½	81½	Pac. Mail.	37	36
C. & Al. Co.	...	...	Penn. R. R.	141½	141½
Can. Pac...	176¾	176¾	P.Steel com	...	54¾
Can. South.	39½	38	People's G.	89	88
Ches.&Ohio	55¾	55¾	Pl. & Read.	147¾	147¾
C. & N. W..	...	235	" I prf.	...	...
C.M.&St P.	172¾	172¾	" II prf.	...	...
C.R.I.&Pac	...	...	R I stand,c.	28¾	28½
" prf.	...	...	South R. c.	34	34
C. G. N. Y..	...	...	" prf.	...	...
Col. F.& I...	52¾	53	South Pac..	92¾	92½
C.C.C.&St.L.	...	94	Ten.C.& I...	...	161½
D.Lack.&W.	...	...	Texas Pac..	36¾	36
Del. Hud..	219½	219½	Twin City..	111	111
Det. U. Ry.	89½	[illegible]	U. S. L. C.	...	...
D.& R.G.Co	40	40	" prf.	...	...
" prf.	...	...	U.S.S.Com..	47¾	47¾
D.S.S.& At.	18½	18½	" prf.	107¾	107¾
" prf.	...	...	U.S.Rub. c.	50	49¾
Erie Rail...	44	44¾	" prf.	...	...
" II prf.	68½	68	U. Pac. C...	183¾	183¾
" I prf.	76	76½	" prf.	...	...
Great Wet..	17¾	17¾	Wabash...	18½	19½
Gen. Elec..	175	176	" prf.	43¾	42½
Hoc. Valley	...	...	West U.Tel.	...	...
Ill.Cent....	173¾	173¾	Wis. C.com.	28¾	28¾

LES OBSEQUES DU JUGE MADORE

Suite de la dernière page

tude du distingué M. Rodolphe Laflamme; et, à la mort de celui-ci, il a recueilli sa clientèle, et a, de suite, pris une place prédominente, parmi les membres du Barreau du district de Montréal. Il n'avait pas quarante ans le jour où il a eu l'honneur d'être élu Bâtonnier de la section.

"La carrière de M. Madore a été une suite de succès, qui s'explique par les avantages physiques que la Providence lui avait donnés, surtout par ses qualités supérieures de l'esprit et du coeur.

Il avait le don de se faire des amis, et sa perte sera vivement ressentie par tous ceux qui l'ont connu. Mais, en même temps qu'il a su se faire des amis, il a su, je crois, faire honneur à la magistrature. Il avait des qualités nombreuses, comme vous l'avez si bien exprimé; une grande lucidité d'esprit, et une grande impartialité.

"Je suis heureux de voir que le Barreau a su apprécier ces qualités, et qu'il lui rend un éclatant hommage aujourd'hui.

"C'est sans doute une grande perte pour nous tous, tant pour le Barreau que pour la Magistrature ; et c'est une grande perte aussi, pour les siens, pour sa jeune épouse qui venait à peine de lier son sort au sien, et qui sera, j'en suis sûr, touchée du témoignage de sympathie, que vous lui avez rendu en ce moment.

"Je prierai M. le Protonotaire d'enregistrer dans les minutes du Tribunal, la motion qui vient d'être présentée, et qui est accordée.

La Cour est donc ajournée par respect pour la mémoire du juge Madore."

Immédiatement après l'ajournement avait lieu une assemblée du Barreau, à laquelle assistaient MM. Louis Lussier, L. A. Gendron, V. E. Fontaine, J. O. Beaureard, Emile Marin, A. Delage, J. de Grandpré, avocats ; M. le shérif Bordua, les deux protonotaires, et M. L. F. Morrison.

Des résolutions de condoléances à la famille du regretté magistrat ont été votées à l'unanimité.

On peut dire qu'en outre de messieurs les hommes de profession, tout Saint-Hyacinthe était à l'arrivée du train de cinq heures et demie, samedi, lorsque le corps du juge est arrivé de Montréal. La foule qui l'a accompagné était des plus imposantes. Les drapeaux flottaient à mi-mât sur tous les édifices publics, et sur un grand nombre de maisons privées.

TRANSLATION DES RESTES

Les restes mortels du regretté juge Madore ont été transportés, samedi après-midi, à trois heures, de chez M. William Wray, à la gare Bonaventure, d'où ils ont été placés dans le train en destination de Saint-Hyacinthe.

Un grand nombre de citoyens influents avaient tenu à faire acte de présence au départ des restes de M. Madore qui a toujours joui, à M[illegible], d'une juste popularité.

Le deuil était conduit par M A Madore, frère du défunt, et J. A. Madore, fonctionnaire civil, son cousin.

Etaient présents :

Sir Alexandre Lacoste, MM. le juge H. T. Taschereau, le juge A. Dorion, le coroner MacMahon, MM. C. Walsh, Achille Bergevin, députés, P. B. Mignault, C. R., Michel Benoit, Amédée Gagnon, Daniel Bergevin, Fred. Villeneuve, avocat ; A. E. Corriveau, de la cour criminelle, Mtre Féréol Dubreuil, J. E. Deslauriers, Dr Lespérance, le lt.-col. J. J. Barry, Mtre Odilon Marceau, Mtre M. Pelletier, J. S. Lamarche, notaire ; MM. Aimé Geoffrion, Arthur Delisle, J. L. Archambault, conseils du roi ; Olivier Faucher, Mtre J. A. Lamarche, Alphonse Décarie, L. E. Bernard, avocat, J. Turenne, sous-protonotaire à Montréal ; Henri Hamilton, J. A. Gaboury, assistant-directeur des postes à Montréal, A. Bain, inspecteur des postes ; A. C. Décary, notaire ; J. Champagne, agent d'assurance; Hector Champagne, député ; l'hon. N. Pérodeau, Mtre L. J. Ethier, L. J. S. Biron, Mtre Honoré Gervais, député ; Mtre J. L. Perron, Ernest Lavigne, le Dr Gaston Maillet, etc.

LA POMPE DE ST LOUIS

M. Watt, de la "Canadian Fire Engine Co." de London, Ont., est arrivés à Saint-Louis. On s'attend à ce que le nouvelle pompe offerte à la ville Saint-Louis subisse une épreuve officielle demain après-midi.

Les journaux de Halifax rapportent que le conseil de Halifax a refusé la pompe "Alexandra" qui lui avait été offerte ainsi que la caution de $700.

ATTENTAT CRIMINEL CONTRE LE TRAMWAY

DES GAMINS PLACENT DES ROCHES SUR LA VOIE, PRES DE BEAUPORT — ARRESTATIONS — COUR D'APPEL — LE JUGEMENT McCRAW — ROUSSIEN EST ARRETE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 5 — Un attentat criminel a été commis, hier après-midi, sur la voie ferrée, près de Beauport. Le tramway de trois heures venait de quitter Québec pour les chutes Montmorency. En arrivant près de la gare de Beauport le mécanicien vit que la voie était obstruée. Il arrêta le tramway et constata que des pierres avaient été entassées sur la voie. Détail intéressant, deux petits bonshommes étaient cachés en arrière d'une clôture, non loin de là et semblaient guetter quelque chose. L'un d'eux était tout jeune. L'autre un peu plus grand, sommé de s'expliquer, raconta que ce n'était là qu'une farce. Il fut cependant arrêté par le constable Delongchamp, de la compagnie du tramway, et conduit au poste central de police, à Québec. Ce jeune garçon, qui dit se nommer Dion, nie avoir lui-même placé les pierres sur la voie ferrée, et assure que c'est l'oeuvre d'un autre. Il y aura enquête.

—La Cour d'Appel rendra des jugements samedi prochain à Québec. La liste des causes qui seront terminées n'est pas encore publiée, mais il est tout probable que la Cour décidera sur l'appel de McCraw.

—Un jeune homme, Fred. Roussien, autrefois commis de buvette à Québec, a été arrêté ici, samedi soir, par un agent de la Sûreté de Montréal, et conduit à la Métropole où il aura à répondre à l'accusation d'avoir vendu, à Montréal, des images indécentes. On dit qu'un pareil négoce se fait actuellement à Québec.

DEFENSE DE CRACHER

LA POLICE OPERE AVANT-HIER L'ARRESTATION DE DEUX JEUNES GENS QUI PERSISTAIENT A CRACHER PAR TERRE.

Le règlement 323, tel que fait par nos conseillers municipaux, défend positivement de cracher dans les rues. Jusqu'à la semaine dernière, ce règlement avait été ignoré de la police, mais des ordres sévères du chef Campeau sont venus changer cela. Une copie du règlement a été remise à tous les capitaines et lieutenants qui ont instruit les hommes en conséquence et, samedi, la première arrestation avait lieu.

Deux jeunes gens, Joseph Toupin et Joseph Pilon s'obstinaient à cracher par terre malgré les avis paternels et répétés du constable. Conduits au poste No 4, ils furent relâchés sous caution en attendant leur procès.

Ce matin, le recorder Weir leur a fait un sermon sur la propreté et l'hygiène et, tout en les trouvant coupables a bien voulu suspendre leur sentence, promettant de les condamner sévèrement, s'ils y reviennent.

LE "LADY GREY"

Le nouveau brise-glace du gouvernement canadien est actuellement dans notre port.

Le nouveau brise-glace "Lady Grey" est entré dans le port hier après-midi, vers quatre heures, sous le commandement du capitaine J. B. Mercier. Il est amarré au quai de la Black Diamond, où l'équipage est actuellement occupé à recevoir les tapis, meubles, etc., qui devront garnir le vaisseau.

Le capitaine nous informe que la traversée fut des plus orageuses, ce qui eut pour effet de retarder considérablement la marche du vaisseau.

Lorsque le "Lady Grey" est arrivé à Sydney, le 19 du courant, il en était grandement temps, car il n'y avait plus à bord que dix tonnes de charbon.

Mercredi matin, le ministre de la marine et les membres de la commission du port, accompagnés des directeurs de la compagnie de navigation Lloyd et des membres du Board of Trade, feront une excursion à bord jusque vers la Pointe au Père. Le voyage durera plusieurs jours, attendu qu'on en profitera pour faire le sondage du fleuve.

Le "Lady Grey" est un véritable bijou et il est plus solide qu'aucun vaisseau de guerre. Il est parti le 4 octobre dernier de Barrow-in-Furness, Angleterre, et est arrivé à Québec le 22 du même mois. Il a passé la journée de samedi à Sorel, d'où il est parti hier pour Montréal.

Le "Lady Grey" fera le service entre Montréal et la Pointe au Père.

GRAVE ACCUSATION

Fred. A. Roussin, un jeune homme de 25 ans, a été arrêté samedi, à Québec par le détective Trudel, sous l'accusation d'avoir mis en vente des cartes postales dont les illustrations laissaient à désirer au point de vue de la morale. Roussin avait un magasin au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, l'été passé, et c'est là que les cartes se vendaient. Avant qu'un mandat puisse être émané contre lui, Roussin quitta la ville. Sa présence à Québec fut connue vendredi et Trudel l'alla arrêter immédiatement.

Roussin proteste de son innocence, et il a été libéré sous caution, en attendant l'instruction de sa cause, qui aura lieu vendredi.

BOZEHERANOFF BLESSE

Nijni Novogorod, Russie, 5. — Le colonel Bozeheranoff, du régiment Viborg, dont le Kaiser est colonel honraire, a été blessé par une balle, ce matin, pendant que le régiment pratiquait les feux de pelotons avec des cartouches blanches. Pendant la guerre russo-japonaise le régiment Viborg s'était distingué à la rivière Sha et fut presque décimé à la colline Putiloff. Bozeheranoff fut décoré par l'empereur Guillaume, à cette occasion. On croit que le coup de feu qui a atteint le colonel a été tiré accidentellement.

L'ELECTION D'IBERVILLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jean, Qué., 5. — A midi, l'on nous annonçait que la moitié des électeurs avaient voté à Iberville. Entre cette heure et la reprise du travail, les employés des manufactures sont venus déposer leur bulletin. Ceci a donné les deux tiers de votes à Iberville. Dans les campagnes, la votation a été lente. On croit que le gros coup se donnera entre trois et quatre heures. Les cabaleurs déploient beaucoup d'activité. La lutte est des plus chaudes et nul ne peut dire, à l'heure actuelle, de quel côté penchera la balance.

SUCKLING & CO.

Vente Spéciale d'Ecoulement

AU COMMERCE

A NOS ENTREPOTS,

59 Rue Notre-Dame Est, Montréal,

JEUDI et VENEREDI, les 8 et 9 Novembre,

commençant chaque jour à 10 heures a.m.

Nous avons reçu instructions de **deux grandes fabriques de lainage canadiennes,** de vendre au commerce, en lots pour convenir, tous leurs **"excédents de production", "pièces désassorties", "jobs", "seconds", de frises, serges, draps castors,** de **pilote, présidents, drap poilus tweed 6-4, Mackinaws, Molletons, draps Cop,** etc., et articles tricotés corps et caleçons pour hommes, jerseys, tricots (sweaters), cardigans, chaussettes en laine pesante et en cachemire, 500 douzaines de bas pesants pour bûcherons.

Bas en cachemire pour dames, unis ou à côtes, jerseys de dames pour le golf, châles pour déjeuner, gants en laine tricotée pour dames, de fantaisie, noir, blanc; gants en laine tricotée en boîtes pour demoiselles et enfants.

Vêtements tricotés pour enfants, bonnets, parures, Minovers, corsets, jupons, manteaux, guêtres, bavettes, chaussettes, chaussures.

Mouchoirs, en soie, rouge et blanche, en linon, en toile; mouchoirs avec dessin pour enfants.

200 pièces de velveteens noirs et de couleurs.

Couvre-pieds, satin blanc de Marseille, alvéolés, en perse, etc.

Toile à rouleau pour essuie-mains, 16, 17 et 18 pouces, en pure toile.

Toile de table, damassée blanchie, 60 et 72 pouces.

Coupon de toile de table non blanchie et damassée.

Essuie-mains turcs et en toile, blanchie, damassée et ourlée.

500 pièces d'étoffes à robes, draps à costumes, serges, cachemire, homespuns, etc.

150 pièces de draps italiens noirs, fini vénitien; coton italiens noirs, sateens, doublures de manches.

Soie pour coudre, noire et de couleurs, fuseaux de ¼ onces, 1 once, Nos 36, 40.

200 pardessus d'hommes en fourrure et doublés en fourrure, drap castor, doublure en vison, pardessus en chat sauvage blanc.

500 pardessus, raglans, reefers, etc., en tweed et en drap castor, pour hommes.

Couvertures, 20 balles forme couvertes pour chevaux, 50 balles de couvertures grises de 4 lbs et 5 lbs.

20 balles de couvertures grises (job), "seconds" de manufacture. 5,7

COURRIER DE QUEBEC

DESASTREUX INCENDIE — UN ROMAN AU COUVENT — L'ATTENTAT DE BEAUPORT — LE DRAME DE L'ESPLANADE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué., 5 — Un incendie a détruit, ce matin, la grange et les écuries de M. Elie Bélanger, cultivateur, à Beauport. Trois chevaux, quatre porcs et deux bêtes à cornes ont péri dans les flammes. Toute la récolte de grain, de foin et de légumes de M. Bélanger, a aussi été détruite, ainsi que ses instruments aratoires.

—Une jeune fille de la Haute-Ville a pris un bref d'habeas corpus contre les Soeurs de la Charité, où elle était détenue sur l'ordre de son père qui, dit-on, s'opposait à son mariage avec l'un de ses employés ; mais il appert que l'affaire est maintenant réglée. La jeune fille est retournée chez ses parents.

—Cette affaire d'attentat criminel commis hier à Beauport, va probablement se résumer à peu de choses. Le jeune Dion, arrêté pour avoir placé des pierres sur la voie ferrée, a comparu en cour de Police ce matin. Il admet avoir placé des pierres, mais il a fait cela par ignorance. Il est arrivé avec sa famille depuis quinze jours seulement de Mille-Vaches, près Portneuf, Côte nord, et il n'avait jamais vu de chars auparavant. Il ne savait évidemment pas la gravité de son acte.

—L'enquête préliminaire dans l'affaire Lecouteur, commencée ce matin en cour de Police, a été ajournée à cette après-midi. Elle se fait à huis clos devant le juge Chauveau. La couronne est représentée par M. Ludovic Brunet. L'accusé est défendu par MM. Alex. Taschereau, M. A. Lemieux et H. O'Sullivan. On a entendu les témoignages des docteurs Jolicoeur, Marois et Brousseau, Mlle Lecouteur, MM. Roach, Walsh, Petry, Bergevin, Woods et Tétu, qui ont répété ce qu'ils avaient dit à l'enquête du coroner.

GRAVE AFFAIRE

DEUX FILS DE FAMILLE SONT ACCUSES DE VOL — LES PARENTS OFFRENT DE REGLER.

La sûreté maintient aux arrêts un jeune homme de vingt ans, accusé d'avoir distrait des marchandises au montant énorme de $1,800, de la maison de commerce où il était employé. Il appartient à une des meilleures familles de Montréal et ses parents prévenus ont offert de rembourser la maison de commerce ainsi fraudée dans l'espoir de faire cesser les poursuites contre le jeune homme. Le jeune homme prenait les objets et les vendait sans en rendre compte à ses patrons. On croit que les sommes ainsi soustraites ont été perdues à la Bourse et sur les paris de courses.

Les marchandises, volées à la maison Greenshields, étaient envoyées à des adresses fictives par des charretiers complices. La plupart des objets volés ont été retrouvés dans une maison de pension de la rue Saint-Denis, en la possession d'une jeune fille, à qui ils avaient été donnés.

Au moment où nous allons sous presse, on nous dit que deux gens gens de bonne famille sont compromis dans cette affaire.

Les familles ont étouffé le scandale en remboursant les sommes volées.

UN ACCIDENT DE VOITURE

LE Dr J.-H. LEDUC, DE TROIS-RIVIERES S'INFLIGE DE SERIEUSES BLESSURES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 5. — Vendredi après-midi, le Dr J. H. Leduc, officier de santé et président du bureau local d'hygiène de Trois-Rivières, a été victime d'un grave accident de voiture, au cours d'une promenade.

En arrivant à l'intersection des rues Réné et Notre-Dame, son cheval fut effrayé par un rouleau à vapeur.

L'animal faisant subitement volte-face, imprima une violente secousse au véhicule, lançant M. Leduc tête première contre un poteau électrique. Le choc fut tellement fort, que le Dr Leduc s'infligea une douloureuse blessure à la tête et de sérieuses contusions. On s'empressa de lui porter secours et de le transporter à sa demeure, rue Niverville. Son état n'inspire pas de craintes, bien qu'il souffre beaucoup.

CRIMINELLE NEGLIGENCE

New-York, 5 — Une colonne en acier, de quarante pieds de long, et pesant huit tonnes, qui venait d'être placée au deuxième étage du Grand Central Depot, a basculé et, se frayant une route à travers la charpente d'acier, s'est enfoncée dans le béton de la cave, à 60 pieds. Un ouvrier fut écrasé en charpie. Trois autres furent blessés.

Les entrepreneurs de l'édifice et le gardien du treuil mécanique ont été arrêtés.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS — IMPORTANTE

Vente de beaux

Meubles de Ménage

Assortiment considérable de tapis, carpettes, riches pianos, meubles de ménage, etc., à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques,

MARDI LE 6 NOV. 1906

Consistant en carpettes, linoléums, rideaux, portières et toile de table, meubles, etc. Aussi de très beaux pianos droits et de très jolis ameublements de salon, chambre à coucher, salle à manger, couchettes en cuivre et en fer, sommiers et matelas, oreillers, services à dîner, à thé, vases, magnifiques ornements, coutellerie et argenterie, etc.

Vente à 2.30 p.m.

RAE ET DONNELLY, Encanteurs.

2—2

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent — 2 p.c. — égal au taux de huit pour cent — 8 p.c. — par année, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre prochain, et sera payable au bureau principal de la Banque, en cette ville, et à ses succursales, le et après le premier jour de décembre prochain, aux actionnaires inscrits au registre le 16 novembre.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la Banque, à Montréal, mercredi, le 19 décembre 1906, à midi.

Par ordre du Conseil de Direction.

M. J. A. PRENDERGAST, Gérant Général

233—n 1Mv

ATTENTION

Les chercheurs d'achats sont priés de se rappeler la vente de stock et de garnitures de

Thomas Ligget, Limited

qui se fera à l'enchère aux salles de

MARCOTTE FRERES, Encanteurs

No 69 rue St Jacques, Montréal,

MERCREDI

LE 7 NOVEMBRE 1906

à 11 heures a.m.

JOHN HYDE, Liquidateur.

3-2

En Vertu de l'Acte des Liquidations et de ses Amendements

Dans l'affaire de

THOMAS LIGGET, LIMITED,

En liquidation.

Avis est par les présentes donné que, par ordre de Sa Seigneurie, M. le juge Pagnuelo, donné le 22 octobre, 1906, vendredi, le 7 décembre, 1906, a été fixé comme limite du délai accordé aux créanciers de la compagnie et autres ayant des réclamations, pour envoyer leurs réclamations.

JOHN HYDE, Liquidateur.

Montréal, 23 octobre, 1906.

LE CRANE FRACTURE

Un vieillard nommé Edward Booth, âgé de 65 ans a été, samedi soir, vers 6 h. 30, frappé par un tramway, alors qu'il tentait de traverser la rue Craig, à l'angle de la rue Hôtel-de-Ville. Le vieillard qui souffre de fracture du crâne est dans un état très précaire, à l'hôpital Général où il a été transporté.

Le blessé demeure au No 52 de la rue Champlain.

FAMINE DE VIANDE EN ALLEMAGNE

Berlin, 5 — Le Conseil de Ville a pris l'initiative de vives protestations contre le gouvernement qu'on accuse d'avoir causé la hausse de la viande en promulguant les droits prohibitifs contre les viandes importées. Il est probable que le peuple se lèvera en masse et battra les députés aux prochaines élections. On s'attend à des troubles. Il n'y a plus de viande sur la table des ouvriers. On la considère comme du luxe dans la classe moyenne. On mange du cheval, du chat et du chien dans les quartiers éloignés de la ville.

LE DESASTRE DE LA RIVIERA

Paris, 5 — La tempête qui a dévasté la Riviera a causé pour vingt-cinq millions de francs de dommages. Les promenades élégantes ont été détruites. Les yachts, les bateaux de pêche, les pavillons, ont été réduits en miettes. Les sous-marins seuls ont échappé au désastre en plongeant dans le calme des eaux profondes. De fortes tempêtes de neige ont couvert l'Italie septentrionale, causant des inondations. A Venise, la place Saint-Marc est couverte d'eau. Des avalanches ont interrompu les communications par les routes, dans les Alpes.

MORT DE M. CHILLAS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Nicolet, Qué., 5. — Nous venons d'apprendre, avec regret, la mort de M. H. A. Chillas, l'un des personnages les plus importants de notre ville. Le défunt était âgé de 94 ans et 5 mois, il a succombé à une faiblesse de coeur, à huit heures, ce matin, conservant jusqu'à la fin sa lucidité. Nos condoléances à la famille.

Le défunt était le père de M. T. P. Chillas, sous-inspecteur des Postes, district de Montréal, et de Mlle Marguerite Chillas, depuis quarante ans maîtresse de poste à Nicolet.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

La Société de Bienfaisance mutuelle des voyageurs de commerce du Dominion, a fait, samedi après-midi, le choix de ses officiers pour le nouveau terme Ont été élus : président, M. J. S. N. Dougall ; vice-président, l'échevin James Robinson ; trésorier, M. Charles Gurd ; membres du comité : MM. R. E. Matthews, J. H. Ferns, J. W. Rousseau, J. E. Wright et A. Birks.

PAR BENNING & BARSALOU

Vente Extraordinaire de Fourrures au Commerce, Mardi et Mercredi, 6 et 7 Novembre, à 10 a.m. chaque jour.

100 capots en chat sauvage pour hommes.
20 capots en Beaver, doublés en fourrure, pour hommes.
100 manteaux et collerettes pour femmes.
50 manchons et casques.
100 peaux de moutons de Perse.
150 douzaines de gants d'hiver pour dames et messieurs.
100 pardessus.
150 complets.
5 caisses corps et caleçons.
10 balles de couvertes.
500 douzaines chaussons en laine.
10 caisses de marchandises sèches assorties.
2 caisses de toiles.
5 caisses de chapeaux feutre, hommes et femmes.
500 casquettes, parapluies, prélarts, tapis, merceries, etc., etc.

VENTE SANS RESERVE.

—AUSSI—

Vente de meubles, tous les lundis et vendredis à 2 p. m.

BENNING, BARSALOU & CO., Limited, Encanteurs, 36 rue Notre-Dame.

2—2 x

$10,000.00 de Marchannises pour Noel et Jour de l'An

PAR ENCAN, AU COMMERCE,

Jeudi, 8 novembre et les jours suivants, à 10 a.m., au No 257 rue Saint-Paul.

Nous avons reçu instructions de M. H. TRESTER, qui abandonne les affaires, de vendre tout son stock, consistant en marchandises de fantaisie, jouets mécaniques et ordinaires, instruments de musique, albums, poupées, pyrotechniques, et un grand assortiment de marchandises sèches, variées, parapluies, etc., etc.

Ainsi que vitrines nickelées, comptoirs, tables, valises, porte-manteaux, etc., le tout doit être vendu.

EN LOTS CONVENABLES AUX ACHETEURS. SANS RESERVE.

BENNING, BARSALOU & CO., Limited, Encanteurs.

2—4

PAR FRASER FRERE

Vente à l'Encan

De MARCHANDISES d'Express non réclamées.

Nous avons été chargés par The CANADIAN, AMERICAN & NATIONAL EXPRESS COMPANY

De vendre à l'encan public à nos salles de ventes

No 453 RUE SAINT-JACQUES, Montréal.

LE MARDI ET LE MERCREDI 11 et 12 décembre 1906,

Chaque jour à 10 heures a.m., une grande quantité de paquets non réclamés, restés aux mains desdites compagnies d'express, jusqu'au 31 août 1905.

FRASER FRERES, Encanteurs.

2-2

PAR WALKER M. KEARNS

VENTE par CATALOGUE d'une Succession

Pour payer les avances

Un magnifique Stock de Diamants, Bijouteries, Fourrures, Instruments de Musique, Articles d'Optique, etc.

Sera vendu à l'encan public, sans réserve, en lots, aux salles du soussigné,

32 rue Université angle Ste Catherine

MARDI ET MERCREDI, APRES-MIDI ET SOIR, LES 6 ET 7 NOVEMBRE, A 2.30 ET 7.30 CHAQUE JOUR.

Le catalogue sera prêt le 3 du courant.

Les marchandises seront visibles lundi après-midi et les jours de vente.

Tout est garanti tel que décrit sur le catalogue.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

1—4

A. LEOFRED Gradué des Universités Laval et McGill

INGENIEUR ET ARPENTEUR

AQUEDUCS, Une Spécialité.

TELEPHONE 515...

Bâtisse d'Assurance Métropolitaine — 39 rue St Jean, Québec

285—l.n.k.

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHERSTONAUGH & CIE

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. **Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39.**

176—1Mvan

LA CAUSE DU DETECTIVE LAPOINTE

Ce matin, l'hon. M. Leblanc, C.R., avocat de l'association de Bienfaisance de la police a présenté à la cour de Pratique le rapport de l'Association sur le jugement de la Cour lui ordonnant de procéder à la nomination des directeurs provisoires pour juger le cas du détective Lapointe. Me S. Beaudin C. R., avocat de M. Lapointe, a obtenu du délai pour pouvoir consulter son client.

LES LUTTES ELECTORALES

M. Ernest Larivé, avocat, de Saint-Vincent de Paul, a présenté ce matin une requête à la Cour de Pratique pour amender la liste électorale de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, en rayant 12 noms, et en en ajoutant 5.

—M. Noé Desautels, forgeron, de Saint Léonard de Port Maurice, demande de son côté que le nom de M. J. B. Jodoin soit ajouté sur la liste électorale

UN GAMIN QUI PROMET

Berlin, 5. — Un écolier de Honef, Heinrich Schmidt, profitant du passage du Kaiser au château Schaumberg de Bonn, a téléphoné à Son Impériale Majesté lui demandant un congé pour les écoliers, à l'occasion de sa visite prochaine à Honef. Schmidt qui est âgé de 13 ans, n'a pas hésité à téléphoner au terrible Wilhelm et il a obtenu son congé.

LA COMMISSION DES ASSURANCES

Ottawa, Ont., 5 — La Commission d'enquête sur les assurances a repris ses séances ce matin à Ottawa.

Le seul témoin aujourd'hui est M. J. Bettes, directeur-gérant de la "Ontario Manitoba and Western Land Co." M. Bettes dit que sa compagnie a vendu, en 1903, quarante mille acres de terrains dans l'ouest à la Union Trust Co. à raison de $3.75 l'acre et cette compagnie a revendu le terrain $5.00 l'âcre. Un des points principaux de ce témoignage est que le colonel McGillivray est directeur dans les deux compagnies. La dernière transaction a été faite par M. A. W. Pritchard, de Winnipeg, qui a reçu $10,000 de commission.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Les permis de construction suivants ont été pris ce matin à l'hôtel de ville :

J. Thérien, 6 logements, rue Dorion, $6,000.

J. B. Desrochers, 8 logements, rue Gain, $6,500.

J. B. Cyr, 3 logements, rue Saint-Antoine Ouest, $3,500.

Dominion Tobacco Co, entrepôt, angle des rues Papineau et Sainte-Rose, $3,000.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE DE FAILLITE

Dans l'affaire de

La New York Skirt Mfg. Co., Faillie.

$15,000 de Marchandises

Les soussignés vendront aux enchères publiques, en détail, à leurs salles, 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

JEUDI, 8 NOVEMBRE 1906, A DIX HEURES A. M.,

Les marchandises représentées par les reçus d'entrepôt remis par les faillis, au curateur soussigné, et comprenant :

90 pièces de sateens et draps à costumes.
36 pièces drap Wellington et Vecuna.
20 pièces étoffes à robes.
20 pièces drap impérial et sicilien.
12 pièces beavers.
18 pièces serge.
47 pièces drap italien.
11 pièces cravenette.
20 pièces drap imperméable, etc.

Les marchandises seront visibles à nos salles, mercredi.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

A. DESMARTEAU, Curateur.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 2—4

AVIS DE VENTE

Nous avons reçu instructions du grand connétable de Montréal, M. A. Bissonnette, de vendre aux enchères publiques, sur sa ferme de la Pointe aux Trembles,

Mardi, le 6 Novembre

A DIX heures du matin,

Sans aucune réserve et en détail, tout le contenu de la maison, comprenant :

Ameublements de salon, salle à manger, chambres à coucher, laiterie, cuisine, etc., livres, poêles, ustensiles, tapis, rideaux, miroirs, etc.

Aussi, instruments agricoles : moissonneuse, faucheuse, rouleau en fer, charettes, carrosse, semeuse, deux herses, harnais doubles et simples, brouette, meubles, sleighs, boîtes et autres articles.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

2—2

De l'Argent pour Vous

Nous négocions des emprunts pour ceux qui ont des meubles de ménage ou une propriété personnelle.

Taux Raisonnables

Si vous voulez faire un emprunt, venez vous enquérir de nos conditions.

Les renseignements ne vous coûteront rien, et si le marché ne vous va pas, vous n'êtes pas tenu d'emprunter.

Strictement Confidentielle

Toute demande, considérable ou non, recevra une prompte attention.

The BORROWERS AGENCY, LIMITED.

206 édifice New-York Life, Square Place d'Armes.

298—n

AVIS DES EXECUTEURS AUX CREANCIERS

DANS L'AFFAIRE de la succession

CYRILLE DUPRAT,

ci-devant du village de Curran, dans le comté de Prescott, marchand, décédé.

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 38, chapitre 129 des Statuts Revisés d'Ontario, 1897, et les amendement s'y rattachant, que tous les créanciers et autres, ayant des réclamations contre la succession de Cyrille Duprat, en son vivant du village de Curran, dans le comté de Prescott, marchand, décédé, et qui mourut le ou vers le premier jour d'avril, en l'année 1906, sont priés d'envoyer par la poste, franco, ou de donner à Charles-Alexis Charlebois et Alfred Thibault du village de Curran et Charles Farrell, du village de Pendleton, dans le comté de Prescott, les exécuteurs des dernières volontés et du testament dudit défunt, le ou avant le premier jour de novembre, dans l'année 1906, un état de leurs noms et adresses, et des renseignements et détails complets de leurs réclamations, respectivement, et des garanties, s'il y en a, en leur possession ;

Et avis est plus bas donné qu'après ladite date mentionnée lesdits exécuteurs procéderont à la distribution de l'actif dudit défunt aux personnes y ayant droit, en ne s'occupant que des réclamations dont avis a été donné tel que requis plus haut, et lesdits exécuteurs ne sont pas responsables pour ledit actif, ou d'aucune partie s'y rapportant, à n'importe quelle personne ou personnes dont l'avis de réclamation n'aura pas été reçu par eux à l'époque de la distribution.

J. MAXWELL, Procureur pour lesdits exécuteurs.

Daté à L'Orignal, ce 29e jour de septembre, dans l'année 1906. 15.22.29.5

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 16960 — Bloomfield Brothers, demandeurs, vs Dominion Cooperative Association Co., Ltd., défenderesse. Le quatorzième jour de novembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 332 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en un stock de cadres et gravures, meubles, pupitres, statues, etc., poêles de cuisine et autres poêles à charbon. Conditions : argent comptant, J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 5 novembre 1906. 3—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 8728 — Amédée Daoust, demandeur, vs Ferdinand Goyer, défendeur. Le quatorzième jour de novembre 1906, à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, deuxième avenue, en le Boulevard Saint-Paul de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et efefts du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions ; argent comptant, Réal Robillard, H. C. S. Montréal, 5 novembre 1906, No 3 Côte Place d'Armes. 3—1

COUR DE POLICE

Avila Payette, trouvé coupable de vol au détriment de ses patrons, est condamné à six mois de prison. Payette a volé du charbon et une somme de $2.25.

Welsh, qui a aussi volé une tonne de charbon de ses patrons, est condamné à deux mois de prison.

James Cronan, est accusé d'avoir dérobé des croix et ornements en doublé, dans un magasin tenu par M. Manseau, 315 rue Notre-Dame Ouest. Comme il proteste de son innocence, son procès est fixé à jeudi.

Geo B. Small est accusé d'avoir vendu du sirop d'érable frelaté. Il proteste de son innocence. Procès la semaine prochaine.

FEU Mme J. B. RICHER

Madame J. B. Richer, épouse de M. Richer, de la maison L. Martineau, est décédée samedi soir, après une longue et douloureuse maladie.

Elle a reçu avant de mourir toutes les consolations de la religion. Fervente chrétienne, elle appartenait au Tiers Ordre de St François, à la Confrérie des Dames de Ste Anne, et était soeur des Dames du Très Saint Sacrement. Elle est morte entourée de ses huit enfants : L'aîné, John. B. Richer, de la maison Scroggie; Louis Philippe, Joseph, Edouard, Alice, Agnès, Yvonne et Anna.

Ses funérailles auront lieu mardi à 8 heures à l'église de l'Immaculée Conception.

W. H. Scroggie Limited — St Catherine St, University St, Victoria St

Scroggie's LE MAGASIN QUI GARANTIT AUX CLIENTS ENTIERE Satisfaction

RICHES PATRONS DE COSTUMES

Patrons de $15 à $20 $1.25 la verge

Jolis patrons qui rivalisent avec la peinture à la main sous le rapport de l'exquise délicatesse de la couleur et de la richesse de l'effet. Marchandises importées pour notre exposition d'étoffes à robes.

Il nous reste exactement 20 de ces patrons à **$1.25** la verge. Le prix ne donne nullement l'idée de la qualité.

Quelques patrons de costumes dessin oeillet et brodés de soie, couleurs foncées ou moyennement foncées, quelques-uns en verre, brun, marine, etc., travaillés avec des couleurs formant contraste.

Ces patrons sont de dessins exclusifs, et nous avons passé un contrat avec la manufacture pour qu'elle n'en fournisse pas à d'autres. Demain nous disposerons du reste à la verge. **$1.25**

7 à 8 verges par patron.

C'est ici le meilleur endroit pour acheter des

Couvre-pieds Blancs et de Couleur

Et c'est le meilleur temps d'acheter, à cause des grandes réductions que nous offrons.

Voici quelques lots que nous écoulerons mardi.

100 couvre-pieds blancs au crochet, ourlés, dimension 68 x 84. Qualité de $1.10. Mardi, chacun. **89c**

Lot d'échantillons de couvre-pieds en satin blanc de couvre-pieds blancs de Marseille et une certaine quantité de couvre-pieds de couleur de toilette, grandeurs pour lits simples, ¾ et doubles, les plus grands couvre-pieds qui soient faits, vendus régulièrement $3.00, $3.50, $4.00 et $5.00 chacun. Prix de mardi, chacun. **$2.50**

Couvre-pieds blancs alvéolés anglais, dimension 70 x 80, très résistants. Prix, mardi. . . **$1.15**

15c Nansouk Blanc, à 10c la verge

300 pièces de beau nansouk blanc, convenable pour sous-vêtements de dames, fini souple et doux, vendu régulièrement 15c la verge. Mardi, vous pourrez l'acheter à, la verge. **10c**

Coton anglais circulaire à oreillers, valant 18c et 20c. A vendre, mardi, la verge. **15c**

Très bon coton blanc circulaire à oreillers, confection anglaise, 42, 44 et 46 pouces de large. A vendre, mardi à, la verge. **15c**

Nappes en pure toile blanchie. Qualité de $2..75, pour, chacun. **$1.75**

Nous vous offrirons, mardi matin, une grande chance de vous procurer des nappes en véritable toile irlandaise grandeurs, 2½ et 3 verges de long, à meilleur marché que le prix primitif du fabricant. Votre choix, mardi, à, chacun. . **$1.75**

KIMONOS

Pour le confort et l'utilité, rien ne peut surpasser un kimono, surtout le matin, durant un hiver froid, lorsque vous avez besoin de quelque chose de confortable.

Nous en avons un assortiment superbe, chauds, utiles et jolis, à des prix qui n'obéreront pas trop votre bourse.

Longs kimonos de dames, en flanellette édredon, garnis d'une bordure de laine de fantaisie, couleurs : marine et blanc, bleu clair et blanc, gris et blanc. Prix **$2.50**

Longs kimonos en flanellette marine et blanche, royal et blanche, rouge et blanche, finis d'une piqûre de fantaisie. Prix. **$1.39**

A propos de notre Magasin au Sous-Sol

Il occupe le plus grand espace, et possède de plus grands et de meilleurs assortiments que tout autre magasin qui ne vend que de la porcelaine ou de la quincaillerie, et à bien meilleur marché. Il est très bien éclairé et artistement disposé pour faciliter le choix des clients ; et son personnel considérable de commis expérimentés assure un service prompt. C'est un véritable plaisir de faire ses emplettes au sous-sol.

Vente d'Articles de Ménage et de Porcelaine

Fers à repasser de Mme Pott, nickelés, comprenant 3 fers, une poignée et un support. **$1.25**

Planches à repasser moyenne dimension. **40c**

Séchoirs à rideaux. Prix régulier, $1.75. Mardi **$1.25**

Lampes et globes peints à la main, 24 pouces de haut. **$2.95**

Mardi . . . . .

Cheminées de lampe, mèches, becs, etc., grande variété toujours en mains.

Services à dîner de la meilleure qualité, porcelaine anglaise, tous les articles très bien décorés. Prix régulier, $10.25. Mardi **$7.25**

1,079 — Théières Rockingham, prix régulier 20c, Mardi. . . . **10c**

OFFRES SPECIALES D'EPICERIES, MARDI

21 livres sucre Redpath . . .	$1.00	Oranges sucrées de la Jamaïque . . .	25c	3 boîtes sardines Imp	25c
3 livres corinthe lrié	25c	Nouveaux citrons, la douzaine	20c	2 boîtes saumon marque Aigle . . .	25c
6 livres sucre brut.	25c	Confitures, seaux de 5 livres	45c	Le meilleur saumon rose	10c
Mélasses des Barbades, la boîte. . .	10	3 paquets cornstarch	20c	3 paquets sel anglais	25c
3 livres sucre en pain	20c	3 boîtes lessive. . .	20c	Lait Strathcona, la boîte	10c
6 savon Comfort . .	25c	Café Strathcona, la boîte	25c	3 boîtes légumes . .	25c
Marinades White and Co	19c	Thé Assam de 30 cents	25c	6 livres pois verts .	25c
3 livres dattes nouvelles	25c	5 pots de marmelade	25c	7 livres orge mondée	25c
2 pintes canneberges	25c	4 livres figues à compote.	25	7 livres avoine roulée	25c

TRES SPECIAL

300 sacs de farine de famille, 24 livres chacun. Prix spécial, mardi, chacun 59c

D. MASSON & CIE, Seuls Agents. - - MONTREAL.

SAVON J. R. POUR BEBES

CONCOURS DE DEVINETTES AVEC PRIX

Chez Hamilton cette Semaine

Lorsque vous irez voir "l'Exposition des meilleurs produits du Canada," chez Hamilton, ne manquez pas de visiter la baraque du "Savon J. R. pour Bébés."

Un autre concours de devinettes sera inauguré—et le prix sera de nature à plaire à toutes les femmes.

Mettez en tête des "choses à voir chez Hamilton" le SAVON J. R. POUR BEBES.

DRYSALTERS, LIMITED, Fabricants. — WATSON JACK & COMPANY, Agents Vendeurs Généraux, Montréal.

Demandez Corticelli

La supériorité de la Soie Corticelli

La soie Corticelli en bobine dure bien appliquée aux vêtements ; les coutures ne manquent pas et chaque point tient bon. Nous garantissons que la soie Corticelli est douce, même élastique et forte et que chaque bobine renferme la "mesure complète." La Corticelli VOUS coûte un peu plus que la soie ordinaire, mais vous obtenez plus de soie, de la meilleure soie et de la soie plus forte, lorsque vous achetez la "Corticelli", laquelle détient le record universel pour la supériorité depuis plus de 67 ans. Pensez-y donc !

Pour les faiseuses de travaux artistiques à l'aiguille

Nous faisons aussi de la soie Corticelli de toutes grandeurs, des plus convenables pour travaux fins et artistiques à l'aiguille, doylies, pièces de centre, coussins de sofa, etc. Attention au nom "Corticelli B. & A. Asiatic Dye" sur l'étiquette de chaque écheveau de filoselle Corticelli, Roman Floss Corticelli, Soie Montmellick, soie cable Corticelli et Floss Caspienne, etc.

FABRIQUE DE SOIE CORTICELLI, St Jean, P.Q. Canada.

kd

Caracas, 5. — Le président Castro, qui était souffrant depuis quelque temps, a présidé une séance du cabinet samedi.

Washington, 5. — Le trésorier suppléant Keep vient d'annoncer qu'un déficit de $61,500 a été découvert à la sous-trésorerie de Saint-Louis, Mo.

LA CRISE EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 5. — Samedi dernier, une conférence importante occupait le ministère du commerce, relativement à la crise dite du combustible. On a discuté l'abolition des droits sur l'huile américaine afin de faire concurrence aux huiles russes cotés à des prix inabordables.

Les représentants du district de Baker s'opposent à l'abolition des droits.

L'état de siège a de nouveau été proclamé dans les provinces de la Baltique à cause des menées des terroristes. Il est défendu aux habitants de sortir de leurs maisons après sept heures du soir, sous peine d'une amende de $75.

LES JUIFS EPULSES

En dépit des protestations des étudiants, du recteur, et du conseil de l'université de Saint-Pétersbourg, le préfet de police a refusé de permettre aux Juifs qui ne font pas partie de l'université d'assister aux cours et a ordonné de les expulser de la capitale, alléguant qu'ils n'ont pas le droit d'y résider.

Libau, 5. — Des émigrants au nombre de 987 sont partis hier à bord de trois steamers, à destination des Etats-Unis.

UN SALTABADIL

Saint-Pétersbourg, 5. — On vient de condamner un individu du nom de Zagosni à la servitude pénale perpétuelle.

Il y a un an Zagosni adopta la profession d'assassin. En douze mois, il réussit à occire trois bonshommes, qu'il ne connaissait aucunement. Il va sans dire que ces meurtres lui étaient payés —On n'ose dire largement, car pour l'un de ces assassinats, il ne reçut que cinquante cents.

VAL RACINE

—La compagnie "Lake Megantic Pulp" a ouvert un chantier dans notre paroisse, sous la conduite de Gédéon Lessard. Plus de 20 hommes y sont employés.

—M. le curé est à faire installer une fournaise dans notre église.

LA VICTOIRE DE SHELBURNE ET QUEEN'S

LES LIBERAUX D'HALIFAX L'ONT CELEBREE EN FAISANT UN TRIOMPHE ECLATANT A L'HON. M. FIELDING VENDREDI SOIR.

Halifax, 5. — Vendredi dernier, la ville d'Halifax a fait les honneurs du triomphe à l'honorable M. W. S. Fielding, ministre des Finances dans le cabinet Laurier. Les libéraux fêtaient la victoire du parti dans Queen's Shelburns.

Le maire MacIlreith, présidait la démonstration, ayant à ses côtés sur l'estrade, l'hon. M. Murray, premier ministre; Sir Fred. Borden, les députés J. B. Black, Alex. Johnston, S. W. Pickup, J. H. Sinclair, E. M. McDonald, l'hon. D. Macpherson, le sénateur McGregor, M. Carney, député; G. E. Faulkner, député; A. G. Morrisson, C. J. Steelon, A. D. Johnson, etc.

L'entrée de M. Fielding fut le signal d'une motion enthousiaste. Dominant tous les bruits, une musique de cuivres jouait à pleins pavillons l'hymne "Voilà le conquérant."

L'honorable ministre était très ému quand il se leva pour parler.

Plusieurs de ses amis, dit-il auraient auparavant préféré le voir élire par acclamation, plutôt que de se mêler d'une lutte dont le succès est toujours une cause d'appréhension. Ces amis prétendaient que le pays eut été mieux servi de la sorte, mais aujourd'hui n'éprouve-t-on pas la très consolante constatation que le gouvernement est plus fort que jamais? "Je désire, dit-il, leur donner ce crédit (aux conservateurs), puisqu'ils nous ont permis d'envoyer, à notre grand chef, là-bas, un message, lui assurant que les solides dix-huit sont toujours aussi inébranlables." (applaudissements.)

Les conservateurs ont appelé cette utte une campagne de "Pureté"; c'était en tout cas une campagne qui avait pour base une hypocrisie que je puis définir: une campagne d'insultes. Je ne suis pas ici pour amoindrir nos ennemis et flageller leur ligne de conduite, mais pour mettre en force et améliorer si possible la loi électorale. Je devrais être le premier à prendre la parole, mais je ne me propose pas de laisser aux conservateurs le soin de monopoliser toutes les vertus politiques."

D'autres discours vibrants furent prononcés par sir Fred. Borden et les députés E. M. McDonald, J. H. Sinclair et Alex. Johnston.

L'honorable M. Fielding a reçu une foule de télégrammes de félicitations sur le résultat de son élection.

LES FRERES DANS ONTARIO

Toronto, 5. — Interrogé au sujet de la conduite que le gouvernement tiendra à l'égard des Frères des Ecoles de la Doctrine Chrétienne et des écoles séparées de la province d'Ontario, le Dr Payne, ministre de l'instruction, a déclaré ne pouvoir encore se prononcer. "J'ai appris seulement par les journaux", a-t-il dit, "que l'appel des Frères avait été renvoyé, mais il me faudrait voir le texte du jugement pour savoir ce qu'il contient exactement. Cependant, une chose certaine, c'est que tous seront traités avec équité."

ETONNANTE

la façon dont

BAUME RHUMAL

Guérit une toux ou un rhume. Prix 25c la bouteille.

(4) w

Echos Mondains

Mme A. Davis, de Windsor, Ont., est en visite chez Mme C. R. de Martigny, de la rue Saint-Mathieu.

× × ×

M. et Mme Albert Delorimier ont pris leurs quartiers d'hiver au Viger après avoir passé la belle saison à Beloeil.

× × ×

Mlle Marguerite Roy et sa nièce, Mlle Lorrain, de la rue Cherrier sont revenues d'un long voyage aux Etats-Unis.

× × ×

Mme L. E. Panneton, de Sherbrooke, est pour quelques jours en visite à Montréal.

× × ×

L'échevin Giroux est parti pour visiter les mines de Cobalt.

× × ×

Mlle Paula Lapierre est de retour d'une visite à St Hyacinthe, chez des parentes et des amies.

× × ×

Mlle Elmire Laporte, de la rue des Inspecteurs, est partie le 3 novembre pour une visite à St Hyacinthe.

× × ×

M. Benjamin Lépine, de Pointe Fortune, est en visite chez des parents, depuis quelques jours. Il est venu accompagner sa jeune soeur qui doit subir une opération chirurgicale.

× × ×

On annonce les fiançailles de Mlle Minette Mignault, fille aînée de M. le Dr Mignault, de la rue Bleury, avec M. J. Raymond Beaudry.

× × ×

Ce soir, à la fête littéraire et musicale de Mlle Saint-Jean, c'est Mlle Payette, la très gracieuse artiste qui chantera Lackmé et non Mlle Saint-Jean elle-même, ainsi qu'une erreur nous l'a fait annoncer samedi.

× × ×

Mlle Rose Mary Moore est retenue à sa chambre par une assez sérieuse indisposition, résultant d'une chute qu'elle fit dernièrement.

× × ×

Joli parti de euchre, jeudi soir, chez M. F. Gravel, de la rue Fabre.

Les premiers prix ont été gagnés par M. J. P. Daoust et Mlle Aurore Moreau, les deuxièmes, par M. C. J. Gauthier et Mme Jean Bourdon et les prix de consolation par M. F. Gravel et Mlle Irène Brault.

Les personnes présentes étaient M. et Mme J. Bourdon, M. et Mme F. Gravel, M. et Mme C. J. Gauthier, M. et Mme A. Brault, Mlles Marie-Louise Moreau, Blanche Brault, Aurore Moreau, Irène Brault, Adrienne Brault ; MM. J. P. Daoust, Oscar Brault, Gaston Brault, etc.

× × ×

Lundi, 29 octobre, joyeuse réunion de parents chez M. Euch. Leclair de la rue Rachel. Etaient présents: M. et Mme Euch. Leclair, M. et Mme D. Leclair, M. et Mme N. Leclair, échevin, M. et Mme L. G. Leclair, M. et Mme A. Lamarche; Mlles Berthe, Alice, Angélina, Léonie et M. B. Leclair, M. R. Leclair, M. et Mme Boivin, M. et Mlle M. A. Forget, Maria Leclair de St Jérôme.

× × ×

M. et Mme Odilon Laurendeau de la rue du Boulevard St Joseph ont donné dimanche soir le 28, une soirée à l'occasion du seizième anniversaire de leur fille aînée, Mlle Aline.

Parmi les invités on remarquaient Mlles Yvonne Lachance, Alida, Florida, et Eva Pigeon, R. Richer, G. Gauf. MM. Raoul Desjardins, Baptiste et Lorenzo Lachance, Wilfrid Victor et Joseph Prénoveau, etc.

× × ×

Mardi soir, 30 octobre, Mlle Berthe Labelle de la rue Ste Catherine Est, recevait ses nombreux amis, parmi lesquels on remarquait: Mlle A. Clément, L. Clément, C. Gervais, S. Laurendeau, F. Laurendeau, B. Patenaude, P. Benoit, B. Bourassa, L. Bourassa, Z. Robillard, Cardinal, Chaput, Fluet, A. Bailey, Madame Bourassa, Duval, Labelle, MM. A. Bourassa, W. Bourassa, Chaput, Leblond, C. Bailey, J. Samson, A. Courtois, D. Beaudin, P. Anger, J. Cardinal, Chaput, Duval, Labelle, etc.

× × ×

Mercredi, le 24 octobre avait lieu chez M. Alfred Villeneuve, une joyeuse réunion de parents et d'amis à l'occasion du 47ième aniversaire de naissance de Mme Villeneuve. Il y eut présentations d'adresse et de cadeaux joliment choisis.

Parmi la nombreuse assistance on remarquait: M. et Mme H. Villeneuve, M. et Mme Martin, M. et Mme Latour, M. et Mme Villeneuve, M. et Mme Dagenais, M. et Mme Bourdon, M. et Mme Perel, M. et Mme Jos. Villeneuve, M. et Mme Desmarais, M. et Mme Cusson, M. et Mme Gervais,, MM. N. Dagenais, Alex. Villeneuve, S. Villeneuve, Alb. Villeneuve, R. Villeneuve, O. Dagenais, A. Desmarais, Latour, Mlles Bern. Villeneuve, Berthe Villeneuve, E. Pichette, M. Gervais, M. Roy, A. Gervais, C. Dagenais, Tournel, A. Gervais, etc.

× × ×

M. et Mme Samuel Gaudette, (née Roberts), de Trenton, N.-J., sont venus faire leur voyage de noces à Montréal, St Jean, d'Iberville et Laprairie, chez leurs parents. M. et Mme F. C. Bates, de la rue Drolet, ont donné en leur honneur une très jolie soirée, lundi dernier.

Parmi ceux qui assistaient à cette fête, citons: M. et Mme T. C. Bates, M. et Mme A. Forgues, M. et A. Mérineau, M. et Mme D. Deschatelets, Mlles E. Lebeau, M. Lebeau, A. Forgues, B. Forgues, F. Desjardins, B. Bates, M. R. Deschâtelets, E. Deschatelets, V. Deschatelets, E. Sanche, B. Décarie. MM. A. Lebeau, J. Lebeau, J. Poirier, A. Forget, J. Bates, A. Carle, N. Deschatelets, A. Aubin, A. Bates. M. et Mme S. Gaudette sont partis vendredi pour retourner à Trenton.

JUPE

Pour l'usage général, il n'y a pas de jupe plus gentille, plus commode que le modèle actuel. Beaucoup de personnes aiment à confectionner leurs jupes chez elles et ce patron leur sera très utile. Cette jupe est de cinq coutures, avec reprise unie au-dessus des hanches, et une ample largeur à l'ourlet. C'est un style auquel conviennent très bien la serge, le drap fin, et autres étoffes. La bande de plis du bas est suggérée pour terminer la jupe d'une façon élégante. Pour grandeur moyenne, il faut 5¼ verges d'une étoffe de 44 pouces.

6757. — Grandeurs: 20 à 36 pouces, mesure de taille.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE." Montréal.

COUPON

Patron No 6757

Département des Patrons, à "LA PRESSE."

Il vaut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Mesure de taille.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents et le patron No 6757 vous sera adressé quelques jours après.

A QUEBEC

UN HABILE FILOU — MORT D'APLOPLEXIE CEREBRALE — ACCIDENT A M. DAVIS — LA MORGUE — L'AFFAIRE LECOUTEUR — SERVICE POSTAL D'HIER DE QUEBEC AUX SEPT ILES.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 5 — Il y a actuellement dans nos murs un habile filou qui fait des siennes d'une façon peu banale. C'est aux gérants de banque qu'il en veut surtout. M. J. R. Thomson, gérant de la succursale de la Banque de Montréal à la Haute-Ville, qui demeure 260 Grande Allée, est sa dernière victime connue. Une nuit de la semaine dernière, pendant que toute la famille reposait, Madame Thomson qui était souffrante et qui gardait une "nurse" auprès d'elle, crut voir cette dernière entrer dans sa chambre et ouvrir les tiroirs d'un buffet. Elle n'y prêta aucune attention. Le lendemain matin, elle demanda à sa "nurse" ce qu'elle avait à chercher dans son buffet, la nuit précédente. La "nurse" n'y comprit rien, niant absolument s'être levée durant la nuit. Les enfants de M. Thomson affirmèrent aussi avoir vu la "nurse" entrer dans leurs chambres. Peu de temps après, on trouva dans la cour en arrière de la maison le costume de la nurse qui avait évidemment servi à un filou pour pénétrer dans les appartements. On n'a pas tardé à constater la disparition de plusieurs objets de valeur. Chez M. J. W. Johnson, gérant de la banque de Québec, qui demeure 579 rue Saint-Jean, un individu qui semble avoir quelque relation avec le premier personnage, a pénétré dans la maison et s'est mis à fureter dans les chambres.

Rencontré par M. Johnson et mis en demeure de s'expliquer, l'intrus s'est mis à faire le fou, prétendant qu'il était entré pour se reposer. M. Johnson l'a laissé aller.

—Le coroner Jolicoeur a tenu samedi une enquête au sujet de la mort de M. Jules Cloutier, épicier, qui est décédé très soudainement dans son magasin, à l'angle des rues Saint-Joachim et Saint-Augustin. Verdict: "Mort d'apoplexie cérébrale."

—M. J. P. Davis, l'entrepreneur bien connu, a été victime d'un pénible accident, samedi, au bassin Louise, pendant qu'il surveillait des travaux. Il a fait une chute et s'est fracturé un genou. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Jeffrey Hale.

—Des réparations temporaires ont été faites à la morgue, dont le plancher s'est effondré, l'autre jour, durant l'autopsie du cadavre de madame Lecouteur. Le plancher a été relevé, et l'on a enlevé une cloison inutile. On posera aussi bientôt la lumière électrique. Le Dr Catellier, chef du bureau de santé de la cité, M. Baillargé, ingénieur de la cité, et M. Verrault, surintendant des travaux de la cité, ont visité la morgue, ces jours derniers. Ils se sont rendu compte que cette masure doit être remplacée par un édifice plus convenable. C'est, paraît-il, pour le printemps prochain.

—L'enquête préliminaire dans l'affaire Lecouteur a lieu aujourd'hui en Cour de Police. Comme à toutes les enquêtes préliminaires dans les causes criminelles, le huis-clos absolu est ordonné. Une dizaine de témoins seront entendus, et il est probable que l'enquête ne durera pas longtemps.

—Selon toutes les apparences, M. Georges Lecouteur sera condamné à subir son procès aux Assises. L'accusé est défendu par MM. M. A. Lemieux, Alex. Taschereau et L. A. Cannon.

—Une bonne nouvelle pour les gens de la Côte Nord, Saguenay. On sait que pendant la saison d'hiver, ceux qui habitent cette région, furent jusqu'à présent complètement isolés. Depuis le moment de la clôture de la navigation jusqu'au printemps, ils n'eurent pour toute consolation qu'un rare courrier très limité, puisqu'en vertu des contrats des positions, ceux-ci ne trainent avec leurs chiens qu'une certaine quantité de matières postales et d'un poids beaucoup trop limité comparativement à l'importance qu'ont prise depuis quelques années certains centres où l'industrie se développe considérablement. Cette population du bas du fleuve, depuis les heureuses expériences faites l'hiver dernier réclame maintenant du gouvernement, un service de poste par voie fluviale pendant la saison d'hiver.

L'honorable M. Brodeur a répondu à ce voeu général. Il vient de décider qu'il y aura un service de poste de Québec jusqu'à Sept-Iles, l'hiver prochain périodiquement toutes les six semaines. Le premier se fera à la fin de décembre. C'est le "Montcalm", le fameux brise-glace, qui sera utilisé pour cette fin. Il arrêtera à tous les ports intermédiaires de la Côte Nord jusqu'au port terminus.

Il est donc assuré que le "Montcalm" fera trois voyages dans le bas du fleuve. Le premier dans la dernière semaine de décembre, le second au milieu de février et le troisième dans la dernière semaine de mars.

En outre du service immédiat que rendra le "Montcalm" cette décision officielle de l'hon. M. Brodeur, ministre de la Marine, reconnaît que l'idée de la navigation d'hiver en bas du fleuve n'était pas une utopie comme on le croyait encore il y a quelques années.

LA CRISE EN FRANCE

Paris, 5. — M. Briand, ministre de l'Instruction Publique et des cultes, a annoncé, hier, que le gouvernement ne considère pas l'Eglise Catholique comme révoltée contre la loi séparaliste.

M. Briand d't:

"L'Eglise Catholique, avant simplement refusé de profiter des privilèges qui lui sont accordés par la loi, au même titre que les autres religions, se verra confisquer, le 11 décembre, ses $80,000,000 de propriétés et sera ensuite sujette à la loi commune." "Il n'y aura, ajoute le ministre, aucune persécution des fidèles. Le but pour lequel le parti républicain en France a lutté pendant 30 ans est atteint. Le Concordat n'existe plus, l'Etat ne contribuera plus au maintien d'aucune religion et les prêtres n'auront plus de privilèges. Quant à leurs devoirs et à leurs obligations, ils seront sur le même pied que les autres citoyens. En d'autres termes, l'Etat est enfin neutre à l'égard de toutes les religions et permettra l'exercice de toutes, sans accorder à aucune des faveurs spéciales."

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée Demandez-le toujours. £

Femmes Nerveuses

Leurs souffrances résultent généralement de désordres féminins peut-être insoupçonnés.

UN REMEDE QUI GUERIT

Pouvons-nous contester ce fait bien connu que les femmes canadiennes sont nerveuses?

Que de fois nous entendons cette expression, "Je suis si nerveuse que je voudrais fuir;" ou "Ne me parlez pas." "Les petites choses vous ennuient et vous irritent; vous ne pouvez dormir, vous êtes incapable d'accomplir posément vos devoirs quotidiens ou de prendre soin de vos enfants.

La relation des nerfs et des organes générateurs chez les femmes est si intime que les neuf-dixièmes des cas de prostration nerveuse, débilité nerveuse, "bleus," insomnie et irritabilité nerveuse résultent de quelque dérangement de l'organisme qui la constitue femme. Crises de dépression ou insomnie et irritabilité. Cette nervosité extrême qui fait qu'un moment elle rit et que le moment suivant elle pleure. Douleurs à l'abdomen et entre les deux épaules; perte de la voix; dyspepsie nerveuse, une tendance à crier à la moindre provocation—tout ceci fait pressentir la prostration nerveuse.

Rien ne soulagera cette cruelle condition et n'empêchera des mois de prostration et de souffrances aussi sûrement que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Mademoiselle Leiah Stowell, 177 rue Wellington, Kingston, Ont., écrit:

Chère Madame Pinkham:—

"Votre remède est en vérité un Messager de Dieu pour les femmes souffrantes, et je désire qu'elles connaissent toutes ce qu'il peut faire pour elles et il ne leur sera plus nécessaire de traîner une vie de misère et de souffrances. J'ai souffert pendant des années de cruelles pesanteurs, d'extrême nervosité et d'atroces migraines, mais quelques bouteilles de votre Composé Végétal ont fait la vie nouvelle et pleine de promesses pour moi. Je suis joyeuse et heureuse et je ne sais plus ce qu'est la maladie et je jouis maintenant d'une santé parfaite depuis plus de quatre ans. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a rapporté la joie dans des milliers de foyers et de coeurs."

Les volumes de lettres des femmes guéries par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham ne convaincront-ils pas toutes les femmes de ses vertus? Vous ne désirez certainement pas rester malade, faible et découragée, épuisée chaque jour, quand vous pouvez facilement être guérie comme les autres femmes. yw

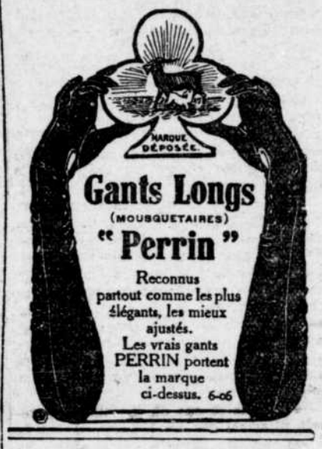

Crème à Massage 'POMPADOUR'

Surnommée Nourriture de la Peau.

LA CREME POMPADOUR n'a pas son égale pour embellir le teint, faire disparaître de la figure le masque des rousseurs, les éruptions, les boutons ! tête noire et toutes les autres taches pourvu qu'elles ne soient pas de naissance

ELLE FAIT DISPARAITRE LES RIDES, pattes d'oie, les lignes horizontales sur le front, etc.

DEVELOPPE LA POITRINE et donne au BUSTE et au cou des contours agréables. Enfin, la crème à massage POMPADOUR est au teint ce que la rosée est aux fleurs. Elle est en vente chez tous les pharmaciens : 35c et 75c la jarre, ou expédiée par la malle sur réception du prix, si votre pharmacien ne l'a pas en vente.

CONTINENTAL DRUG & CHIMICAL CO., 3234 rue Notre-Dame, Montréal, Can.

GRATIS. Sur réception de dix cents pour frais de port, nous vous enverrons tout à fait gratis, un échantillon très libéral et notre livre sur l'art de pratiquer le massage à la maison.

Toute correspondance absolument confidentielle. 303—nl

L'ECHEVIN GADBOIS REFUSE DE SIGNER LE RAPPORT

Suite de la première page

tions très sérieuses au point de vue des intérêts de la ville et au point de vue des intérêts des citoyens. Au point de vue des intérêts de la Cité, il serait dangereux de se fier au revenu, à un profit éventuel qui serait sujet à toutes les aléas de la manufacture du gaz et de l'électricité, et aussi à des manipulations possibles dans la finance de la compagnie manufacturière. La minorité croit que la ville devrait exiger un percentage sur les recettes brutes de la compagnie, et non pas sur les profits. Votre comité devrait recevoir instructions d'avoir à étudier quel serait le percentage équitable pour les deux parties contractantes. Ce plan réussit très bien dans le contrat avec la "Montreal Street Railway" et devrait aussi très bien réussir avec la Compagnie du "Power".

"2o. Au point de vue des citoyens, le contrat proposé ne les protège pas suffisamment et ne leur garantit nullement les réductions promises pendant la durée du contrat. La minorité croit que le présent contrat dit à échelle mobile, pourrait bien devenir un simple contrat à termes fixes d'une durée de 30 ans où les prix ne varieraient jamais; qu'il serait facile avec un contrat qui ne comporte aucune clause de garantir contre telles éventualités de faire disparaître tous les profits que sont sensés revenir aux citoyens sous forme de réductions de prix.

"3o. Que l'industrie manufacturière qui se sert du gaz ou de l'électricité comme pouvoir moteur est absolument laissée à la merci de la Compagnie dans le projet de contrat recommandé par votre comité.

QUESTIONS DE DETAILS

"Les grandes lignes du projet de contrat étant mauvaises il s'en suit que ce contrat mauvais dans son ensemble présente une quantité de détails qui le rendent dangereux et absolument non acceptable.

"Par exemple le point de départ de l'électricité est placé trop haut; le prix initial de ¾c par heure, moins un escompte de 20 p.c., est égal à 13c le Killowatt-heure, prix plus élevé en général que le prix minimum que l'on trouve dans la plupart des villes américaines où l'électricité se paye de 2 à 10c le Killowatt-heure.

"1o. Le prix du cheval-vapeur électrique n'est pas fixé, et la seule limite opposée aux demandes de la Compagnie serait alors la compétition par la vapeur.

"2o. Le prix du gaz dont se servent les petits manufacturiers dans leurs machines à gaz n'est pas fixé et la Compagnie pourrait très bien demander le même prix en gaz d'éclairage, ce qui serait excessif, et serait une prohibition complète contre les usages des engins à gaz.

"3o. La clause qui permet l'augmentation du capital et en même temps une nouvelle réserve de 20 p.c. à retirer en quatre ans permet à la Compagnie d'augmenter son capital chaque fois que les profits dépasseront son dividende convenu et son 1 p.c. de dépréciation; de cette façon attendre indéfiniment avant de pouvoir participer dans le profit, et la ville serait exposée aux mêmes dangers pour le tiers qui serait sensé lui revenir.

"4o. Dans le cas où la ville accepterait $100,000 par an à partir de 1915; il est d'abord injuste de la priver de tout revenu payé par le "Power" entre 1910 et 1915; et ensuite la dite somme de $100,000 par an est notoirement insuffisante si les chiffres donnés comme profits probables sont le moindrement vrais. Il serait de beaucoup plus préférables à la Cité de demander un percentage sur les recettes brutes.

"5o. La réserve de $3,400,000 sur le capital actuel est excessive; d'autre part si la Compagnie croit qu'elle en a besoin elle devrait l'accumuler à même ses propres profits et non pas à même les profits des citoyens et de la ville.

"6o. Le contrat ne prévoit pas le cas où les profits seraient couchés en distribuant les dits profits entre d'autres sous-compagnies qui seraient composées des mêmes personnes, ou le plan des contrats à des prix excessifs à des compagnies composées de mêmes personnes. Pour abréger, il n'y a aucune espèce de garantie et les citoyens verront les profits qui seront mentionnés dans leur rapport.

"7o. Une autre grave objection, c'est le contrat pour l'éclairage des rues et des places publiques de Montréal, qui est donné à un prix fixe pour 30 ans. Le prix actuel qui est déjà trop élevé ne pourrait plus descendre pendant 30 ans. Le contrat pour l'éclairage des rues et des places publiques de Montréal qui a soulevé tant de discussions dans le passé sera ainsi donné en trois lignes du rapport de la majorité.

7o. Le monopole absolu et complet donné à la Compagnie du Power est une des clauses les plus terribles qui a été proposée par la Compagnie, comme il n'y a aucune autre clause dans le contrat qui fixe le prix minimum de l'énergie électrique fournie aux manufacturiers. Qu'il n'y a aucune échelle mobile qui fera descendre ce prix à mesure que la Compagnie fera plus de profits, l'industrie serait à la merci de la Compagnie qui pourrait fixer les prix qu'elle voudrait, pourvu qu'ils soient suffisants pour rencontrer la compétition par la vapeur. Le rapport de la majorité ne parle pas si les profits à diviser entre les consommateurs et la cité seraient pris à même les recettes totales de la Compagnie ou simplement des recettes retirées en dedans les limites de la cité.

"Pour toutes ces raisons, le Président de votre Commission, représentant la minorité, s'oppose au contrat tel que rapporté par la majorité. Il croit que l'avenir et la grandeur de votre cité sont en jeu; que votre cité sera laissée bien loin derrière Toronto et autres villes mieux favorisées, si vous adoptez le contrat projeté. En conséquence il recommande à votre Conseil d'ordonner à votre comité d'étudier le plan de Boston pour voir s'il n'y aurait pas moyen de trouver un arrangement équitable pour la fourniture du gaz aux citoyens de Montréal, basé sur ce plan. Il recommande également de refuser toute participation aux bénéfices basés sur les profits et d'adopter seulement un percentage sur les recettes brutes. Il recommande également de protéger les manufacturiers qui se servent du gaz et de l'électricité comme pouvoir moteur dans tout projet de contrat qui sera discuté. Il recommande également de protéger la ville elle-même pour son contrat pour l'éclairage de ses rues et de ses places publiques. Enfin, dans le cas à toute négociation soit impossible, il recommande à votre Conseil de nommer une commission spéciale chargée de négocier avec le gouvernement fédéral pour louer pour un terme de 99 ans le calal de Beauharnois et de prendre les moyens immédiats pour obtenir l'argent nécessaire pour exploiter ce pouvoir d'eau considérable, qui serait suffisant pour fournir, pour des années à venir toute l'électricité nécessaire pour l'éclarage de la ville de Montréal et de ses citoyens, et pour fournir la force motrice demandée par ses manufacturiers.

"Le tout respectueusement soumis."

Questionné au sujet des motifs de son refus de signer, l'échevin Gadbois, qui s'était jusqu'ici renfermé dans un mutisme absolu, laissant à ses collègues la responsabilité de leurs déclarations, a consenti à faire les déclarations suivantes :

"Je ne signerai jamais une recommandation de faire avec la "Montreal Light, Heat and Power Co." un contrat comme celui qu'on veut recommander cet après-midi au conseil.

"Ma première raison est que l'échelle mobile n'existera jamais. Le rapport est plein de pièges et les profits que nous devrons partager avec la compagnie viendront à une époque tellement éloignée que nous serons tous morts et enterrés depuis longtemps.

"Le fonds de réserve est trop élevé et pendant 5 ans la ville perdra le 3 pour cent que la compagnie lui paie aujourd'hui sur ses profits. Même avec les $100,000 par année que la compagnie offre à la ville pour racheter sa part de profits, nous donnerions un boeuf pour un oeuf. Si les profits sont aussi considérables que le montrent les masses de chiffres que quelqu'un passe à la ronde, pourquoi ne restent-ils pas dans la poche des consommateurs? Pourquoi la compagnie doit-elle les percevoir d'abord pour les remettre aux consommateurs et à la ville?

"Je suis opposé à l'adoption du rapport, parce que la compagnie a le droit d'émettre de nouvelles actions de temps à autre, que cela lui donne le moyen de créer un nouveau fonds de réserve de 20 pour cent sur la nouvelle émission et que cela biffera jusqu'au 21e siècle la part de profits à laquelle auront nominalement droit les citoyens et la ville.

Je suppose que vers 1915, 1916 ou 1918, la réserve de 20 pour cent, soit de $3,400,000, ait été créée; la compagnie pourra immédiatement émettre pour $2,000,000 de nouvelles valeurs et commencer à accumuler une nouvelle réserve de 20 pour cent, ce qu'elle aura fait en 4 ans, à raison de 5 pour cent par année, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'un fonds de réserve.

"Aucune clause du contrat projeté n'empêche que la compagnie cache les profits, aucune clause ne l'empêche de former une autre compagnie, de se vendre à elle-même l'électricité, de disposer enfin à son propre profit des bénéfices qu'elle devrait diviser entre la ville et les consommateurs. Aucune clause n'empêche la compagnie de mettre les profits au compte des réparations ou de l'extension du matériel même en dehors de la ville. Aucune clause ne décide si la compagnie devra payer les profits sur le total des recettes brutes ou sur la partie des recettes faites dans les limites de la ville.

"Le rapport donne à la compagnie le contrôle de tout l'éclairage au gaz et à l'électricité des rues de Montréal aux mêmes prix qu'aujourd'hui. Il n'y a pas d'échelle mobile. Pourquoi paierions-nous dans trente ans les mêmes prix qu'aujourd'hui?

"Une des clauses les plus mauvaises du contrat est celle qui donne à la compagnie le monopole de l'électricité. Aucune clause ne fixe le prix maximum de l'énergie électrique; la compagnie pourra demander le prix qu'elle voudra. La seule limite qui lui soit fixée le sera par le prix de l'énergie donnée par la vapeur. Tant qu'elle pourra offrir le pouvoir électrique à un prix plus bas que celui de la vapeur, le public devra acheter son pouvoir d'elle.

"Et cependant nous voyons qu'à Toronto on paie l'énergie fournie par le Niagara $12, tandis que nous payons de $20 à $140. Pendant ce temps nous avons à nos portes tout le pouvoir qu'il faut. Nous ne pourrons nous en servir qu'à condition de payer très cher.

"Le contrat projeté empêche tous les manufacturiers qui ont un surplus de pouvoir de le vendre de l'autre côté d'une rue ou d'une ruelle.

"Aux prix fixés par le rapport les petits fabricants ne pourront se servir du gaz comme pouvoir moteur, ils se ruineraient s'ils le faisaient. Rien donc ne protège les petits fabricants.

"Je suis aussi opposé au rapport parce que l'échelle mobile de l'électricité commence trop haut. Vingt pour cent de trois-quarts de cent par heure ampère, donnent 12 cents l'heure-Rilowat. Or 10 cents l'heure-Rilowat sont un des prix les plus élevés qu'on paie aux Etats-Unis pour l'électricité engendrée par la vapeur.

Cependant ici où nous produisons l'électricité au moyen des pouvoirs d'eau, nous commencerons par payer 2 cents de plus.

"Pour ces raisons et pour d'autres que j'exposerai au conseil, je refuse de signer le rapport qui recommandera au conseil un contrat avec la compagnie.

"Il y a ce matin une dernière séance de la commission. On y décidera peut-être de modifier le rapport en ce sens qu'on le présentera sans recommendation. Quoiqu'il en soit, je garderai la position que je prends."

UNE ENTREVUE DE M. HOLT

M. Holt, président de la "Montreal Light, Heat and Power Co", dans une entrevue, semble donner un démenti à certains chiffres sur lesquels des échevins basent les calculs qu'ils ont livrés au public.

"Je ne suis pas prêt, dit-il, à dire que les conclusions tirées par certains échevins ne sont pas extravagantes. Nous n'avons pas calculé tous les millions qui reviendront aux consommateurs des propositions que nous avons faites, c'est à la ville à accepter ou à refuser, le public tirera ses propres conclusions. Nous sommes prêts à diminuer le prix du gaz, mais nous n'y sommes pas forcés. Nous avons d'ailleurs déjà commencé à faire des diminutions puisque nous vendons actuellement le gaz 80 et 90 cents aux gros consommateurs. Il nous faut d'un autre côté nous refaire des pertes que nous éprouvons avec les petits consommateurs et nous perdons également de l'argent avec l'électricité.

"On nous parle des contrats de Toronto et de Boston. Fort bien, mais si le charbon monte à $10 la tonne, qui nous remboursera de nos pertes? Je ne nie pas qu'il soit de l'intérêt de la compagnie de vendre son gaz à meilleur marché, mais comme nous ne recevons pas trois plaintes par année, il n'y a pas de raison pour que nous changions, à moins que ce soit dans l'intérêt du public.

"Il serait d'autant plus avantageux pour la ville de nous accorder le monopole de la vente du gaz et de l'électricité que la ville en retirerait de grands profits et qu'elle éviterait une répétition de l'affaire Coates qui est cause que le public paye encore le gaz si cher.

Nous n'avons demandé de faveur ni de la ville ni de personne; nous avons fait une offre que nous croyons avantageuse. Aux échevins de décider maintenant."

L'échevin J. B. A. Martin, interviewé ce matin dit

"Je dois d'abord vous dire que les chiffres donnés vendredi dernier par deux journaux anglais ne sont pas dans le rapport. J'avais moi-même fait ces chiffres pour l'usage du conseil seulement et je n'en ai donné que deux copies, une au maire et une à l'échevin Robinson, avec prière de ne pas les communiquer aux journaux.

"Quant aux objections soulevées par l'échevin Gadbois, je n'y répondrai pas aujourd'hui; j'attendrai que le rapport soit discuté au conseil. Soyez certain que nous ne lâcherons pas notre rapport, car les conditions que nous avons obtenues sont trop avantageuses pour la ville."

L'échevin Labrecque—"Le rapport ne fait aucune recommandation, le conseil en fera ce qu'il voudra."

RAPPORT FINAL DE LA MAJORITE

Ce matin a eu lieu une assemblée spéciale de la Commission du Gaz, à laquelle étaient présents les échevins Larivière, Proulx, Labrecque et J. B. A. Martin. Après une courte discussion il a été décidé de retirer le rapport déposé chez le greffier et d'en envoyer un autre ne contenant aucune recommendation.

Immédiatement après, l'échevin Gadbois a eu une entrevue avec le maire, puis il a décidé de mettre son rapport personnel — que nous reproduisons — sous forme de lettre au maire.

Le rapport de la commission spéciale du gaz qui sera présenté cet après-midi au Conseil est signé par les échevins Larivière, Larocque, J. B. A. Martin, Proulx et White.

Après avoir raconté les entrevues que la commission a eues avec la compagnie depuis le mois de juillet; le rapport donne les conditions suivantes auxquelles la compagnie signerait un contrat avec la ville.

"Le gaz sera fourni aux citoyens pour l'usage de l'éclairage et du chauffage à 90 cents les 1000 pieds cubes avec un compteur seulement. Les consommateurs se servant de compteurs automatiques paieront 5 cents de plus par 1000 pieds cubes.

"Le prix pour l'électricité sera de trois-quarts de cent par heure-ampère avec une réduction de 20 pour cent à partir du 1er mai 1910 jusqu'au 1er mai 1915 et ensuite une réduction de 25 pour cent.

"Les prix maximums seront sujets à une diminution à mesure que les recettes de la compagnie augmenteront et la ville participera aussi aux profits dans les conditions suivantes :

"1o. Le dividende aux actionnaires ne dépassera pas 6 pour cent par année.

"2o. — La Compagnie pourra mettre de côté un montant pour la dépréciation égal à 1 pour cent sur le dividende payé.

"3o. — A partir du 1er mai 1907 la balance des profits sera appliquée à la création d'un fonds de réserve jusqu'à ce que ce fonds égale 20 pour cent du capital payé et ensuite la balance des profits, après paiement du dividende et du 1 pour cent de dépréciation sera payable, ⅓ à la ville en argent, ⅓ aux actionnaires de la compagnie comme dividende du bonus et le dernier ⅓ sera appliqué au profit des consommateurs sous forme d'une réduction dans les prix.

"La compagnie sera restreinte dans l'émission de plus du capital, et dans le cas où une telle émission serait faite, les actions seront émises pour de l'argent et à pas moins que leur pleine valeur au paire, et un montant annuel ne dépassant pas 5 pour cent du nouveau capital sera ajouté au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne sa pleine valeur de 20 pour cent.

"Pour l'éclairage des rues au gaz et à l'électricité, les prix actuels seront maintenus qui ont été établis par concurrence.

"L'inspection des compteurs d'électricité et de gaz sera en conformité avec les exigences de l'acte du Dominion.

"Le contrat s'appliquera à toutes municipalités qui sont maintenant ou qui seront plus tard annexées à la cité de Montréal.

"La cité aura le droit de vérifier les livres de la compagnie par son contrôleur ou le remplaçant de celui-ci.

"Le maire sera "ex-officio" membre du bureau des directeurs de la compagnie, aussitôt que la cité aura acheté 100 actions du capital de la compagnie et aura obtenu de la Législature l'autorisation nécessaire à cette fin et la confirmation du contrat.

"Pendant la durée du contrat la ville ne permettra à personne ni à aucune compagnie de poser des tuyaux à gaz dans les rues ou des poteaux, ni de placer des fils pour les fins d'éclairage, de chauffage, ou de force motrice. Cette défense ne s'applique pas aux fils qui existent déjà pour la transmission des courants électriques.

"La compagnie sera obligée de placer ses fils sous terre dès que les conduits auront été faits par la ville ou par la compagnie.

"Le contrat durera 30 ans à dater du 1er mai 1910.

"En considération de ce nouveau contrat, la compagnie devra réduire le prix du gaz d'éclairage à $1.10 par 1,000 pieds cubes, et le gaz de chauffage à 95 cents par 1,000 pieds cubes, avec 5 cents additionnels par 1,000 pieds cubes pour les compteurs automatiques, après le 1er mai 1907.

"La compagnie donnera à ses clients à choisir après le 1er mai 1907 jusqu'au commencement du contrat nouveau le choix d'un compteur à raison de $1.05 par 1,000 pieds cubes pour le chauffage et pour l'éclairage. Elle accordera aussi une réduction de 15 pour cent sur les taux actuels de l'électricité, du 1er mai 1907 au 1er mai 1910.

"La commission n'est pas prête à recommander l'acceptation de ces conditions, mais les négociations ont été poussées aussi loin que possible.

"La commission recommande que le Conseil donne son opinion sur le contrat proposé, ce qui permettra à la commission de faire une offre finale à la compagnie.

"Le tout respectueusement soumis.

(Signé)

EMERY LARIVIERE.
A. A. LABRECQUE.
J. B. A. MARTIN.
W. J. PROULX.
W. J. WHITE.

Chambre de la commission.
Hôtel de ville.
Montréal, 5 novembre 1906.

LES FUNERAILLES DE M. L'ABBE LUSSIER

Mgr l'archevêque de Montréal a présidé, samedi, aux obsèques du regretté défunt.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

L'Assomption, 5. — Samedi matin, ont eu lieu à l'Assomption les funérailles de M. l'abbé Lussier, dont "La Presse" a déjà annoncé le décès à l'hospice de la Providence.

Le corps a été transporté à l'église paroissiale, vendredi, à 4 heures p.m., et il est resté exposé à la vénération des fidèles jusqu'à samedi matin.

L'église, tendue de noir, avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil.

Monseigneur Bruchési, présidait, accompagné de M. le chanoine Villeneuve, Supérieur du collège.

M. Hector Marsolais, vicaire à Chambly, accompagné de M. Michel Vignault, curé de Sainte-Béatrice, comme diacre, et de M. Eugène Marsolais, comme sous-diacre, officiait.

Le choeur de chant des élèves du collège, sous l'habile direction de M. H. Boulay, rendit la messe des morts harmonisée. Les porteurs étaient: MM. les abbés, A. Lamarche, F. X. Tousignant, C. Berthiaume, A. Picotte, P. Lafortune, et Thomas Clément, du collège.

On remarquait au choeur, outre les élèves du collège, MM. les abbés V. Pauzé, directeur du collège; Tancrède Viger, curé de l'Epiphanie; Jos Gaudet, ancien curé de l'Epiphanie; M. Blanchard, ancien curé de l'Epiphanie; Elisée Hébert, H. Gates, A. Vaillant, A. Chevalier, A. Perrault, etc.

Dans la nef, outre les élèves de la congrégation Notre-Dame et les élèves de l'hospice de la Providence, on remarquait: MM. Elie Lemire, N. P.; J. E. Faribault, avocat; A. Biron, M. D.; Chs Rivest, N. P.; H. Rivest, avocat; J. A. Marsan, J. Barrette Eug. Archambault, H. Prud'homme, J. Picotte, Z. Martel, E. Desmarais, P. Paquette, J. Malouin, H. Charland, etc.

Avant le libera Mgr l'Archevêque fit une belle allocution, disant que dans le malheur qui nous frappait c'était une consolation de pouvoir rappeler les vertus, les sacrifices, et les actes de générosité qui ont marqué toute la vie du cher défunt. Il fut l'un des membres les plus édifiants de son clergé et toujours il travailla avec zèle pour son diocèse.

"Il fut prêtre et pasteur de paroisse; n'est-ce pas dire qu'il fut l'objet d'une prédilection toute spéciale de la part de Dieu.

"M. Lussier a exercé son ministère avec ponctualité, zèle et amour, donnant de bons conseils à tous ceux qui l'approchaient, d'un dévouement sans bornes pour les pauvres et les malades, et il fut toujours bon prêtre et bon pasteur.

M. l'abbé Lussier naquit à Boucherville, le 21 février 1839, de Noel Lussier et de Lucie Renaud. Il fut ordonné prêtre à Montréal le 30 octobre 1864, vicaire à Chateauguay, puis à Saint-Jacques en 1866. Curé à Lanoraie, St-Béatrice, Co. de Joliette, et enfin à Saint-Alexis, d'où il prit sa retraite.

Après les funérailles, la dépouille fut reconduite au collège pour être inhumée dans le caveau de cette maison, lequel renferme les corps des prêtres bienfaiteurs et directeurs du collège, entre autres MM. les abbés Legaré, supérieur du collège F. N. Caisse, L. J. Dozois, Em. Charlebois, G. Adrien Lamarche, P. F. Dorval, un des bienfaiteurs du collège et ancien curé de l'Assomption, Elzéar Lafortune, Odilon Guilbault, Damase Laporte, etc.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Alf. Lemay, de Sherbrooke, a une jambe fracturée — Echos des Cantons de l'Est.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 5. — En aidant au déchargement de lourdes masess de fer, aux hangars de fret du Québec Central, Alf. Lemay, employé au compte de la Cie "Sherbrooke Iron Works", a eu le malheur de laisser choir accidentellement l'un de ses poids de fer qui lui fractura un jambe.

Le blessé a été immédiatement transporté à l'Hôpital du Sacré-Coeur.

—L'une des plus anciennes figures de notre milieu, vient de disparaître dans la personne de M. Herbert Ingram, rentier, décédé vendredi matin à l'âge de 74 ans.

—La maison de ferme de Mme Amitage, à Calverton, a été incendiée la semaine dernière et a été détruite de fond en comble.

—L'établissement du musique W. LeBaron, de Sherbrooke, a été assez sérieusement endommagé par un commencement d'incendie samedi après-midi. Le feu éclata dans les bureaux de M. LeBaron, et menaçait déjà l'édifice de destruction à l'arrivée de la brigade. Des dégats considérables ont été causés par la fumée et l'eau.

—Les funérailles de Mme Joseph Hudon, née Camirand, décédée jeudi à l'âge de 67 ans ont eu lieu samedi matin à l'église cathédrale, au milieu d'un concours exceptionnellement nombreux de parents et d'amis.

LES TRAMWAYS A MONTREAL

Le rapport annuel des directeurs de la compagnie des tramways de Montréal, qui sera soumis mercredi prochain, aux actionnaires, lors de la 46e assemblée annuelle vient d'être publiée sous forme de pamphlet et distribué aux intéressés.

Il appert dans ce rapport que les recettes nettes, de la compagnie pour l'année écoulée ont été de $1,249,766.91 et qu'après avoir déduit le percentage qui revient à la ville et les intérêts sur les débentures, les directeurs déclarent quatre dividende trimestriels, qui représenteront la somme de $700,000.

Les recettes brutes ont excédé de $393,012 celles de l'année précédente et les dépenses plus de $200,153.

Les voitures de la compagnie ont transporté plus de 76,356,099 passagers durant l'année.

CLUB LEMIEUX

Une assemblée des membres du Club Lemieux aura lieu ce soir à 8 heures pour procéder à l'élection des officiers pour un nouveau terme. Tous les membres sont priés de s'y rendre avec leurs insignes pour avoir droit de vote.

L'ELECTION DE STE MARIE

On annonce qu'il y aura ce soir, à la salle Larivière, rue Dufresne, une assemblée des unions nationales centrales, au sujet de l'élection dans la division Sainte-Marie.

SOUFFRIT HUIT ANS DE MAUX DE REINS

Les médecins disaient que c'était une maladie féminine

Mme Charles Lewis, Collingwood, Ont., écrit : "Depuis huit ans je souffrais de maux de reins, et jusqu'à il y a douze mois, les médecins disaient que j'étais atteinte d'une "maladie féminine." En novembre dernier, — 1905, — je tombai gravement malade, par suite, je crois, de dérangements de reins. Trouvant que les médicaments du médecin ne me faisaient pas de bien, je décidai mon mari à m'acheter une boîte de Pilules de Doan pour les Reins, après avoir lu quelque chose relatant un cas analogue au mien. Je commençai à en prendre suivant les directions — omettant le médicament du médecin — et la deuxième journée, les pieds les jambes et le corps commencèrent à m'enfler. Le lendemain, j'étais si changée et si enflée que mon mari, alarmé, courut en toute hâte à la pharmacie de M. Johnson, qui le chargea de me dire qu'il pensait que les pilules éliminaient quelque chose du sang, et de continuer d'en vendre. Je le fis et après en avoir pris pendant une semaine, l'enflure disparut, me laissant la peau exempte de boutons, toute sensation de fatigue et d'épuisement et la constipation dont je souffrais depuis des années, et les douleurs au dos disparurent, pour faire place à un sentiment de joie et de gaieté que je n'avais pas éprouvé depuis mon enfance.

Ma belle-soeur — Mme Bryan, — voyant les effets produits par les Pilules de Doan pour les Reins, et le grand bien qu'elles m'avaient fait, en envoya chercher une boîte et elles la guérirent complètement. Nous ne manquons jamais l'occasion de dire aux autres ce que les Pilules de Doan pour les Reins nous ont fait, et nous leur conseillons d'en faire un essai judicieux."

Pilules de Doan pour les Reins, 50 cents la boîte ou trois boîtes pour $1.25, à vendre chez tous les marchands de remèdes ou expédiées directement par la poste sur réception du prix, par The Doan Kidney Pill Co, Toronto, Ont. yw

LA FUTURE REINE DE BELGIQUE

On craint pour la vie de Léopold II, paraît-il.

New-York, 5 — On croit que Léopold II, roi des Belges, est souffrant, car les journaux de Belgique parlent trop des qualités de la princesse Elisabeth, l'héritière du trône.

Cette princesse est la fille du duc Charles Théodore de Bavière, l'oculiste bien connu. Elle a obtenu son diplôme de doctoresse en médecine à l'Université de Leipsig à l'âge de 23 ans. La princesse vient d'établir à Bruxelles le "Dispensaire Albert et Elizabeth," où elle daigne aller, très fréquemment soigner les malades.

La princesse est l'auteur de plusieurs volumes. Ces volumes, il est vrai, sont ignorés du grand public, mais ils n'en sont pas moins considérés comme de purs chefs d'oeuvre par les personnes qui ont eu intérêt à les lire.

A ses talents médicaux et littéraires la princesse joint une connaissance profonde de l'automobilisme. Elle se promène, quasi quotidiennement, en auto, avec son époux, sans l'assistance d'un chauffeur. Chose presque incroyable, on l'a vue, un jour, réparer de ses augustes mains un pneumatique qu'un caillou aigu avait fait éclater.

La princesse et son mari se recommandent surtout à l'admiration des honnêtes gens par la simplicité toute patriarcale de leur existence qui contraste singulièrement avec les moeurs de leur oncle, le roi Léopold II.

FEU MME A. LAVERDURE

Le service funèbre de feu Mme Adrien Laverdure a été célébré, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, à l'église Sainte-Brigide, vendredi dernier. Tous ceux qui avaient eu l'avantage de connaître Mme Laverdure ont tenu à lui rendre un dernier témoignage d'estime.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Coquehtte, qui a aussi officié au service, assisté des abbés Verkelden et Boileau, comme diacre et sous-diacre.

Une messe harmonisée des morts a été chantée par le choeur de chant de la paroisse, sous la direction de M. Lafond, maître de chapelle. L'orgue était tenu par M. V. Vermette. Nous avons aussi remarqué à l'ogue, MM. Bernard, Olier Sauriol, C. Desève, J. B. Paré, L. Trudel, E. Trudel, R. Frappier, J. M. A. Dagneau, Aristide Fisette et O. Samson.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte : M. A. Laverdure ; M. Nap. Ménard, son père ; J. Laverdure, son beau-père ; F. Ménard, son grand-père; T. Ménard, son oncle; Alphonse Fisette, son oncle ; W. H. J. et E. Laverdure, ses beaux-frères.

Les offrandes de messes, de bouquets spirituels et de fleurs étaient très nombreuses. Parmi les offrandes de fleurs nous avons remarqué au hasard celle de MM. Archambault et Oakes, une ancre ; les employés de la maison Archambault et Oakes, une couronne ; M. et Mme Alphonse Fisette, une harpe ; M. et Mme Chs DeSève, une croix ; M. et Mme White, une couronne ; la famille Jos. Laverdure, un coeur surmonté d'une croix ; M. J. M. A. Daigneau, un croissant ; Mmes Weir et Germain, un coussin ; M. et Mme A. Dupont, une couronne ; Mlle A. Bertrand, une ancre; M. et Mme Roméo Vézina, une couronne.

DANS LES CERCLES DE CHEMINS DE FER

MM. D. McNicoll, président et gérant-général de la compagnie du Pacifique Canadien, E. Léonard, surintendant-général et Gurtituis, ingénieur en chef, sont revenus ce matin d'une tournée d'inspection sur les lignes de l'Ontario.

M. G. T. Bell, agent général des passagers pour la compagnie du Grand Tronc, passera la semaine à Chicago, dans l'intérêt de son département.

M. Andrew McCarthy, conducteur sur les trains de fret, vient d'être nommé gérant des cours du Grand Tronc à la Pointe Saint-Charles, avec un salaire de $150 par mois, succédant à M. J. L. Gogarty, actuellement surintendant des trains terminus.

LE PALAIS DE LA PAIX

Londres, 5 — Le correspondant du "Daily Telegraph" à la Hague annonce que les fidéi-commissaires du Palais de la Paix seront poursuivis pour avoir illégalement accepté les plans de M. Cordonnier. M. Andrew Carnegie avait donné les fonds pour la construction de ce palais; mais le plan accepté par les commissaires reclamera une somme beaucoup plus forte.

UN ALGUAZIL-FEMME

Madrid, 5—Un alguazil s'est évanoui, hier, pendant ses heures de quart. Des passants l'ont relevé et ont mandé un médecin qui a découvert que c'était une femme. Depuis trente ans l'alguazil était au service de la police madrilène et avait même décroché ses galons de "sergento". Elle fit son service militaire à bord d'un croiseur avant d'entrer dans le corps des sbires. Personne n'a jamais su que "cet homme était une femme".

The John Murphy Company Limited

Lundi 5 Novembre 1906
Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

UNE VENTE DE BLOUSES DE SOIE

Echantillons de Fabricant

Valant de $4.50 à $10.00 Mardi, chacune $2.75

Une merveilleuse collection d'environ 150 blouses échantillons en soie, faites par un des meilleurs fabricants canadiens.

En soie Messaline, soie de Chine et taffetas et peau de soie. Broderie et fini d'une élégance à ravir, pour après-midi ou soirée. Valant de $4.50 à $10.00. Mardi $2.75

NOS CORSETS A $1.00

Nous avons tous les Corsets que l'on peut appeler de bonne qualité et, aussi, de tous les prix, mais nous désirons signaler à l'attention ceux que nous offrons au prix populaire de $1.00.

Nous recommandons les lignes suivantes pour leur vrai bon ajustement et leurs excellentes qualités. Prix, chacun..... $1.00

Crompton—En coutil de bonne qualité, buste moyennement montant, hanche large, bien coupé en pointe, garni de dentelle et de ruban, blanc et gris. Points : 18 à 30.

Crompton—En batiste de bonne qualité, devant en 6 morceaux, buste montant, hanche large, 4 jarretelles, garni de dentelle, taille moyenne.

P. D. — "Marquise" en gros coutil, buste montant, hanche large, garni de dentelle et de ruban. Points : 18 à 30. Taille moyenne.

C. B. — "A la Spirite" pour tailles sveltes, buste moyennement montant, haut des hanches, devant en 6 morceaux, garni de dentelle et de ruban.

The John Murphy Company Limited

LES MANUSCRITS DE BURNS

Un trésor littéraire acheté par Pierpont Morgan pour $200,000.

New-York, 5 — Les manuscrits de Robert Burns, le poète écossais ont été importés par Pierpont Morgan.

Les agents de M. Morgan parcouraient la Grande-Bretagne depuis quinze ans pour se procurer ces précieux manuscrits, et on dit qu'ils les ont payés $200,000. Ces manuscrits forment deux volumes de 400 pages chacun. Les évaluateurs de la douane des Etats-Unis leur ont attribué une valeur nominale de $50,000, de sorte que les courtiers de M. Moran ont dû payer $20,000 de droits.

En vertu de la loi Dingley, les oeuvres d'art et de littérature sont admises en franchise quand elles sont importées pour des fins d'éducation ou du culte, mais quand elles sont importées par des particuliers, le plein montant des droits est imposé.

On croit que c'est l'intention de M. Morgan de faire cadeau de ces manuscrits au Metropolitan Museum of Arts, et que leur importation n'est que le prélude de l'arrivée en ce pays de trésors littéraires et artistiques d'une valeur inestimable que M. Morgan a accumulés de l'autre côté de l'Océan. On dit que sa collection représente une valeur de près de $15,000,000, mais que le montant énorme des droits de douane qu'il aurait à payer l'ont jusqu'ici empêché de les faire venir aux Etats-Unis.

INCENDIE A VERDUN

Une maison est incendiée et une autre éprouve des dommages considérables.

Vers quatre heures et demie, hier après-midi, un incendie a détruit la maison de M. Jean-Baptiste Parent, rue Market, à Verdun. M. Parent et sa famille étaient absents lorsque le feu s'est déclaré. L'alarme a été donnée par des passants. Les pompiers ont été impuissants à vaincre les flammes à temps, à cause de la pression insuffisante de l'eau.

La maison voisine, appartenant à M. Maxime Parent, a éprouvé des dommages pour près de $300.

Tous deux possèdent très peu d'assurance.

IMMIGRATION MORMONNE

Cent cinquante Mormons, tant hommes que femmes, sont passés ce matin par la gare Bonaventure, en route pour Salt Lake, Utah. Ils étaient pour la plupart d'origine anglaise et allemande et étaient accompagnés de deux missionnaires mormons.

LES COURRIERS POUR L'EUROPE

Les malles pour la Grande-Bretagne et l'étranger seront fermées comme ci-dessous, au bureau de poste, durant cette semaine.

Lundi, 5.: à 9 h. 30 a.m., pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et le continent, par le "Kaiser Wilhelm der Grosse", de la Cie North German Lloyd, partant de New-York le 6 novembre.

*Lundi : à 6 h. p.m., malle supplémentaire, par le même navire.

Mardi, 6.: à 9 h. 30 a.m., pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Continent, par l'"Oceanic", de la Cie "White Star", partant de New-York, le 7.

Mercredi, 7: à 9 h. 30 a.m., pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et le continent, par le "Kaiserin Augusta-Victoria", de la Cie Hambourgeoise-Américaine, partant de New-York, le 8.

*Mercredi: à 6 h. p.m., pour la France, l'Allemagne, l'Italie, par "La Lorraine", de la Cie Générale Transatlantique, partant de New-York, le 8.

Vendredi, 9: à 9 h. 30 a.m., pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Continent, par le "Campania", Cie Cunard, partant de New-York, le 10.

*Vendredi : à 6 h. p.m., malle supplémentaire par le même bateau.

**Vendredi : à 6 h. p.m., pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et le continent, par le "Victorian", Cie Allan, partant de Rimouski, le 10.

**Samedi: à 1 heure p.m., pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et le continent, par le "Canada", Cie Dominion, partant de Québec, le 10.

*Les lettres peuvent être mises à la poste jusqu'à 6 h. p.m. Les autres matières postales doivent être déposées avant 5 heures p.m.

**Les colis postaux sont expédiés par ces paquebots et doivent être déposés le plus tard à 5 h. 30 p.m., le vendredi, et à 12 h. 30 p.m., le samedi.

MONUMENT NATIONAL

Cours publics du soir — Mines et métallurgie.

La quatrième conférence du cours de mines aura lieu ce soir à 8 heures, salle No 11.

Programme: La détermination de l'âge des Terrains.

1o. Terrains d'origine interne. — Composition chimique, texture, âge relatif.

2o. Terrains d'origine externe. — Les principes de la méthole stratigraphique. — Superposition. — Continuité.

Les principes de la méthode paléontologique. — Les fossiles.

Les trois grandes ères des temps géologiques.

GRAND PELERINAGE AU CHAMP DES MORTS

MGR L'ARCHEVEQUE, MGR DE POGIA, LES SEMINARISTES ET LA FANFARE "L'HARMONIE DE MONTREAL" PENDANT LA CEREMONIE.

Suite de la première page

fet entouré ses morts d'un respect profond. Chez les anciens, les restes du pauvre étaient abandonnés sans honneur; aujourd'hui, dans la religion chrétienne, le prêtre est obligé de veiller au cercueil des villageois comme à celui du riche.

L'Eglise croit en la résurrection des corps et en cela elle se montre beaucoup plus chrétienne que les autres religions, elle conserve cette sainte doctrine de la résurrection avec soin, telle que saint Paul l'enseigne. C'est pourquoi elle rejette la crémation des corps, pourquoi elle veut laisser à la terre le soin de faire germer cette semence pour l'éternité, si on peut s'exprimer ainsi, et pourquoi elle refuse de se servir du feu qui consume immédiatement.

C'est pour affirmer cette croyance que toute cette foule de catholiques montréalais s'est réunie hier au cimetière de la Côte des Neiges.

Après la cérémonie, les membres de la fanfare sont allés déposer une couronne sur la tombe de feu M. J. E. Hardy, fils de M. Hardy, leur directeur, leur ancien secrétaire.

A 3 heures précises la cérémonie commença. A l'arrivée de Mgr l'archevêque, l'excellente fanfare "l'Harmonie de Montréal", sous la direction de M. Hardy, joua une marche funèbre.

La foi des fidèles s'est montrée vive et c'était un spectacle touchant de voir ces milliers d'hommes se prosterner aux pieds de Sa Grandeur pour recevoir sa bénédiction. Mgr de Pogia arriva et les élèves des séminaires de théologie et de philosophie entonnèrent le "Stabat Mater" aidés par les membres de l'Adoration nocturne dirigés par leur aumônier l'abbé Luche, P.S.S., et leur président M. Derome. A l'audition de ce chant, les fidèles étaient visiblement émus, beaucoup pleuraient.

M. l'abbé Anatole Martin, vicaire à la cathédrale, prit la parole et avec une voix puissante et habilement dirigée, il rappela aux hommes leurs devoirs envers les défunts. il dit:

"De profundis, clamavi ad te, Domine; Domine, exaudi vocem meam." Du fond de l'abîme, j'ai crié vers vous, ô Seigneur; Seigneur, entendez ma voix!

Messeigneurs,

Mes frères.

Pourquoi donc ce cri d'une ardente supplication est-il venu si tôt remplacer les accents joyeux et les hymnes de triomphe dont retentissaient nos temples au jour de la Toussaint?

S'il est vrai que cette fête a été instituée pour honorer tous les saints, surtout les inconnus, ceux qui s'étant sanctifiés sur la terre, et étant morts dans le Seigneur, sont maintenant en possession de la gloire, sans pour cela être canonisés, nos parents et nos amis défunts, dont le souvenir nous rassemble en ce moment, ne sont-ils pas de ce nombre? et dès lors, ne devrions nous pas continuer les réjouissances qui ont marqué le premier jour de ce mois? Oh! ce serait, sans doute, une grande consolation pour nous, si nous pouvions croire que ceux que nous aimons montent tout droit au ciel quand la mort vient de nous les ravir. Mais, hélas! l'infirmité humaine ne nous permet pas cet espoir. La sainteté de Dieu est sans contredit le plus aimable, mais en même temps le plus terrible de ses attributs; et quand un juste se dépouille de son enveloppe mortelle, sans s'être encore dépouillé parfaitement de tout sentiment terrestre; quand ses derniers jours, ses dernières heures ont été chargés de quelques fautes légères et qu'une mort imprévue est plus prompte que son repentir, ce fils du Très-Haut ne peut être assurément banni du séjour céleste, mais ce fils d'Adam ne peut encore y être admis puisque rien n'y peut entrer qui ne soit parfaitement pur.

Aussi, comme hors du purgatoire, on ne voit pour nos morts qu'un enfer impossible ou un Ciel profané, n'est-il pas raisonnable que notre premier mouvement soit de les chercher, non dans le sein de Dieu, mais bien dans ce lieu d'expiation, où ils achèvent de se purifier pour devenir des rois de gloire; si toutefois, leur sort ne nous laisse pas indifférents, car, faut-il le dire? les plus chers objets de nos sentiments pendant la vie, ne continuent pas longtemps après la mort d'exciter en nous la même ardente sollicitude pour leur bonheur.

N'est-il pas vrai qu'une fois qu'ils ont franchi les limites de cette région de la mort, de ce domaine que le prophète appelle "la terre de l'oubli," leur image s'évanouit bientôt dans notre pensée? ou si tout impression demeure encore quelque temps dans notre esprit, la somme de regrets qu'elle éveille en nos âmes, procède de la perte que nous avons éprouvée de leur société plutôt que de l'appréhension où nous sommes qu'ils pourraient bien, en ce moment, être ensevelis dans les flammes du Purgatoire, implorant en vain notre pitié et notre secours.

Et pourtant, ils sont nombreux les motifs qui nous pressent de prier pour eux: la gloire de Dieu, l'obéissance à l'église, l'amour, la compassion.

Malgré la perfection de l'économie que Jésus-Christ est venu établir sur la terre, malgré la grandeur, la majesté et les magnificences du culte catholique, Dieu ne peut être connu, aimé et loué parfaitement qu'au ciel. Quoique sa gloire intérieure n'ait rien à attendre de nous, qu'il se trouve parfaitement heureux au dedans de lui-même dans la société éternelle et les relations ineffables des trois divines personnes, cependant en se donnant lui-même comme à des créatures intelligentes crées librement par lui, il a voulu faire dépendre sa gloire extérieure de l'obtention plus ou moins générale de cette fin; et dès lors il désire voir grossir sans cesse les rangs de ceux qui doivent proclamer éternellement dans le ciel, sa grandeur, sa bonté, sa puissance et toutes ses divines perfections. Ce serait donc, mes frères, n'avoir pas le zèle de la gloire de Dieu que de laisser languir loin de lui, des âmes si aimantes, éprises de lui, qu'une prière fervente pourrait unir au choeur des anges et des bienheureux.

Pour quelles raisons, dans sa liturgie qui renferme l'expression de ses maternelles sollicitudes à notre égard, l'Eglise se fait-elle une si large place à la prière qui recommande à la miséricorde divine les âmes des trépassés. Par là d'abord, Elle nous rappelle que ces âmes peuvent avoir besoin d'assistance et de soulagement, ensuite, elle nous fait comprendre que tous les enfants de l'église sont les intendants du roi Jésus et les dispensateurs de ses trésors qu'ils ont d'office à distribuer ses sueurs, ses larmes, son sang. Chacun d'eux vient-il d'éclore à la raison, peut tremper dans ce sang divin, non pas l'extrémité de son doigt, comme le demandait le mauvais riche, mais sa main toute entière et en verser beaucoup plus que des gouttes dans ces brasiers d'amour où brûlent leurs frères. Notre indifférence et nos oublis à cet égard, sont donc une injure à la sollicitude maternelle de l'église, et aux droits sacrés que Jésus-Christ lui a donnés sur la direction de nos actes religieux.

Et l'amour ne doit-il pas être plus fort que la mort. Nous avons aimé ceux qui ne sont plus. Quand la mort est venue les arracher des bras de notre amour, pour les jeter sur les rivages de l'éternité; nos coeurs se sont déchirés et nos yeux ont versé des torrents de larmes. Qui ne se souvient d'avoir sangloter au chevet d'un être cher, d'un père ou d'une mère, d'un époux, où l'une épouse, d'un frère ou d'une soeur, d'un ami tendrement aimé. Qui ne se rappelle avoir alors protesté que la mort le séparerait en vain de ces chers objets, qu'elle ne saurait briser de si doux liens, que l'amour serait plus fort. Il n'est pas vrai, disions-nous alors que le temps console, il efface seulement et c'est une honte que de se consoler de la sorte; nous ne lui accordions pas sur nous cette puissance. Nous avons défié le temps et son pouvoir destructeur.

Et aujourd'hui que ce temps même est venu dissiper les premiers égarements de notre imagination que leur chère présence, leur bienfaisant voisinage ne parle plus à nos sens, allons-nous les oublier ? S'il en est ainsi, vous qui avez goûté les douceurs de l'amour, vous n'en étiez pas dignes.

Ce que vous aimiez, c'était le bien que vous tiriez de leur présence, les avantages que vous procurait chaque jour leur société.

Vous goûtiez le bonheur de voir les yeux de la chair, une image de votre vie, la joie d'entendre dans un coeur un écho de vos affections ; c'était donc vous-même que vous recherchiez, vous-même que vous aimiez, puisque votre sensibilité n'ayant plus rien à espérer vous oubliez si facilement de ceux qui ne sont plus les protestations et les serments faits en leur présence.

Nous nous flattons quelquefois de posséder une âme délicate et sensible que peuvent facilement émouvoir une grande misère et une grande douleur. Mais quelle misère, quelle douleur de la terre égale le supplice de ces chères âmes qui languissent loin de Dieu ?

Quoique la nature de ces tourments ne nous soit connue que d'une manière imparfaite, et sans parler de l'opinion générale des théologiens, surtout de saint Thomas, qui assure que le même feu tourmente les justes dans le Purgatoire et les damnés dans l'Enfer, nous savons pourtant une chose, c'est que ces âmes sont faites pour posséder Dieu, c'est en lui seul qu'elles trouvent leur repos et leur gloire, parce qu'Il est leur principe et leur dernière fin. Elles tendent vers lui non seulement de toutes les forces de leur nature entraînée et comme précipitée vers son centre, mais à cette inclination naturelle se joint un autre mouvement surnaturel, le mouvement de l'amour vers son objet.

Et malgré la violence de cet amour, malgré l'impétuosité de ces désirs, la pauvre âme est impitoyablement repoussée. Dieu comme père, l'appelle, Dieu, comme juge, la rejette. Elle va à lui, puisqu'elle l'aime ; elle en est rejetée puisqu'elle est impure. Plongés que nous sommes dans le limon de la chair et du sang, nous ne connaissons presque rien de ces nobles transports de l'amour divin. Mais si nous voulons demander à Dieu quelle peine c'est de l'aimer et de ne pas jouir de lui, de ne pouvoir s'empêcher de penser à lui et de n'y pouvoir penser sans se dire que nous ne pouvons le voir, nous comprendrons alors ce qu'endurent les âmes des fidèles morts dans la grâce et l'amour de Dieu.

Mais, mes frères, il y a quelque chose de meilleur que de nous souvenir des morts et de nous attendrir sur leur sort malheureux, c'est de prier pour eux, et de travailler à leur délivrance.

Pour cela, la miséricorde de Dieu met entre nos mains les moyens les plus efficaces et les plus faciles. C'est la prière d'un coeur humble, une larme de pénitence, une aumône, une bonne oeuvre, une indulgence, mais principalement l'auguste et adorable sacrifice de nos autels.

La prière et les bonnes oeuvres sont utiles, sans doute, mais souvent elles partent d'un coeur attaché au péché, et dès lors elles ne sont d'aucun mérite devant Dieu. Les indulgences sont de puissants secours, mais il faut les gagner, et souvent on n'y apporte pas les dispositions nécessaires pour qu'elles produisent leurs effets.

Le seul sacrifice de la messe est exempt de ces obstacles. Son mérite et son efficacité ne dépend ni de la sainteté ni du ministre qui l'offre, ni de celui qui le fait offrir. Il est attaché à la personne et au prix du sang adorable de J. C., qui est tout à la fois la victime et le principal ministre; victime toujours innocente, ministre toujours saint malgré la corruption des hommes.

Imitons donc, mes frères, la conduite de ce prophète qui envoyé de la part de Dieu à un roi insensible aux misères de son peuple, s'adressa non à ce prince, mais à un autre en s'écriant: Altare ! altare !

Autel, autel ! où l'on immole chaque jour la victime sainte, Victime de propritiation et d'expiation pour les vivants et pour les morts, c'est à vous que je m'adresse comme à la première source du soulagement de ces âmes infortunées; à Vous, divin Agneau, qui les ayant rachetées, vous immolez encore tous les jours pour achever leur délivrance.

Autel, autel ! c'est là que nous sommes appelés, nous, ministres du Seigneur, à qui Dieu a confié le pouvoir et la commission d'offrir ce sacrifice, et, vous, mes frères, qui par de légères aumônes, pouvez le faire offrir plus souvent, ou qui du moins pouvez toujours y assister.

Lors donc que nous y assisterons, et surtout, au moment où le prêtre commande au Sang du Sauveur de descendre vers les lieux sombres où souffrent les trépassés, prions les Saints Anges de jeter dans ce fleuve sacré ceux que nous aimons, ceux à qui personne ne pense, afin que le courant l'emporte jusqu'à l'Eternelle gloire. Ainsi soit-il."

M. l'abbé McCrory, le vaillant et jeune vicaire de la Côte St Paul, parla en anglais et lui aussi dit en termes émus nos devoirs envers les morts. Il insista sur les mérites du sacrifice de la messe, des indulgences, de la méditation de la Passion, autant de prières qui soulagent les défunts qui ont encore à souffrir dans le Purgatoire avant d'entrer dans les parvis célestes.

Mgr l'Archevêque se leva alors et adressa la parole :

"C'est le privilège et le bonheur de l'évêque de bénir. En ce moment, je bénis du plus profond de mon coeur les morts et les vivants.

"Pour les morts, nos parents et nos amis qui reposent dans ce cimetière, je demande la paix, la lumière, la félicité éternelle. Pour les vivants, j'implore la grâce par excellence : la sainteté de la vie.

"Citoyens de Montréal, vous êtes vraiment un peuple de foi ; autant que tout autre peuple, plus que tout autre peuple, peut-être, vous avez le culte sacré des défunts.

"La grande cérémonie de ce jour en est la preuve.

"Voilà neuf ans que vous répondez fidèlement, par milliers, à l'appel de votre premier pasteur, et grâce à vous, elle est maintenant établie pour jamais notre incomparable fête des trépassés.

"La charité nous a réunis tous ici pour la prière ; mais en même temps, écoutons la salutaire leçon de la mort. Combien étaient avec nous l'an dernier, à pareille date et sont disparus ! Et, dans cette foule de cinquante ou soixante mille hommes qui m'écoute, combien dans douze mois seront partis ? N'entendez-vous pas la voix qui s'élève de chacune de ces tombes qui nous entourent : "Aujourd'hui, c'est notre tour, demain, ô frère, ce sera le vôtre. Nous étions attachés à bien des choses que nous n'avons pas emportées avec nous dans la fosse où l'on nous a jetés ; vous n'en apporterez pas davantage quand vous viendrez nous rejoindre."

"Oui, chrétiens, ne l'oubliez pas, bientôt, demain peut-être, nous dirons adieu à tout ce que nous aimons. On nous mettra sous terre, entre quatre planches, enveloppés dans un linceul, et ce sera fini pour jamais.

"En haut, nos coeurs, en haut nos désirs, nos ambitions et nos espérances. Fortune, honneur, succès, plaisir, tout cela n'est rien ; ne recherchons que les biens célestes, les seuls vraiment dignes de notre âme immortelle."

La foule se mit alors à genoux et Sa Grandeur levant sa main bénissante, avec une émotion très vive, donna la bénédiction solennelle de l'Eglise, aux vivants, aux morts.

Alors les échos du Mont Royal retentirent au chant solennel du "Libera me". Les élèves des Séminaires, de leurs voix puissantes, invoquèrent le Seigneur des miséricordes et le prièrent d'avoir pitié de nos chers défunts. Pendant ce chant, les fidèles, à la demande de Monseigneur récitaient pieusement le chapelet, Sa Grandeur donnant Elle-même l'exemple.

Et après les dernières oraisons récitées par Monseigneur, la foule se retira lentement, émue, édifiée, se dispersant sur les tombes, chacun allant offrir aux siens le secours de ses prières. Bientôt le champ des morts fut désert et la grande traîtresse reprit son empire sur sa cité, attendant de nouvelles victimes... Et les échos répétaient à travers les branches dépouillées de leurs feuilles, à la faveur de la nuit qui approchait et de celle du vent qui les transportait, les sublimes prières de l'Eglise : "Requiem aeternam dona eis Domine, Seigneur, donnez-leur le repos éternel !"

Le Bonheur dans une Tablette

Une santé parfaite pour tout le monde et à très peu de frais

Combien de fois vous êtes-vous approché de la table absolument dégoûté à la vue ou à la pensée des aliments?

Combien de fois vous êtes-vous mis à table sans aucun appétit, mais tout simplement parce que c'était "le temps de manger"?

Combien de fois avez-vous ressenti dans l'estomac des sensations de tiraillement, de faim "non assouvie" même après avoir mangé?

Combien de fois avez-vous ressenti cette "masse de plomb" après avoir mangé, que vos aliments aient été bien cuits ou non?

Et combien de fois avez-vous souffert de beaucoup d'autres malaises que vous ne pouviez expliquer, mais qui vous rendaient maussade, malheureux, mal en train, et aigri contre tout le monde et contre toutes choses en général.

On peut affirmer en toute sûreté que vous ne sauriez le dire. Il est évident que vous ne prenez pas note de ces choses, mais vous savez que vous les avez endurées. Vous les avez probablement depuis si longtemps qu'elles sont devenues habituelles chez vous et vous en êtes venu à la conclusion que votre sort était de les endurer indéfiniment et peut-être pour toujours.

Il y a des hommes qui sont comme les chevaux, qui dès qu'on leur enlève leur entrave croient qu'ils sont fatigués tellement ils sont esclaves de leurs habitudes.

Cependant personne ne devrait souffrir de dyspepsie, ou d'indigestion, de perte d'appétit, nervosité, irritation, sensation de brûlements, nausées, eructations, perte de mémoire, de vigueur et de vitalité, tous pourraient jouir du bonheur que donne un bon estomac, avoir un bon appétit, si seulement ils voulaient abandonner leurs anciennes habitudes pour des nouvelles qui lui redonneront la santé, la joie, l'ambition, un esprit lucide et la mémoire et tout le bonheur qui en découle.

C'est vraiment merveilleux? Et vous pouvez avoir tout cela dans une petite tablette faite spécialement dans ce but, dans les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, ces merveilleuses petites fées pour la santé et le bonheur que l'on trouve aujourd'hui dans des milliers de demeures. Pensez-y—un ingrédient de ces précieuses petites tablettes digèrera pour vous 3,000 grains de vos aliments.

Ceci soulage votre estomac du travail de la digestion jusqu'à ce que votre estomac soit assez fort et de nouveau en bon état. Votre estomac a été surmené et malmené. Il est épuisé. Il a besoin de repos.

Faites faire le travail de votre estomac par les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Vous serez surpris de vous sentir si bien après avoir mangé et de trouver si délicieux tout ce que vous goûterez. C'est parce que les Tablettes font digérer vos aliments, ce qui était impossible à votre estomac, auparavant.

Ayez de ces Tablettes sur votre table et prenez-en une ou deux après chaque repas sans faute. Alors vous comprendrez mieux que jamais que l'estomac humain décide du sort de tout homme, en le faisant avancer ou retrograder; de plus vous oublierez que vous avez eu autrefois un estomac qui vous torturait.

UNE JOLIE PRIME GRATUITE

Révolutionne le commerce des liqueurs.

On a dit avec raison que les petits cadeaux entretiennent l'amitié on pourrait ajouter qu'ils favorisent grandement les affaires lorsque ces cadeaux ont quelque valeur, cela va sans dire. La Maison Boivin, Wilson et Cie vient d'en faire l'expérience concluante. Le Gin "Croix Rouge" de Melchers, le fait est de notoriété publique, a dans toute l'étendue du Canada une vente considérable; même les vendeurs de ce gin délicieux étaient portés à croire que l'on avait atteint sensiblement la limite de la consommation possible, lorsque le chef de la maison, Monsieur J. M. Wilson eut l'idée de joindre à chaque caisse de Gin un paquet de cartes, non pas des cartes communes, mais des cartes de choix, bien imprimées, d'un fini satiné qui fera les délices de tout amateur de cartes, du joueur le plus difficile. A cette saison de l'année, particulièrement, une prime comme celle-là devrait tenter bien des convoitises et la vente du gin "Croix Rouge" a pris des proportions imprévues, énormes, inespérées. Le goût des consommateurs se prononce, du reste, de plus en plus en faveur du Gin "Croix Rouge" et avec raison. Ce gin est distillé sous la direction d'un des premiers distillateurs de Hollande avec le surchoix de nos grains canadiens qui sont sans rivaux dans le monde; il n'est livré au public, avec la garantie du gouvernement du Dominion, qu'après avoir séjourné en entrepôts pendant plusieurs années et le consommateur est certain d'avoir un produit strictement pur et hygiénique; que peut-on demander de plus? Les produits importés n'offrent aucune de ces garanties, à peine distillés, ils sont exportés et entrés dans la consommation. Le Gin "Croix Rouge" a donc, en sa faveur, toutes les garanties qui doivent déterminer le choix et justifier les préférences des connaisseurs en particulier et du public en général. Cela dit pour expliquer la vogue croissante du Gin "Croix Rouge" de Melchers, est-il étonnant que l'appat de la prime magnifique offerte par la Maison Boivin, Wilson et Cie ait déterminé un courant de vente tel qu'il est difficile de répondre à la demande pressante des épiciers et des hôteliers, pour ne pas parler du commerce de gros ?

Aussi tout ce qu'on craint actuellement, c'est l'épuisement du stock de cartes, qu'il est impossible de renouveler à bref délai — et qui diminue de jour en jour avec une désespérante rapidité. Un conseil aux amateurs de ces beaux jeux, donnez vos commandes sans tarder !

SAINT-SAENS EST GUERI

New-York, 5 — Le grand maître français, M. Camille Saint-Saëns, qui avait pris une violente attaque de grippe, pendant la traversée à bord de la "Provence", est à peu près guéri. Ses médecins ont déclaré que le grand compositeur français pourrait débuter aujourd'hui.

M. Camille Saint-Saens dirigera l'Orchestre Symphonique de New-York ; il interprètera aussi sur piano quelques-unes de ses oeuvres.

Le concert aura lieu au Carnegie Hall.

PERSONNEL

M. Paul de Cazes, secrétaire du département de l'Instruction Publique, s'embarquera pour la France le 10 novembre prochain, à New-York, à bord d'un steamer de la ligne française.

M. de Gazes prend un congé bien mérité, de quelques semaines, pour aller visiter sa famille au pays natal. Il sera accompagné jusqu'à New-York, par M. Rocher, son gendre.

Nous souhaitons à M. de Cazes un heureux voyage.

TAXE SUR LES AUTOS

Londres, 5. — Un débat très important s'engagera au cours de la session prochaine sur la question de la taxe des automobiles.

Tous les citoyens qui ne possèdent point d'auto désirent voir taxer les voiturettes, selon leur poids et la force (en chevaux) de leur moteur.

Les radicaux, les socialistes et les membres du parti ouvrier lutteront énergiquement en faveur de la taxe.

D'autre part, les maufacturiers d'automobiles trouveront certainement des champions pour combattre la mesure proposée.

Pour guérir scrofules, herpès, dyspepsie, catarrhe et rhumatisme, prenez la Salsepareille de Hood. (10)

RADWAY'S PILLS

FOR THE STOMACH LIVER BOWELS AND KIDNEYS

Le Remède de Famille pendant 50 Ans
Fait d'ingrédients Végétaux Purs

Supérieur sous tout rapport aux substances et poudres ordinaires des pilules généralement annoncées.

Dr Radway & Co., 21 Décembre, 1903
Chers Messieurs—J'écris pour vous faire savoir que j'ai employé vos remèdes pendant les (40) quarante dernières années. Avec elles, j'ai élevé une nombreuse famille et maintenant mes enfants (qui sont tous mariés) s'en servent aussi. Je ne saurais trop louanger tous les remèdes Radway, de sorte que j'ai cru devoir envoyer cette lettre comme témoignage de reconnaissance. Votre, etc.

Mme MARGARET ROBERTS,
342 South Third Street, Brooklyn N.Y.

P.S.—Vous pouvez faire de ceci l'usage qu'il vous plaira.

Les Pilules Radway sont garanties comme opérant une guérison certaine. N'acceptez pas de substitution. — RADWAY & CO. LTD, Montreal, Can. (2) 8

AVIS AUX MARCHANDS DE NOUVEAUTES

Greenshields Limited, Montreal

ont le plaisir de faire connaître à leurs clients et au commerce en général qu'ils ont acheté le stock de

MM. BAGLEY & WRIGHT Mfg Co. Ltd

qui abandonnent le commerce au Canada. Le stock comprend plusieurs lignes pour lesquelles cette maison avait une grande réputation, telles que mouchoirs, bas en cachemire et en laine, gants et mitaines tricotés, laines, flanelles, toiles, etc.; aussi une grande quantité de mousseline, dentelles de Nottingham, broderies Suisse, bas de coton et plusieurs autres lignes bien connues dans le commerce.

LE TOUT SERA MIS EN VENTE A DES CONDITIONS SPECIALES A L'ENTREPOT

No 318 RUE ST JACQUES, A PARTIR DU 1er NOVEMBRE.

Voici une bonne chance pour acheter des marchandises régulières et en bonne condition à des prix spécialement bas, parce qu'il faut que le stock soit vendu d'ici à la fin du mois de novembre. 25

DEUX EXPEDITIONS DANS LES REGIONS ARTIQUES

HELMA HANSEN P EDER RISTVEDT.

OLE FOSS ANTON LUND A. H. LINDSTORM.

LES HARDIS EXPLORATEURS DU PASSAGE DU NORD-OUEST.

Suite de la première page

des amas de neige molle où les chiens peuvent à peine traîner les traîneaux. Il faut que chaque traîneau porte la nourriture des chiens pour plusieurs mois et des provisions pour les explorateurs.

L'équipage, commandé par le capitaine Bartlett, était demeuré en arrière et Peary procéda avec deux officiers, dont l'un était le médecin du bord et tous les esquimaux embarqués à Etah. Chaque traîneau était monté par un esquimau et portait 500 livres de provisions. Il était traîné par huit chiens.

De cette manière, Peary espérait pouvoir emporter assez de provisions pour passer toute la saison en voyage et atteindre le pôle nord

VERS LE MILIEU DE L'ETE

On ne sait pas encore ce qui l'a forcé à revenir, mais il est à supposer que la route a été plus longue qu'il ne le pensait, et qu'il est revenu vers le sud de crainte d'exposer son équipage et de s'exposer lui-même aux terribles tourmentes d'équinoxe.

Le point atteint par Peary est le plus au nord qui ait jamais été touché par aucun explorateur. En 1900, le duc des Abruzzes arriva à un point situé à 86o 33" soit environ trente-cinq milles au sud de celui qui a été atteint dans le dernier voyage de Peary.

Un message reçu de l'explorateur dit que le "Roosevelt" a passé l'hiver au nord de la Côte du Groenland. L'expédition avait été divisée en trois parties. La première était commandée par Peary et les deux autres, qui étaient organisées pour les secours et le transport des provisions, étaient commandées par deux officiers. Peary fut retardé par la mer libre entre le 84o et le 85e degré de latitude.

Une tempête qui dura six jours

DETRUISIT LES PROVISIONS

et l'expédition se confia à un radeau de glace qui filait vers l'est. Au retour, on mangea les chiens.

Quant aux deux autres expéditions, une retourna au navire et la seconde fut secourue par Peary au moment où les hommes se mouraient. L'expédition passa une semaine à bord du "Roosevelt" après ce premier voyage et Peary tenta un passage dans la direction de l'est, en longeant la côte nord du Groënland, mais les tempêtes incessantes le forcèrent à rebrousser chemin.

L'explorateur ajoute dans son message que personne de l'équipage n'est mort et que la santé générale a été bonne. Seuls les hommes qui faisaient partie de la seconde expédition ont eu à souffrir de la faim.

Sur la côte du Groënland, le gibier abondant a permis aux voyageurs de s'approvisionner de viande fraîche.

Le retour aux Etats-Unis va avoir lieu aussi vite que possible.

ROBERT EDWIN PEARY

aujourd'hui l'homme qui a été le plus près du Pôle, est né en 1854. Ingénieur dans la marine américaine, il fit six voyages dans les régions arctiques avant d'entreprendre ce dernier. Sa femme, Joséphine Diebitsch, l'a accompagné dans trois de ses voyages et est elle-même une intrépide exploratrice. Le premier voyage de l'explorateur eut lieu en 1886, au Groënland et il en fit quatre autres avant de commencer l'expédition du "Windward" en 1898. Ce voyage dura quatre ans. Perdu dans les solitudes glacées du Pôle, les malheureux voyageurs ne furent retrouvés qu'au bout de cette période et ramenés mourants aux Etats-Unis.

Un an à peine s'était écoulé que Peary reprenait la route du Pôle à bord du "Roosevelt" et on voit qu'il n'a pas été plus heureux dans ce voyage que dans les précédents, si ce n'est qu'il est allé plus au nord et est revenu sans accidents.

Madame Peary n'a reçu d'autres message de son mari que la lettre qui a été envoyée au Club Arctic et dans laquelle l'explorateur raconte la fin de son voyage.

Interviewée, elle a exprimé sa satisfaction de voir revenir son mari aussi vite et son plaisir de savoir qu'il avait atteint un point aussi au nord.

Morris K. Jesup, qui a financé en grande partie l'expédition, a exprimé son regret de l'échec de Peary, mais a refusé de discuter l'expédition avant le retour de l'explorateur.

AUTRES EXPLORATEURS

L'équipage d'un autre navire arctique, le "Gjoa", est de passage aux Etats-Unis, retournant en Norvège d'où il vient. Le vaisseau a traversé le passage du nord-ouest sous le commandement du capitaine Amundsen. Parti de Christiania le 16 juin 1903, l'expédition a passé deux hivers sur le pôle magnétique, recueillant des spécimens et faisant des expériences pour le compte du gouvernement norvégien. Le navire se dirigea ensuite vers l'embouchure de la rivière Mackenzie, puis, traversant la mer de Behring, gagna San Francisco, où il arriva le 19 octobre.

Le capitaine rapporte des caisses remplies de spécimens de la faune et de la flore des régions arctiques. Il dit que son voyage a eu un succès magnifique et qu'il a fait des expériences heureuses, dont le résultat sera connu d'ici à un an.

PAS DE GRAND JURY

Prince Albert, Sask., 5. — L'hon. T. H. McGuire vient de soulever une question légale très intéressante aux assises de Battleford. Il soutient que la loi de la nouvelle province ne pourvoit pas à la création d'un grand jury, et que d'autre part le représentant de la couronne n'a pas plus qu'aucun autre le droit de porter une accusation formelle.

Cette question sera étudiée par la Cour Supérieure.

Tout à fait spécial pour demain Mardi à la maison

L. M. LEFEBVRE

246 Rue Rachel

Assistez en foule à cette grande vente, à laquelle vous aurez droit à un beau cadeau en achetant pour le montant de $1.25 et plus, et 2 beaux cadeaux pour un montant de $3.00. Ne l'oubliez pas.

Les prix sont bas.

RAYON DES LIQUEURS

Vin Saint-Michel pour	66c
250 bouteilles vin Morin, 50c, pour	33½c
Vin Stern ou Chevrier pour	75c
Vin Saint-Léhon, $1.00, pour	74c
Gin Old John pour	45c
Gin Melchers, pour 23c, 49c et	79c
Gin DeKuyper, 53c et	82c
Vin Gingembre, 25c, 35c et	50c
1 pinte vin gingembre pour	45c
1 douzaine bonne bière pour	80c
Rye Seagram, Club Rye, $1.00 la bouteille, pour	79c
1 gallon bon vin canadien pour	90c
1 bouteille Wiser ou Corby, whiskey blanc	49c
Brandy Hennessey ou Martel	$1.09
1 bouteille vin Porto 50c, pour	29c
1 pinte bon vin Sherry pour	35c
1 bonne bouteille brandy pour	44c
1 flacon Charbon Belloc, 75c, pour	49c

MEDECINES

Tablettes Baby's Own ou Zutoo pour	20c
Pilules Hamilton pour	23c
1 boîte pilules Parmelee, Radway, Chase, valant 25c, pour	17c
Pilules Beecham pour	23c
Wampole pour	67c
Salsepareilles Hood, Ayer, Bristol	65c
Burdock Blood Bitters	68c
Koenig Tonic Nerve pour	85c
Emulsion Scott, 38c et	67c
Tablettes Fruit-a-tives pour	43c
Les Sept Huiles Boulanger pour	19c
Pain Killer, Radway ou Huile Electrique	17c
Sirop Fellow pour	92c
Onguent Chase pour	45c
Dr Chase's Nerve Food pour	38c
Lydia E. Pinkham pour	75c
Pilules Doan ou Dodd, Milburn, pour	35c
Cachets contre le mal de tête pour	10c
Baume des Montagnes Vertes pour	20c
Eau Floride pour	38c
Crème Simon pour	33c
Poudre toilette Veloutée de Lys pour	29c

RAYON DES EPICERIES

1,000 livres sucre érable pur	10c
20 livres sucre granulé pour	90c
10 livres cassonade pour	40c
Le meilleur crèmerie, 25c et	26c
Le meilleur saindoux pour	14c
3 paquets macaroni pour	25c
1 boîte allumettes Eddy pour	11c
1 boîte café, 1 livre, valant 40c, pour	23c
3 boîtes pois verts pour	20c
1 boîte blé-d'inde, pois et tomates pour	25c
4 livres pois verts pour	15c
3 pintes fèves pour	19c
4 pintes pois pour	17c
6 morceaux chocolat Fry	23c
2 livres cacao pour le déjeuner	25c
2 livres prunes sèches	15c
1,000 bouteilles essences, valant 10 cents, pour	7c
1 livre bonbons mélangés	6c
2 livres gum drops	15c
1 livre peanuts	8c
5 sacs sel Windsor	15c
3 paquets Quaker Oats	25c
6 livres fleur de blé	16c
3 livres sucre pulvérisé	19c
1 livre soda à pâte	6c
1 livre gélatine blanche en feuilles	39c
1 douzaine paquets poudre Barsalou	39c
2 paquets cornstarch	9c
1 boîte sirop d'érable 1 chop	9c
1 flacon eau Javelle	3c
3 livres thé en poudre	23c
Beaux biscuits cassés, la livre	5c
6 livres fleur avoine	19c
6 livres fleur sarrasin	19c
1 livre poivre noir pur	18c
1 livre poivre blanc pur	29c
2 livres vermicelle fin	15c
1 boîte poudre à pâte, 25 cents, pour	9c
1000 boîtes savon parfumé valant 10 cents, pour	6¼c
500 boîtes savon carbolique 3 morceaux, 15 cents pour	6½c
Noir à chaussures ½ Time, 10 cents, pour	7¼c

DEPT. DES PAPIERS A TAPISSER

Il faut encore tapisser vos appartements pour le temps des fêtes. Venez au magasin du bon marché, acheter vos papiers. Les prix sont bien bas, la pièce, 2½c, 3c, 4c, 5c, 6c, jusqu'à 50c

DIVERS

1000 rideaux en toile avec ressorts, valant 50 cents pour	25c
500 rideaux en toile avec dentelle ou insertion de 45 cents à	$1.75
700 douzaines tasses sans anses, valant 45 cents la douzaine, pour	34c
100 douzaines verres à l'eau, valant 50 cents la douzaine, pour	35c
16 moulins à laver	$3.50
240 lampes de côté valant 50 cents, pour	25c
22 lampes de salon, chacune	$1.00
1 douzaine assiettes plates ou creuses	48c

TEL. BELL EST 2113

DUMAS possède un des plus chics ateliers du pays. C'est là qu'il faut aller: 460 rue St Denis, coin Sherbrooke. Tél. Bell Est 4135. (3)

L'EVEQUE ANGLICAN

M. James Carmichael succède officiellement à feu l'archevêque Bond et est installé en son siège épiscopal.

Le très révérend James Carmichael, évêque anglican de Montréal, successeur de feu l'archevêque Bond, a été installé hier et mis en possession de son siège épiscopal, avec toutes les cérémonies de l'Eglise d'Angleterre.

Il était 4 h. 30 quand l'évêque s'est rendu à la porte principale du temple où il fut reçu par l'archidiacre Norton, le doyen et le chapitre. Après le chant d'une hymne, le chancelier lut les lettres d'induction et le mandat d'installation puis fit prêter les serments d'allégeance au roi, de suprématie épiscopale et de soumission aux décrets du Synode. Après avoir pris possession du trône et diverses prières, M. Norton, en sa qualité de recteur de Montréal, donna le sermon, puis l'évêque remercia et prononça la bénédiction finale.

CHEF DE POLICE DE SUDBURY

Deseronto, 5. — M. Getorges Gagnon, chef de police, a donné sa démission pour accepter la position de chef de police de Sudbury. Il a été remplacé par W. S. Baker, autrefois chef de police de Port Dover.

PIANOS A BOITES ARTISTIQUES

Nous avons plusieurs pianos à boîtes artistiques. Nous en mentionnerons un en chêne séché à l'air, avec panneaux paints à la main, pour $575. Nous en avons un autre en acajou du Brésil, marqueterie incrustée, un semblable à celui vendu à l'ex-maire Laporte. Ces pianos sont si jolis qu'il vaut la peine de venir les voir. Ils sont faits par MM. Heintzman & Co. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste Catherine Ouest. r 2-9

[Les] avis de Naissances, Ma[riages] et Décès doivent être endos[sés des] noms et adresses des person[n]es qui les envoient.

NAISSANCES

BRICAULT — A Montréal, le 2 novembre 1906, au No 468 rue Amherst, l'épouse de M. Napoléon Bricault, un fils, baptisé Joseph-Napoléon-Jean-Paul.
Parrain et marraine, M. Napoléon Massie, ex-échevin de Maisonneuve et son épouse.

CHAPDELAINE DIT LARIVIERE — A Montréal, le 30 octobre 1906, au No 1354 rue Cadieux, l'épouse de M. Delphis Chapdelaine dit Larivière, une fille, baptisée Marie-Rose-Gabrielle-Emélienne.
Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Chapdelaine dit Larivière, oncle et tante de l'enfant.

DESAULNIERS — A Montréal, le 20 octobre 1906, au No 16 carré Richmond, l'épouse de M. J. V. Desaulniers, principal de l'Ecole Belmont, une fille, baptisée Marie-Mathilde-Esther-Octavie.
Parrain et marraine, M. et Mme J. P. Labarre, oncle et tante de l'enfant.

PILON — A Montréal, le 2 novembre, 1906, au No 120 rue Désery, Hochelaga, l'épouse de M. Loranzo Pilon, une fille, baptisée Marie-Fleurette-Marcelle.
Parrain et marraine, M. et Mme N. Archambault, grands-parents de l'enfant.

MARIAGES

LEMIEUX - CADORETTE — A Montréal, le 5 du courant, à la chapelle de l'archevêché, M. Amédée Lemieux, à Mlle Georgiana Cadorette, fille de feu Jérémie Cadorette.

DECES

GONNEVILLE — En cette ville, le 3 du courant, à l'âge de 59 ans, et 10 mois, Godfroi Gonneville.
Les funérailles auront lieu mardi, le 6 de novembre.
Le convoi funèbre partira à 7.45 heures, de l'hôpital Notre-Dame, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS — En cette ville, le 3 du courant, à l'âge de 16 ans, 8 mois, Pauline, fille bien-aimée de A. E. Gervais, avocat.
Les funérailles auront lieu mardi, le 6 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 155 rue Guy, à 6¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, et de là à la gare Viger, pour se rendre à Trois-Rivières, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORNEAU — En cette ville, le 3 du courant, à l'âge de 33 ans, 2 mois, et 3 jours, Graziella Brunelle, épouse de M. Emile Morneau.
Les funérailles auront lieu mardi, le 6 du courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 313 rue Bréboeuf, à 7 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUET DIT LAVALLEE — En cette ville, le 3 du courant, à l'âge de 32 ans et 9 mois, Marie-Louise Godreau, épouse d'Israël Paquet dit Lavallée, menuisier.
Les funérailles auront lieu mardi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 99 rue Dufresne, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCH — En cette ville, le 3 du courant, à l'âge de 63 ans, Joseph Roch, peintre.
Les funérailles auront lieu mardi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 534 rue Champlain, à 8 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

[R]AYMOND — En cette ville, le 4 du courant, à l'âge de 2 ans, 2 mois et 20 jours, Charles-Aimé Raymond, enfant bien-aimé de Jos. Raymond, ferblantier.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 432 rue Mentana, le 6 du courant, à 8¼ heures a.m.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN — En cette ville, le 4 du courant, à l'âge de 84 ans, Hyacinthe Sabourin, né à Rigaud.
Les funérailles auront lieu mardi, le 6 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 148 rue Railway Track, à 8 heures moins quart, pour se rendre à l'église Saint-Joseph et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY — En cette ville, le 4 du courant, à l'âge de 6 ans et 9 mois, Rosine, enfant bien-aimée de J. M. Tremblay, instituteur, 75 Agnès, Saint-Henri.
Funérailles privées.

SERVICE ANNIVERSAIRE

BOUCHARD — Mercredi, le 7 du courant, à 7½ heures, à l'église Saint-Pierre, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme du Dr J. B. Bouchard.
Parents et amis sont priés d'y assister. 3—2

NORMAND — Le service anniversaire de Madame Joseph L. Normand, — née Marie-Berthe de Lorimier, — sera chanté à l'église Notre-Dame de Bonsecours, mardi, le 6 novembre courant, à 7 heures du matin.
Parents et amis sont prisé d'y assister. 2—2

Un sel pur est tout aussi important que de l'eau pure ou du lait pur. LE SEL de TABLE WINDSOR est absolument pur et ne prend jamais en pains. (72) o

MINE GRASSE SULTANA

Boite Perfectionnée (Etampée No 12. (5) g

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 5. — Sa Grandeur Mgr Cloutier doit se rendre à Fall River pour assister à la dédicace de l'église Notre-Dame de cette ville.

—M. l'abbé Damase S. de Carufel, autrefois de Biddeford, est à l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières, depuis quelques jours.

—Mardi soir, M. Frédéric Bellefeuille a été l'objet d'une sympathique démonstration de la part des membres de la fanfare de l'Union Musicale de cette ville, à l'occasion de son prochain départ pour aller résider à Montréal.

M. Gélas Corbeil, président de cette société musicale, se fit auprès de M. Bellefeuille, l'interprète de ses confrères, lui exprimant leurs regrets de le voir s'éloigner d'eux, après avoir fait partie de leur fanfare pendant un grand nombre d'années. On lui présenta comme souvenir, une splendide pipe en écume de mer, un sac à tabac et un porte-allumettes d'une grande valeur.

M. Bellefeuille trouva des termes heureux pour remercier ses amis.

Les membres de l'Union Musicale offrirent ensuite à leur confrère Bellefeuille, un magnifique goûter, à leur salle de pratique.

DANS IBERVILLE

La votation a lieu aujourd'hui, dans ce comté. La lutte se fait entre deux libéraux : Mtre Salomon Roy, avocat, et M. J. A. Benoit, cultivateur et commerçant.

"THREE SWALLOWS"
Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de Sir John Power and Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est particulièrement "sec".
Distillateur de Sa Majesté le Roi.
257—1jn—w

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Les principaux buts pour lesquels l'unionisme a été institué — Un grand exemple de tenacité et de détermination chez les ouvriers de Verviers, Belgique — Le prochain bal des barbiers — Une belle soirée en perspective organisée par le Conseil Conjoint No 17, de la B. S. W. U. — La journée de huit heures et la prolongation de la vie de l'ouvrier — Le club ouvrier de Saint-Jean-Baptiste fera sa part pour les ouvriers de Buckingham — L'agent des machinistes à Sorel — Ce soir chez les maçons, les charpentiers-menuisiers du local 134, les cordonniers-monteurs de l'union 528 etc. — Faits divers.

L'unionisme, comme l'on sait, a été institué pour différents buts, dont le premier et principal est celui d'améliorer les conditions de travail de l'ouvrier et de promouvoir ses intérêts. L'unionisme s'applique aussi à fournir aux patrons, chaque fois que l'occasion s'en présente, des employés compétents et dignes de confiance et les résultats, sous ce rapport, ont toujours donné à peu d'exception près, pleine et entière satisfaction aux parties intéressées.

Dans un récent rapport qu'il a fait à son gouvernement, M. Wright, commissaire du travail pour l'Etat du Massachusetts, fait l'éloge des unionistes et prouve par des chiffres leur supériorité sur les non-unionistes. Il affirme avoir constaté que les manufacturiers de chaussures de son district, qui emploient des ouvriers syndiqués, gagnaient 21 heures, 22 minutes et 6 secondes par chaque cent paires de chaussures, sur les patrons employant des non-unionistes. Dans d'autres termes, les patrons qui emploient des ouvriers non organisés, ont à payer pour 21 heures, 22 miutes et 6 secondes de travail de plus, que leurs compétiteurs.

× × ×

Les difficultés ouvrières de Verviers, Belgique, qui existent depuis déjà plusieurs semaines, nous fournissent une idée de la ténacité et de la détermination de ces pauvres travailleurs pour obtenir justice.

A la demande des familles ouvrières des agglomérations de Liège et d'Anvers, il fut décidé récemment de se débarrasser des bouches inutiles comme dans une ville en état de siège.

Le premier exode a eu lieu l'autre jour.

Quatre-vingt-dix enfants, accompagnés de leurs mères éplorées, traversèrent la ville de Verviers au milieu d'une masse compacte de curieux.

Cette marche d'enfants vers l'exil causa un émoi et une surexcitation dont on se rend difficilement compte.

Tous les yeux étaient pleins de larmes.

A la gare, quand les enfants durent s'arracher des bras de leurs mères, la scène prit un caractère tellement navrant que peu d'assistants purent cacher leur émotion.

Les quatre-vingt-dix enfants débarquèrent quelques heures plus tard.

× × ×

L'union locale No 455, des ouvriers-barbiers, organise pour lundi, le 19 novembre courant, son quatrième grand bal annuel. C'est à la salle Empire qu'aura lieu cette jolie soirée, dont le succès promet d'éclipser toutes celles du même genre qui ont eu lieu cette année.

× × ×

Des statistiques qui viennent d'être publiées établissent que sous le régime de la journée de huit heures, la vie de la moyenne des cigariers a été prolongée de six ans et celle de leurs femmes de huit ans.

Puisqu'il en est ainsi, nos amis les typos jouiront eux aussi de cette prolongation de la vie, car ils viennent de terminer une lutte gigantesque par tous les Etats-Unis, qui leur assure l'établissement de la journée de huit heures dans tous les ateliers des principales villes.

× × ×

On nous informe que dans quelque temps le club ouvrier du quartier Saint-Jean-Baptiste, donnera un grand concert et bal au bénéfice des ouvriers de Buckingham. Des discours seront prononcés à cette occasion par les meilleurs orateurs du mouvement ouvrier de cette ville. Nous ferons connaître plus tard la date et le lieu de cette jolie soirée.

× × ×

M. Louis Beuloin, de la loge Victoria, No 111, des machinistes est parti ce matin pour Sorel et où il doit rencontrer ce soir tous les gens du métier de cette florissante petite ville. Nous espérons qu'il rencontrera à Sorel autant de succès qu'il en a rencontré la semaine dernière dans sa visite qu'il a faite à plusieurs villes de la province.

× × ×

Le premier bal annuel donné samedi soir par l'union No 1127 des charpentiers-menuisiers a obtenu un beau succès. Près de deux cents personnes y ont pris part et le plus vif entrain n'a cessé de régner un seul instant. Dans l'intermission on entendit du chant très intéressant.

Le comité d'organisation à qui revient le mérite de cette jolie fête se composait de MM. A. Martel, président; O. Desroches, secrétaire ; A. Boileau, trésorier ; F. X. Dufresne et H. Leduc.

× × ×

C'est ce soir que M. Alphonse Verville, député de Maisonneuve, doit rencontrer les électeurs de la partie nord de sa division pour leur rendre un compte fidèle de sa conduite au parlement durant la dernière session.

La réunion se tiendra à la salle Lacasse, rue Beaubien, et tous les électeurs sans distinction sont invités à aller l'entendre.

× × ×

Il est évident que la position des ouvriers en Europe s'améliore rapidement de jour en jour et que la grande armée des travailleurs commence à être comprise des hommes publics.

Les dernières dépêches nous apprennent qu'en France, M. Barthou, ministre des travaux publics, se propose de reviser la loi des mines de façon à les nationaliser, c'est-à-dire de les mettre toutes sous le contrôle de l'Etat et de faire participer les mineurs dans les bénéfices.

En Espagne, le cabinet a décidé d'introduire incessamment un bill réglementant le travail des femmes et des enfants dans les manufactures.

× × ×

Ce soir il y aura à la salle Saint-Joseph assemblée régulière de l'union des maçons ainsi que du local 134 des charpentiers-menuisiers, pour affaires urgentes.

L'union No 349 des peintres-décorateurs et tapissiers, tiendra ce soir à la salle Empire son assemblée régulière pour la régie de plusieurs affaires très importantes.

Il y aura aussi ce soir à la salle Dionne assemblée régulière de l'union No 428 des cordonniers-monteurs de la B. S. W. U.

× × ×

Le Conseil Conjoint No 19, de la B. S. W. U., organise pour le 19 novembre courant, un premier bal et concert, qui aura lieu à la salle Dionne. Le comité d'organisation qui se compose comme suit, est une garantie du succès de cette grande fête: MM. G. Martel, G. Major, A. Beaudoin, Jos. Lépine, M. Monette et Z. Lespérance. Il est à souhaiter que tous les unionistes y prennent part.

× × ×

A son assemblée régulière de samedi dernier, l'union typographique Jacques-Cartier No 145, a voté la somme de $15 au fonds d'élection de M. Joseph Ainey dans Sainte-Marie.

Le délégué Gustave Francq au Congrès ouvrier de Victoria, a présenté un rapport détaillé des délibérations, qui a été approuvé.

L' "INTERCOLONIAL"

L'HON. M. EMMERSON, MINISTRE DES CHEMINS DE FER CROIT QUE L'ERE DES DEFICITS EST MAINTENANT PASSEE.

Ottawa, 5 — L'honorable M. Emmerson, ministre des chemins de fer, était samedi après-midi l'hôte du "Canadian Club".

M. Plunkett Taylor présidait. L'honorable M. Emmerson esquissa l'histoire du chemin de fer l'Intercolonial, expliquant que l'on était lié par la Confédération d'avoir à construire un chemin de fer reliant les Provinces Maritimes à Québec et Ontario. La conviction dès le début était que le succès financier serait longtemps douteux. Jamais on n'a pu réaliser de bénéfices avec cette voie mais elle a rempli son but.

L'honorable M. Emmerson voit que l'ère des déficits est fini, mais il proteste énergiquement contre le projet d'en faire un payeur de dividendes.

Il parle des efforts faits avant la Confédération, efforts qui furent longtemps vains. En fin de compte ces chefs politiques décidèrent de construire cette voie ferrée. Parlant à Toronto, un jour l'hon. Geo. Brown avait dit: "Si cela doit mettre fin aux différends entre Québec et Ontario, on devrait plutôt en construire six de ces chemins de fer."

Sir Alexander Mackenzie était d'avis que l'on devait construire cette voie et avait l'assurance qu'elle ne payerait pas.

Sir John MacDonald et Geo. Brown déclarèrent que les provinces du haut voulaient cette voie pour attirer chez eux le commerce des Provinces Maritimes; c'est ainsi que l'Intercolonial fut l'une des conditions de la Confédération.

L'on a dépensé $20,000,000 pour construire ce chemin de fer, on a donné $100,000,000 pour les canaux, $175,000,000 en subsides aux chemins de fer pour tout le Canada et jamais les canaux n'ont apporté aux Provinces Maritimes un sou du commerce qu'ils déterminaient.

Cependant personne ne récrimine, car le peuple du Canada est un peuple aux idées larges et tolérantes.

Si l'on comprenait la mission de l'Intercolonial on ne ferait pas d'aussi acerbe critique.

"L'opinion publique, dit M. Emmerson, désire que l'Intercolonial suffise, par lui-même, à ses besoins. C'est là une demande légitime et, en somme, assez raisonnable. Réaliser ce voeu a été mon but depuis mon arrivée au département des Chemins de Fer et sans vanité je puis bien dire que j'ai fait quelque chose dans ce sens.

L'an dernier l'Intercolonial avait un surplus. Il en aura un autre, cette année, et je crois pouvoir affirmer que l'époque des déficits de l'Intercolonial est passée." (Applaudissements prolongés).

LA MISERE NOIRE

Une famille de Juifs Russes est trouvée réfugiée dans un hangar.

Yans Jespisky, juif d'origine russe, est arrivé ici, avec sa famille, composée d'une femme et de quatre enfants, il y a environ un mois. Ne parlant ni anglais ni français, il ne put trouver d'ouvrage et tomba dans la plus noire misère. Samedi, le capitaine Coleman trouvait toute la famille réfugiée dans un hangar, rue des Manufactures. Grâce au capitaine, les six malheureux furent d'abord recueillis au poste puis dirigés sur une institution de charité qui va s'occuper de les caser. Le plus âgé des enfants a dix ans et les deux plus jeunes sont des jumeaux de deux ans.

ANNIVERSAIRE ORANGISTE

Dimanche après-midi, les orangistes ont célébré avec éclat le fameux 5 novembre.

L'église Baptiste de la Pointe Saint-Charles était bondée.

Le révérend J. R. Webb a fait un sermon digne de mention.

Il a insisté sur le fait qu'il faut absolument se conformer à la loi biblique qui ordonne de faire du bien au prochain. "On peut, dit-il, combattre les principes, mais cela ne doit pas aller jusqu'à blesser le prochain, par des luttes ou des offenses qui sèment la haine, la division de race et font fermenter des révoltes."

CLUB CHOQUETTE

Jeudi prochain, 8 novembre, à 8 heures p. m., grande assemblée au Club Choquette, No 1061a Saint-André.

L'hon. L. P. Brodeur a promis d'assister à l'assemblée ainsi que MM. Jérémie Décarie, Godfroy Langlois, Victor Gaudet, Jos. Béland, O. Martineau, etc.

Tous les libéraux sont cordialement invités à cette importante assemblée.

Boeuf salé de "Clark"
Du boeuf de choix, préparé avec soin, saveur exquise. Donne toujours satisfaction. (27) r

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. a

EN TOUCHANT LE SOL NATAL

A peine descendu du convoi qui l'avait amené, Joseph Blouin est tué

PAR UN TRAMWAY

Le défunt était marchand à Barclay, R. I. et il a été victime de sa propre imprudence.

ENQUETE DU CORONER

Joseph Blain, un jeune homme que l'on dit venir du Rhode-Island, et qui n'était que depuis quelques heures en promenade à Montréal, a été la victime d'un fatal accident de tramway, hier. Blain traversait la rue Notre-Dame, à l'ouest de la rue McGill, lorsqu'il fut frappé par un tramway se dirigeant vers l'ouest. Il eut le crâne fracturé et expirait trois heures plus tard, à l'hôpital Notre-Dame où il avait été transporté d'urgence.

Le jeune homme a été traîné sur une distance d'une dizaine de pieds en avant du filet protecteur, avant que le mécanicien, qui avait renversé le pouvoir, parvint à arrêter le tramway.

Le mécanicien dit qu'il conduisait sa voiture à une allure forcément modérée, car le pouvoir électrique était très faible. L'homme quitta le trottoir en courant, au dire d'un témoin, de sorte que le mécanicien, d'après sa déclaration, ne l'a aperçu qu'à environ quatre pieds de distance.

Il appliqua aussitôt la "renverse".

Le malheureux a dû se fracturer le crâne en tombant sur la chaussée, après avoir été tamponné ; il fut relevé devant le filet protecteur, il a été traîné sur une longueur d'environ 10 pieds. Dans les circonstances, l'accident était inévitable.

On peut supposer avec raison, que la victime souffrait de surdité, vu qu'au moment de l'accident il était profondément absorbé, car le mécanicien dit qu'il faisait sonner le gong d'alarme.

A l'aide de papiers dont il était porteur, on établit l'identité du défunt.

Le coroner procèdera à une enquête sur ce tragique accident.

Le malheureux dont nous rapportons plus haut, la mort tragique, est bien M. Joseph Blain.

Au moment de l'accident, il arrivait de Barclay, Rhode-Island, ville située près de Providence ; il descendait du convoi.

Le malheureux, qui était âgé de 30 ans, était marié et père d'une fillette de deux ans. La fatale nouvelle a été transmise à la famille, et le père et le frère du malheureux qui habitent Albion, R. I., arriveront à Montréal, ce soir, et assisteront à l'enquête du coroner qui aura lieu, demain matin, à 10 heures.

M. Blain, qui était marchand, était venu à Montréal en voyage d'affaires.

TRIO MENDELSSOHN

Le Trio Mendelssohn a commencé sa saison vendredi soir, sous de très heureux auspices et l'on peut dès maintenant prédire que les cinq concerts qu'il donnera encore à la Galerie des Arts, seront une superbe manifestation artistique. Les comparaisons sont toujours odieuses, aussi ne tenterons-nous pas de dire la différence qui existe entre le trio d'aujourd'hui et celui des années dernières.

Des musiciens qui le composent, MM. Hans Hartlan, pianiste, T. Desterbecq, violoniste, et J. B. Dubois, violoncelliste, le deuxième a plus particulièrement besoin qu'on le présente. C'est en effet la deuxième fois seulement que nous l'entendons en public, et il n'a pas trompé les espérances que nous fondions sur lui lors du concert Plamondon. Dans la Sonate en Ut mineur, de Grieg, il a fait montre des mêmes qualités de sonorité et de doigté, que nous lui connaissions déjà. Une certaine maigreur de son dans le médium ne lui est pas imputable, M. Desterbecq n'ayant, hier soir, à sa disposition qu'un assez mauvais instrument.

Un trio en Fa, de Saint-Saëns, et le trio en Ut mineur No 3, de Beethoven, ont montré des merveilleuses qualités d'ensemble et d'homogénéité, avec cependant un peu de faiblesse de la part de M. Desterbecq. Cela disparaîtra au prochain concert.

Somme toute, nous avons lieu d'être fiers du Trio Mendelssohn et heureux de voir subsister cette vaillante organisation dévouée à ce que la musique a de plus pur.

Un auditoire nombreux et connaisseur a religieusement écouté le programme. Nous avons remarqué la plupart de nos musiciens.

SHIRLEY, MASS.

Chez les Acadiens

Shirley, 3 — Les Acadiens de Shirley ont fondé une cour de la société L'Assomption. Les officiers installateurs étaient: chancelier général, M. Elphège Légère, de Fitchburg; vice-président général, Clarence F. Cormier, Waltham. Les officiers de la nouvelle cour sont: chapelain, Rév. M. J. H. Côté; chancelier, M. Joseph P. Thomas; président, M. Aimé A. Gionet; 1er vice-président, M. David Gionet; 2e vice-président, M. Joseph Doucet; sec.-fin., M. Michel Gionet; sec.-archiviste, M. Sylvain Thomas; sec.-archiviste-adjoint, M. Edouard Gionet; trésorier M. Joseph Gionet; 1er com.-ord., M. Alexandre Gionet fils; 2e com.-ord., M. Guillaume Gionet; directeurs, MM. Alex. Gionet père, Gustave Gionet, Michel Burger.

Après l'installation, des remarques furent faites par les officiers installateurs.

EN VOYAGE

Londres, 5 — Au nombre des passagers de l'"Empress of Britain" se trouve M. Mackenzie King, sous-ministre du travail du Canada.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

LES ASSISES DE BRYSON

Le choix des jurés dans l'affaire de James Laderoute se ferait

CET APRES-MIDI

Le fameux procès des Joachims, continue à passionner l'opinion publique.

UN ALIBI

Bryson, Q., 4 — Cet après-midi même on commencera probablement le choix des douze hommes qui auront à juger James Ladéroute, l'assasin présumé du Syrien George Charley.

La cause de Joseph Bertrand, accusé d'avoir trempé dans l'incendie des Joachims va en effet se terminer dans quelques heures ; on ne peut maintenant prévoir quelle sera l'issue de cette affaire avec autant de sûreté que dans le procès de Frank Bertrand. C'est une rude tâche que cette fois les petits jurés auront devant eux, quand il s'agira pour eux de se prononcer. La preuve faite ici par la Couronne est beaucoup plus forte que lorsqu'il s'est agi de convaincre celui que l'on croyait être l'auteur principal du prétendu crime. Mtre D. R. Barry, C.R., substitut du procureur-général, assisté de Mtre Asa Gordon, C.R., a accompli une tâche de géant, pour en venir à prouver que Joseph Bertrand a été le complice de son frère ; il lui fallait d'abord établir que ce dernier a bien mis le feu aux entrepôts Marion. Or il a été acquitté de cette accusation la semaine dernière. C'est donc un double procès que la Couronne avait ici à conduire, dans un seul, et cela, avec le désavantage que deux des jurés qui ont déjà servi dans la cause de Frank Bertrand ont dû forcément être acceptés parmi les jurés du prisonnier actuellement à la barre.

UN DESACCORD

chez le jury ne surprendrait personne pas plus que ne le ferait d'ailleurs un verdict soit favorable, soit défavorable au prévenu. Heureusement pour le ministère public, aucun des témoins n'est venu cette fois se contredire ni provoquer des incidents sensationnels comme celui dont on a été témoin lors du témoignage de la femme Raymond. De son côté, Mtre Roland Millar, le brillant défenseur de Jos. Bertrand, n'a été ni moins combattif ni moins effectif que d'habitude dans la lutte qu'il a entreprise, avec l'aide de Mtre Emmanuel Devlin, M.P. pour arracher son client aux cachots du préfet Beauchamp. Des deux côtés, à l'heure où je rédige ce rapport on frappe d'estoc et de taille. La bataille est plus orageuse, plus acharnée que jamais, chacun, se ressentant, naturellement de l'énervement causé par l'interminable longueur de cette affaire d'incendie. Jusqu'ici Mtre Barry a établi hors de tout doute que l'accusé Joseph Bertrand a fait des menaces terribles contre M. Thomas Marion, le propriétaire des édifices incendiés. Il aurait été même jusqu'à dire "Marion disparaîtra des Joachims avant deux ans, ou bien alors il ne sera plus qu'un cadavre".

Il a également prouvé que cet homme, le soir du feu, a brutalement refusé d'apporter le moindre aide au sauvetage, allant jusqu'à insulter Mme Marion qui le suppliait de se joindre à tout le reste de la population des Joachims occupée à combattre les flammes dévastatrices. C'était la joie la plus intense qui se lisait sur tous ses traits, "en face de nos malheurs", a dit Mme Marion. Ces circonstances, quelque graves qu'elles soient ne sont toutefois pas encore suffisantes pour établir une preuve parfaite, il faut maintenant à la couronne trouver le lien qui relie Joseph Bertrand à son frère, s'il est établi que c'est ce dernier qui a mis le feu. Cette solution de continuité, Mtre Barry tentera de la combler ce matin, par ses derniers témoins, y réussira-t-il? — le verdict des douze jurés le dira tout à l'heure. Pour faire rejeter la prétention possible que Jos Bertrand aurait bien pu lui-même jeter l'allumette fatale dans les entrepots Marion, la défense va tenter d'établir

UN ALIBI

sous les yeux du juré. Elle prétend que le 17 juillet dernier au soir le prisonnier n'est sorti de sa demeure que longtemps après le commencement de l'incendie, alors que de toutes parts on était déjà accouru, hommes, femmes, enfants, pour combattre l'élément destructeur, dont les sinistres reflets éclairaient au loin, les eaux de l'Ottawa. Quelqu'en soit le résultat, cette cause sensationnelle touche à sa fin, Que Jos Bertrand soit acquitté ou qu'il soit condamné, accusateurs et défenseurs pourront se retirer avec la satisfaction du devoir accompli. Bertrand, tout comme M. Thomas Marion, est un riche citoyen, père de famille, il est à la tête de plusieurs établissements de commerce fort importants.

JAMES LADEROUTE

Le meurtrier présumé de Georges Charley n'a pas perdu sa bonne humeur depuis son retour à Bryson. Un étranger qui viendrait visiter les cachots ne le désignerait certes pas pour celui des détenus sur la tête duquel retombe une accusation capitale. C'est lui le plus gai de tous, le plus insouciant.

Est-il sincère ou se fait-il acteur; il n'appartient pas à la justice d'aller le relancer jusque dans l'intime de ses impressions. Avec lui, au commencement du terme actuel, se trouvaient enfermés derrière les barres de fer des cellules Thomas Orr, accusé d'empoisonnement, Gédéon Chaput, accusé de viol, Frank et Jos. Bertrand, impliqués dans l'incendie Des-Joachims, puis, plus tard, l'Alsacien Higelin, agresseur supposé de son compatriote. Ghesquières, à Ville-Marie. Quelques jours plus tard le vieillard Orr était remis en liberté, exonoré par ses pairs: à son tour, la semaine dernière, Frank Bertrand retournait à son foyer. Le jour même du départ de ce dernier, Mtre Roland Millar allait rendre visite à James Ladéroute, celui-ci savait les efforts efficaces faits par son défenseur pour amener ainsi l'acquittement de ses deux anciens compagnons de captivité.

Se rendant tout joyeux au-devant de Mtre Millar, il s'écria, en lui pressant la main: "Ça va bien, tous mes gens s'en vont; hâtez-vous pour que ce soit mon tour." Son tour, il viendra bientôt; que ce soit pour l'échafaud ou pour la liberté. Avant ce soir le cachot de James Ladéroute sera témoin d'une scène qui ne manquera certes pas de pathétique, pour la première fois depuis sa détention le malheureux embrassera sa vieille mère, que Mtre Millar conduira auprès de lui. Je voudrais bien être là, mais

LA CONSIGNE EST SEVERE

elle est inexorable; de par les ordres du procureur-général lui-même personne autre que les parents immédiats et les défenseurs du prisonnier n'auront le droit de l'approcher. Nuit et jour on monte la garde sous les fenêtres grillées de l'accusé. Quand on passe, le soir, au milieu des ténèbres en face de la prison, on aperçoit la silhouette du garde armé d'un énorme gourdin, se mouvant sur les hautes murailles en pierres grises. C'est que la prison de Bryson a été divisée, je ne sais trop pourquoi, de telle façon que le premier venu peut tout à son aise causer avec les détenus du dehors, leur jeter des limes, s'il le désire, ou encore leur jouer sur le violon des gigues appropriées, pour leur permettre de danser et de se donner un brin l'illusion de la liberté et tout cela peut se faire du chemin public, entièrement en dehors des terrains du gouvernement, là où personne n'a plus le droit d'intervenir et de protester. On conçoit quelle tâche ardue toute cette comédie impose à M. le gouverneur Blondin et à M. le sheriff McCally qui tous deux tiennent coûte que coûte à remplir leur devoir. La lutte dans le procès de Ladéroute va être encore plus rude qu'on ne pensait; presque tous les Syriens du pays en ont fait leur affaire personnelle. Il s'agit en effet pour eux d'une question de vie ou de mort dans le métier de colporteurs qu'ils exercent. Ils ont cherché en vain à avoir leur propre avocat pour assister Mtre Barry; cette singulière requête naturellement ne leur a pas été accordée; Mtre Auguste Lemieux, Conseil de Mtre Millar dans le procès de Ladéroute, est attendu ici ce soir de même que le chef K. P. McCackill.

"QUI M'AURAIT DIT, IL Y A SIX MOIS, QUE J'ARRIVERAIS A NE PLUS MEME PENSER A MA MALADIE

MES DOULEURS DE REINS, DE COTE, DE VESSIE, TOUT CELA EST DISPARU" — "J'AVAIS PERDU TOUT ESPOIR, J'ETAIS RESIGNEE A MOURIR."

Le bon Dieu a voulu que je fisse un dernier essai en m'adressant à la Cie Chimique Franco-Américaine et en prenant les Pilules Rouges — Je suis guérie, je suis forte, je suis gaie et les médecins qui m'ont condamnée autrefois ne me reconnaissent plus maintenant."

LETTRE DE MADAME J. GODIN, DE STE THERESE, N. B.

" A quoi bon ? "

Voilà un cri que vous avez entendu sans doute proférer bien des fois par de pauvres malades qui, après avoir essayé de bien des médecins, pris bien des médicaments, n'ont pas réussi à se guérir.

Nous comprenons jusqu'à un certain point leur désappointement, mais nous ne pouvons pas admettre que leur découragement les pousse ainsi à rejeter une chance qui leur est encore offerte d'échapper à la torture et à la douleur.

Parce que ce que vous avez pris auparavant n'a pu vous guérir, cela ne veut pas dire que rien ne peut vous guérir.

Vous n'avez pas encore essayé les Pilules Rouges, puisque vous n'êtes pas guérie.

Vous n'avez donc pas le droit de dire : " A quoi bon ? " Puisqu'il y a encore un moyen possible, que dire? un moyen certain de revenir à la santé.

Les Pilules Rouges n'ont jamais trompé aucune femme qui les a prises consciencieusement, qui a suivi les prescriptions à la lettre.

Il peut y avoir des cas où, suivant les tempéraments, suivant le degré atteint par la maladie, la guérison a été plus ou moins rapide.

Mais, d'échec, nous n'en connaissons pas !

Par contre, c'est par milliers que nous recevons des témoignages et des remerciements. Nous ne les publions pas tous, parce que l'espace à notre disposition serait insuffisant. Nous nous contentons de donner les lettres contenant des informations utiles pour les femmes malades, des renseignements intéressants.

Mais nous le répétons, si vous n'avez pas essayé les Pilules Rouges, vous ne pouvez pas désespérer.

Le désespoir est mauvais conseiller; le désespoir est lâche, est vicieux. Il nous fait voir tout du mauvais côté.

Quand nous souffrons nous devons n'avoir qu'une idée : vaincre la douleur.

Nous savons bien qu'il en coûte souvent de faire bonne figure lorsque la maladie nous mine ou que la douleur nous étreint. Pauvres femmes, nous compatissons à votre agonie, mais nous ne pouvons nous empêcher de vous dire : ne vous abandonnez pas, ne désespérez pas !

Combien nous en avons vu de jeunes filles, de jeunes femmes, de femmes mûres qui avaient été abandonnées par de grands docteurs, qui en étaient arrivées à se dire : A quoi bon ? " et que nous avons fait revivre, que nous avons fait renaître en leur faisant prendre les Pilules Rouges.

Nous leur avons infusé un sang nouveau, donné des nerfs nouveaux, une chair neuve, un organisme nouveau et elles ont vécu longtemps heureuses auprès de leurs époux, au milieu de leurs enfants.

Tout cela parce que les Pilules Rouges leur avaient fourni le sang, cette chair qui coule, cette essence de vie !

Voulez-vous prendre connaissance d'un cas en particulier ?

En voici un intéressant :

Sainte-Thérèse, N. B.
29 Décembre 1905.

Messieurs,

Voilà bien longtemps que j'aurais dû vous écrire pour vous remercier de vos bons soins et de votre bon traitement, mais on devient bien oublieuse lorsque la bonne santé a remplacé les douleurs d'autrefois. Qui m'aurait dit, il n'y a que six mois, que je ne penserais plus à mon mal, à mes douleurs de côté, de vessie, à toutes mes souffrances. Quand on pense que j'avais perdu tout espoir de guérir, que j'étais résignée à tout. Lorsqu'on voulait me faire prendre quelques remèdes, je disais : A quoi bon ? C'est le bon Dieu qui a voulu que je fisse un dernier essai avec vos Pilules Rouges qui m'ont sauvé la vie. Dès les premières boîtes, j'ai senti un mieux. J'ai compris que là était le salut. J'ai persisté et je me suis guérie. Je vais maintenant aussi bien qu'avant cette terrible maladie. Je suis bien, je suis forte, je suis gaie, on ne me reconnaît plus. Les médecins qui m'avaient donnée pour morte ne peuvent pas en croire leurs yeux. Et tout cela je le dois bien aux Pilules Rouges et à elles seules. Sans elles, il y a longtemps que je ne serais plus de ce monde." — Votre très reconnaissante, Dame J. B. Godin, Sainte-Thérèse, N. B.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi tous les traitements nécessaires à la guérison de votre maladie.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîte de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges, que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 Saint-Denis, Montréal.

—BRANDY—
Hennessy

JAS. HENNESSY & CIE., COGNAC, FRANCE, garantissent l'âge de tous les brandies embouteillés qu'ils exportent.

Une Etoile, plus de six années.
Trois Etoiles, plus de douze années.

Des qualités supérieures de 15 à 70 années. Impossible d'obtenir de meilleur Brandy à quelque prix que ce soit. 256-1n

GIN KIDERLEN DE ROTTERDAM HOLLANDE

L'Eau de Vie nuit au système nerveux, les Whiskeys détériorent l'estomac; la Bière est contraire au bon fonctionnement des rognons : Le "Gin Kiderlen des Distilleries Netherlands" seul, d'un usage raisonné est toujours inoffensif et très souvent guérit la maladie. (3) r

TEMPERATURE

Vent du nord-est, beau et froid aujourd'hui et demain.

Montréal, 5 novembre, 1906.
Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10, 12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum	42
Même date l'an dernier	49
Aujourd'hui minimum	33
Même date l'an dernier	34

Baromètre — 8 a.m., 30.30 ; 11 a.m., 30.28; 1 p.m., 30.27.

LES ELECTIONS AMERICAINES

"La Presse" affichera, demain soir, rue Saint-Jacques, le résultat des élections de la République voisine, et particulièrement le résultat dans les différents Etats américains où les nôtres sont en grand nombre.

La candidature de M. Hearst au poste de gouverneur de l'Etat de New-York offre surtout un intérêt intense dans cette lutte politique maintenant mémorable.

NOS MINISTRES

—L'honorable M. Fielding, ministre des Finances, était de passage à Montréal, dimanche, et est immédiateent reparti pour Ottawa.

—L'honorable M. Lomer Gauin est en ville aujourd'hui. Il restera à Montréal cet après-midi et demain.

—L'honorable M. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes, est aux bureaux du gouvernement aujourd'hui.

M. KLECKZKOWSKI

C'est avec un sincère regret que l'on apprendra que M. Kleckzkowski, consul-général de France, va quitter incessamment le Canada, pour aller remplir les délicates fonctions de ministre plénipotentiaire à Montevideo, capitale de la république de l'Uruguay.

Depuis douze ans que M. Kleczkowski est fixé à Montréal, il s'était acquis de profondes sympathies, non seulement dans la colonie française, mais encore dans l'élite de la société canadienne, où il laissera le souvenir de la plus parfaite urbanité, de la plus irréprochable courtoisie et d'une charmante aménité.

M. Kleckzkowski, consul général de France au Canada, nommé ministre plénipotentiaire à Montévidéo.

L'avancement dont est l'objet M. Kleckzkowski est exceptionnel, car il n'y a pas de précédents qu'un fonctionnaire ait passé entre les deux postes d'une seule étape. Cela fait honneur à celui qui est l'objet de cette distinction, et si quelque chose peut atténuer les regrets que causera ce brusque départ à tous ceux qui tenaient le consul général de France en si haute et en si juste estime, c'est précisément la marque éclatante de confiance que lui témoigne le gouvernement de la République française.

MARIAGE PELLETIER-DANSEREAU

Ce matin, à 7 heures et demie, Mgr l'archevêque de Montréal a béni le mariage de M. Victor Pelletier, agent des passagers de la ville à l'Intercolonial, avec Mlle Hortense Dansereau.

M. V. Pelletier avait pour témoin le colonel Pelletier, commandant du district de Montréal, représentant son père, sir Alphonse Pelletier, oncle du marié. M. C. A. Dansereau accompagnait sa soeur.

Mlle Delorme tenait l'orgue, accompagnant Mlle Juliette Leblanc et Mlle Jeannine Dansereau qui ont exécuté de fort jolis morceaux de circonstance.

Parmi l'assistance, on remarquait le Docteur Pelletier, député de Sherbrooke, Mme Pelletier, M. Caron, de Tadousac, les familles Dansereau et Berthiaume.

A 8.45 heures, M. et Mme Pelletier se sont embarqués pour New York et Atlantic City.

× × ×

Samedi soir, un groupe d'amis de M. Victor Pelletier, appartenant à l'Intercolonial et à d'autres administrations, se sont réunis au Saint-Lawrence Hall pour présenter leurs meilleurs souhaits à l'ami qui rompait avec le célibat et lui offrir une bourse.

Des compliments spirituels, sincères et pleins de cordialité ont été échangés et arrosés de champagne.

M. H. A. Price, de l'Intercolonial, fit la présentation de la bourse. Etaient présents : G. Strubbe, J. O'Reilly, F. Chabot, R. Brown, T. M. Fallon, J. Ferriss, du Rutland ; H. Hébert, New York Central ; W. Clancey, Grand-Tronc; H. Ibbotson, C. P. R.; Hector Viger, Boston and Maine ; J. Biron, député coroner ; Jean Taché, R. Henders, Thomas Côté, Edmond Dansereau, M. McKay, P. T. Ahearn, du "Star", Donald Morrison, du "Witness", et plusieurs autres.

LE Dr PINAULT DANS UN ETAT PRECAIRE

Campbellton, N. B., 5 — Nous regrettons d'avoir à annoncer que M. le Dr Pinault, de Matapédia, est dans un état de grande faiblesse. Sa fin ne peut tarder à arriver.

LA PEUR DU CHATIMENT

Pousse deux bambins d'Yamachiche à déserter l'école puis la paroisse.

SUR LEURS TRACES

Les jeunes fugitifs gagnent Montréal, s'enregistrent à l'hôtel Viger et disparaissent mystérieusement.

OU SONT-ILS ?

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Yamachiche, 5. — Tout un émoi a été causé, samedi après-midi, dans notre village, à la nouvelle que deux jeunes enfants s'étaient enfuis de la maison de leurs parents, depuis le midi. Ces deux bambins, l'un, Joseph Lapointe, âgé de 11 ans, et l'autre, Charles Bellemare, âgé de 12 ans, sont élèves de l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes. D'après la rumeur, ce serait pour éviter une correction que les deux bambins auraient formé le projet de laisser l'école pour aller à Montréal se faire... cireurs de bottes.

Hier après-midi, M. Adélard Lapointe, père de l'un des jeunes enfants, après de nombreuses recherches, a appris que les deux fugitifs s'étaient rendus à Louiseville, y avaient pris le train rapide du Pacifique, vers 4½ heures samedi après-midi, en destination de Montréal. M. Lapointe se

Le jeune Charles Bellemare, l'un des évadés de l'école d'Yamachiche.

rendit là, hier soir, par le même train rapide de l'après-midi. Arrivé à Montréal, il alla d'abord au bureau des détectives à l'hôtel de ville, dans le but de faire faire les recherches nécessaires pour savoir où se pouvaient bien cacher les deux enfants.

Quelle ne fut pas sa surprise, en entrant à l'hôtel Viger, coin des rues Craig et gare Viger, tenu par MM. Ménard et Papillon, de voir les noms des jeunes enfants, inscrits dans le régistre des pensionnaires de l'hôtel !

En arrivant à Montréal, les deux petits garçons s'étaient crânement inscrits comme voyageurs, venant d'Yamachiche. Ils couchèrent là et, hier, les propriétaires de l'hôtel les conduisirent à l'église Bonsecours où ils entendirent la messe.

Depuis, il a été impossible d'obtenir le moindre renseignement sur les allées et venues des deux fugitifs, dans tout le cours de l'après-midi et de la soirée. Ont-ils été à la grande démonstration religieuse du cimetière, ont-ils tenté de se faire admettre à l'hôpital Notre-Dame ? Mystère !

A midi, aujourd'hui, M. Adélard Lapointe n'est pas encore revenu de Montréal.

Inutile de dire tout l'émoi que la fuite des deux bambins a causé dans notre paisible localité. Les deux familles sont dans une grande inquiétude. Au collège des Frères, cette désertion fait le sujet de toutes les conversations. Il paraît certain que le mobile de la fuite des deux enfants a

Le jeune Joseph Lapointe, l'un des déserteurs du collège d'Yamachiche.

été la crainte d'être châtiés par leur professeur.

DERNIERE HEURE

Au moment d'aller sous presse, on nous informe que les deux jeunes Bellemare et Lapointe ont été retrouvés, sur la rue Notre-Dame, tout près de la gare Viger. Le jeune Bellemare a dit qu'il était parti de l'école d'Yamachiche, samedi midi, parce que son professeur, le frère Rodolphus, l'avait obligé de se tenir à genoux toute l'avant-midi, et cela parce qu'il avait parlé à son petit voisin. Se voyant menacé de subir la même punition toute l'après-midi, il avait eu tellement peur qu'il n'avait pas osé retourner à l'école. Quant au jeune Lapointe, c'est la peur d'être battu qui l'a engagé à déserter.

Les deux petits bambins ont passé la journée d'hier à parcourir les rues. N'ayant jamais vu Montréal, ils ont voulu embarquer dans les P'tits-Chars "pour voir", et en retour du 25 cents donné au conducteur, le jeune Bellemare affirma qu'il avait été volé, parce qu'il n'avait reçu qu'un "petit bout de papier bleu !" Comme conséquence, il ajouta qu'il trouvait les gens très voleurs, à Montréal. Depuis samedi soir, les deux jeunes garçons n'avaient pas pris une seule bouchée de pain.

A 2 heures, cette après-midi, M. Adélard Lapointe est parti pour reconduire les deux jeunes enfants à Yamachiche.

LES OBSEQUES DU JUGE MADORE

Un cortège imposant escorte la dépouille au lieu du suprême repos

A SAINT-HYACINTHE

La magistrature et le Barreau font de concert, un touchant éloge du regretté défunt.

LES CONDOLEANCES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 5. — Les funérailles de l'hon. juge J. A. C. Madore ont eu lieu, ce matin, à Saint-Hyacinthe.

Le cortège funèbre était l'un des plus considérables que nous ayons vu ici depuis très longtemps.

Les porteurs des coins du poêle étaient les Honorables juge Tellier et Demers, Jos. Roy, H. A. Beauregard, protonotaire; Louis Lussier et L. A. Gendron, avocat.

Les porteurs de la dépouille mortelle étaient le shérif Borduas, Eugène Sicotte, L. A. Brunelle, J. A. Cadotte, J. Wingender, H. Marchessault, huissier de la Cour Supérieure.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Jean Bacon, curé de l'église Notre-Dame, où les funérailles ont eu lieu. Il était assisté des chanoines L. A. Senécal et C. P. Choquette. C'est aussi M. Bacon qui a chanté le service funèbre.

Mgr A. X. Bernard, assisté des chanoines L. A. Senécal et C. P. Choquette, a prononcé les prières et fait les cérémonies de l'absoute.

Le corps du défunt a été inhumé dans le cimetière de la paroisse Notre-Dame.

Nous avons remarqué dans la suite M. A. Madore, père du défunt; J. O. Madore, son cousin, qui conduisait le deuil; Son Honneur le maire Saint-Jacques, M. E. Guerin, substitut du Procureur Général, le magistrat Lanctôt, M. Olivier Marceau, avocat de Montréal ; le sénateur Mitchell, M. Nap. Garceau, maire de Drummondville ; les avocats A. O. T. Beauchemin, Jos. Roy, Emile Marin, T. O. Beauregard, A. Delage, A. Bourgeault, M. Jos. Morin, député à Québec ; les notaires F. X. A. Boisseau, Frs. Cormier, J. Chabot, U. Saint-Germain, Jules St Germain, J. Jodoin, J. De L. Taché, les médecins Olivier Jacques, Ulric Jacques, T. Turcot, Emile Ostiguy, Paul Ostiguy, L. A. Beaudry, Emile Saint-Jacques, les échevins Chs. Brodeur, Ulric Jacques, T. Beaupré, D. T.Bouchard, J. N. Dubrule, G. Casavant, MM. Jules Lamamboise, W. A. Moreau, P. Labadie, T. A. Massé, le chef de police Berthiaume, le scus-chef P. A. Foisy et un grand nombre d'autres citoyens éminents de Saint-Hyacinthe, et de l'étranger.

Parmi les offrandes de fleurs nous avons remarqué celle de M. et madame Edmond Guerin, de l'honorable A. Dorion, des juges de la Cour Supérieure, du Barreau de Saint-Hyacinthe, des employés du protonotaire de Montréal, des juges Lynch, Charbonneau et Delorimier, du Club Canadien de Montréal, de MM. J. et Alphonse Décary.

Ont envoyé des télégrammes de condoléances: Hon. L.-P. Brodeur, Rodolphe Lemieux, J.-A. Lamarche, Mme L. A. Gendron, M. et Mme L. Ringuette, Mme et Mlle Hamel, Mme M. St-Jacques, Mlle A. St-Jacques et autres.

La mort du juge Madore a causé un deuil profond à Saint-Hyacinthe, où le défunt était universellement respecté et estimé. Samedi matin, une sorte d'oraison funèbre du défunt fut prononcée en Cour Supérieure, par le juge Demers et Mtre Louis Lussier, bâtonnier du barreau du district. Mtre Lussier proposa d'abord, en ces termes, l'ajournement de la séance, par respect pour la mémoire du juge Madore.

"Avant qu'il soit procédé à l'appel des motions, je dois faire part au Tribunal d'une nouvelle bien douloureuse, qui nous est arrivée de Montréal, nouvelle que nous redoutions depuis quelques jours, mais dont la réalisation (au moins, c'était notre espoir) devait se faire attendre plus longtemps: celle de la mort de notre juge, M. Madore.

"Je n'ai pas à faire l'éloge du distingué défunt, devant Votre Seigneurie, qui avez eu l'occasion de le connaître dans l'exercice de la profession, et ensuite, lorsqu'il a rempli avec tant de succès les devoirs de la charge si pleine de responsabilités que le Pouvoir lui avait confiée.

"M. le juge Madore, indépendamment de toutes les qualités qui l'avaient fait apprécier par ceux ayant vécu dans son intimité, avant son arrivée au Banc, avait su, ici à Saint-Hyacinthe, dès ses premiers jugements, dès ses premiers rapports avec le Barreau, comme avec la population en général de notre cité, s'acquérir l'estime et la considération de tout le monde.

"Les avocats n'avaient pas été lents à se rendre compte qu'en sa personne ils avaient affaire à un bon et noble coeur; chez lui, ils étaient sûrs de rencontrer une droiture de caractère, une droiture d'esprit oabsolue, et cette qualité si essentielle chez le juge : une impartialité pleine et entière; sa bienveillance et son concours éclairé étaient acquis par avance à tous ceux qui, par les devoirs de leurs charges ou dans les travaux de leurs professions étaient appelés à l'approcher et à lui demander des directions ou des décisions.

"C'est pour cela qu'il plaise à votre Seigneurie, que la nouvelle de sa mort va créer bien des deuils dans ce district, malgré que celui qui a été la victime de ce décès prématuré, fût depuis très peu de temps attaché au sort judiciaire de notre population.

"Je propose, avec l'assentiment de tous mes confrères du Barreau de Saint-Hyacinthe, à la mémoire de M. le juge Madore, et en signe de respect et de sympathie pour la douleur de ses proches que son décès doit affliger bien profondément, l'ajournement de cette séance de la Cour."

—M. le juge Demers répondit en ces termes:

"Je suis heureux, messieurs les membres du Barreau, de voir le témoignage que vous venez de rendre au regretté Joseph Alexandre Camille Madore, que nous avons perdu ce matin.

Comme vous l'avez si bien exprimé, M. Lussier, il m'a été donné de suivre la carrière de M. Madore, depuis un grand nombre d'années.

"Après avoir fait des études très brillantes, au collège Ste-Marie de Montréal, M. Madore est entré dans l'é-

A suivre sur la page 9

DANS LA PLUS NOIRE MISERE

Triste position d'une famille polonaise arrivée au pays depuis à peine

QUELQUES SEMAINES

Le père, la mère et quatre jeunes enfants sont recueillis errants sur la rue, par la police.

AU REFUGE

La misère noire, la misère qui ne pardonne pas, et qui fait tant de victimes l'hiver, et même dès les premières rigueurs de l'automne a fait sa réapparition. On la retrouve, surtout, au milieu de ces immigrants qui nous arrivent sans cesse, et qui à eux seule, pourraient encombrer nos institutions de charité. Le refuge de Nuit, de la rue Notre-Dame, a hébergé, à lui seul, hier soir, près d'une centaine de miséreux. Mais parmi ces derniers, se trouvait toute une famille, qui attirait particulièrement la pitié. Elle se compose du père et de la mère: Juan Satorski, Kartyrsina Satorski, et de quatre enfants: Peter, âgé de 8 ans, Maria, âgée de 6½ ans, et Micorgit et Ejelina, deux jumeaux, âgés de deux ans.

Pas un seul ne parle la langue française ou anglaise. Ce sont des Polonais, pûr sang, arrivés de Barash, en Pologne, il y a deux mois. A leur arrivée, les enfants ont été placés dans un hôpital souffrant d'une maladie de peau peu enviable. Pendant ce temps-là, le père se procura un peu d'ouvrage ici et là.

Mais finalement, il fût jeté sur le pavé avec toute sa famille, possédant aucuns moyens de subsistance.

Ils ont été recueillis, samedi soir, par les officiers du poste de police No 9 et transportés en voiture de patrouille au Refuge de nuit de M. Rodias Ouimet. Les enfants étaient dans un état de nudité presque complète.

Ne pouvant se faire comprendre comme ils l'auraient voulu, ce matin, le petit Peter et la petite Maria, baisaient les mains des visiteurs du Refuge et imploraient leurs secours.

Que fera-t-on de cette famille?

M. R. Ouimet cherche à procurer de l'ouvrage au chef, en attendant.

Pendant la semaine écoulée, le Refuge de Nuit a donné asile à 233 catholiques et à 154 protestants.

Avis est donné à toutes personnes désirant des hommes pour l'entretien des fournaises ou autres ouvrages semblables, de s'adresser au Refuge. Les personnes charitables désirant donner quelques consolations à ces pauvres abandonnés, soit en nature ou en argent, sont respectueusement priés de s'adresser à M. Rodias Ouimet, gérant du Refuge de Nuit, 189 Est rue Notre-Dame.

Mme R. Ouimet sera la matrone du refuge, cet hiver, et les dames devront s'adresser à elle.

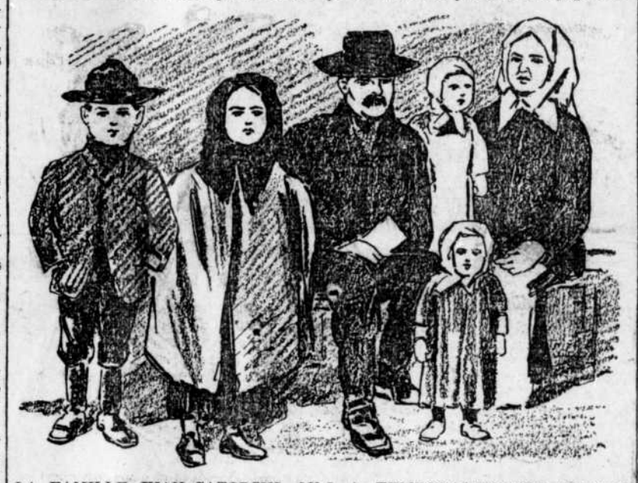

LA FAMILLE JUAN SATORSKI, QUI A TEMPORAIREMENT TROUVE UN ASILE, AU REFUGE DE NUIT.

POUR LA GLOIRE DE MARIE IMMACULEE ET POUR LES PAUVRES

Un certain nombre de dames se sont réunies en comité sous la distinguée présidence de Lady Lacoste. Leur but est de venir en aide à leurs semblables, à leurs frères déshérités, en érigeant au cimetière de la Côte des Neiges, un Monument commémoratif, pour les pauvres dont les moyens pécuniaires ne sont pas assez élevés pour acheter soit un terrain, soit une pierre funéraire pour les chers défunts. Cette oeuvre tout à la fois philantropique et charitable a obtenu la sanction de l'autorité religieuse.

Pour devenir bienfaiteur de cette oeuvre, il suffit d'offrir son généreux concours et de donner chacun selon ses moyens une offrande quelconque.

La plus petite obole sera reçue avec reconnaissance au No 71 rue St Hubert, chez Lady Lacoste ou au No 94a rue St Hubert, chez Mlle M. L. Loranger.

Comité. — Présidente, Lady Lacoste, Secrétaire, Mme L. de G. Beaubien. Trésorière, Mlle M. L. Loranger.

Membres du Comité: — Mme Rottot, Mme R. Forget, Mme St Pierre, Mme W. Prévost, Mme Bisaillon, Mme Mount, Mme H. G. Gérin-Lajoie, Mme Surveyer, Mme Garneau, Mme C. Bruchési, Mme Léopold Globensky, Mlle Delorme.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

La Révérende soeur Marie Mélanie Virginie Roy est décédée hier, au couvent de Longueuil, à l'âge de 71 ans, après 49 ans de vie religieuse. Les funérailles auront lieu demain et le service sera célébré au couvent de Longueuil.

M. VALLEE MOURANT

Nous apprenons avec regret que M. Jean-Baptiste Vallée, député-protonotaire de la Cour Supérieure à Montréal, est dangereusement malade d'une attaque d'appendicite. On craint un dénouement fatal.

Ceux qui ont fréquenté le Palais de Justice depuis trente ans connaissent ce dévoué serviteur de l'Etat, qui dans ses délicates fonctions de greffier de la salle d'audience No 24, où se fait la distribution des causes, a su conquérir l'estime et l'amitié de tous.

L'ENQUETE A BUCKINGHAM

Les inculpés comparaissent devant le recorder Beaudry et sont relachés

SUR PAROLE

Le gréviste blessé, Adélard Hamelin, est sensiblement affecté par son arrestation.

LES COMMENTAIRES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, 5. — Mtre Edmond Guérin et le détective McCaskill sont arrivés samedi par le train du midi tandis que Mtre Maréchal et Aylen étaient ici du matin. Les inculpés dans la triste tragédie Bélanger - Thériault se sont presque tous présentés à 2 heures à l'hôtel de ville tel qu'ils en avaient été notifiés par l'huissier Roy et son honneur le recorder Beaudry fit la lecture du mandat émané par le coroner Mc-

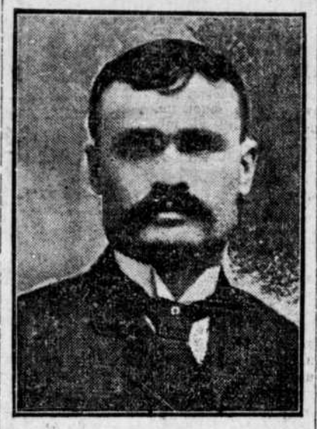

Une excellente photographie de François Therriault, l'une des victimes de la sanglante échauffourée de Buckingham.

Mahon, mais il n'y eut aucune arrestation de faite, les avocats promettant que les accusés seraient encore présents vendredi prochain à 2 heures jour fixé pour le commencement de l'enquête préliminaire en présence du juge Cho-

quete. Tous furent laissés libres sur parole. Dans une entrevue avec le chef McCaskill celui-ci a dit à votre représentant que cette enquête préliminaire serait très sévère et que les coupables, fussent-ils millionnaires ou journaliers à une piastre par jour passeraient par le pénitencier s'ils le méritaient.

Les commentaires sur le verdict des jurés du coroner vont leur train ; en général il a donné satisfaction, cependant il se dit hautement que ce qui frappe le coroner Rodrigue et les grévistes est une véritable surprise. On ajoute qu'il semble qu'on aurait été logique en inculpant aussi le maire de la ville J. Vallilée qui n'est pas intervenu pour empêcher ces troubles qu'il avait appréhendés puisque comme premier magistrat il avait assermenté des constables spéciaux. Les inculpés grévistes sont pleins de confiance et disent qu'ils ne craignent pas de comparaître devant leurs juges ils accepteront leur peine de bon coeur disent-ils, pourvu que la justice trappe tous les coupables, riches comme pauvres selon leur degré de culpabilité.

Adélard Hamelin, le gréviste qui dans la bataile du 8 octobre a été criblé de belles, dont une n'est pas encore extraite est à peine en convalescence; la nouvelle de son arrestation comme étant responsable de la mort de Bélanger et son ami intime l'a beaucoup affecté.

Tout est calme dans la ville. Il est arrivé ce matin près de quarante nouveaux journaliers pour travailler aux scieries, un inspecteur était ici samedi avec M. W. G. Black, agent d'assurance pour le feu. Le but de sa visite était d'assurer si les scieries et les clos de bois de la compagnie McLaren étaient bien surveillés et pour voir si les propriétaires étaient munis de tous les appareils nécessaires en cas d'incendie.

LOINTAIN VOYAGE

On se rappelle qu'il y a quelque temps nous annoncions qu'une compagnie japonaise avait acheté deux magnifiques navires d'une compagnie de navigation de Toronto.

Ces deux navires portent les noms de "Iroquois" et de "Chippawa".

Pour les conduire à destination, les capitaines de ces navires ont dû descendre le Saint-Laurent et ils sont en ce moment amarrés au quai près de la Pointe du Moulin à Vent, en train de prendre leur cargaison de charbon.

L'"Iroquois" et le "Chippewa" sont descendus dans le canal Lachine, samedi soir. Ils partent aujourd'hui pour le but de leur destination. C'est un très long voyage, il leur faudra contourner le Cap Horne pour entrer dans l'océan Pacifique.

IL PLAIDERA COUPABLE

George Wagoud, accusé de tentative de meurtre, substituera un plaidoyer de non coupable en celui de coupable.

Son défenseur, Maître Saint-Julien, demandera toute la mansuétude de la cour pour le prévenu.

LE RESEAU DE LA RIVE SUD

Le Delaware and Hudson continue activement le prolongement de sa voie.

DES EMBRANCHEMENTS

Les entrepreneurs, MM. O'Brien et Mullarkey, ont commencé à construire la seconde section.

AUTRE LIGNE COURTE

Enfin toute la population des comtés de la rive sud, de Montréal à Lévis, aura le plaisir ou plutôt l'avantage d'avoir des communications plus faciles par voie ferrée entre les deux principales villes de notre province.

Le Delaware and Hudson, qui a acquis la propriété de l'ancien chemin de fer de la "Rive Sud", poursuivant sa marche vers le progrès, n'a rien épargné pour assurer le succès de cette entreprise, qui est maintenant dirigée par la "Quebec and Montreal Southern Railway".

Les travaux de construction des embranchements et prolongements de la voie ont été confiés à MM. O'Brien et Mullarky, dont l'esprit d'initiative est bien connu dans les cercles des gens qui s'occupent des questions de chemin de fer.

Actuellement la voie est construite jusqu'à Pierreville et dessert avec régularité toutes les paroisses où il n'y avait eu jusqu'à présent qu'un chemin de fer dont l'organisation était défectueuse.

La nouvelle compagnie dont M. le sénateur Béique est l'un des plus actifs directeurs, a décidé de pousser activement le prolongement de sa ligne, et MM. O'Brien et Mullarky ont commencé les travaux de construction de Pierreville à Lotbinière. Ces travaux seront terminés d'ici au printemps.

MM. O'Brien et Mullarky surveillent en même temps la construction d'une ligne allant de Montfort à Saint-Jérôme, afin de faire un raccordement avec la ligne principale du Grand-Nord ainsi qu'une ligne courte partant de la jonction Garneau et allant à Québec, soit une distance de 80 milles.

Le Delaware and Hudson ne veut rien négliger pour compléter l'entreprise du chemin de fer de la rive sud, qui, au dire des experts, sera l'un des plus beaux et des plus rémunérateurs de notre pays. La contrée qu'il traversera est des plus riches et la topographie des lieux permet d'y placer une ligne, qui, construite d'après tous les plans les plus modernes, offrira le confort aux voyageurs.

La compagnie dépensera un million de dollars pour le tronçon qu'elle a décidé de construire sur sa ligne de la rive sud.

L'ELECTION DE SAINTE-MARIE

M. J. A. RENAUD A ETE NOMME OFFICIER RAPPORTEUR PAR LE GOUVERNEMENT D'OTTAWA.

M. J. A. Renaud, peintre en bâtiment et politicien bien connu, vient d'être nommé officier rapporteur pour l'élection partielle dans la division Sainte-Marie.

M. Renaud a si bien rempli ces fonctions lors de la dernière élection, qu'on ne pouvait faire un choix plus judicieux.

M. Jos. A. Renaud est une personnalité discrète de notre monde politique.

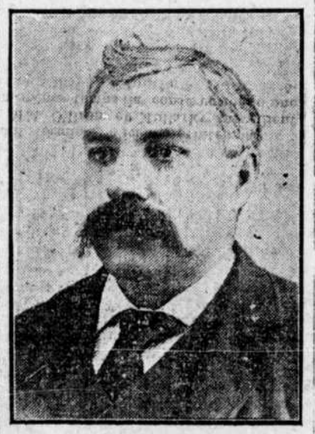

M. J. A. Renaud officier rapporteur pour l'élection de la division Sainte-Marie.

Né à Beloeil en 1865, il connut dès l'enfance et fut le camarade de l'honorable L. P. Brodeur. Il est le fils de feu A. Renaud, entrepreneur de Montréal. La politique l'attirait, il s'y adonna de bonne heure. M. Renaud est mêlé depuis plus de 20 ans au mouvement ouvrier. Il organisa jadis l'élection de Lépine et plus tard celle de Béland, faisant au cours de ces luttes des harangues qu'on se rappelle encore.

M. Renaud fut Maître-Travaillant de l'Assemblée Montcalm des Chevaliers du Travail, secrétaire du district No 9 C. T. Il a rempli les fonctions de secrétaire dans plusieurs organisations ouvrières. Il a toujours été un fervent unioniste et comme peintre il suivit toujours le code unioniste comme patron et comme employé.

M. Renaud est fort avantageusement connu dans le monde du sport, où ses décisions font loi.

Il est maintenant secrétaire depuis trois ans du club libéral de la division Sainte-Marie.

ENQUETE DU CORONER

Le coroner McMahon continue, cet après-midi, l'enquête sur les cadavres des deux hommes tués au cours d'un accident de chemin de fer, vendredi soir, à Saint-Bruno. Un seul témoin a été entendu samedi.

NAISSANCES

DENIS — A Montréal, le 1er novembre 1906, l'épouse de M. Paul Denis, un fils, baptisé Joseph-Norbert-Lucien.

Parrain et marraine, M. et Mme Norbert Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

DECOUVERTE D'UN SQUELETTE

Des ossements humains sont trouvés sur la rive sud du lac Beaumont.

ENQUETE DU CORONER

Il a été impossible jusqu'ici d'identifier les restes du défunt et l'on continue de faire des recherches.

PLUSIEURS HYPOTHESES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Charles de Bellechasse, 5 — Le coroner Perron a été chargé de tenir une enquête sur les ossements humains trouvés sur la rive sud du lac Beaumont, à environ cent pieds dans le bois situé sur la ferme de M. l'abbé Auguste Gosselin.

Les ossements furent mis dans une boîte et transportés au village, et, comme il se faisait tard, on dut abandonner les recherches qui auraient pu amener la découverte d'objets pouvant servir à établir l'identité du cadavre.

Il a été déclaré, à l'enquête tenue le soir même, qu'un jeune homme de Lévis, dont l'ossature pourrait bien correspondre à celle qu'on vient de trouver, du nom de John Suteliff, âgé de 22 à 23 ans, était disparu un jour qu'il voulait aller rejoindre son père, aux courses, en arrière du fort No 1, à Lévis, et, comme il n'a jamais reparu, c'était l'opinion des gens qu'il s'était perdu dans les savanes de Saint-Charles où il aurait trouvé la mort.

D'autres prétendent que ce pourrait bien être le squelette d'un nommé Gilbert, de Saint-Sauveur de Québec, qui a été vu pour la dernière fois entre Harlaka et Saint-Charles, et dont on n'a jamais entendu parler depuis.

Le verdict rendu suggère que de nouvelles recherches soient faites pour découvrir quelques objets qui pourront aider à identifier le squelette.

Votre correspondant a détaché des ossements un morceau d'étoffe assez bien conservé, et qui ne serait rien autre chose qu'un bout de tricot en laine et coton.

Il est bien triste de songer que cet homme est mort, loin de toute habitation, dans un endroit désolé, où l'on ne voit que de grands arbres noircis par le feu qui a tout dévasté il y a quelques années.

Un message téléphonique, venu de l'Islet, demande si c'est un cadavre ou un squelette qui a été trouvé : Un monsieur Cloutier, contremaître, dans les chantiers de MM. Kilburn, à Saint-Magloire, a été vu débarquant à la station de Saint-Charles, il y a une couple d'années, mais ne s'est jamais rendu à destination. Ses patrons avertirent la famille de ce fait, mais, sur réponse qui leur fut faite, par un de ses frères, qu'il était rendu à Saint-Malachie, ils ne s'en inquiétèrent plus. On sait maintenant qu'il ne s'est jamais rendu à ce dernier endroit et la famille croit que ce pourrait bien être le cadavre du disparu. Cette supposition est vraisemblable, car les os trouvés seraient ceux d'un homme d'une quarantaine d'années, plus grand que la moyenne, et on se rappelle parfaitement l'avoir vu débarquer, ici, où l'on semble avoir perdu toute trace de lui.

NAISSANCES

TESSIER — A Montréal, le 4 novembre 1906, au No 90 rue Palm, Saint-Henri, l'épouse de H. Emile Tessier, un fils, baptisé Marius-Edouard-Emile.

Parrain et marraine, M. Edouard Tremblay, et Mlle Mariette Tremblay.

DECES

ARCAND — En cette ville, le 2 du courant, à l'âge de 3 ans, Madame O. F. Arcand, de la maison Dupuis et Frères.

Les funérailles auront lieu lundi, le 5 du courant, à Saint-Jacques le dîneur.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAROCQUE — A Maisonneuve, le 3 du courant, à l'âge de 23 ans, 5 mois, Fabiola Delisle, épouse d'Arthur Marocque.

Les funérailles auront lieu mardi, le 6 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 457 rue Lasalle, à 6¾ heures, pour se rendre à l'église du Très Saint Nom de Jésus, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAUZE — A Chicago, Ill., le 13 octobre, à l'âge de 56 ans, Alphonse Pauzé, relieur, autrefois de Montréal.

RICHER — En cette ville, le 3 du courant, à l'âge de 56 ans, 4 mois, et 1 jour, Malvina Chapleau, épouse de J. B. Richer sr.

Les funérailles auront lieu mardi, le 6 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1252 rue Des-Erables, Delorimier, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RODIER — En cette ville, le 4 du courant, à l'âge de 58 ans, 4 mois, et 4 jours, Olivier Rodier.

Les funérailles auront lieu mardi, le 6 du courant.

Le convoi funèbre partira de l'Hôpital des Incurables, à 7½ heures, pour se rendre à la chapelle des Incurables, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY — Au couvent de Longueuil, le 4 du courant, à l'âge de 71 ans, dont 49 ans de profession, Soeur Marie Mélanie-Virginie Roy.

Les funérailles auront lieu mardi, le 6 du courant, à la chapelle du couvent à Longueuil.

SAINT-DENIS — En cette ville, le 4 du courant, à l'âge de 74 ans, Philomène Saint-Denis, No 455 Notre-Dame Ouest.

Avis des funérailles demain.

SAUNDERS — En cette ville, le 1 du courant, à l'âge de 21 ans, 1 mois, et 15 jours, Sarah-Victoria Bermingham, épouse de Harry Saunders.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, No 155 rue Hôtel de Ville, à 8 heures précises, pour se rendre à l'église Saint-Patrick, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALIQUETTE — A Terrebonne, le 4 du courant, M. Ovide Valiquette, cultivateur, est décédé à l'âge de 61 ans, et 4 mois.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 du courant, à 9½ heures, après l'arrivée du train de 9 heures, à Terrebonne.

Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8 heures précises, pour se rendre à l'église paroissiale, où aura lieu le service.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 3—2

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant dernière page.